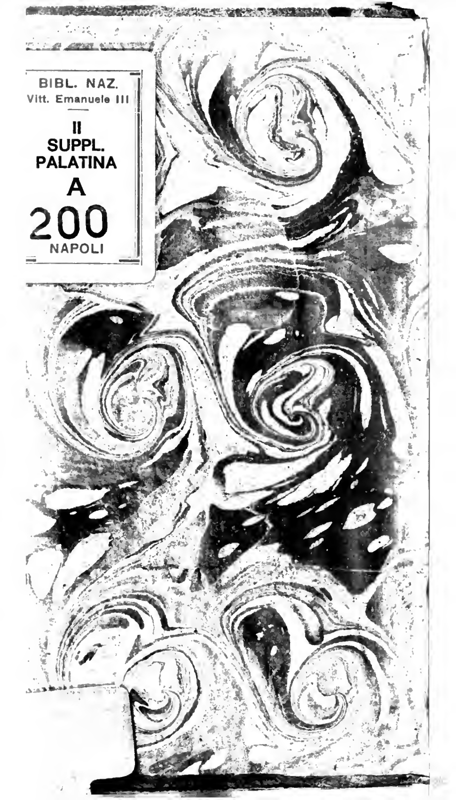



BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
200
NAPOLI




V.E. III
Biblioteca Nazionale
NAPOLI



Je suis peu severe, mais sage, Philosophe: mais Amoureux | *Mon Art est de me rendre heureux J'y reussis, en faut il davantage!*

. de St DENIS, Seigneur de St EUVREMOND, apres avoir abandonné le metier de la guerre, s'est tache à la PHILOSOPHIE, et a joui de tous les plaisirs d'une honnete VOLUPTÉ, c'est ce que presentent les figures qui accompagnent son BUSTE, savoir MARS dans le repos la PHILOSOPHIE VOLUPTÉ et BACCHUS, Connoissables à leurs attributs, les JEUX et les autres amusemens designés r des enfans qui jouent aux echets et qui enchainent le TEMPS avec des fleurs. &c.

OEUVRES
DE MONSIEUR
DE
SAINT-EVREMOND,
Publiées sur ses Manuscrits,
AVEC
LA VIE
DE L'AUTEUR;
PAR MR. DES MAIZEAUX
Membre de la Societé Royale.

Cinquiéme Edition, revuë, corigée & augmentée;
Enrichie de Figures gravées par B. Picart le Romain.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez CÔVENS & MORTIER.
M. DCC. XXXIX.


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI



A

MYLORD

COMTE

DE MACCLESFIELD,

VICOMTE

PARKER DE EWELME,

BARON

DE MACCLESFIELD.

MYLORD,

LA Bienveillance dont vous m'honorez depuis

ſi long-tems, m'engage à vous donner une marque de ma reconnoiſſance, en vous offrant cette nouvelle Edition des Oeuvres de Monſieur de Saint Evremond. Elle eſt plus ample & plus exacte que toutes celles qui ont paru juſqu'à preſent. Cet avantage, & le prix des Ouvrages qu'elle renferme, m'ont fait croire qu'elle n'étoit pas indigne de vous être preſentée.

Tout le monde ſait, MYLORD, qu'à une étude qui demande un grand homme tout entier, je veux dire l'étude immenſe & épineuſe des Loix, vous avez joint la connoiſſance

le l'Antiquité ſacrée & profane; & que les Mathematiques n'ont ien d'utile ni d'abſtrait, que rous n'ayiez approfondi. Mais n ſait auſſi que vous aſſociez à a ſeverité de ces Sciences, les graces & l'agrément des Belles Lettres. Ainſi j'ai lieu d'eſperer, MYLORD, que vous recevrez avorablement les Ouvrages d'un les plus beaux Eſprits que la rance ait produit.

Monſieur de Saint Evremond 'a pas été ſeulement diſtingué ans le monde par des Ecrits où a délicateſſe du goût ſe trouve oûtenuë de la juſteſſe du raionnement : il l'a encore été

par le rang qu'il a tenu à la Cour & à l'Armée. Il eſt vrai que ſon ſort n'en a pas été plus heureux. Souvent le Merite a trop d'éclat: au lieu d'exciter l'admiration & l'eſtime, il devient l'objet de l'envie & de la jalouſie. Monſieur de Saint Evremond eut le malheur de déplaire aux Miniſtres de Louïs XIV. Il avoit pénétré les motifs qui porterent le Cardinal Mazarin à faire une Paix honteuſe à la France: cette pénétration leur déplût; & lorſqu'il ſe croyoit en ſûreté par la droiture de ſes intentions, *ſes intentions*,
pour

pour me ſervir de ſes termes, *furent trompées*, & il ſe trouva dans un danger éminent. Tous les ſervices qu'il avoit rendus à ſa Patrie ne pûrent le ſauver : la conſideration du bien de l'Etat ceda au reſſentiment de ſes Ennemis. Pour conſerver ſa Liberté, ce bien ſi cher & ſi précieux, il fut obligé de s'exiler. L'Angleterre lui fournit un aſyle heureux ; & c'eſt ici qu'il a compoſé la plus grande partie des Ouvrages, que j'ai l'honneur de vous preſenter.

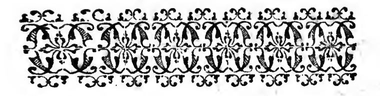
Je vous ſupplie, MYLORD, de recevoir avec cette bonté

qui vous eſt ſi naturelle, ce témoignage de ma gratitude, & du profond reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie,

MYLORD,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur

DES MAIZEAUX.



AVERTISSEMENT
SUR CETTE
NOUVELLE EDITION.

VOici une quatriéme Edition des OEUVRES de Mr. de St. Evremond plus exacte & plus complette que toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Je l'appelle *quatriéme Edition*, parce que c'est, en effet, la quatriéme où j'ai eu quelque part. Toutes les autres ont été faites à mon insçu, ou sans ma participation.

La premiere Edition des Oeuvres de Mr. de St. Evremond fut imprimée à Londres en 1705. en deux Tomes *in quarto*, sous ce titre; *Oeuvres mêlées de Monsieur de*

St. Evremond, publiées sur les Manuscrits de l'Auteur (1), Mr. Silvestre, qui y avoit travaillé avec moi, se chargea d'en faire la Preface.

La seconde Edition parut en Hollande l'an 1706, en cinq Tomes *in douze*. Le Libraire d'Amsterdam (2), qui avoit imprimé plus d'une fois ce qu'on appelloit les *Oeuvres mêléés de Mr. de St. Evremond*, me pria de diriger cette Edition; & je relûs avec soin les feuilles de celle de Londres, avant que de les lui envoyer. Je fis plusieurs changemens dans les Notes: je remis à leur place quelques Pieces qui n'avoient pas été rangées selon l'ordre de leur composition; & j'inserai dans le corps de l'Ouvrage les Additions qui étoient à la fin du second Tome de

(1) *A Londres chez Jacob Tonson.*
(2) Le Sieur Pierre Mortier.

de l'Edition de Londres, ſous le titre de *Fragments*.

La même année, on en fit une Edition en France, en cinq Tomes *in douze*, ſur celle de Londres ; & on l'intitula, *Les veritables Oeuvres de Mr. de St. Evremond, publiées ſur les Manuſcrits de l'Auteur. Seconde Edition revûe & corrigée. A Londres chez Jacob Tonſon.* Je remarquerai, en paſſant, que toutes les Editions de France, ayant été faites ſecretement ou par connivence, portent le nom de *Londres*. Le Libraire de France ayant eu avis de l'Edition de Hollande, & craignant qu'elle ne fût preferée à la ſienne, tâcha de prévenir le Public par cet Avertiſſement : „ On a „ jugé à propos d'avertir que ce „ n'eſt pas ſans raiſon que cette „ ſeconde Edition des *Oeuvres* „ *mêlées de Monſieur de Saint-Evre-* „ *mond*, a pour titre, LES VERI-

„ TABLES OEUVRES DE MON-
„ SIEUR DE SAINT-EVREMOND.
„ Dans la premiere en 2. vol. *in* 4°.
„ imprimée à *Londres* chez *Jacob*
„ *Tonson* en 1705. il s'étoit glissé
„ quantité de fautes, même dans
„ les noms propres. *P. Mortier*
„ Libraire d'Amsterdam, qui a
„ contrefait à la hâte cette Edi-
„ tion, loin d'en corriger les fau-
„ tes, les a imitées scrupuleuse-
„ ment, & y en a ajouté d'autres
„ de sa façon; c'est ce qui a en-
„ gagé les Amis de Monsieur de
„ *Saint-Evremond* qui avoient pris
„ soin de la premiere Edition de
„ Londres, de revoir de nouveau
„ ses Ouvrages, & d'en donner
„ une seconde Edition plus exac-
„ te, qu'ils ont fait imprimer chez
„ ledit *Tonson* en 5. vol. *in* 12°. &
„ pour la distinguer des Editions
„ precedentes, toutes defectueu-
„ ses, on y a mis pour titre, LES
VERITABLES OEUVRES DE MR.

„ DE

„ DE SAINT-EVREMOND ". Tout cela eſt un pur Roman. Le titre de *veritables Oeuvres de Mr. de St. Evremond*, ne peut être vrai que par oppoſition aux impreſſions faites en France & en Hollande, avant l'Edition de Londres.

En 1708, on contrefit à Utrecht, ſous le nom de *Cologne*, l'Edition d'Amſterdam, en 5. volumes *in douze* petit caractere.

Le Libraire de Londres qui avoit imprimé la premiere Edition en 1705, en donna une nouvelle en 1709, en trois Tomes *in quarto*. Nous n'y eûmes aucune part Mr. Silveſtre & moi; & de là vient qu'elle eſt ſi peu correcte. D'ailleurs, elle n'eſt recommandable, ni par la beauté du papier, ni par celle de l'impreſſion.

Les Libraires de Paris en firent une

une Edition en 1711, ſur celle d'Amſterdam de 1706, en cinq Tomes *in douze.* J'ai eu quelque part à cette Edition, qui eſt très-belle, & très-correcte. On lui donna le titre d'*Oeuvres* de Mr. de de St. Evremond, & non pas celui *d'Oeuvres mêlées*, qui ſe trouvoit dans les fauſſes Editions, & qui avoit paſſé, je ne ſai comment, dans la premiere Edition de Londres. Au reſte, il y a pluſieurs choſes dans l'*Avertiſſement* ſur cette Edition qui ne ſont point de moi, quoi qu'on les ait publiées ſous mon nom.

Cette Edition fut contrefaite à Rouen en 1714, *in douze*, ſous ce titre : *Oeuvres de Mr. de St. Evremond, publiées ſur les Manuſcrits de l'Auteur : Avec ſa Vie. Nouvelle Edition revûë, corrigée & augmentée, avec des Notes, & redigée par Mr. Des Maizeaux.* Je n'ai eu aucune part à cette Edition,

dition, qui n'eſt ni belle, ni correcte.

Quelques Libraires de France ont entrepris d'en faire une, où entr'autres ſingularitez, ils ſe ſont aviſez de retoucher le Style de Mr. de St. Evremond. S'ils ont voulu la diſtinguer par-là de toutes les autres, ils y ont très-bien réuſſi. Il ne reſte qu'un inconvenient, c'eſt que ce ne ſont plus les Ouvrages de Mr. de St. Evremond. Ce n'eſt plus ſon Style, mais le Style du Reviſeur, qui a ſubſtitué ſes expreſſions à celles de Mr. de St. Evremond, qu'il n'a pas même toujours bien entenduës.

On a fait en France quelques autres Editions des Oeuvres de Mr. de St. Evremond, mais je ne parle ici que de celles qui me ſont tombées entre les mains.

Il paroit par ce que je viens de dire, qu'il n'y a que l'Edition de Lon-

on la joignit au *Mêlange curieux des meilleures Pieces atribuées à Mr. de Evremond*, &c.

Cet Ecrit portoit des marques assez visibles de la précipitation avec laquelle il avoit été composé. L'Edition qui s'en fit à *Cologne*, ou plûtôt à Utrecht en 1708, ne remedia point aux defauts de celle d'Amsterdam.

L'année suivante, ayant appris que le Libraire de Londres, qui réimprimoit les Oeuvres de Mr. de St. Evremond, vouloit y ajouter cet Ouvrage, je crûs devoir profiter de cette occasion pour le revoir. J'avois jetté confusément sur le papier un assez grand nombre d'Additions & de Corrections, lorsque je fus obligé d'aller aux eaux de Bath. Un de mes Amis se chargea de les placer; mais il n'y apporta pas toute l'exactitude necessaire. Il se prevalut même un peu trop de la

liberté que je lui avois laissée d'y changer ce qu'il jugeroit à propos ; & il s'en remit pour la Correction des Epreuves, à une personne qui y laissa passer une infinité de fautes.

On réimprima cette Vie separement en France, *in douze*, en 1711, sous le nom de *la Haye* ; mais on fit une addition frauduleuse au titre de l'Edition de Londres. On l'intitula, *La Vie de Mr. Charles de Saint Denis, Sieur de St. Evremond ; Marêchal de Camp des Armées du Roi Très-Chrétien. Avec sa Lettre sur la Paix des Pyrenées, qui fut le sujet de sa Disgrace en France. Par Monsieur Des Maizeaux. Nouvelle Edition, revûë, corrigée, & augmentée de plusieuos Pieces qui n'ont point encore paru.* Cependant il n'y a aucune *Piece* dans cette Edition, qui n'eût *paru* dans celle de Londres, où l'on trouve la

Lettre

Lettre de Mr. de St. Evremond ſur la Paix des Pyrenées, & deux ou trois autres de ſes Lettres qui y ont du rapport. Le Lecteur ne ſauroit être au fait de la Disgrace de Mr. de St. Evremond, ſans avoir ces Lettres ſous les yeux. J'ai voulu lui ſauver le dégoût d'interrompre ſa lecture, pour les aller chercher dans les autres volumes.

Cette Vie fut auſſi imprimée en 1711, à Paris ſur l'Edition de Londres, mais plus correcte, à la tête des Oeuvres de Mr. de St. Evremond. Il s'en eſt fait pluſieurs autres Editions en France d'après celle de Londres, & où il y avoit par conſequent bien des choſes à reformer.

Je l'ai remaniée d'un bout à l'autre dans cette nouvelle Edition; & je me flate de l'avoir renduë beaucoup plus ſupportable qu'elle n'étoit. La *Lettre* ſur la Paix des Py-

Pyrenées, contient plusieurs traits qu'on ne sauroit entendre, sans être instruit de la situation des affaires de ce tems-là. J'ai éclairci tous ces endroits par des Remarques.

Au reste, il ne sera, peut-être, pas inutile d'avertir ceux qui voudront citer ou critiquer Mr. de St. Evremond, de ne pas prendre pour fondement de leurs citations ou de leur critique, des Ecrits ou des Expressions qui ne sont point de lui. Cette méprise étoit, en quelque maniere, excusable avant qu'on eût publié ses veritables Ouvrages; mais à present qu'on en a fait un si grand nombre d'Editions, il seroit honteux de s'y tromper.

Cependant j'ai remarqué que dans la derniere Edition du Dictionaire de Furetiere, faite à Trevoux en 1721, il y a plusieurs Citations sous le nom de Mr. de

de St. Evremond, qui ſont tirées des Pieces qu'on lui avoit fauſſement atribuées.

Dans l'édition de ce Dictionaire, qui vient d'être publiée en Hollande, on critique Mr. de St. Evremond ſur une expreſſion qui n'eſt point de lui. On remarque, après les éditions precedentes, qu'il y a des gens qui font ſuivre *auparavant* d'un *que*, & qui diſent, *il faut auparavant que de faire cela*, *auparavant que de diner*, &c. & on ajoute, comme un exemple de cette mauvaiſe façon de parler: *Auparavant que Neron ſe fût laiſſé aller à cet abandonnement*, &c. *ST. EV.* Mais cette expreſſion n'eſt pas de Mr. de St. Evremond. Il a dit, *Avant que Neron* &c; ainſi qu'on le peut voir dans toutes les Editions de ſes Oeuvres, publiées ſur ſes Manuſcrits. On l'aura donc priſe dans quelqu'une des impreſſions faites avant l'année 1705.

Ce-

Cependant, elle ne se trouve point dans celle d'Amsterdam de 1689. & de 1699, où il y a fort bien, *Avant que Neron*, &c. (1).

Le Pere de Courbeville, qui vient de nous donner une Traduction du *Heros*, de Gracien, avec des Remarques, me fournit un troisiéme exemple. Dans ses Remarques sur le premier Chapitre, il dit que" „ Mr. de Saint-Evremond emplo- „ ye heureusement tout ce Chapi- „ tre de Gracien, dans sa Repon- „ se au Comte de Saint Albans, „ lequel lui demandoit *en peu de* „ *mots tout ce qui est necessaire à un* „ *jeune homme de grande esperance* „ *pour entrer avec avantage dans le* „ *Monde & pour s'y soutenir avec hon-* „ *neur*". Il rapporte ensuite quelques morceaux de cette Piece, &

remar-

(1) *Jugement sur Sénéque, Plutarque, & Petrone.* pag. 245. de l'édit. de 1689, & Tom. I. p. 251. de celle de 1699.

remarque " qu'au même endroit on
„ trouve comme en racourci, tou-
„ tes les regles, tous les precep-
„ tes, toutes les maximes qui se
„ voient dans l'*Homme Universel* de
„ cet Auteur Espagnol. Mais au
„ reste, *dit-il*, je n'accuse point ici
„ d'ingratitude Mr. de Saint-E-
„ vremont ; quoi qu'il n'ait pas
„ cité mesme le nom de son Bien-
„ facteur : je ne pretends qu'ho-
„ norer encore davantage le meri-
„ te de Gracien, par l'approbation
„ de l'un de nos plus judicieux &
„ de nos plus forts Ecrivains ".
Cette critique est à pure perte. Mr.
de St. Evremond n'est pas l'Au-
teur de la *Réponse au Comte de St.
Albans*, & on ne la trouvera point
parmi ses Ouvrages. D'ailleurs,
ceux qui ont un peu étudié son
génie, ne le soupçonneront jamais
d'être plagiaire. Il n'avoit pas be-
soin d'emprunter les pensées d'au-
trui :

trui: il étoit aſſez riche de ſon propre fonds.

Dans les Remarques ſur le Chapitre douziéme, le Pere de Courbeville atribuë à Mr. de St. Evremond une autre petite Piece, intitulée *Portrait de l'Honnête homme*; & après l'avoir comparée avec quelques endroits des *Converſations* du Chevalier de Meré, où l'on trouve à peu près les mêmes penſées, il ajoute: " N'auroit-on point la
„ tentation de croire que le Chevalier de Meré s'eſt exprimé de
„ la ſorte après un entretien avec
„ M. de S. Evremont; plutoſt qu'aprez une *converſation* avec le Ma-
„ reſchal de Clerembaut? Pour
„ moi, je le ſoupçonnerois; ſans
„ que la diſtance des lieux ne per-
„ mettoit pas aux deux Auteurs
„ de s'entendre l'un l'autre. M. de
„ S. Evremont eſtoit à Londres,
„ & le Chevalier de Meré à Paris.
„ Quoi qu'il en ſoit; j'aime mieux
dire

„ dire qu'ils ont puisé tous deux „ dans la mesme source, [*c'est à dire*, „ *dans Gracien*] que d'accuser l'un „ d'avoir été plagiaire de l'autre". Les voila donc, au jugement du Pere de Courbeville, tous deux plagiaires en chef; & n'est-ce pas bien de l'honneur à Gracien, d'avoir deux plagiaires si illustres? Je ne prendrai point ici les interêts du Chevalier de Meré; mais il est aisé de répondre pour Mr. de St. Evremond. Il a desavoué ce *Portrait de l'Honnête homme*, parce qu'en effet il n'est point de lui. On ne le trouvera pas même dans la Nouvelle Edition du *Mêlange curieux des meilleures Pieces atribuées à Mr. de St. Evremond*, &c; non plus que la *Réponse au Comte de St. Albans*, dont on vient de parler. J'ai marqué dans la Preface de ce Recueil, les raisons qui m'ont fait retrancher ces sortes de Pieces.

La part que Mr. Silvestre a euë à l'Edition des Oeuvres de Mr, de St. Evre-

Evremond, ne me permet pas de finir, sans donner quelques particularitez de sa Vie.

Mr. Silvestre naquit à Tonneins sur la Garonne, en 1662, d'une famille Protestante. Après qu'il eut fait sa Philosophie, son Pere, qui étoit Procureur au Parlement de Bourdeaux & très-distingué dans sa profession, l'envoya à Montpellier, pour y étudier en Medecine. Il n'avoit alors que dix-huit ans. Mr. Barbeyrac, fameux Medecin de cette Ville, voulut bien le diriger dans ses études. Il s'attacha particulierement à l'Anatomie sous Mr. Vieussens, & y fit de grands progrès. Il alla ensuite à Paris pour se perfectionner dans la Medecine. Mais la revocation de l'Edit de Nantes l'obligea de se retirer dans les pays étrangers.

Il passa d'abord en Hollande, & fit

fit quelques Demonſtrations anatomiques à Amſterdam, qui le firent connoitre, & lui donnerent entrée dans la Maiſon de Mr. le Prince d'Orange.

Il ſuivit ce Prince en Angleterre en 1688; & l'année ſuivante, Mr. le Duc de Schomberg allant commander l'Armée d'Irlande, le prit avec lui. Mais n'ayant pas eu la précaution de ſe faire coucher ſur l'état, comme Medecin de l'Armée, il ſe trouva ſans emploi après la mort de Mr. de Schomberg, & repaſſa en Angleterre.

Le Roi vouloit l'envoyer en Flandres, pour être Medecin de l'Armée, mais il aima mieux demeurer à Londres, où il avoit beaucoup d'amis.

Quelque tems après, Mr. le Duc de Montaigu, qui l'avoit connu à Paris, l'engagea à faire le voyage d'Italie avec Mylord Monther-

thermer ſon fils. Il le prit enſuite dans ſa Maiſon, & ſe l'attacha par des Bienfaits dignes de ſon rang & de ſa généroſité.

Lorſque nous publiâmes de concert les Oeuvres de Mr. de St. Evremond, il ſouhaita de dédier cette Edition à Mylord Montaigu, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance.

Ce Seigneur mourut en 1709, & laiſſa Mr. Silveſtre dans la liberté de ſe donner tout entier à ſa profeſſion. Il étoit au rang des plus célébres Medecins de Londres, lorſque la mort nous l'enleva le 16 d'Avril 1718.

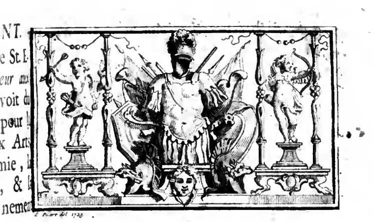
Ses manieres libres & aiſées rendoient ſon commerce très-agréable. Il ſavoit ſe ſervir à propos de ce qu'il avoit lû. Son viſage gai, riant, & plein de ſanté, faiſoit une heureuſe impreſſion ſur l'eſprit des malades. C'eſt ce qui a

a donné occasion à Mr. de St. Evremond de l'apeller *Docteur aux regards salutaires* (1), Il avoit du goût pour la Musique, pour la Peinture, & pour les beaux Arts, Il savoit à fond l'Anatomie, la Pratique de la Medecine, & la Chimie. Sa mort fut certainement une perte pour le Public.

A Londres le 23. *de Decembre* 1725.

LA

(1) Tom. IV. pag. 408.



LA VIE

DE MONSIEUR DE SAINT-EVREMOND.

A MR. BAYLE.

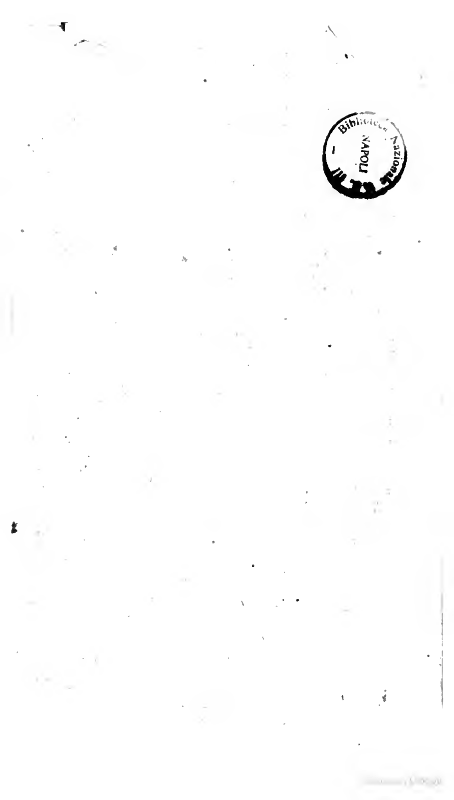
MONSIEUR,

IL y a un an que j'eus l'honneur de vous envoyer la VIE de Mr. de Saint-Evremond, que vous m'aviez demandée. Le jugement favorable

que vous en avez bien voulu faire m'a engagé à la revoir, & à tâcher de la rendre plus digne de votre aprobation. Vous aurez donc aujourd'hui tout ce que j'ai pû recueillir de plus important & de plus curieux, sur le sujet de ce célébre Ecrivain. J'y joindrai l'Histoire de ses Ouvrages; & j'en donnerai le précis, autant que cela se pourra, sans trop grossir ces Memoires. Vous vous apercevrez bien-tôt, Monsieur, que le Public a une idée assez imparfaite de Mr. de St. Evremond. On se le represente, il est vrai, comme une personne qui avoit l'esprit juste, le goût fin, le discernement délicat: mais on ne sait pas qu'il a eû des Emplois considerables à l'Armée, & qu'il a mérité l'estime des plus grands Capitaines de son siécle. Il faut donc joindre l'Homme de Guerre au Bel-Esprit. Il faut regarder Mr. de St. Evremond, comme un Officier de distinction, qui a toû-

(1) La Terre de St. Denis le Guast, à trois lieues de Coutances dans la Basse Normandie, étoit entrée dans la Famille, par sa Mere, qui en étoit heritiere.

(2) Les cinq aînées épouserent les Sieurs de


Biblioteca Nazionale
NAPOLI



LES ACADEMICIENS,
Comédie.

a toûjours aimé les Belles-Lettres; comme un Courtiſan délicat, qui n'a jamais écrit que pour s'amuſer lui-même, ou pour plaire à ſes Amis.

Mr. de St. Evremond étoit d'une des meilleures Familles de Normandie; & des mieux alliées, tant par les Filles qui en ſont ſorties, que par les Femmes qui y ſont entrées. Gilles de Marguetel, Châtelain ou Baron de St. Denis le Guaſt, prit alliance avec *Magdeleine Martel*, ſœur d'Etienne Martel, Evêque de Coûtances, de la Branche de Baſqueville-Martel. Jean, ſon Fils, qui prit le Nom & les Armes de St. Denis (1), épouſa *Catherine Martel*, de la Branche de Fonteine-Martel. Il en eut ſix Filles (2), & deux Fils; *Henri* mort ſans alliance, & *Charles*. Charles de St. Denis épouſa *Charlotte de Rouville* (3), iſſuë de Jacques

de Vierville, de Savigny-Gambieres, de Tauville, du Meſnil-Poiſſon, & de Fontenay-Haubert. Vierville, du Meſnil Poiſſon, & Fontenay, étoient Proteſtants.

(3) Charlotte de Rouville alliée avec Charles de Margaſtel, Seigneur de Saint Denis du Gas.

Jacques de Rouville, Seigneur de Grainville, & de Diane le Veneur, fille de Taneguy le Veneur, Comte de Tillieres. Elle étoit sœur de Marie le Veneur, femme de Paul Comte de Salms, Grand Chambellan de Lorraine, & mere de Chrétienne de Salms, mariée à François de Lorraine, Comte de Vaudemont. CHARLES eut sept Enfans: une Fille, qui mourut jeune; & six Fils, *François*, dit de HELLANDE; *Jean*, dit de LA BELOUTIERE, Abbé; *Charles*, dit de ST. EVREMOND; Pierre, dit de GRIMESNIL; *Henri*, dit de LA NEUVILLE; & *Philippe*, dit LE TANUS. Outre cette distinction fondée sur des Terres qui relevoient de la Chatellenie ou Baronnie de St. Denis, on donna encore à ces six

Gas. HISTOIRE *Genealogique & Chronologique de la Maison Royale de France*, & *des Grands Officiers de la Couronne*, par le F. Anselme, Tom. II. p. 1445. de l'Edit. de Paris 1712.

(1) *Saint-Evremond*, ou, comme on parle en Normandie, *Saint-Ebremond*, est une Terre dans l'Election de Coutances. On l'apelle *St. Ebremond-sur-l Oson*, pour le distinguer de *St.*

six Freres une espece de Surnom dans la famille, tiré de leur Caractere particulier. On appelloit l'aîné, St. Denis, l'HONNETE-HOMME; l'Abbé, LE FIN; St. Evremond, L'ESPRIT; Grimesnil, LE SOLDAT; la Neuville, LE DAMERET; & le Tanus, LE CHASSEUR.

CHARLES DE ST. DENIS, 1613.
SIEUR DE ST. EVREMOND (1), nâquit à St. Denis le Guast, le 1. jour d'Avril, 1613. Comme il étoit un des Cadets (2), on le destina à la Robe; & dès qu'il eut atteint l'age de neuf ans, on l'envoya à Paris, 1622.
pour

St. Ebremond de Semilli, & de *St. Ebremond de Bonfossé*, qui sont dans l'Election de St. Lo. Ce Nom vient originairement de ST. EVREMOND, *Sanctus Evermundus*, qui vivoit dans le septiéme ou huitiéme siécle, & qui étoit Abbé de Fontenay-sur-Ornu en Bessin. Ses Reliques sont à Creil, à dix lieues de Paris.

(2) Sa legitime fut de dix mille francs, en argent, & une pension de deux cens écus; ce qui est beaucoup pour un Cadet de Normandie.

pour y faire ses Etudes. Il entra en Cinquiéme dans le College de Clermont; & en quatre ans qu'il y demeura, il fit ses Humanités, & sa
1626. Rhetorique (1). Il alla ensuite dans l'Université de Caen, pour y faire sa Philosophie; mais il n'y demeura
1627. qu'un an. Il retourna à Paris, où il l'étudia encore pendant une année au College de Harcourt. Il ne se distingua pas moins dans ses Exercices que dans ses Etudes, & particulierement dans celui de faire des Armes, de sorte qu'on parloit de *la Botte de St. Evremond*.

Dès qu'il eut achevé sa Philoso-
1628. phie, & fait ses Exercices, il commença l'Etude du Droit: mais soit que ses Parens eussent alors d'autres vûes, ou que son inclination le portât du côté des Armes; il quitta cette étude, après s'y être apliqué
1629. un peu plus d'un an; & fut fait Enseigne, ayant à peine seize ans accomplis. Après avoir servi deux ou trois campagnes, il obtint une Lieu-

(1) Il fit sa Rhetorique sous le Pere Canaye, dont on parlera dans la suite.

(2) Ju-

Lieutenance; & on lui donna une 1632.
Compagnie après le Siege de Landrecy. 1637.

Les Armes n'empêcherent pas 1633.
Mr. de St. Evremond, de cultiver 1639.
la Philosophie & les Belles-Lettres: & il lui arriva bien-tôt à l'égard de la Philosophie, ce qui arrive ordinairement aux personnes, qui dans un âge plus avancé, s'avisent de faire usage de leur Raison. Il examina s'il étoit bien vrai que ses maîtres lui eussent fait connoitre la nature des choses; mais plus il poussoit ses recherches, plus il reconnoissoit la vanité de leurs prétentions. Ce qu'ils lui avoient souvent fait recevoir comme évident, lui paroissoit à peine vraisemblable. „ Dans ce tems, *dit-*
„ *il* (2), où l'entendement s'ouvre
„ aux connoissances, j'eus un desir
„ curieux de comprendre la natu-
„ re des choses ; & la présomption
„ me persuada bien-tôt que je
„ l'avois connuë : la moindre preu-
„ ve

(2) JUGEMENT *sur les Sciences où peut s'appliquer un honnête homme*, Tom. I. pag. 164, 165.

1639. „ ve me sembloit une certitude, u-
„ ne vraisemblance m'étoit une ve-
„ rité; & je ne vous saurois dire a-
„ vec quel mépris je regardois ceux
„ que je croyois ignorer ce que je
„ pensois bien savoir. A la fin,
„ *ajoûte-t-il*, quand l'age, & l'ex-
„ perience qui malheureusement
„ ne vient qu'avec lui, m'eurent
„ fait faire de sérieuses reflexions, je
„ commençai à me défaire d'une
„ science toûjours contestée, &
„ sur laquelle les plus grands hom-
„ mes avoient eû de differens senti-
„ mens. Je savois par le consente-
„ ment universel des nations, que
„ Platon, Aristote, Zénon, Epi-
„ cure, avoient été les lumieres de
„ leur siecle; cependant on ne vo-
„ yoit rien de si contraire que leurs
„ opinions. Trois mille ans après,
„ je les trouvois également dispu-
„ tées; des partisans de tous les cô-
„ tés; de certitude & de sûreté nulle
„ part. Au milieu de ces médita-
„ tions, qui me desabusoient insensi-
„ blement, j'eus la curiosité de voir
„ Gassendi, le plus éclairé des Philo-
„ sophes, & le moins présomptueux.
„ Après

„ Après de longs entretiens où il me 1639.
„ fit voir tout ce que peut inspirer la
„ Raison, il se plaignit *que la Na-*
„ *ture eût donné tant d'étenduë à la*
„ *curiosité, & des bornes si étroites*
„ *à la connoissance : qu'il ne le disoit*
„ *point pour mortifier la présomption*
„ *des autres, ou par une fausse humi-*
„ *lité de soi-même, qui sent tout-à fait*
„ *l'hypocrisie; que peut-être il n'igno-*
„ *roit pas ce que l'on pouvoit penser sur*
„ *beaucoup de choses : mais de bien*
„ *connoître les moindres, qu'il n'osoit*
„ *s'en assurer.* Alors, *continue Mr.*
„ *de St. Evremond*, une Science
„ qui m'étoit déja suspecte, me pa-
„ rut trop vaine pour m'y assujet-
„ tir plus longtems: je rompis tout
„ commerce avec elle, & commen-
„ çai d'admirer comme il étoit pos-
„ sible à un homme sage, de pas-
„ ser sa vie à des recherches inuti-
„ les."

Voilà ce que pensoit Mr. de St. Evremond sur les speculations creuses & steriles de la Philosophie. Il avoit une idée bien differente de l'étude du Droit: il la jugeoit non seulement utile, mais même necessaire à un

1639. honnête homme; & il se fit toûjours un plaisir de la cultiver (1).

Mr. de St. Evremond ne se distingua pas moins à l'armée par sa politesse & par son esprit, que par sa bravoure; & ces qualitez, qui ne se trouvent pas toujours réunies dans les gens de guerre, lui attirerent l'estime des Maréchaux d'Estrées & de Grammont, du Vicomte de Turenne, &c. Mais il s'aquit particulierement la bienveillance du Comte de Miossens, connu depuis sous le nom de *Maréchal d'Abret*; du Comte de Palluau, qui fut ensuite *Maréchal de Clerembaut*; & du Marquis de Crequi, qui devint aussi Maréchal de France. Il entra dans leur confidence; & tant qu'ils out vécu ils lui ont donné des marques d'une amitié sincere, & que rien na été capable d'alterer.

II

(1) Voyez le DISCOURS *à Mr. le Maréchal de Crequi*, &c; Tom. III. pag. 118. & suiv.

(2) *La chose la plus importante pour l'Academie*, dit Mr. Pellisson, *étoit de choisir un Protecteur en la place de celui qu'elle venoit de perdre: plusieurs penchoient vers le Cardinal Mazarin...... D'autres pensoient à Monsieur le*

Il se trouva au Siege d'Arras en 1640; & l'année suivante, il entra dans la Cavalerie, ce qui lui fournit de nouvelles occasions de se distinguer. Mr. le Duc d'Enguien fut si charmé de sa conversation, qu'il lui donna la Lieutenance de ses Gardes, afin de l'avoir toûjours auprès de lui. Ce jeune Prince avoit une grande pénétration, & beaucoup de justesse d'esprit. Il aimoit les Belles-Lettres, & vous savez qu'après la mort du Cardinal de Richelieu, plusieurs membres de l'Academie Françoise avoient dessein de le choisir pour leur Protecteur (2). La lecture faisoit un de ses plus agréables amusemens. Il souhaita que Mr. de Saint-Evremond assistât à ses lectures; & Mr. de St. Evremond n'oublia rien pour les rendre

1640.
1641.
1642.

le Duc d'Enguien, maintenant Prince de Condé, qui n'avoit pas encore gagné des batailles, ni fait les choses qu'on a admirées depuis, dans les premieres années de la Regence; mais en qui on voyoit déja briller, en une grande jeunesse, beaucoup d'esprit, & beaucoup d'inclination aux Belles-Lettres. HISTOIRE *de l'Academie Françoise*, pag. 189 & 190, de l'édition de Paris 1672.

1642. dre agréables & inſtructives. Perſuadé que les Princes ne doivent pas étudier à la maniere des autres hommes, & que le tems leur eſt précieux; lorſqu'il liſoit quelque choſe des anciens Hiſtoriens, il laiſſoit aux Grammairiens l'explication ſcrupuleuſe des mots & des phraſes, & s'attachoit à déveloper le ſens des Auteurs; à faire des obſervations ſur la juſteſſe & la beauté de leurs penſées; à remarquer l'habileté avec laquelle ils dépeignent les grands hommes, & les differences délicates qu'ils marquent dans leurs Caracteres. Enfin, il s'appliquoit à faire connoître la ſituation des affaires, & à pénétrer dans les differentes vûes des grands perſonnages de ces tems-là.

C'eſt là, en effet, la maniere dont non ſeulement les Princes, mais toutes les perſonnes de qualité qui ſont parvenues à l'âge de diſcernement & de reflexion, devroient lire ces anciens Auteurs. J'avouë qu'il eſt difficile de trouver des gens capables de leur bien déveloper toutes ces choſes. Les Commentateurs y ſuppléeroient,

roient, en quelque ſorte, s'ils avoient 1642.
tourné leurs vûes de ce côté-là : mais on ne trouve rien de ſemblable dans leurs Ecrits; ſoit que cette entrepriſe ait été au-deſſus de leurs forces, ou qu'ils ſe ſoient imaginés qu'elle n'étoit pas de leur reſſort. Mr. de St. Evremond a très-bien marqué leurs défauts, dans un de ſes Ouvrages. „ J'ai vû depuis quelques „ années, *dit-il*(1), un grand nom„ bre de Critiques & peu de bons Ju„ ges. Or je n'aime pas ces gens „ doctes qui employent toute leur é„ tude à reſtituer un Paſſage, dont „ la reſtitution ne nous plaît en „ rien. Ils font un myſtere de ſa„ voir ce qu'on pourroit bien igno„ rer, & n'entendent pas ce qui „ merite veritablement d'être en„ tendu. Pour ne rien ſentir, pour „ ne rien penſer délicatement, ils „ ne peuvent entrer dans la délica„ teſſe du ſentiment, ni dans la fi„ neſſe de la penſée. Ils réüſſiroint „ à expliquer un Grammairien; ce „ Gram-

(1) DISCOURS *à Mr. le Maréchal de Créqui*, &c; Tom. III. pag. 116, 117.

1642. „ Grammairien s'appliquoit à leur „ même étude, & avoit leur même esprit: mais ils ne prendront „ jamais celui d'un honnête-homme des Anciens; car le leur y est „ tout à fait contraire. Dans les „ Histoires, ils ne connoissent ni „ les hommes, ni les affaires: ils raportent tout à la Chronologie; „ & pour nous pouvoir dire quelle „ année est mort un Consul; ils „ négligeront de connoître son génie, & d'aprendre ce qui s'est fait „ sous son Consulat. Ciceron ne „ sera jamais pour eux qu'un faiseur d'ORAISONS, César qu'un „ faiseur de COMMENTAIRES. „ Le Consul, le Général leur échapent: le génie qui anime „ leurs Ouvrages n'est point aperçu, & les choses essentielles „ qu'on y traite ne sont point connuës.

Mr. de St. Evremond prenoit une route bien differente: & l'on peut juger de ce qu'il étoit capable de faire sur ce sujet, par quelques Ouvrages qu'il nous a laissés; sur tout par ses REFLEXIONS *sur les divers Génies*

Génies du Peuple Romain; par son JUGEMENT *sur Pétrone*, *sur Salluste*, & *sur Tacite*; son DISCOURS *sur les Historiens François*, ses REFLEXIONS *sur les Poëmes des Anciens*, &c. 1642.

Après la Campagne de Rocroi, 1643.
Mr. de St. Evremond fit une espece de Satire contre l'Academie Françoise, qu'on publia en 1650. sous le titre de COMEDIE DES ACADEMISTES POUR LA REFORMATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Elle avoit couru longtems manuscrite; &, comme il arrive dans ces occasions, on s'étoit donné la liberté d'y ajoûter, ou d'en retrancher ce qu'on avoit jugé à propos; de sorte que quand elle fut imprimée, Mr. de St. Evremond ne s'y reconnoissoit plus. Mr. Pelisson n'a pas laissé de témoigner quelque estime pour cette Piece, dans son HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. Après avoir remarqué (1) que l'Abbé de St. Germain fut le premier qui

(1) HISTOIRE *de l'Academie Françoise*, p. m. 69, 70.

1643. qui attaqua publiquement l'Academie, il ajoute que " de toutes les au-
" tres choses qui ont été faites con-
" tre cette Compagnie, il n'en a vû
" que trois qui meritent qu'on en
" parle. *La premiere*, dit-il, *est cette* Comedie de l'Academie, *qui après avoir couru long-tems manuscrite, a été enfin imprimée en l'année* 1650; *mais avec beaucoup de fautes, & sans nom, ni de l'Auteur, ni de l'Imprimeur. Quelques-uns ont voulu l'attribuer à un des Academiciens même, parce que cet Ouvrage ne se rapporte peut-être pas mal à son stile, à son esprit, & à son humeur, & qu'il y est parlé de lui comme d'un homme qui ne fait guere d'état de ces Conferences* (1); *mais quelques autres m'ont assûré qu'elle étoit d'un Gentilhomme Normand nommé Monsieur de St. Evremond........ Cette Piece, quoi que sans art & sans regles, & plûtôt digne du nom de Farce, que de celui de Comedie, n'est pas sans esprit, & a des endroits fort plaisans.*

Si

(1) Mr. Pelisson veut marquer par là St. Amant. On attribua aussi cette Comedie au Comte

Si Mr. Pelisson a parlé avanta- 1643.
geusement de cet Ouvrage, tout défiguré qu'il étoit, que n'en eût-il pas dit, s'il l'avoit vû dans sa forme veritable & naturelle, ou même tel que nous venons de le donner au public? L'édition de 1650 étoit devenue si rare, que je ne l'aurois, peut-être, jamais vûe, si vous ne m'aviez fait la grace de me l'envoyer. Mr. de St. Evremond lui-même ne l'avoit plus. Lorsque je la lui demandai, il m'aprit qu'en 1680, Madame la Duchesse Mazarin souhaita de voir cette Piece telle qu'il l'avoit écrite, & que son Manuscrit s'étant perdu en France, il se trouva obligé de retoucher l'Imprimé, ou plutôt de le refondre; mais qu'il ne savoit ce que cela étoit devenu. J'eus le bonheur de déterrer cet Ouvrage chez la veuve du Copiste de Madame Mazarin. Mr. de St. Evremond voulut bien le relire avec moi, & m'en expliquer quelques endroits; & c'est d'après cette derniere re-

Comte d'Etlan, comme cela paroît par le CHEVRÆANA, Tom. I. p. m. 309.

1643. revision que nous l'avons publié à la tête de ses OEUVRES.

Vous le trouverez bien different de ce qu'il étoit dans vôtre édition: cependant, je ne sai s'il aura le même succès, qu'il auroit eû il y a soixante ans. Personne n'ignore aujourd'hui les occupations de l'Academie Françoise; dans la nouveauté de son établissement, on n'en avoit que des idées confuses, qui donnoient lieu à des suppositions burlesques, ou à des railleries malignes. Tous les *Ecrits qu'on faisoit* alors *contre l'Academie*, dit Mr. Pelisson (1), *prenoient pour fondement une chose qui n'étoit pas, & dépeignoient les Academiciens comme des gens qui ne travailloient nuit & jour qu'à forger bizarrement des Mots, ou bien à en supprimer d'autres .... & comme* il arrive *que chaque particulier a quelquefois des aversions, desquelles il ne sauroit rendre raison, pour certains mots, & certaines phrases, dont il n'aime pas à se servir; si quelcun de ce Corps témoignoit une de ces aversions,* en

(1) HISTOIRE *de l'Academie Françoise*, p. m. 73, 74.

en riant, ou autrement, l'envie & la medisance faisoit d'abord passer cela pour une décision Academique. Il ne faudroit donc pas être surpris que la Comedie des ACADEMICIENS, fondée sur les Prejugez de ce tems-là, fût moins goûtée aujourd'hui que les autres Ouvrages de Mr. de St. Evremond. D'ailleurs, les personnes que l'on y raille, sont mortes; & à peine reste-t-il quelcun qui les ait connuës. Nous ne sentons plus la justesse des Caracteres; la finesse du ridicule nous échape: & tous les éclaircissemens qu'on peut tirer de l'Histoire Litteraire de ce tems-là, ne sont pas capables d'y suppléer. Mais c'est-là le sort de tous les Ouvrages, qui roulent sur des circonstances trop particulieres, ou sur des faits où l'on ne s'interesse plus. 1643.

Mr. de St. Evremond fit la Campagne de Fribourg en 1644; & l'année suivante il se trouva à la Bataille de Nortlingue, où il fut très-dangereusement blessé. Ayant eu ordre de se mettre à la tête d'un Escadron, & de se poster au dessous d'une 1644. 1645.

1645. ne petite hauteur occupée par les ennemis, il y eſſuya pendant trois heures tout le feu de leur mousqueterie, & d'une batterie de quatre pieces de campagne. Il perdit presque tout son monde, & fut bleſſé lui-même au genou gauche d'un coup de fauconneau. Pendant près de six semaines, son sort fût douteux; & la bonté de son temperament ne contribua pas moins à sa guerison, que l'habileté des Chirurgiens. Trente ans après, sa playe se rouvrit à Londres; mais elle fut si bien traitée, qu'il ne lui en eſt jamais reſté d'autre incommodité, que celle d'avoir cette jambe plus foible que l'autre.

Il n'y avoit pas longtems que Mr. de St. Evremond étoit gueri, lorsque le Duc d'Enguien tomba dangereusement malade. Dès qu'il commença de se mieux porter, Mr. de St. Evremond chercha à le divertir par quelque lecture agréable & amusante. Il choisit d'abord RABELAIS: mais il s'aperçût bien-tôt que ce Prince ne goûtoit point cet Auteur; ce qui l'obligea à lui lire Pétrone,

où

où il prit beaucoup de plaisir. Je ne 1645.
rapporte cette particularité, que pour faire voir, que toutes les personnes d'esprit n'ont pas du goût pour RABELAIS, quoi qu'il y ait dans ce Roman satirique une infinité d'endroits inimitables, & qui semblent avoir droit de plaire aux esprits les plus délicats.

Mr. de St. Evremond sut si bien gagner l'estime & l'amitié du Duc d'Enguien, que ce Prince lui communiquoit souvent ses desseins, & lui confioit des affaires très-importantes. Après la prise de Furnes, il le 1646.
choisit pour en porter la nouvelle à la Cour (1); & comme il souhaitoit de faire le Siege de Dunkerque, il le chargea d'en faire la proposition au Cardinal, & de regler avec lui tout ce qui étoit necessaire pour l'exécution d'un si grand Projet. Mr. de St. Evremond sut si bien ménager l'esprit de ce Ministre, qu'il le fit consentir à tout ce que Mr. le Duc d'Enguien souhaitoit.

Quel-

(1) Voyez les MEMOIRES *du Comte de Bussy Rabutin*, Tom. I. p. m. 131.

1647. Quelque tems après Mr. de St. Evremond composa deux ou trois petits Ouvrages, à l'occasion de quelques conversations qu'il avoit euës avec ses amis. C'étoient des Réflexions sur les Maximes suivantes: Que l'*Homme qui veut connoître toutes choses, ne se connoît pas lui-même*; *Qu'il faut mépriser la Fortune, & ne pas se soucier de la Cour*; *Qu'il ne faut jamais manquer à ses Amis*. On imprima ces trois Pieces à Paris en 1668; mais toutes changées. Mr. de St. Evremond a rétabli les deux premieres; & vous les trouverez dans le premier Tome de ses OEUVRES (1). Dans la premiere, il remarque, que l'*Auteur de la Nature n'a pas voulu que nous pûssions bien connoître ce que nous sommes*; & que *parmi des desirs de savoir tout, il nous a reduits à la necessité de nous ignorer nous-mêmes*. Il soûtient que *jamais homme n'a été bien persuadé par la Raison, ou que l'Ame fût certainement immor-*

(1) Pag. 107 & 116.

(2) Mr. Locke a très-bien sû faire valoir cette Pensée, dans sa derniere Réponse à Mr. Stillingfleet, Evêque de Worcester. On trou-

mortelle, ou qu'elle s'anéantît effecti- 1647.
vement avec le Corps. Il fait voir que les Philoſophes les plus éclairés, Socrate, Platon, Epicure, Ariſtote, Sénéque, Salomon même, le *plus grand des Rois & le plus ſage des hommes*, n'ont jamais bien pû ſe ſatisfaire ſur ce ſujet: & il conclut de la contrarieté de leurs opinions „ qu'à moins que la Foi „ n'aſſujetiſſe nôtre Raiſon, nous „ paſſons la vie à croire & à ne croi- „ re point; à nous vouloir perſua- „ der, & à ne pouvoir nous con- „ vaincre. " *Il n'appartient qu'à Dieu*, dit-il, *de faire des Martyrs; & de nous obliger ſur ſa parole à quiter la vie dont nous jouïſſons, pour en trouver une que nous ne connoiſſons point. Vouloir ſe perſuader l'Immortalité de l'Ame par la Raiſon, c'eſt entrer en defiance de la parole que Dieu nous en a donnée, & renoncer, en quelque façon, à la ſeule choſe, par qui nous pouvons en être aſſûrés* (2). Dans l'autre

trouvera l'Hiſtoire de leur diſpute dans les NOUVELLES *de la République des Lettres*, des Mois d'Octobre & de Novembre 1699.

1647. l'autre Piece, il fait plusieurs réflexions sur le génie des Courtisans, sur la maniere dont il en faut user avec les Favoris, & sur la conduite qu'un honnête homme doit tenir à la Cour. *Il n'est pas défendu à un honnête-homme*, dit-il, *d'avoir son ambition & son interêt; mais il ne lui est permis de les suivre que par des voyes légitimes. Il peut avoir de l'habileté, sans finesse; de la dexterité, sans fourbe; & de la complaisance, sans flaterie.*

1648. Mr. de St. Evremond perdit en 1648. la charge qu'il avoit auprès du Prince de Condé: car c'est ainsi, que se nommoit le Duc d'Enguien, depuis la mort de son Pere. Monsieur le Prince se plaisoit à chercher le Ridicule des Hommes; & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & Mr. de St. Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour, ces Messieurs sortant d'une de ces Conversations satiriques, il échapa à Mr. de St. Evremond, de demander à Mr. de Miossens, s'il croyoit que son Altesse, qui aimoit si fort à découvrir le Ridicule des autres, n'eût pas

pas elle-même son Ridicule? & 1648.
ils convinrent que cette passion de chercher le Ridicule des autres, lui donnoit un Ridicule d'une espece toute nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante qu'ils ne pûrent resister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Mr. le Prince en fut informé, & donna bien-tôt des marques de son ressentiment. Il ôta à Mr. de St. Evremond la Lieutenance de ses Gardes; & ne voulut plus avoir de liaison avec le Comte de Miossons. Cependant il y a apparence qu'il les auroit rétablis dans sa faveur, si la situation des affaires n'avoit pas changé. La Guerre de Paris avoit deja commencé; & Monsieur le Prince s'étant déclaré contre la Cour, se retira enfin dans le Pays-bas, où il fut fait Généralissime des Armées du Roi d'Espagne. Lorsqu'il revint en France, après la Paix des Pyrenées, Mr. de St. Evremond l'alla saluer, & il le reçut très-gracieusement. Il lui offrit même sa protection; & dans la suite, il lui fit donner en plusieurs rencontres, des assûrances

1648. ſon affection & de ſon eſtime.

1649. Mr. de St. Evremond alla en Normandie en 1649, pour voir ſa famille. Le Parlement de Paris s'étoit déclaré contre le Cardinal Mazarin; & le Duc de Beaufort, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville, ſuivirent ſon exemple. Ce dernier ſe retira dans ſon Gouvernement de Normandie, où il étoit preſque abſolu. Il aſſembla toute la Nobleſſe, & n'oublia rien pour engager Mr. de St. Evremond, dans ſon parti. On lui offrit le Commandement de l'Artillerie: mais il le refuſa; comme il nous l'apprend lui-même dans la Piece ſatirique intitulée, RETRAITE *de Mr. le Duc de Longueville dans ſon Gouvernement de Normandie* (1). *On voulut*, dit-il aſſez plaiſamment, *donner le Commandement de l'Artillerie à Saint-Evremond; & à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour Saint-Germain* (2), *il eût bien ſouhaité de ſervir la Cour, en prenant une charge con-*

(1) Tom. I. p. 41.
(2) Le Roi y étoit alors.

(3) Il

considerable, où il n'entendoit rien 1649.
Mais comme il avoit promis au Comte d'Harcourt de ne point prendre d'emploi, il tint sa promesse; tant par honneur, que pour ne ressembler pas aux Normans, qui avoient presque tous manqué de parole. Ces considerations, ajoute-t-il, *lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné.* Cette Satire plût si fort au Cardinal Mazarin, que dans sa derniere Maladie, il engagea plusieurs fois Mr. de St. Evremond à lui en faire la lecture. Après que Mr. de St. Evremond eut demeuré quelque tems à Saint-Denis, il alla à Roüen, & ayant rencontré sur sa route le Duc de Longueville avec sa petite Armée (3), il lui aprit que le Comte d'Harcourt, qui commandoit les troupes du Roi, s'avançoit avec toute la diligence possible pour l'attaquer, & qu'il arriveroit dans moins de trois heures. Le Duc de Longueville, voyant bien qu'il n'é-

(3) Il le rencontra à la Bouille, petit Bourg à trois lieues de Rouen.

1649. n'étoit pas en état de tenir la campagne, se crut perdu, & fit faire une si promte marche à ses troupes, qu'elles arriverent à Roüen presqu'aussi-tôt que Mr. de St. Evremond.

1650. L'année suivante le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville furent arrêtés, & conduits prisonniers à Vincennes, par le Comte de Miossens Lieutenant des Gendarmes. La Duchesse de Longueville se retira d'abord en Normandie pour tâcher de mettre le Parlement de Roüen, & toute la Province, dans le parti des Princes, & pour s'assûrer des places du Duc son mari, & sur tout du Havre-de-Grace. Cela obligea la Cour d'y aller avec des troupes, afin d'en chasser cette Duchesse, & d'ôter aux créatures de sa maison les Gouvernemens qui étoient entre leurs mains. Mr. de St. Evremond suivit la Cour; & dans ce voyage il eut avec le Duc de Can-

(1) Louis-Charles-Gaston de Candale, de Foix, fils de Bernard Duc d'Epernon, & de Gabrielle Angelique legitimée de France, fille naturelle d'Henri IV.

(2) Com-

Candale (1), cette longue CONVERSATION qu'il a écrite dans la suite, & où il a mêlé aux conseils judicieux qu'il donnoit à son ami, le Portrait des Courtisans avec qui il avoit le plus de liaison : comme du Duc d'Epernon, du Duc de la Rochefoucault; des Comtes de Palluau & de Mioffens ; des Marquis de Crequi & de Ruvigny; à quoi il a aussi joint le portrait du Duc de Candale. Cette Piece fait voir la connoissance que Mr. de St. Evremond avoit de la Cour ; son habileté à peindre les hommes, & la maniere fine & delicate dont il savoit s'insinuer dans leur esprit. 1650.

Le Duc de Beaufort, quoique d'un génie peu élevé, avoit gagné l'amour des Parisiens par une conduite assez adroite; mais encore plus par son langage grossier, & par ses manieres populaires (2). Il se reconcilia en- 1651.

(2) Comme ce Duc ne s'exprimoit qu'en des termes bas & populaires, ou toujours mal placez, & qu'avec cela il n'avoit pas laissé de se rendre maitre de Paris, on l'appelloit *le Roi des Halles.*

1651. ensuite avec la Cour : mais les Courtisans ne laissoient pas de le tourner en ridicule. Un jour que le Duc de Candale, le Comte de Palluau, le Comte de Moret, Mr. de St. Evremond, & cinq ou six autres avoient soupé ensemble & se trouvoient de bonne humeur, ils firent le plan d'une Satire contre ce Duc, qu'ils appellerent l'APOLOGIE *de Mr. le Duc de Beaufort contre la Cour, la Noblesse, & le Peuple.* Chacun fournit ce qu'il croyoit le plus capable de le rendre ridicule; & on chargea Mr. Girard, qui nous a donné la VIE du Duc d'Epernon, de rediger par écrit ce qu'ils avoient dit. Cette APOLOGIE ironique n'est pas dans les OEUVRES de Mr. de St. Evremond : mais vous la trouverez dans le Recueil des meilleures Pieces qu'on lui avoit attribuées (1).

1652. La Guerre civile commença peu de tems après. Le Roi connoissant le merite & la bravoure de Mr. de St. Evremond, & sachant d'ailleurs qu'il

(1) MELANGE *curieux des meilleures Pieces attribuées à Mr. de St. Evremond*, pag. 1.

qu'il avoit toûjours refusé de prendre parti contre la Cour, le fit Marêchal de Camp. Voici la Copie de son Brevet, dont j'ai l'original entre les mains: 1652.

AUJOURD'HUI 16. *Septembre mil six cent cinquante deux*, LE ROI *étant à Compiegne, mettant en consideration les fidelles & agréables services qui lui ont été rendus par le Sieur de St. Evremond, & ce confiant particulierement en sa valeur, experience en la Guerre, vigilance & bonne conduite, & en sa fidelité & affection singuliere à son service pour les diverses preuves qu'il en a rendues en toutes les Charges & Emplois qu'il a eus, dont il s'est dignement aquité; & sa Majesté voulant lui tesmoigner la satisfaction qui lui en demeure, & lui donner moyen de la servir de plus en plus utilement, en l'eslevant dans les Charges de la Guerre*, SA MAJESTE' *l'a retenu, ordonné, & establi en la Charge de Mareschal de Camp en ses Armées; pour doresnavant en faire les fonctions, en jouir & user aux Honneurs, Autoritez, Prerogatives, Prée-*

1652. *minences, Droits & Appointemens qui y appartiennent, tels & semblables dont jouïssent ceux qui sont retenus en pareilles Charges; M'ayant Sa Majesté pour tesmoignage de sa Volonté commandé d'en expedier audit Sieur de St. Evremond le present Brevet, qu'elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi son Conseiller Secretaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.* Signé, LOUIS.

Et plus bas, LE TELLIER.

Le lendemain le Roi lui donna une Pension de trois mille livres. En voici le Brevet, dont j'ai aussi l'original entre les mains:

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE & DE NAVARRE: *A nos amez & feaux Conseillers les gens de nos Comptes à Paris;* SALUT. *Voulant recognoître les bons & fideles Services qui nous ont été rendus en nos Armées en plusieurs & diverses occasions par nôtre cher & bien amé le Sr. de St. Evremond, & lui donner d'autant plus de moyen de les continuer à l'advenir:* A

CES

CES CAUSES & *autres à ce nous* 1652.
mouvans, nous lui avons accordé & fait don, accordons & faisons don, par ces Presentes signées de nôtre main, de la Somme de trois mil livres de Pension par chacun an, à prendre sur les deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de nôtre Epargne, que nous voulons lui estre doresnavant paiée, par les Tresoriers d'icelui presens & à venir, chacun en l'année de son exercice, suivant les Estats qui en seront par nous signez & arrestez, à commencer du premier jour de la presente année. SI *vous mandons & ordonnons que ces Presentes vous ayez à faire enregistrer, & du contenu en icelles faire jouir & user pleinement & paisiblement ledit Sr. de St. Evremond. Mandons aussi à nos amez & feaux Conseillers en nos Conseils, & Tresoriers de notre Epargne, presents & à venir, chacun en l'année de son exercice, de payer audit Sieur de St. Evremond ladite Somme de trois mil livres par chacun an, aux termes & en la maniere accoustumée, en vertu de nosdits Estats & des Presentes. Qu'apportant lesquelles,*

 ou

1652. *ou Copie d'icelles duement collationnée, pour une fois seulement, avec quitance dudit Sr. de St. Evremond sur ce suffisante, nous voulons ladite Somme de trois mil livres estre passée & allouée en la despense de leurs Comptes, deduite & rabbatue de la Recepte d'iceux, par vous gens de nosdits Comptes; Vous mandant ainsi le faire sans difficulté.* CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. *Donné à Compiegne le* 17. *jour de Septembre l'an de grace mil six cens cinquante deux, & de notre Regne le dix.* Signé LOUIS.

Et plus bas, *Par le Roi* LE TELLIER.

Mr. de St. Evremond servit ensuite sous le Duc de Candale, dans la Guerre de Guienne; & si on eût fait le Siege de Bergerac avant celui de Bourdeaux, comme c'étoit l'avis de plusieurs officiers, il devoit en être Gouverneur, à la place du Marquis de Bougi, à qui on destinoit cette charge, mais qui ayant donné dans une embuscade des troupes de Monsieur le Prince, avoit été fait prisonnier.

Après

Après la reduction de la Guienne, Mr. de St. Evremond fut mis à la Bastille, où il demeura deux ou trois mois. Quelques railleries contre le Cardinal Mazarin, faites dans une compagnie où il s'étoit trouvé & où il n'avoit pas eu plus de part que les autres, en fournirent le prétexte : mais en voici la veritable raison. Lorsqu'on parla d'un accommodement avec la Guienne, le Cardinal vouloit qu'on s'adressât aux créatures qu'il avoit dans le parti des Princes : mais le Duc de Candale crut devoir traiter avec les amis de l'Evêque d'Agen, qui avoient chassé le Duc d'Epernon. Il prévit bien qu'étant les plus forts, leur suffrage entraineroit celui des autres; ce qui arriva effectivement. Le Cardinal piqué au vif de ce manque de déference, s'imagina que Mr. de St. Evremond avoit donné ce conseil au Duc de Candale, & resolut de l'en punir. Cependant, lorsque Mr. de St. Evremond l'alla remercier après son élargissement, il lui dit fort obligeamment, *qu'il étoit persuadé de son innocence,* 1653.

1653. *mais que dans le poste qu'il occupoit, on se trouvoit obligé d'écouter tant de choses, qu'il étoit bien difficile de distinguer le vrai du faux, & de ne pas mal-traiter quelquefois un honnête homme.*

1654. Mr. de St. Evremond servit en Flandres l'année d'après : & ce fut dans ce tems-là que dînant chez le Maréchal d'Hoquincourt, il fut témoin de la CONVERSATION, que ce Général eût avec le Pere Canaye, qui avoit alors la direction de l'Hôpital de l'Armée du Roi. Mr. de St. Evremond trouva cette Conversation si plaisante qu'il l'écrivit quelque tems après (1). Il ajoute à la fin de cette Piece, qu'ayant demandé au Pere Canaye, *d'où venoit la grande animosité qu'on voyoit entre les Jansenistes & les Jesuites*, ce Pere lui avoua de bonne foi, que ce n'étoit ni la diversité de leurs sentimens sur la *Grace*, ni les *cinq Propositions*, qui les avoient *mis mal ensemble. La jalousie de*

(1) Tom. II. pag. 183.
(2) Voyez les MEMOIRES *du Cardinal de*

de gouverner les Consciences, dit-il, *a* 1654.
tout fait. Les Jansenistes nous ont trouvé en possession du gouvernement & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'austerité & la rigueur: nous consolons les ames par des exemples de la Misericorde de Dieu; ils les effrayent par ceux de sa Justice. Ils portent la crainte où nous portons l'esperance; & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes; mais chacun se veut donner du credit en les sauvant; & à vous parler franchement, l'interêt du Directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous la direction.

On se piquoit alors à la Cour d'un luxe ingenieux & délicat (2): l'Amour & la bonne chere y regnoient également.

Une

de Rets. Tom. I. p. 68. & suiv. de l'édition d'Amsterdam 1719.

1654.

Une politique indulgente
De nôtre nature innocente
Favorisoit tous les desirs ;
Tout goût paroissoit legitime ;
La douce erreur ne s'apelloit point crime,
Les vices délicats se nommoient des plaisirs (1).

Mr. de St. Evremond n'eut pas un fort grand attachement pour les femmes. Parmi celles qu'il aima, Mademoiselle de L'Enclos doit tenir le premier rang. Elle ne brilloit pas moins par la beauté de son génie, que par tous les agrémens de son sexe. L'éloge que Mr. de St. Evremond en fait dans ses Ouvrages, & les Lettres qu'elle lui écrit, la feront mieux connoître que tout ce que je pourrois en dire. Je remarquerai seulement, qu'elle avoit cultivé son esprit par la lecture ; qu'elle se distinguoit par une amitié desinteressée, constante, & inviolable ; & que sa maison étoit l'assemblée de tout ce qu'il

(1) Mr. de St. Evremond, dans les STANCES, *sur les premieres années de la Regence* ; Tom. III, pag. 168.

(2) Ma-

qu'il y avoit de plus galant, & de plus 1654.
ſpirituel à la Cour. (2)

Mr. de St. Evremond étoit très-ſenſible à la joie & au plaiſir de la table; & il ſe rendit fameux par ſon raffinement ſur la bonne chere. Mais dans la bonne chere, on recherchoit moins la ſomptuoſité & la magnificence, que la délicateſſe & la propreté. Tels étoient les repas du Commandeur de Souvré, du Comte d'Olonne, & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. Il y avoit entr'eux une eſpece d'émulation à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. Monſieur de Lavardin, Evêque du Mans & Cordon-bleu, s'étoit auſſi mis ſur les rangs. Un jour que Monſieur de St. Evremond mangeoit chez lui, cet Evêque ſe prit à le railler ſur ſa délicateſſe, & ſur celle du Comte d'Olonne, & du Marquis de Bois-dauphin. *Ces Meſſieurs*, dit ce Prélat, *outrent tout à force de vouloir raffiner ſur tout. Ils ne ſauroient manger que du Veau de*

(2) Madamoiſelle de L'Enclos eſt morte à Paris le 17. d'Octobre 1705.

1654. *de riviere : il faut que leurs Perdrix viennent d'Auvergne : que leurs Lapins soient de la Roche-Guyon ou de Versine. Ils ne sont pas moins difficiles sur le Fruit : & pour le Vin, ils n'en sauroient boire que des trois Côteaux d'Ay, d'Haut-Villiers, & d'Avenay.* Mr. de St. Evremond ne manqua pas de faire part à ses Amis de cette Conversation ; & ils furent ravis de trouver une si belle occasion, de tourner en ridicule un Prelat, dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Enfin ils répéterent si souvent ce qu'il avoit dit des Côteaux, & ils en plaisanterent en tant d'occasions, qu'on les apella LES TROIS CÔTEAUX.

Voilà, Monsieur, la veritable origine des CÔTEAUX, qui a été connuë de peu de personnes (1), & que nous n'aurions peut-être jamais bien sûë, si Mr. de St. Evremond lui-même ne me l'eût apprise. Il me dit aussi

(1) Le Pere Bouhours, Mr. Ménage, & Mr. Despreaux s'y sont trompés. Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août 1704. p. 167, 168 ; & les Remarques sur

auſſi que l'Abbé de Bois robert a- 1654
voit entrepris la déſenſe du Prelat, & fait une eſpece de Satire, intitulée LES CÔTEAUX. Au reſte, vous ſavez que cet Evêque a été fort décrié; mais ce n'étoit pas par rapport à ſes mœurs. De la façon que l'on vit aujourd'hui, on ne lui auroit pas fait un crime d'aimer les plaiſirs, & la bonne-chere. On y eût plûtôt trouvé un ſujet de loüange que de blâme. C'eſt parce qu'il avoit témoigné aſſez ouvertement qu'il n'étoit pas perſuadé des verités de la Religion. Le credit qu'il avoit, empêcha qu'on ne lui en fît des affaires pendant ſa vie; mais après ſa mort (2), Mr. de Gondrin, Archevêque de Sens, qui avoit été dans ſa confidence, & quelques autres perſonnes qui avoient eu des liaiſons particulieres avec lui, le dénoncerent; & ſur leur témoignage, on réordonna, ſous condition, quelques Prêtres qui avoient reçu les Ordres

ſur le vers 107. de la III. SATIRE de Mr. Deſpreaux, dans la derniere Edition de Hollande.

(2) Il mourut en 1671.

1654. dres de lui ; & entr'autres le Pere Mascaron, ce célébre Prédicateur (1). On avoit dessein de pousser plus loin cette affaire, & on consulta là-dessus le fameux Mr. Pavillon Evêque d'Alet, lequel répondit qu'il falloit premierement assembler un Concile Provincial, & que sur la déposition de ces mêmes personnes qui l'avoient déféré, on procederoit contre sa memoire ; qu'ensuite on en écriroit au Pape, afin qu'il autorisât les procedures qu'on auroit faites. Mais comme cela eût fait trop d'éclat, & qu'il y avoit des personnes d'un grand merite qui appartenoient à la maison de

(1) Il venoit d'être nommé à l'Evêché de Tulles, & il est mort Evêque d'Agen en 1703.

(2) Je tiens ces Particularités de Mr. le Vassor, qui avoit été Confrere du Pere Mascaron, chez les Peres de l'Oratoire. Mr. de la Croze, Bibliothecaire du Roi de Prusse, parle de cette affaire d'une maniere un peu differente. *Philibert Emanuel de Lavardin, Evêque du Mans, qu'on pourroit*, dit-il, *faire passer pour Athée, sur ce qu'en a dit Mr. Des Maizeaux dans la Vie de Mr. de St Evremond, se reconnut à la mort, & detesta sa vie & ses impietez passées. Ce fut même sur la Déposition, qu'il*

de cet Evêque ; on prit le parti d'en demeurer-là (2). 1654.

La Reine Christine vint à Paris en 1656. Elle faisoit le sujet de toutes les Conversations. On ne parloit que de son abdication, de son savoir, & de ses manieres ; & l'on en portoit des jugemens fort differens. Ces Conversations produisoient quelquefois des scenes assez plaisantes. Telle fut la Dispute qu'il y eut un jour entre le Comte de Bautru, le Commandeur de Jars, & l'Evêque du Mans, trois grands originaux. Mr. de St. Evremond, qui y étoit present, la trouva si singuliere qu'il en fit une re- 1656.

qu'il fit alors, qu'il n'avoit jamais eu l'Intention en administrant les Sacremens de son Eglise, que plusieurs Prêtres qui avoient reçu les Ordres de lui, se firent réordonner. Monsieur Des Maizeaux raconte la chose un peu autrement: mais il est certain qu'elle est telle que je viens de l'écrire. C'est un fait dont je suis très-bien informé: j'ai même connu un homme fort savant, qui se fit réordonner secretement, après la mort de Mr. de Lavardin. ENTRETIENS sur divers sujets d'Histoire, de Litterature, de Religion, & de Critique ; *pag.* 399. & 400.

1656. relation, & l'envoya au Comte d'Olonne (1).

Dans ce tems-là, qui étoit, pour ainsi dire, le regne des Précieuses, il fit une espece de Satire, intitulée LE CERCLE (2), où il donne le Caractere d'une *Prude*, d'une *Coquette*, d'une *Précieuse*, &c. A la fin de cette Piece il explique plus particulierement ce que c'est qu'une Précieuse; & il n'oublie pas la definition que Mademoiselle de L'Enclos en donna à la Reine de Suede, que *les Précieuses étoient les Jansenistes de l'Amour*.

1657. Peu de tems après, il se battit en duel contre le Marquis de Fore. Je ne saurois vous donner le détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que quoi qu'on eût pris toutes les précautions possibles pour la tenir secrete, elle ne laissa pas d'être sûë à la Cour, desorte que Mr. de St. Evremond fut obligé de se retirer à la campagne, jusques à ce que ses amis eussent obtenu son par-

(1) Tom. I. pag. 124.
(2) *Ibid.* p. 130.

pardon. Il fit aparemment dans ce tems-là le Discours *sur les Plaisirs* qu'il adressa au Comte d'Olonne (1). Il dit d'abord que *pour vivre heureux il faut faire peu de reflexions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de soi; & parmi les plaisirs que fournissent les choses étrangeres, se derober la connoissance de ses propres maux.* Il ajoûte qu'il ne faut pas trop penser à la mort: ce n'est pas qu'il veuille qu'on n'y fasse jamais attention; il croit *qu'il est comme impossible de ne pas faire réflexion sur une chose si naturelle, & qu'il y auroit même de la molesse à n'oser jamais y penser*: il pretend seulement qu'on n'en doit pas faire une *étude particuliere*, & il soûtient qu'une telle *occupation* est *trop contraire à l'usage de la vie.* De là, il passe à des considerations sur la maniére dont il faut ménager ses plaisirs pour les rendre plus vifs & plus durables; & finit en marquant l'avantage qu'ont les veritables Chrétiens sur les Sectateurs d'Epicure & d'Aristippe. 1657.

Le

(1) Tom. I. pag. 144.

1658. Le Duc de Candale mourut en 1658. Mr. de St. Evremond fut sensiblement touché de la perte d'un si bon ami. Ce Seigneur étoit dans la faveur du Cardinal: il avoit des emplois considerables; & il seroit, sans doute, parvenu aux premieres charges de l'Etat, si la Mort ne l'avoit pas enlevé à la fleur de son âge. Car il n'avoit que vint-sept ans quand il mourut; & il étoit Général de l'Infanterie Françoise, Gouverneur d'Auvergne, &c. Une galanterie qu'il eut à Avignon avec Madame de Castelane, depuis Marquise de Ganges, si fameuse par sa mort tragique (1) lui causa la fievre, dont il mourut à Lion. Mr. de St. Evremond fit une ELEGIE sur la mort de ce Duc (2), où il fait parler la Comtesse d'Olonne, qui étoit inconsolable de la perte de son Amant.

Mr.

(1) Voyez les HISTOIRES *Tragiques de nostre temps*, compilées par François de Rosset p. 513. de l'édition de Lion, en 1685.

(2) Tom. I. p. 158.

(3) La Suspension d'Armes commença le 8. de Mai 1659, & elle fut continuée jusqu'à

Mr. de St. Evremond servit en Flandres, jusqu'à la Suspension d'Armes, entre la France & l'Espagne (3). Apres qu'on eut reglé les principaux Articles de la Paix, le Cardinal Mazarin partit de Paris avec un superbe Equipage, pour l'aller conclure avec Don Louis de Haro, premier Ministre du Roi d'Espagne. Plusieurs Courtisans accompagnerent le Cardinal; & Mr. de St. Evremond fut du nombre. Lorsqu'il quita la Cour, Mr. le Marquis de Crequi (4) le pria de l'informer de ce qui se passeroit aux Conferences, & de tâcher de découvrir les veritables motifs de la Paix. Il ne voyoit aucune raison qui pût obliger la France à finir la guerre: elle étoit également victorieuse en Flandre & en Espagne. Il soupçonnoit qu'il y avoit du mystere dans la conduite du Cardinal. D'ailleurs, il 1659.

qu'à la conclusion de la Paix, le 7. de Novembre suivant.

(4) François de Crequi, Marquis de Marines. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655, & Maréchal de France en 1668. Il est mort le 4. de Février 1687.

1659. il ne ſouhaitoit pas la Paix : il eût mieux aimé la continuation de la Guerre. Les Généraux s'accommodent mal aiſément de la Paix. Mr. de St. Evremond n'oublia pas ſon ami. D'abord que la Paix eut été ſignée, il lui écrivit une longue Lettre, où il faiſoit voir que le Cardinal avoit ſacrifié l'honneur & l'interêt de la France à ſes interéts particuliers; qu'il ne s'étoit preſſé de faire la Paix que pour s'approprier les ſommes immenſes qui ſe conſommoient dans la continuation de la guerre; & que c'étoit-là le motif ſecret qui l'avoit porté à accorder toutes les demandes de Don Luïs, lorsqu'il en pouvoit obtenir tout ce qu'il auroit voulu. Il y joignoit d'autres conſiderations, qui renfermoient une raillerie fine & piquante, ou plûtôt, une ironie ingenieuſe & maligne contre le Cardinal. Mais afin que vous puiſſiez mieux juger de cette Lettre, je la mettrai ici toute entiere.

„ Je voudrois bien, *dit Mr. de St.*
„ *Evremond*, pouvoir ſatisfaire vô-
„ tre curioſité, tant ſur les verita-
„ bles

bles motifs de la Paix, que sur 1659
tout ce qui s'est passé à la Conference, mais à vous dire la verité, vous deviez vous adresser aux confidens particuliers de son Eminence, qu'une longue & familiere conversation avoit pleinement instruits de ses secrets. Pour moi, qui n'ai été qu'un simple spectateur, je ne vous puis donner que des conjectures & des lumieres incertaines, que je dois a ma seule pénétration. Telles qu'elles sont, je vous les expose volontiers; & vous demande pour toute grace, que les loüanges de Mr. le Cardinal Mazarin ne vous soient pas suspectes d'adulation. Le bien que j'en dis, est un bien sincere, qui n'est point attiré par l'esperance des graces, ni produit par la gratitude des bienfaits.

„ Comme le plus grand mérite du
„ Chrétien est de pardonner à ses
„ ennemis, & que le châtiment de
„ ceux qu'on aime, est l'effet de l'a-
„ mitié la plus tendre, Mr. le Car-
„ dinal a pardonné aux Espagnols

1659. „ pour châtier les François. En ef-
„ fet, les Espagnols humiliés par
„ tant ce disgraces, abbatus par
„ tant de pertes, devoient atti-
„ rer sa compassion & sa charité ;
„ & les François, devenus inso-
„ lens par les avantages de la Guer-
„ re, méritoient d'éprouver les
„ rigueurs salutaires de la Paix. Il
„ souvenoit à son Eminence du
„ beau mot de ce Castillan qui é-
„ trangla Don Carlos par l'ordre
„ de Philippe II : *Calla, calla,*
„ *Señor Don Carlos, todo lo que se*
„ *haze es por su bien*; & touché d'u-
„ ne si amoureuse punition, quand
„ elle a pris le bien des particu-
„ liers, après avoir épuisé les sour-
„ ces publiques, elle a étouffé nos
„ gémissemens & reprimé nos mur-
„ mures en nous disant paternelle-
„ ment, *Calla, calla, Señor Fran-*
„ *ces, todo lo que se haze es por su*
„ *bien.*

„ Je croirois assez que des consi-
„ derations politiques ont été mêlées
„ avec une conduite Chrétienne,
„ dans la douceur, & la bonté qu'a
„ eu Mr. le Cardinal pour les Espa-
„ gnols

gnols. Auguſte qui voulut donner des bornes à l'Empire, & lui laiſſer en mourant une grandeur juſte & meſurée, pourroit bien lui avoir ſervi d'exemple dans la moderation de ſa Paix. 1659.

„ Il a jugé que la France ſe conſerveroit mieux unie comme elle eſt, & ramaſſée, pour ainſi dire, en elle-même, que dans une vaſte étenduë; & ce fut une prudence dont peu de Miniſtres ſont capables, de ſonger à couvrir notre frontiere, quand la Conquête des Pays-bas étoit pleinement entre ſes mains.

„ Qui ne ſait que la deſtruction de Cartage fut celle de la République Romaine? Tant que Rome eut l'oppoſition de ſa rivale, ce ne fut chez elle que vertu, obéiſſance: Si tôt qu'elle n'eut plus d'ennemis au dehors, elle s'en fit au dedans; & eut tout à craindre d'elle même, quand elle n'eut rien à apprehender des étrangers.

„ Son Eminence plus ſage que les Scipions, n'a eu garde de nous laiſ-

1659. „ ser tomber dans cet inconve-
„ nient-là ; & profitant de la
„ faute de ses peres, elle a con-
„ servé l'Espagne à la France
„ pour l'exercice de ses vertus,
„ & le maintien éternel de son em-
„ pire.

„ Quelle difference, Monsieur,
„ d'une sagesse si profonde au déré-
„ glement du Cardinal de Riche-
„ lieu? Il me semble que je voi cet-
„ te ame immoderée ne se contenter
„ ni de la Flandre, ni du Milanez;
„ mais dans une conjoncture qu'on
„ n'avoit pas eue depuis Charles-
„ Quint,

(2) L'Empereur Ferdinand III. mourut le 2. d'Avril 1657, & Leopold son fils fut élû Empereur le 18. de Juillet 1658, quoi qu'il ne fût pas Roi des Romains. Mr. de St. Evremond raille ici le Cardinal de sa précipitation à faire la Paix, & insinuë que le Cardinal de Richelieu n'auroit pas manqué une si belle occasion d'ôter l'Empire à la Maison d'Autriche, & que par des presens, ou par des menaces, gagnant les suffrages des Electeurs ennuyez de le voir durer si longtems dans une même Maison, il les auroit facilement portez à prendre un autre que Leopold.

(2) Après la mort de Jean IV. Roi de Portugal, en 1656, les Espagnols crûrent devoir profiter de la Minorité d'Alphonse IV. pour res

, Quint, envoyer sept ou huit mil- 1659.
, lions à Francfort, & faire marcher
, une grande Armée sur les bords du
, Rhin, pour venger notre Nation
, en la personne de Louïs XIV, de
, l'affront qu'elle reçut autrefois en
, celle de François I (1). Je lui voi
, prendre de nouvelles liaisons avec
, le Portugal après la défaite de
, Don Luis; je lui voi joindre nos
, forces à celles de ce Royaume,
, pour chasser le Roi Catholique
, de Madrid, sans aucun respect
, d'une personne sacrée & invio-
, lable (2).

,, Ce-

econquerir ce Royaume; & l'année suivan-
e ils se rendirent maitres d'Olivenza. Les
'ortugais de leur côté tâcherent de surpren-
lre Badajos: mais ce Projet fut si mal con-
:erté, qu'il ne réussit point. Ils ne laisserent
pas en 1658, de retourner devant cette vil-
e; & après l'avoir assiegée inutilement pen-
lant quatre mois, ils formerent le dessein de
e retirer. Don Luïs en ayant été averti, &
achant d'ailleurs que leur armée étoit pres-
que entierement ruinée, resolut de s'aller
nettre à la tête des Troupes Espagnoles, afin
le s'aquerir, sans beaucoup de risque, la
gloire d'avoir secouru une Place si impor-
tante; mais quand il arriva sur la frontiere,
l trouva que les Portugais, qui manquoient
le tout, s'étoient déja retirez. Enflé d'un si

1654. „ Cependant il étoit d'un Chré-
„ tien de pardonner à ses ennemis;
„ il étoit généreux de ne pousser
„ pas sa victoire jusqu'à la ruïne
„ d'une si belle Monarchie; il étoit
„ politique de n'étendre pas tant nos
„ frontieres, que le soin des choses
„ éloignées nous fît négliger celles
„ qui sont naturellement à nous.

„ J'entens les envieux de Son
„ Eminence, qui n'osant se pren-
„ dre directement à la Paix con-
„ damnent la maniere dont on l'a
„ faite; attaquent la Suspension, &
„ cet engagement trop facile des
„ Conferences, où tous les arti-
„ cles d'une Paix ratifiée ont été
„ changés.

„ Il est bien vrai que Mr. de Tu-
„ renne n'oublia rien pour dissuader
„ cette Suspension; mais il ne con-
„ sideroit pas le veritable motif d'un
„ abouchement si glorieux; & tan-
„ dis

grand succès, il medita la prise d'Elvas, & voulut lui-même assieger cette Place, qui se défendit vigoureusement durant quatre Mois. Cependant les Portugais ayant rassemblé un petit corps de Troupes, marcherent tout droit à Don Luïs; & ayant surpris les Espa-
gnols

„ dis que ce Grand Général rouloit 1659.
„ dans sa tête le triomphe de la Flan-
„ dre, il ignoroit celui que s'étoit
„ proposé Mr. le Cardinal dans un
„ combat d'intelligence & de rai-
„ son.

„ En effet, il n'a rien desiré plus
„ fortement que de faire voir à tou-
„ te l'Europe la supériorité de son
„ génie; & il n'a point été trompé
„ dans son opinion. Car il s'est toû-
„ jours rendu maître de l'entende-
„ ment de Don Luïs, qui reconnois-
„ soit de bonne foi l'ascendant de son
„ esprit, & l'avantage de ses lumie-
„ res: mais il arrivoit par malheur
„ que la volonté trop opiniâtre de
„ celui-ci devenoit maîtresse à la fin
„ des résolutions de celui-là. Ainsi
„ l'Espagnol emportoit grossiére-
„ ment & sans raison, des choses que
„ l'Italien disputoit spirituellement
„ &

gnols dans leur camp, les battirent: ce qui etta toute l'Espagne dans une grande consternation. Mr. de St. Evremond veut dire, que Richelieu n'eût pas manqué de se joindre au Portugal, & de profiter de cet incident, pour achever de ruiner l'Espagne.

1659. „ & avec justice. Ce n'est pas que l'o-
„ piniâtreté de Don Luis lui ait toû-
„ jours réüssi, & quand il se vante
„ de l'abandonnement du Portugal
„ & du rétablissement de Monsieur
„ le Prince; nous pouvons lui alle-
„ guer sa simplicité dans les muni-
„ tions qu'il nous a laissées, & l'igno-
„ rance du calcul dans l'évaluation
„ des cinq cens mille écus que l'on
„ a donnés à la Reine.

„ En tout cas, son Eminence peut
„ se flatter secretement de n'avoir
„ pas fait des pas inutiles; l'Alsace,
„ les biens d'Italie, l'Abbaye de Saint
„ Waast, peuvent le consoler de la
„ peine qu'il a prise (1); au lieu que
„ le chimerique Don Luis, qui s'est
„ amusé à l'interêt général, a tiré
„ toute la dépense qu'il a faite de son
„ propre fonds.

„ En vain il a paru fier dans le
„ plus mauvais état de leurs affaires,
„ pour en avouer la foiblesse, si-tôt
„ que la Paix fut signée; *Allons*, dit-
„ il

(1) Le Cardinal Mazarin s'étoit fait donner des Terres en Alsace, en Italie, & la riche Abbaye de St. Waast, d'Arras. Mr. de St.

il, *Messieurs, allons rendre graces* 1659.
à Dieu; nous étions perdus, l'Espagne est sauvée.

„ Son Eminence ne fait pas grand cas de ce beau Dit, qui sent le vieux Citoyen de Lacédémone; tenant ces exultations du salut de la Patrie, pour un véritable sentiment de Républicain. Elle pense judicieusement que toute Paix est bonne, quand par elle on met à couvert des millions qui se consommoient de nécessité dans la continuation de la Guerre. Que le bon-homme Don Luis n'ait eu pour but que le service de son maître, & l'utilité du public; la Maxime de Mr. le Cardinal est, que *le Ministre doit être moins à l'Etat, que l'Etat au Ministre*: & dans cette pensée, pour peu que Dieu lui donne de jours, il fera son propre bien de celui de tout le Royaume.

„J'ai

t. Evremond fait entendre, qu'il conclut la aix, pour s'assûrer de la jouïssance de ces iens, & du benefice.

1659. „ J'ai pitié de ces discoureurs, „ qui lui reprochent d'avoir fait la „ Paix quand nous allions tout con„ querir. Il me semble avoir appu„ yé suffisamment sa moderation; je „ puis encore alleguer pour sa justi„ fication, des raisons qu'il nous a „ souvent données.

„ *Les François*, dit-il, *portent* „ *toûjours leurs vûes au dehors*, „ *sans regarder jamais au dedans:* „ *dissipés sur les affaires d'autrui*, „ *ils ne font point de réflexions sur les* „ *leurs.*

„ *Ils allegueront qu'après la batail*„ *le de Dunkerque*, *& la defaite du* „ *Prince de Ligne*; *qu'après la reddi*„ *tion*

(1) Mr. de Turenne ayant assiegé Dunkerque en 1658, Don Juan d'Autriche, le Prince de Condé, & le Maréchal d'Hocquincourt, qui commandoient l'Armée d'Espagne, l'attaquerent près de cette place, le 14. de Juin; mais ils furent battus. Peu de tems après, Mr. de Turenne défit aussi le Prince de Ligne: & cette campagne-là, outre Dunkerque, les François prirent Link, Furnes, Bergues, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres & Gravelines.

(2) Le Duc de Modene, assisté par la France, avoit passé l'Adda en 1658, & pris quelques places du Milanez.

(3) Jean

tion d'une partie des villes, dans l'étonnement des autres, la Flandre ne pouvoit plus subsister (1): *que les affaires des Espagnols n'alloient guéres mieux dans le Milanez* (2); *que la defaite de Don Luïs avoit rempli de consternation toutes les Espagnes épuisées d'hommes & d'argent*; *& pour parler en termes de Medecin, que le siege de la chaleur n'étoit pas moins attaqué que les parties.* 1659.

„ *Mais ils ne diront pas que le Cardinal de Retz avoit fait un voyage en Flandre, d'où il étoit sorti si secrettement, qu'on n'avoit jamais pu decouvrir le lieu de sa Retraite* (3).

„ *Ils*

(3) Jean-François-Paul de Gondi, Cardinal de Rets, s'étant rendu redoutable à Mazarin, fut arrêté au Louvre le 19. de Decembre 1652, & conduit au Bois de Vincennes. Le 12. d'Avril 1654, il fut transferé au château de Nantes, d'où il s'échapa le 8. Août de la même année. Il alla en Italie, arriva à Rome le 1. de Decembre. L'Archevêque de Paris, son Oncle, étant mort pendant sa détention; dès qu'il se trouva libre, il fit tous ses efforts pour être mis en possession de cet Archevêché, dont il étoit Coadjuteur. Mais ne pouvant surmonter les oppositions de la Cour de France, il quitta

1659. „ *Ils tairont malicieusement qu'Annery, ce premier mobile des Assemblées, alloit & venoit de nuit chez les Gentilshommts du Vexin; qu'on avoit rencontré proche de Hedin, Crequi-Bernieulle; que Gratot, le Montresor des Provinces, avoit tenu à Coutances force discours politiques sur le bien public* (1).

„ *Ils tairont que Bonneson armoit les sabottiers de Sologne, & donnoit de la chaleur à ce dangereux parti qui se formoit contre l'Etat.* (2).

„ Il

l'Italie & devint comme errant, sans qu'on sût jamais bien où il étoit. Cependant le Cardinal Mazarin ne laissoit pas d'avoir peur de lui; & comme il aprit qu'il avoit été secretement en Flandre & près des frontieres de Picardie, Mr. de St. Evremond insinuë que Mazarin s'étoit imaginé que c'étoit pour fomenter certains mécontentemens en Normandie & dans le Vexin, & pour causer une revolte; & qu'ainsi il se hâta de faire la Paix sur une terreur panique.

(1) Mr. de St. Evremond raille ici le Cardinal Mazarin d'avoir redouté trois Gentilshommes de Normandie qui erroient par les Provinces, & qui étoient absolument hors d'état de lui faire aucun mal. Montresor, dont nous avons les *Memoires*, fut un des plus grands ennemis du Cardinal de Richelieu.

C'é-

„ Il y avoit quelque chose de plus 1659.
pressant encore; dont la seule conscience de Mr. le Cardinal pourroit „ rendre témoignage.: Quelle gêne „ à un grand Ministre, maître absolu de la Cour, de voir trois Gouverneurs qu'il avoit faits, tirer des „ sommes prodigieuses de la Flandre, „ sans compter avec lui! Du tempérament généreux qu'est son Eminence, elle eût mieux aimé donner Corbie, Peronne & Saint-„ Quen-

C'etoit un homme d'esprit, que ce Cardinal craignoit à cause de son credit auprès du Duc d'Orleans & du Comte de Soissons. Mr. de St. Evremond apelle ici Gratot, *le Montresor des Provinces*, pour se moquer de Mazarin, à qui ce Gratot faisoit autant de peur, que Montresor en avoit fait à Richelieu.

(2) Un peu avant la Paix des Pyrenées, les Paysans de la Sologne, petit pays entre l'Orleannois & le Berry, se revolterent & s'attrouperent. On apella ce Mouvement *la Guerre des Sabottiers*, parce qu'en Sologne, pays pauvre & plein d'eaux, on ne porte presque que des Sabots. Bonneson, Gentilhomme Protestant, qui étoit un de leurs Chefs, fut pris & mené à Paris, où il eut la tête trenchée. Mr. de St. Evremond raille le Cardinal d'avoir eu peur de ces miserables Paysans attroupez.

1659. „ Quentin aux ennemis, que de souffrir plus longtems les contributions d'Arras, de Bethune, & de la Bassée (1).

„ Il faudroit entrer dans son ame, pour bien connoître le déplaisir qu'elle a eu de s'être trompée sur Saint-Venant, quand le dessein d'en tirer un million est devenu à rien entre les mains de la Haye (2).

„ Oudenarde, Ypres, & Menin, entretenoient veritablement un grand corps; mais à peine y avoit-il au-delà, dequoi enrichir le Séigneur Lange. Je passe outre, & pose que la Flandre se fût renduë tout-à-fait à nous; il eût fallu conserver ses Privileges, & se contenter d'un miserable centiéme.

„ Non,

(1) Avant la Paix des Pyrenées, les Gouverneurs des places frontieres avoient les Contributions. Les Gouverneurs d'Arras, de la Bassée, & de Bethune, avoient, disoit-on, amassé par là des biens immenses. On voit bien que Mr. de St. Evremond raille Mazarin, comme s'il n'eût conclu la Paix, que pour se vanger de ces Gouverneurs, qui ne vouloient pas lui faire part de ce qu'ils gagnoient par les Contributions.

(2) Le

„ Non, non, Monsieur; des 1659.
„ Titres, des Seigneuries, ne satisfont pas un Ministre si solide.
„ Ce qui s'appelle une veritable
„ Conquête pour lui, c'est l'acquisition réelle de nouveaux deniers;
„ &, à son avis, reduire les Gouverneurs, casser des Troupes, retrancher toutes les dépenses, &
„ ne diminuer aucunes levées, c'est
„ proprement *conquerir*; c'est gagner en effet un nouveau Royaume. Avec cela, j'ose dire qu'il
„ laissera volontiers à l'Espagne
„ tous ses Etats, & promettra religieusement de ne la point troubler dans la Guerre de Portugal.
„ De toutes les possessions du Roi
„ d'Espagne, les seules Indes lui
„ font quelque envie; mais il se console,

(2) Le Cardinal Mazarin avoit donné le Gouvernement de St. Venant au Sieur la Haye, dans l'esperance que celui-ci seroit plus honnête que les autres à son égard: mais la Haye prit tout pour lui & se moqua du Cardinal. Dans ce tems-là, il n'étoit pas si facile de rapeller les Gouverneurs des Places frontieres. On craignoit de les irriter, & de les reduire à la necessité de livrer leurs Places aux ennemis.

1652. „ sole, de ce que les Espagnols en
„ ont les soins, & qu'il aura tôû-
„ jours la meilleure partie de leur
„ flotte.

„ Voilà, Monsieur, le mystére
„ de nos Conferences; & voilà ce
„ qui s'est passé de plus secret dans
„ le cœur de Mr le Cardinal.

„ Si vous voulez que je vous dise
„ sérieusement les mêmes verités
„ sous un autre tour, vous saurez
„ qu'il n'y avoit plus de Monarchie
„ Espagnole dans la continuation de
„ la Guerre; encore l'eussions-nous
„ fort affoiblie par la Paix, si Mr. le
„ Cardinal ne l'eût pas voulu traiter
„ lui-même, sans la participation de
„ personne. Il est certain qu'il n'a
„ jamais compris la foiblesse & la né-
„ cessité des ennemis, au point qu'el-
„ les étoient: & la conversation que
„ Mr. de Turenne eut avec lui sur
„ ce sujet, lui parut le discours d'un
„ Général interessé, qui vouloit é-
„ loigner la Paix, pour se mainte-
„ nir dans la Guerre.

„ L'ancienne réputation des Es-
„ pagnols lui couvroit leur misere
„ présente; ne pouvant s'imaginer

qu'une Nation si redoutable autrefois, put être si proche de sa ruïne. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-bas, qui n'étoient quasi plus que des noms, lui donnoient toûjours une grande idée de leur vieille puissance : il ne considera pas assez l'état où nous étions, pour considerer trop celui où nos ennemis avoient été. 1659.

„ La vertu de Mr. le Prince dénuée des moyens necessaires pour agir ; l'image du Cardinal de Retz „ caché miserablement pour la sûreté de sa vie, rappelloient dans son esprit les desordres passés, & lui „ faisoient apprehender des revolu„ tions nouvelles. Il concevoit en „ trois Gentils-hommes de Norman„ die vagabonds ; en de pauvres Pay„ sans de Sologne desesperés, toute „ la Noblesse soûlevée, & la revolte „ de tous les peuples. Tout le mon„ de, à son avis, l'attaquoit ; parce „ qu'il se sentoit odieux à tout le „ monde.

„ Comme il y avoit en lui un mê„ lange de sentimens differens, il faut

„ con-

1659. „ confiderer le motif d'interêt, après „ celui de la crainte. Rien ne le gê- „ noit si fort, que la dépense inévi- „ table de la Guerre; & il aspiroit à „ se voir maître de tous les deniers, „ sans être nécéssité de les employer „ à aucun usage. Alors il croyoit les „ finances purement siennes; ce qui „ a été veritablement un des princi- „ paux sujets de la Paix. L'indé- „ pendance des Gouverneurs a pa- „ ru l'une de ses plus fortes raisons; „ & il comptoit toûjours avec les „ villes que nous laissoient les Es- „ pagnols, celles qui rentreroient „ au pouvoir du Roi. Mais à parler „ sainement, les grandes contribu- „ tions irritoient son avidité; & com- „ me il ne lui étoit pas possible de „ les partager avec les Gouver- „ neurs, il se faisoit un plaisir de „ leur voir perdre ce qu'il ne pou- „ voit pas avoir.

„ Il

(1) Mr. de Turenne, naturellement fier & ambitieux, étoit redoutable aux Ministres, quand il avoit de bons succès. Ils craignoient qu'il ne se voulût rendre maître des affaires. Le Cardinal Mazarin ne voulut pas le faire trop puissant. Messieurs le Tellier & Colbert le

„ Il y a apparence que la derniere 1659.
Campagne de Mr. de Turenne lui a donné quelque ſecrette jalouſie (1); particuliérement ces heureux ſuccès, où ſa vanité ne pouvoit s'intéreſſer, comme elle avoit fait ridiculement à la Bataille de Dunkerque: un ſi grand bonheur lui donna, ſans doute, la penſée de négocier, l'ayant toûjours euë dans les évenemens favorables; pour faire connoître aux Generaux l'incertitude de leur condition, & les tenir au milieu de tous leurs progrès, dans la même dépendance.
„ Il craignoit de plus, qu'incommodé de goutte, de gravelle, & par conſéquent moins en état de ſuivre le Roi, on ne vînt à ſe paſſer aiſément de lui dans la campagne. Le ſouvenir des derniers exploits lui en faiſoit appréhender de nouveaux; & pour ſe delivrer d'in-
„ quié-

craignirent auſſi après les Conquêtes de ›uïs XIV. dans les Pays-bas en 1667; & croit que cela les porta, autant que la iple Alliance, à conclure le Traité d'Aix Chapelle l'année ſuivante.

1659. „ quiétude, il aima mieux finir la
„ Guerre par une Paix toute de lui,
„ que de voir faire Conquête sur
„ Conquête, où il n'auroit point de
„ part.

„ D'ailleurs, il commençoit à se
„ lasser de tous les maux qu'il avoit
„ fait souffrir à Mr. le Prince : sa
„ haine s'étant enfin épuisée, il s'ap-
„ privoisoit à l'imagination de son
„ retour, & se flattoit même quel-
„ quefois du plaisir qu'il auroit de
„ le voir abandonné des Espagnols,
„ & humilié devant lui. Il pensoit
„ trouver à la Conference une soû-
„ mission générale, & faire là, com-
„ me bon lui sembleroit, le destin
„ de tous les peuples : mais Don
„ Luis, qui fut souple pour l'atti-
„ rer, devint fier si-tôt qu'il le vit
„ entre ses mains; & voulut rega-
„ gner dans la hauteur du Traité, la
„ réputation qu'il avoit perdüë dans
„ la foiblesse de la Guerre. Et cer-
„ tes, c'est une chose assez remar-
„ qua-

(i) Le Marquis de Lionne & Don Antonio Pimentel, ébaucherent le Traité des Pyrenées; l'un pour le Cardinal Mazarin, & l'autre

{q}uable, que les Grands d'Eſpagne 1659.
{q}u'on nous depeignoit ſi fiers, {a}yent reconnu la ſuperiorité de {n}otre Nation, par des déferences {a}ux François, qui ſentoient moins {l}a civilité, que l'aſſujettiſſement; & {q}ue Mr. le Cardinal, qui ſeul avoit {l}'honneur & les droits de la France à ſoûtenir, ait trouvé moyen, {a}vec la force & la raiſon, de ſe faire un maître. Il pouvoit tout ce {q}u'il auroit voulu fortement; mais {p}our avoir pris le parti de la per{ſu}aſion, & avoir laiſſé prendre à Don Luis celui de l'autorité, les Eſpagnols ont fait la Paix comme {s}'ils avoient été en notre place; & {n}ous avons reçu les conditions, {c}omme ſi nous avions été en la {le}ur. Je ſûs de quelqu'un d'eux {q}ue Mr. de Lionne leur eût été {d}'une humeur fort épineuſe, ſi ſon {ſu}perieur n'eût levé tous les obſta{c}les qui traverſoient la conclu{ſ}ion (1).

„ Cette

{p}our Don Luis de Haro. Ils eûrent des {con}ferences à Paris avant l'entrevûe des deux {Mi}niſtres: & pendant la Concluſion du Traité,

1659. „ Cette grande facilité m'a fait „ faire réflexion ſur le different „ procédé des deux Miniſtres ; & „ j'ai trouvé qu'aux affaires parti- „ culieres, Mr. le Cardinal étoit „ plein de difficultés, de diſſimula- „ tions, d'artifices, avec ſes meil- „ leurs amis : dans les Traités pu- „ blics, avec nos ennemis même, „ confiant, ſincere, homme de „ parole ; comme s'il eût voulu „ ſe juſtifier aux étrangers de la „ réputation où il étoit parmi „ nous, & rejetter les vices de ſon „ naturel ſur les défauts de notre „ nation. Pour Don Luis, de „ l'honnêteté avec les particuliers ; „ de la franchiſe avec ſes amis ; de „ la bonté pour ſes créatures : dans „ les

té, ils concertoient entr'eux les choſes que Mazarin & Don Luis devoient déterminer. Mr. de St. Evremond veut dire que Mr. de Lionne étoit rigide & bon François ; mais que Mazarin, entêté de conclure la Paix, relâchoit ce que Lionne vouloit qu'on obtint.

(1) DICTIONAIRE *Hiſtorique & Critique*, Article de LOUIS XIII. Remarque V. Page 1905. de la 2. édition. Après la mort du Cardinal de Richelieu, l'Abbé Montaigu, l'un

les affaires générales, un def- 1659.
fein de tromper affez profond
fous des apparences groffieres,
& peu de bonne - foi en effet
fous l'opinion d'une probité éta-
blie.

Je ne m'arrêterai pas à juftifier Mr.
St. Evremond fur l'idée qu'il avoit
cette Paix : vous avez obfervé,
us-même, Monfieur, que le Car-
ıal *la conclût fi avantageufement pour*
Efpagne, & fi defavantageufement
r la France, que les plus éclairés
crû qu'il n'en ufa de la forte que
les prieres, ou par les commande-
ns de la Reine-mere, en qui le Roi
mari avoit toûjours remarqué un
ır Efpagnol (1). Cependant cette
ttre étant tombée entre les mains
des

des Confidens d'Anne d'Autriche, la dé-
nina au choix de Mazarin, pour premier
ıiftre, en lui rémontrant que c'étoit l'hom-
le plus propre à faire la Paix d'une ma-
e qui ne fût pas préjudiciable à la Maifon
utriche. Voyez l'HISTOIRE *du Regne*
ouis XIII, *par Mr. le Vaffor*, Tom. X. 2.
tie, pag. 790, 791. *L'Efprit dans lequel*
la Reine, dit Mr. de Riencourt, *de don-*
quelques marques du fouvenir qu'elle avoit
la Maifon d'Autriche dont elle defcendoit,
&

1661. des créatures du Cardinal, quelque tems après sa mort, on voulut en faire un crime d'Etat à Mr. de St. Evremond, & c'est ce qui l'obligea de s'exiler de sa Patrie. Voici comment cela arriva. Le Roi alla en Bretagne quelques jours avant qu'on arrêtât Mr. Fouquet. Mr. de St. Evremond fut nommé pour être du voyage. Avant que de partir, il laissa à Madame du Plessis-Belliere, Mere de la Marquise de Crequi, une Cassette où il y avoit de l'argent, des billets, & plusieurs Lettres. Aussi-tôt que Mr. Fouquet fût arrêté (1) on ne se contenta pas d'enlever tous ses Papiers, on mit encore le scellé chez toutes les personnes qu'on croyoit avoir été dans sa confidence. Madame du Plessis-Belliere, qui étoit amie du Surintendant, ne fut pas oubliée. On trouva

& les tendres inclinations que cette Princesse avoit conservées pour le Royaume qui lui avoit donné la naissance, furent cause qu'au milieu de nos victoires & de nos triomphes on proposa la Paix: & non seulement cette Reine souhaita que l'on en fît des propositions, mais même elle voulut, par une suspension d'armes qui fut accordée,

'a chez elle la Caſſette de Mr. de 1661.
ˈt. Evremond, & la Lettre ſur la
ˀaix des Pyrenées, qui n'avoit été
ommuniquée qu'au Marêchal de
ˈlerembaut, & à deux ou trois
utres perſonnes. Meſſieurs le Tel-
er & Colbert, éleves de Mazarin,
ffectant une pieuſe reconnoiſſance
our la memoire de leur bienfaic-
:ur, lûrent cette Lettre au Roi,
n'oublierent rien pour l'indiſpo-
r contre Mr. de St. Evremond.
s lui rappellerent l'attachement
ıe le Cardinal avoit toûjours eu
ɔur les interêts de ſa Majeſté, &
s ſervices qu'il avoit rendus à
Etat dans des tems fâcheux : ils
ɔûterent que les invectives de Mr.
: St. Evremond rétomboient ſur
Regence de la Reine-Mere, &
ɔrtoient même jusques ſur le Re-
ıe du Roi, puisqu'il avoit trouvé à
opos de ſuivre le plan & les maxi-
mes

, *arrêter le cours de nos Conquêtes, & don-
des bornes aux grands deſſeins de nos Géné-
ıx.* HISTOIRE de la Monarchie Fran-
ſe &c, *Tom. I. p. m.* 303.

(1) Mr. Fouquet fut arrêté le 5. de Sep-
ıbre 1661, & mené au Château d'Angers.

1661. mes du Cardinal : enfin, ils lui representerent le danger qu'il y avoit, de permettre à des particuliers de juger des affairas d'Etat ſelon leur caprice, & de cenſurer impunément les Miniſtres. On ne manqua pas auſſi de ſe prévaloir des liaiſons que Mr. de St. Evremond avoit eûes avec le Surintendant, dont on avoit reſolu la perte. Ces inſinuations firent impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & il ordonna qu'on mît Mr. de St. Evremond à la Baſtille.

Il étoit allé voir Mr. le Marêchal de Clerembaut à la campagne, ſans avoir aucun ſoupçon de ce qui ſe paſſoit. Mais Mr. de Gourville ayant appris qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, & ſachant qu'il revenoit à Paris avec Mr. de Clerembaut, il lui envoya un homme en poſte pour l'en avertir. Cet homme le joignit dans la Forêt d'Orleans, & ſur l'avis de Mr. de Gourville, il ſe retira en Normandie (1). Après s'y être tenu caché pendant quelque tems, il s'aprocha ſecretement des frontieres,

(1) Voyez les MEMOIRES *de Mr. de Gourville*. Tom. I. p. 319, 320.

tieres, & resolut, enfin, de passer en 1661.
Hollande, où il arriva sur la fin de l'année 1661.

Voilà, Monsieur, ce qui causa la Disgrace de Mr. de St. Evremond, dont on n'avoit parlé que confusément. On le traita assûrément avec trop de rigueur. Lorsqu'il écrivit cette Lettre, il y entretenoit librement son ami, comme il auroit pû faire dans un tête-à-tête: il n'avoit garde de croire qu'elle dût devenir publique. D'ailleurs, ayant toûjours conservé du ressentiment contre le Cardinal, depuis qu'il l'avoit fait mettre à la Bastille, il ne faut pas être surpris, s'il ne l'épargna point dans cette occasion. Si on ajoûte à ces considerations, que cet Ecrit étoit, dans le fond, solide & judicieux, on conviendra, sans doute, que l'on ne devoit pas en user ainsi avec un homme de distinction qui avoit toûjours bien servi son Prince, & dont le seul crime étoit d'avoir eû trop de zéle pour la gloire de sa Patrie, & trop de lumiere sur ses veritables interêts. Ce qu'il y a de certain, c'est que Mr. de

1661. St. Evremond n'a jamais reconnu qu'il eût fait une faute, ni qu'il se fût trompé dans l'idée qu'il avoit de cette Paix, comme on le verra dans la suite de ces Memoires.

1662. Mr. de St. Evremond avoit trop d'amis en Angleterre, pour faire un long séjour en Hollande. Il passa la mer, & ne fût pas moins bien reçu à la Cour d'Angleterre, qu'il l'avoit été un an auparavant. Car j'avois oublié de vous dire, Monsieur, qu'aussi-tôt que Charles II. eut été rétabli sur le thrône de ses ancêtres, le Roi de France envoya le Comte de Soissons en Angleterre, pour l'en feliciter. Plusieurs personnes de qualité, qui avoient eû l'honneur d'être connues du Roi Charles pendant qu'il étoit en France, profiterent de cette occasion pour aller voir l'Angleterre, & rendirent cette Ambassade une des plus magnifiques qu'on ait jamais vûes. Mr. de St. Evremond étoit un de ceux-là; & pendant un séjour de six mois qu'il fit à Londres, il renoua les liaisons qu'il avoit eues en France avec plusieurs Seigneurs Anglois, &

en

en forma de nouvelles : de sorte que 1662.
quand il y vint une seconde fois, il se trouva dans une Cour, où il étoit déja connu.

Les Ducs de Buckingham & d'Ormond; les Comtes de St. Albans & d'Arlington, Monsieur d'Aubigny, Mylord Crofts, étoient ses meilleurs amis. Mais il s'attacha plus particulierement au Duc de Buckingham, & à Mr. d'Aubigny. Le premier étoit galant, affable, généreux, mais d'une indolence outrée, & qui donna lieu à la dissipation des grands biens qu'il possedoit. Il avoit l'esprit vif, enjoué, délicat, & porté à la raillerie. Il lui arrivoit souvent, dans le Parlement, de déconcerter par un trait de plaisanterie les projets du parti opposé : Il étoit grand partisan des Libertez du Peuple, & de la Tolerance des Religions. Il recherchoit le commerce des gens de Lettres, & se servoit du credit qu'il avoit à la Cour, pour leur faire obtenir des graces, ou des récompenses. Il a fait quelques Ouvrages d'esprit, qui ont été l'admiration de toute l'Angleter-

 re.

1662. re. Sa Comédie intitulée THE REHEARSAL, ou, *la Repetition des Rolles*(1), est une Critique fine des Piéces de Théatre de Dryden, & de quelques autres Poëtes de ce tems-là.

Mr. d'Aubigny (2) avoit été envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & élevé à Port-Royal. Il entra jeune dans la Clericature, & fut fait Chanoine de Nôtre-Dame de Paris. Il vint en Angleterre après le Rétablissement de Charles II; & ce Prince ayant épousé l'Infante de Portugal, il fut fait Grand Aumonier de la Reine. Il avoit beaucoup d'esprit, & encore plus de franchise. C'est par là qu'il plût infiniment à Mr. de St. Evremond. Le Duc de Buckingham, Mr. d'Aubigny, & lui, se voyoient

(1) Dans cette Comedie, on introduit un Poëte assistant à la Repetition d'une de ses Pieces, qui n'est qu'un tissu d'extravagances & d'absurditez : absurditez qui sont néanmoins prises des Comedies de ce tems-là, que le mauvais goût faisoit recevoir avec applaudissement. Deux Cavaliers, gens d'esprit & de bon sens, se trouvent par hazard à cette Repetition : & par les questions qu'ils font au

voient presque tous les jours; & leur 1662.
Conversation rouloit souvent sur les Pieces de Théatre. Mr. de St. Evremond n'entendoit pas l'Anglois, mais ils lui expliquoient les meilleures Pieces Dramatiques composées dans cette Langue; & il s'en formoit une idée si nette, que quarante ans après il s'en souvenoit encore fort distinctement. Cette lecture lui fournit les Reflexions qu'il a faites sur les Tragédies & sur les Comédies Angloises, dans quelques-uns de ses Ouvrages (3). Ce fut aussi cette espece d'amusement qui leur donna occasion de travailler ensemble à la Comédie de SIR POLITICK WOULD-BE, c'est-à-dire, *le prétendu Politique* (4). Chacun fournissoit sa part des Caracteres,

au Poëte, l'engagent à découvrir tout le ridicule de sa maniere d'écrire.

(2) Louïs Stuart d'Abigny, fils d'Esme, Comte de Marck & Duc de Richemond, mort le 9. d'Avril 1655; & Oncle de Charles Stuart, Comte de Lichfield & Duc de Richemond, mort sans lignée le 22. de Decembre 1672.

(3) Tom. III. p. 258, & 275.

(4) Tom. II. p. 203.

1662. teres, & Mr. de St. Evremond leur donnoit la forme.

Mr. de St. Evremond rechercha aussi le commerce des gens de Lettres les plus distingués en Angleterre. Il s'entretenoit souvent avec le Chevalier Digby, & avec le fameux Hobbes; mais plus particuliérement avec Messieurs Cowley, & Waller, qui avoient infiniment de l'esprit, comme cela paroit par leurs Poësies. Un jour que Mr. Digby & lui parloient de Philosophie, ce Chevalier lui dit qu'ayant lû les Ecrits de Mr. Des Cartes, il resolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond, & après avoir raisonné longtems avec lui sans se faire connoître, Mr. Des Cartes, qui avoit vû quelques-uns de ses Ouvrages, lui dit qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célébre Mr. Digby (1); *& vous Monsieur*, repliqua Digby, si

(1) Mr. Digby, zelé Catholique Romain, a écrit quelques Ouvrages de Controverse & de Philosophie. Son Discours sur la *Poudre Symphatique* a fait beaucoup de bruit. Mr. Baillet s'est trompé dans la VIE *de Mr. Des Cartes*,

si vous n'étiez pas l'illustre Mr. Des 1662.
Cartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre, pour avoir le plaisir de vous voir. Mr. Digby dit ensuite à ce Philosophe, „ que nos connoissances speculatives étoient à „ la verité belles & agréables; mais „ qu'après tout elles étoient trop „ incertaines & trop inutiles, pour „ faire l'occupation de l'homme; „ que la vie étoit si courte: qu'à „ peine avoit-on le tems de bien „ connoître les choses necessaires, „ & qu'il seroit beaucoup plus di- „ gne de lui, qui connoissoit si bien „ la construction du corps humain, „ de s'apliquer à rechercher les „ moyens d'en prolonger la du- „ rée, que de s'attacher aux sim- „ ples speculations de la Philoso- „ phie". Mr. Des Cartes l'assura qu'il *avoit déja médité sur cette matiere, & que de rendre l'homme immor-*

tes, lorsqu'il a dit (*Tom. II. p.* 244.) que Mr. Digby étoit *Comte & Chevalier de la Jarretiere.* Il l'a confondu avec le Lord Digby, Comte de Bristol, mort en 1677. Il a aussi ignoré que le Chevalier Digby alla en Hollande pour voir Mr. Des Cartes.

1662. *immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre ; mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches.* Lors que Mr. de St. Evremond m'aprit cette particularité, il ajoûta qu'on n'ignoroit pas en Hollande que Des Cartes se flatoit d'avoir fait cette découverte, & qu'il en avoit ouï parler à plusieurs personnes, qui avoient connu ce Philosophe : que les amis que Des Cartes avoit en France, le savoient aussi; & que l'Abbé Picot, son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort, & que lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter il s'écria, *c'en est fait, la fin du Genre humain va venir!*

Il est certain que Des Cartes croyoit avoir trouvé le moyen de prolonger la vie de l'homme. *Je n'ai jamais eû tant de soin*, disoit-il à Mr. de Zuytlichem qui lui avoit demandé à quoi il s'occupoit, *je n'ai jamais eû*

(1) Des Cartes écrivoit cela d'Egmond en 1638, à l'âge de 42. ans. Il mourut 12. ans après.

(2) Let-

eû tant de soin de me conserver que maintenant : & au lieu que je pensois que la mort ne me pût ôter que TRENTE *ou* QUARANTE ANS *tout au plus, elle ne sauroit desormais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'esperance de* PLUS D'UN SIECLE (1). *Car il me semble voir très-évidemment que si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coûtume de commettre au régime de nôtre vie, nous pourrions sans autre invention parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue & plus heureuse que nous ne faisons. Mais parce que j'ai besoin de beaucoup de tems & d'experiences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je travaille maintenant à composer un* ABREGE' DE MEDECINE, *que je tire en partie des livres, & en partie de mes raisonnemens. J'espere pouvoir me servir par provision de ce travail pour obtenir quelque delai de la nature, & par ce moyen poursuivre mieux mon dessein dans la suite des tems* (2). Mr. 1662.

Bail-

(2) LETTRES *de Mr. Des Cartes.* Tom. II. p. m. 374.

1662. Baillet nous apprend dans la VIE de Mr. Des Cartes, que l'Abbé Picot l'ayant accompagné en Hollande en 1647, se conforma à son regime de vivre pendant trois mois qu'il demeura avec lui à Egmond, & „ qu'il en fut si content, qu'à son „ retour en France, il renonça sé„ rieusement à la grande chére, „ dont il n'avoit pas été ennemi „ jusques alors, & voulut se redui„ re à l'institut de Mr. Des Cartes, „ croyant que ce seroit l'unique „ moyen de faire réüssir le secret „ qu'il prétendoit avoir été trouvé „ par nôtre Philosophe, pour faire „ vivre les hommes QUATRE OU „ CINQ CENS ANS (1). Cet Abbé, dit encore Mr. Baillet, *étoit si persuadé de la certitude des connoissances de Mr. Des Cartes sur ce point, qu'il auroit juré qu'il lui auroit été impossible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans : & que sans une cause étrangere & violente* (*comme celle*

(1) VIE *de Mr. Des Cartes*, Tom. II. p. 448.

(2) Baillet, *ubi supra*, pag. 452. & 453.

(5) Voyez

le qui déréglа sa machine en Suede) *il* 1662.
auroit vécu CINQ CENS ANS, *après avoir trouvé l'art de vivre plusieurs siécles* (2).

Il étoit pourtant bien éloigné de ce rare secret, s'il est vrai, comme le prétend Mr. Goris, qu'il se soit tué en voulant se traiter lui-même selon les Principes de sa Medecine.
„ Ce Philosophe, *dit-il* (3), s'étoit
„ mis si fort en tête que les sem-
„ blables se guerissoient par les sem-
„ blables, qu'étant malade de la
„ fievre dont il est mort, il se fit
„ aporter de l'eau de vie qu'il bût
„ avec impatience, dans le dessein
„ de guerir le semblable par le sem-
„ blable. Le Medecin voulant
„ l'empêcher de boire cette eau de
„ vie, le malade répondit, *Mon-*
„ *sieur, les semblables se guerissent*
„ *par les semblables, ainsi laissez-*
„ *moi, je vous prie, gouverner ma pe-*
„ *tite machine*. En même tems il
„ bût ce prétendu remede, qui aussi
„ tôt

(3) Voyez le JOURNAL *des Savans* du 10. Decembre 1703. p. 1094. de l'Edition de Hollande.

1662. „ tôt lui causa des hoquets furieux, „ & le déroba à tous les secours". Mais c'est-là un conte fait à plaisir. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Des Cartes dans le fort de la fievre qui le consumoit, ne voulut jamais souffrir qu'on le saignât, & qu'il n'y consentit que lorsqu'il étoit trop tard (1).

1663. La Dispute entre les Jésuites & les Jansenistes lui ayant un jour donné occasion de raconter à Mr. d'Aubigny la Conversation qu'il avoit eue avec le Pere Canaye, sur l'animosité qui regnoit entre ces deux partis, Mr. d'Aubigny fut charmé de la franchi-
se

(1) Voyez la VIE *de Mr. Des Cartes*, Tom. II. pag. 416. & suiv. Consultez aussi la Lettre de Mr. Weulles, Medecin de la Reine de Suede, que Mr. Crenius a publiée dans le I. Tome de son Recueil, intitulé, *Animadversiones philologicæ & historicæ*, &c. pag. 136, & suiv.

(2) Tom. II. pag. 198.

(3) Cette Piece fut d'abord imprimée avec quelques Satires de Mr. Despreaux sous ce titre: *Recueil contenant plusieurs Discours libres & moraux en Vers, & un Jugement en prose sur les Sciences où un honnête homme peut s'occuper.* Mon édition est de 1666. Mr. Despreaux, chagrin de ce qu'on avoit publié ces Satires sans sa participation, les donna lui-
même

fe du Jesuite; & pour faire voir qu'il 1663.
n'y avoit pas moins de candeur parmi les Jansenistes, que parmi les Peres de la Societé, il lui fit le caractere des Jansenistes, & lui expliqua tout le secret de leur Cabale. Mr. de St. Evremond a écrit cette CONVERSATION, & elle est imprimée à la suite de celle du Maréchal d'Hoquincourt avec le Pere Canaye (2).

Dans ce tems-là, un de ses Amis lui ayant demandé, *à quelles Sciences il croyoit qu'un Honnête-homme pût s'appliquer*, il lui envoya un petit Discours, où il les reduit à la Morale, à la Politique, & aux Belles-Lettres (3).

La

même plus correctes en 1666; & dans l'Avertissement, il déchargea sa mauvaise humeur sur cette piece en prose, *qu'on avoit* dit-il, *cousuë si peu judicieusement à la fin de son livre.* Cependant, comme il ne la designa que sous le nom général de *Jugement sur les Sciences*, on ne pouvoit pas savoir de quel Ecrit il vouloit parler, à moins que d'avoir vû cette premiere édition. Mr. de St. Evremond n'a jamais sû que cette saillie le regardât. Il l'auroit facilement pardonnée à un jeune Poëte Satirique qui faisoit main basse sur tout ce qui n'étoit pas de son goût, & qui ne pensoit pas assez pour goûter ce petit Ouvrage.

1663. *La premiere*, dit-il, (1) *regarde la Raison. La seconde, la Societé. La troisiéme la Conversation. L'une, vous apprend à gouverner vos passions : par l'autre, vous vous instruisez des affaires de l'Etat, & reglez vôtre conduite dans la fortune : la derniere polit l'esprit, inspire la délicatesse & l'agrément.*

Les REFLEXIONS *sur les divers génies du Peuple Romain* (2), que Mr. de St. Evremond écrivit ensuite, lui ont merité l'aplaudissement du Public, & ont même obtenu une espece de préference sur tous ses autres Ouvrages. Il les commence par des Remarques sur l'Origine fabuleuse des Romains, & sur le Génie de ce Peuple sous les premiers Rois. Il parle ensuite du Génie des anciens Romains dans les Commencemens de la République, & de leurs premieres Guerres. Il refute Tite-Live, qui a crû que les Romains auroient vaincu Alexandre le

(1) Tom. I. pag. 166, 167.
(2) Tom, II. pag. 1.

le Grand, s'il leur avoit fait la guer- 1665.
re; & fait voir qu'il s'en falloit beaucoup que les Consuls n'eussent alors d'aussi bonnes troupes, & autant de capacité dans l'Art militaire, que ce Conquerant. Il décrit le génie des Romains dans le tems que Pyrrhus leur fit la guerre: il parle de la premiere & de la seconde Guerre Punique; du génie des Romains vers la fin de la seconde Guerre de Carthage; & enfin du Gouvernement d'Auguste, & de Tibere, de leur génie, & de celui des Romains qui vivoient sous l'Empire de ces deux Princes. Mr. de St. Evremond a traité ces matiéres en homme consommé dans la Science du Monde, & dans la connoissance des affaires civiles & militaires. Il est si bien entré dans le génie de ces anciens Romains, il a demêlé avec tant d'art leurs differens interêts, & les vûes particulieres de leurs Chefs, que je ne croi pas hazarder beaucoup, en disant qu'il ne s'est encore rien fait de meilleur sur l'Histoire Romaine. Malheureusement, il s'est perdu pres-
que

1663. que la moitié de cet Ouvrage, comme on le peut voir par l'idée générale que je viens d'en donner. Le vuide qu'on y aperçoit étoit rempli par la revolte de Gracchus contre le Sénat : par des réflexions sur le génie du Peuple Romain, lorsque Jugurta s'empara du Royaume de Numidie ; sur le sale interêt qui regnoit alors, & sur l'infamie des premiers Romains qui furent employés dans cette affaire. On y trouvoit le Portrait de Scaurus ; la Guerre conduite par Metellus ; le Caractére de ce Géneral ; celui de Jugurta ; & des traits de l'orgueil de la Noblesse. Ces considerations étoient suivies du Caractere de Marius, & de quelques Reflexions sur l'arrogance de ce Consul. On y marquoit le génie du Peuple, qui s'étoit aquis une superiorité tyrannique sur le Sénat, laquelle pensa devenir funeste à la Republique. Mr. de St. Evremond y donnoit ensuite le Caractere de Sylla : il montroit comment il avoit affranchi le Sénat, & jetté le Peuple dans l'oppression ; & il parloit de Pompée, & de

de Sertorius. Après cela, il représentoit l'état de Rome, & le génie des Romains dans la Conspiration de Catilina, dont il donnoit le Caractére aussi bien que celui de Clodius. Il faisoit le Portrait de Ciceron, parloit de son bannissement, & de l'état où se trouva Rome dans le partage du Gouvernement entre Pompée, César & Crassus. Enfin, il développoit les motifs de la Guerre Civile entre Pompée & César. Il donnoit le Caractere de ces grands hommes; faisoit voir ce que le Sénat étoit à Pompée & ce que le Sénat étoit à César: découvroit les sentimens du premier touchant la Republique, & l'établissement de son pouvoir au prejudice de la Liberté; & representoit l'esprit de César allant par degrés au dessein d'une Domination absoluë. Mr. de St. Evremond avoit traité tous ces grands sujets: mais cela s'est perdu; & il n'a jamais voulu se donner la peine de rappeller ses idées, & d'y travailler de nouveau, comme je le dirai plus particulierement dans la suite. 1663.

II.

1663. Il écrivit aussi le JUGEMENT *sur Cesar & sur Alexandre* (1), où il compare ces deux Heros, par rapport à leur naissance, à leurs mœurs, aux qualitez de leur esprit, à leurs actions, & à leur conduite. *C'est une Piece*, dit Mr. le Clerc (2), *pleine de bon sens & de pénétration*.

1664. Peu de tems après, il composa le JUGEMENT *sur Sénéque*, *Plutarque*, *& Pétrone* (3). Il remarque d'abord qu'il n'est point *touché* du *stile* de Sénéque; que *sa Latinité n'a rien de celle du tems d'Auguste*; rien de *facile* & de *naturel*, qu'elle est pleine de *pointes* & *d'imaginations qui sentent plus la chaleur d'Afrique ou d'Espagne, que la lumiere de Grece ou d'Italie. Vous y voyez*, ajoute-t-il, *des choses coupées qui ont l'air & le tour des Sentences, mais qui n'en ont ni la solidité ni le bon sens; qui piquent & poussent l'esprit, sans gagner le jugement*. Ce qu'il trouve de plus beau

(1) Tom. II. pag 120.
(2) BIBLIOTEQUE *choisie*, Tom. IX. pag. 326.
(3) Tom. II. p. 149.

beau dans les Ouvrages de ce Philosophe, ce sont les *Exemples* & les *Citations qu'il y mêle.* Il reconnoit qu'il avoit infiniment de l'esprit, & un savoir assez étendu : mais ses opinions lui paroissent trop *dures* & trop *austeres*; & il trouve fort *ridicule qu'un homme qui vivoit dans l'abondance & se conservoit avec tant de soin, ne prêchât que la pauvreté & la mort.* Il le compare ensuite avec Plutarque, & remarque que celui-ci a des maximes beaucoup *plus douces & plus accommodées à la Societé que l'autre*; qu'il *insinuë doucement la sagesse, & tâche de rendre la vertu familiere dans les plaisirs mêmes.* Il est charmé des VIES *des Hommes illustres* de cet Auteur, & les regarde comme son chef d'œuvre. Mr. de St. Evremond passe ensuite à Petrone, & observe que l'amour qu'il avoit pour les plaisirs *ne l'avoit pas rendu ennemi des occupations*; qu'*il eut le mérite d'un Gouverneur dans son Gouvernement de Bithynie, & la vertu d'un Consul dans son Consulat.* Il n'oublie pas la mort de Pétrone: il croit que *c'est la plus belle* 1664.

1664. *belle de l'Antiquité*, & fait voir qu'elle a quelque chose de plus grand, & de plus noble que celle de Caton, & de Socrate. *Pétrone*, dit-il, *ne nous laissa à sa mort qu'une image de la vie; nulle action, nulle parole, nulle circonstance, qui marque l'embarras d'un mourant. C'est pour lui proprement, que mourir est cesser de vivre.* Il parle, après cela, de la SATIRE que nous avons

(1) Mr. de St. Evremond croit que cette Satire a été composée par le Pétrone dont parle Tacite. La plûpart des Savans vont encore plus loin. Ils prétendent que c'est l'Ouvrage même que Pétrone envoya à Neron, pour lui reprocher ses Débauches. Voici sur quoi ils se fondent. Tacite nous apprend que Pétrone se distinguoit par une volupté ingénieuse & délicate. Il étoit devenu par là l'arbitre des plaisirs de Neron. Mais Tigillin, qui travailloit à jetter cet Empereur dans une débauche grossiere, jaloux des agrémens de Petrone, & des avantages qu'il avoit sur lui dans la Science des Voluptez, entreprit de le perdre. Il l'accusa d'avoir trempé dans la Conjuration de Pison, corrompit un de ses Esclaves pour déposer contre lui, & fit mettre aux fers la plus grande partie de ses domestiques, afin de lui ôter les moyens de se justifier. Pétrone, qui savoit que la Cruauté étoit la passion dominante de Neron, ne balança point entre la crainte & l'esperan-

avons sous le nom de *Pétrone*, & il 1664.
pense que Pétrone, chagrin de voir que Neron quittoit la délicatesse des plaisirs, pour se jetter dans le desordre de la débauche, & dans l'extravagance de tous les goûts, *composa dans le tems de ses mécontentemens cachez, cette Satire ingénieuse, que nous n'avons malheureusement que défigurée* (1). Il en dévélope les principales beautés.

perance; il se resolut à mourir, mais de telle maniere qu'il ne parût rien de contraint ni de forcé dans sa mort. Il se fit plusieurs fois ouvrir & renfermer les veines: & pendant ce tems là, il prenoit les soins ordinaires de son domestique; il s'entretenoit avec ses Amis sur des sujets plaisans & agréables, & se faisoit reciter des Vers enjouez & galants. Tacite ajoute, qu'au lieu d'imiter la bassesse de ceux qui mourant dans ce tems-là par les ordres de Neron, le faisoient leur heritier, il fit une Relation des Débauches de cet Empereur, où il nommoit les prostituez & les femmes qui y avoient eu part, & marquoit la nouveauté des infamies qui s'y commettoient; & qu'après avoir cacheté cet Ecrit, il l'envoya à Neron. *Ne codicillis quidem (quod plerique pereuntium) Neronem aut Tigillinum, aut quem alium potentium adulatus est; sed flagitia Principis sub nominibus exoletorum feminarumque, & novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni.* On

1664. tes. Il admire *la pureté du stile*, *la délicatesse des sentimens*; & sur tout, *la grande facilité* qu'a ce bel-esprit *à nous donner ingénieusement toute sorte de Caracteres*. Il ne doute point qu'il n'ait eû en vûë de décrire *les Débauches de Neron*, *& que ce Prince ne soit le principal objet de son ridicule*: *mais*, ajoute-t-il, *de savoir s'il nous*

On prétend que c'est là cette même Satire qui porte le nom de Pétrone, & dont il ne nous reste que quelques Fragmens. Mais il est visible que ce sont deux ouvrages trés-differens. 1. Suivant le narré de Tacite, Pétrone ne décrivit les Débauches de Neron qu'après s'être résolu à mourir, ou même qu'après avoir commencé de se faire ouvrir les veines, c'est-à-dire, trés-peu de tems avant sa mort; & par consequent l'Ecrit qu'il envoya à Neron devoit être fort court. Mais il paroit par les Fragmens que nous avons aujourd'hui sous le nom de Pétrone, que l'Ouvrage entier étoit un Roman fort étendu. Le Manuscrit de Traw, qui est presentement dans la Bibliotheque du Roi de France, marque que ce sont des Fragmens du XV & du XVI Livre de la Satire de Pétrone. 2. Dans l'Ecrit que Pétrone envoya à Neron, il nommoit les personnes que ce tyran avoit associées à ses Débauches: dans l'Ouvrage dont il s'agit, tous les personnages ont des noms feints & inventez. 3. Pétrone avoit borné son Ecrit

nous donne des Caracteres à sa fantaisie, ou le propre naturel de certaines gens, la chose est fort difficile, & on ne peut raisonnablement s'en assûrer. Il croit néanmoins qu'*il n'y a aucun personnage dans Pétrone qui ne puisse convenir à Neron.* Du reste, il ne lui semble pas qu'il ait composé cette 1664.

crit aux Débauches secretes de Neron: l'Auteur des Fragmens qui nous restent, donne une description générale des vices de son tems. Il y fait même entrer des épisodes. Il plaisante sur l'inconstance des Femmes. Il déclame contre la fausse Eloquence du barreau. Il se plaint de la décadence des beaux Arts. Il donne des regles pour le Poëme épique, & propose l'exemple d'un Poëme sur la Guerre civile, &c. 4. Enfin, les Avantures qu'il raconte ne designent ni la Cour de Neron, ni les Débauches secretes de cet Empereur. Les personnages sont des gens du commun, ou même de la lie du peuple, des affranchis, des esclaves, des vagabonds, des filoux, &c. Ces considerations suffisent, ce me semble, pour montrer que la Satire qui paroit sous le nom de Pétrone, est un Ouvrage fort différent de l'Ecrit que Pétrone envoya à Neron. Ceux qui voudront, après cela, soûtenir que ces deux Pieces viennent néanmoins de la même main, seront obligez d'en donner des preuves qu'on n'a point produites jusqu'ici.

1664 te Satire avec *le même esprit qu'Horace écrivoit les siennes. C'est plûtôt un Courtisan délicat qui trouve le ridicule, qu'un censeur public qui s'attache à blâmer la corruption.* S'il *avoit voulu nous laisser une Morale ingénieuse dans la description des Voluptés, il auroit taché de nous en donner quelque dégoût.* Il n'auroit pas representé le vice avec tant d'agrément : il nous auroit au moins donné *quelque exemple de la Justice divine ou humaine sur ses débauchés.*

Mr. de St. Evremond reçut dans ce tems-là une Lettre du Maréchal de Grammont. Ce Seigneur lui reprochoit qu'il négligeoit trop ses propres affaires, & qu'il ne sollicitoit pas assez vivement ses Amis de faire sa paix avec la Cour. Voici la Réponse qu'il fit à ce généreux Ami :

„ Vous me reprochez de ne point „ donner de mes nouvelles à mes „ Amis, & je vous répons qu'il faut „ les connoître avant que de leur é- „ crire. On se méprend dans la mau- „ vaise fortune, si on compte sur de „ vieil-

„ vieilles habitudes, qu'on nomme 1664.
„ aſſez legerement Amitiés. Bien
„ ſouvent nous voulons faire ſou-
„ venir de nous des gens qui veu-
„ lent nous oublier, & dont nous
„ excitons plûtôt le chagrin que
„ les offices. En effet, ceux qui
„ veulent bien nous ſervir dans nos
„ disgraces, ſont impatiens de fai-
„ re connoître l'envie qu'ils en
„ ont, & leur généroſité épargne
„ à un honnête-homme la peine ſe-
„ crette qu'on ſent toujours à ex-
„ pliquer ſes beſoins. Pour ceux
„ qui ſe laiſſent rechercher, ils
„ ont déja comme un deſſein for-
„ mé de nous fuïr: nos prieres les
„ plus raiſonnables ſont pour eux
„ des importunités aſſez fâcheuſes.
„ Je ferai une application particu-
„ liere de ce ſentiment général, &
„ vous dirai que je penſe avoir reçû
„ des nouvelles de toutes les per-
„ ſonnes qui voudroient s'employer
„ en ma faveur: je fatiguerois inu-
„ tilement des miennes, ceux qui
„ ne m'ont pas donné des leurs jus-
„ ques ici.

„ Parmi les Amis que la mauvaiſe

 „ for-

1664. „ fortune m'a fait éprouver, j'en „ ai vû qui étoient tout pleins de „ chaleur & de tendresse : j'en ai „ vû d'autres qui ne manquoient „ pas d'amitié, mais qui avoient „ une lumiere fort presente à con„noître leur inutilité à me servir; „ qui peu touchés de se voir sans „ crédit en cette occasion, ont re„mis aisément tous mes malheurs „ à ma patience. Je leur suis o„bligé de la bonne opinion qu'ils „ en ont ; c'est une qualité dont „ on s'accommode le mieux qu'il „ est possible, & dont on laisseroit „ pourtant volontiers l'usage à ses „ ennemis. Cependant il faut nous „ louer du service qu'on nous rend, „ sans nous plaindre de celui qu'on „ ne nous rend pas ; & rejetter „ autant qu'on peut certains senti„mens d'amour-propre, qui nous „ représentent les personnes plus o„bligées à nous servir qu'elles ne le „ sont. La mauvaise fortune ne se „ contente pas de nous apporter les „ malheurs, elle nous rend plus dé„licats à être blessés de toutes cho„ses; & la nature qui devroit lui „ ré-

„ résister est d'intelligence avec elle, 1664.
„ nous prêtant un sentiment plus
„ tendre pour souffrir tous les maux
„ qu'elle nous fait.

„ Dans la condition où je suis,
„ mon plus grand soin est de me dé-
„ fendre de ces sortes d'attendrisse-
„ mens. Quoi que je montre un
„ air assez douloureux, je me suis
„ rendu en effet presque insensi-
„ ble : mon ame indifferente aux
„ plus fâcheux accidens, ne se lais-
„ se toucher aujourd'hui qu'aux
„ offices de quelques Amis, & à la
„ bonté qu'ils m'ont conservée.
„ Depuis quatre ans que je suis
„ sorti du Royaume, j'ai éprouvé,
„ de six mois en six mois, de nou-
„ velles rigeurs, que je rens aussi
„ légeres que je puis, par la facili-
„ té de la patience. Je n'aime point
„ ces résistances inutiles, qui, au
„ lieu de nous garantir du mal, re-
„ tardent l'habitude que nous avons
„ à faire avec lui.

„ D'ailleurs, ceux qui peuvent tout,
„ ne nous rendent pas aussi malheu-
„ reux qu'ils le pourroient, quand
„ ils rencontrent de la docilité à leurs

1664. „ ordres. L'oppoſition aigrit leur „ volonté, & ne diminuë rien de „ leur pouvoir. Cette ſoûmiſſion „ pour les maîtres, me diſpoſe in- „ ſenſiblement à ſouffrir de ceux „ qui ne le ſont pas. Je m'entens „ blâmer ſouvent mal à propos, & „ après une juſtification legere, „ pour ne pas aigrir le monde par „ trop de raiſon, j'attens patiem- „ ment qu'il ſe détrompe de lui- „ même; & veritablement il faut „ plus attendre du tems que de ſes „ raiſons. Dans la chaleur d'une „ méchante affaire, les uns ont de „ la peine à les dire, & les autres „ à les écouter: mais dans quelque „ retour, ou d'humeur, ou d'in- „ terêt, l'on fait nôtre mérite de „ ce qui avoit fait nôtre disgrace. „ Il y a peu de perſonnes à la Cour „ dont je n'aye vû changer la ré- „ putation deux foix l'année; ſoit „ par la legereté de nos jugemens, „ ſoit par la diverſité de leur con- „ duite. J'oſe eſperer que la mê- „ me choſe arrivera ſur mon ſujet; „ mais plus par les réflexions d'au- „ trui, que par aucun changement

„ de

„ de mon côté. Un jour on me 1664.
„ loüera d'être bon François, par
„ ce méme Ecrit qui m'attire des
„ reproches : & ſi Monſieur le
„ Cardinal vivoit encore, j'aurois
„ le plaiſir de me ſavoir juſtifié
„ dans ſa conſcience ; car je n'ai
„ rien dit de lui, qu'il ne ſe ſoit
„ dit intérieurement cent fois lui-
„ même. Jaloux de l'honneur du
„ Roi, & de la gloire de ſon re-
„ gne, je voulus laiſſer une ima-
„ ge de l'état où nous étions a-
„ vant la Paix; afin que toutes les
„ Nations connuſſent la ſupériori-
„ té de la nôtre ; & rejettant le
„ mauvais ſuccès de la négociation
„ ſur un étranger, ne s'attachaſ-
„ ſent qu'à conſiderer les avanta-
„ ges que nous avions eus dans la
„ guerre.

„ Je finis un ſi fâcheux entretien :
„ c'eſt un ridicule ordinaire aux dis-
„ graciés, d'infecter toutes choſes de
„ leurs disgraces; & poſſédés qu'ils
„ en ſont, d'en vouloir toûjours
„ infecter les autres. La conver-
„ ſation de Mr. d'Aubigny, que je
„ vais avoir préſentement, me ſau-

1664. „ ve d'une plus longue imperti-
„ nence; & vous de la fatigue que
„ vous en auriez. Avec lui la
„ joye eſt de tous les pays, & de
„ toutes les conditions; jusques-là
„ qu'un malheureux y devient trop
„ gai, & perd ſans y penſer la
„ bienſéance d'un ſérieux, que
„ l'on doit pour le moins aux in-
„ fortunes.

1665. Mr. de St. Evremond adouciſſoit ainſi les chagrins de ſa disgrace, lorsqu'il lui ſurvint des vapeurs qui le jetterent dans une eſpece de melancolie, & qui l'affoiblirent beaucoup. Les Medecins lui dirent qu'il n'y avoit que le changement d'air qui pût le guerir; & que s'il ne pouvoit pas aller à Montpellier, il feroit bien au moins de paſſer la mer, & d'aller faire quelque ſéjour en Hollande. Il eut d'autant moins de peine à prendre ce dernier parti, que l'on commençoit déja à ſe reſſentir à Londres de l'infection de l'air qui cauſa bientôt la plus furieuſe Peſte qu'on ait jamais vûe en Angleterre.

Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il écrivit une Lettre au Marquis de Cre-

Crequi, (1) où il lui dit, *qu'après* 1665.
avoir vécu dans la contrainte des Cours il se console d'achever sa vie dans la liberté d'une République, où s'il n'y a rien à esperer, il n'y a pour le moins rien à craindre. Il fait l'éloge du Gouvernement de Hollande, & celui de Mr. le Pensionnaire de Wit: il donne le Caractere des Dames Hollandoises, & y joint une courte description de la Haye. Il n'oublie pas le Prince d'Orange, qui n'avoit alors que quinze ans. *De tems en tems*, dit-il, *nous allons faire notre cour au jeune Prince, à qui je laisserai sujet de se plaindre, si je dis seulement que jamais personne de sa qualité n'a eû l'esprit si bien fait que lui à son âge.*

Mr. d'Aubigny étoit alors à Paris, & il avoit écrit à Mr. de St. Evremond, qu'à son retour il passeroit en Hollande, & qu'ils visiteroient ensemble les principales Cours d'Allemagne. Cependant comme il n'avoit pas moins de credit en France qu'en Angleterre, on sollicita si fortement

(1) Tom. II. p. 379.

1665. tement pour lui à la Cour de Rome, qu'il fut nommé au Cardinalat préferablement à l'Abbé de Montaigu (1) qui avoit aussi de puissantes recommandations. Mais il ne jouït pas long-tems de sa nouvelle Dignité : il mourut au mois de Novembre de l'année 1665 (2), quelques heures après l'arrivée du courier qui lui apportoit la calote. Mr. de St. Evremond fut extremement touché de la mort de Mr. d'Aubigny : & pour faire quelque diversion à sa douleur, il écrivit la Conversation qu'il avoit euë en 1650 avec Mr. le Duc de Candale (3). *Je ne prétens pas*, dit-il au commencement de cette Piece, *entretenir le Public de ce qui me regarde. Il importe peu aux hommes de savoir mes affaires & mes disgraces ; mais on*

(1) Gautier Montaigu, fils de Henri Montaigu, Comte de Manchester, qui mourut en 1642.

(2) Voyez la GAZETTE D'OXFORD, No. 1. à l'Article de Paris du 14 de Novembre 1665. La *Gazette de Londres* n'est qu'une Continuation de celle-là. La Cour s'étant retirée à Oxford à cause de la Peste de Londres, on commença d'y publier cette Gazette

on ne sauroit trouver mauvais sans chagrin, que je fasse reflexion sur ma vie passée, & que je détourne mon esprit de quelques fâcheuses considerations, sur des pensées un peu moins desagréables. Cependant comme il est ridicule de parler toûjours de soi, fût-ce à soi-même, plusieurs personnes seront mêlées dans ce discours, qui me fera trouver plus de douceur, qu'aucune Conversation ne m'en peut fournir, depuis que j'ai perdu celle de Mr. d'Aubigny. 1665.

Mr. de St. Evremond fût bien tôt connu des personnes les plus distinguées de la Hollande. Il avoit commerce avec les Ministres étrangers qui residoient à la Haye; avec le Baron de Lisola, Ambassadeur de l'Empereur; 1666.

te le 24. de Novembre 1665. & cela dura jusqu'à ce que la Peste ayant cessé, & la Cour étant retournée à Whitehall, on donna la vingt-quatriéme Gazette du 15. de Fevrier 1666. sous le Titre de GAZETTE DE LONDRES. La Gazette de Paris commença en 1631. Voyez la RE'PONSE *aux Questions d'un Provincial*, Tom. V. Chap. XXIX, pag. 379. & suiv.

(3) Tom. III. p. 1.

1666. pereur; le Comte d'Estrades, qu'il avoit connu dans la Guerre de Guienne, & qui étoit alors Ambassadeur de France; le Comte de Melós Ambassadeur de Portugal, &c. Mr. le Comte de Lionne, premier Ecuyer de la Grande Ecurie & neveu de Mr. le Marquis de Lionne, Secretaire d'Etat pour les Affaires étrangeres, étoit alors à la Haye. Il se fit un merite d'avoir des liaisons particulieres avec Mr. de St. Evremond, & il l'assûra que dès qu'il seroit de retour en France, il lui rendroit tous les bons offices dont il étoit capable.

Mr. de St. Evremond se fit aussi un plaisir de voir quelques Savans & quelques Philosophes célébres qui étoient alors à la Haye, & particulierement Messieurs Heinsius, Vossius, & Spinoza. (1) „ Ce dernier, *me* „ *dit-il un jour*, avoit la taille mé- „ diocre & la physionomie agréable. „ Son savoir, sa modestie, & son „ désinteressement le faisoient esti- „ mer & rechercher de toutes les „ per-

(1) Voyez la VIE *de Spinoza*, par Mr. Colerus, Ministre Lutherien de la Haye.

„ personnes d'esprit qui se trou- 1666.
„ voient à la Haye. Il ne parois-
„ soit point dans ses Conversations
„ ordinaires qu'il eût les sentimens
„ qu'on a ensuite trouvés dans ses
„ OEUVRES POSTHUMES. Il ad-
„ mettoit un Etre distinct de la
„ Matiere, qui avoit operé les Mi-
„ racles par des voyes naturelles, &
„ qui avoit ordonné la Religion,
„ pour faire observer la justice &
„ la charité, & pour exiger l'obéïs-
„ sance. C'est aussi, *ajouta Mr. de St. Evremond*, ce qu'il a tâché
„ de prouver ensuite dans sa THEO-
„ LOGIQUE POLITIQUE." Il semble, en effet, que c'est là le principal but de ce Livre : mais si on l'examine de près on verra bientôt que l'Auteur en veut à la Religion même. Spinoza ne s'est pas découvert tout d'un coup. Il gardoit encore des ménagemens lorsque Mr. de St. Evremond étoit en Hollande : mais, s'il en faut croire Mr. Stoupp, quelques années après *il disoit hautement dans ses discours que Dieu n'est pas un Estre doué d'intelligence, infiniment parfait & heureux,*

1666. *comme nous nous l'imaginons; mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la Nature, qui est repanduë dans toutes les Créatures* (1). On remarque la même conduite dans ses Ouvrages. Sa THEOLOGIE POLITIQUE contient les semences de son Atheïsme, mais d'une maniere envelopée; & ce n'est que dans ses OEUVRES POSTHUMES qu'il a fait connoître ses véritables sentimens.

Dans ce tems-là, il y avoit à Londres un Irlandois, nommé Greatrak's, lequel faisoit des guerisons surprenantes, & qui sembloient tenir du Miracle. Il étoit né, en 1628, dans le Comté de Waterford. Il paroissoit fort dévot: sa contenance étoit grave, mais simple, & qui n'avoit rien de composé à l'imposture. Il nous a apris lui-même que dès l'année 1662 il se sentit porté à croire qu'il avoit le don de guerir les Ecrouelles; & cette suggestion devint si forte qu'il toucha plusieurs personnes,

(1) LA RELIGION *des Hollandois*, Lettre III. pag. 93. de l'édition de Paris 1673. Voyez le

nes, & les guerit. Trois ans après, 1666.
la Fievre étant devenuë épidemique dans sa Province, un second pressentiment le persuada qu'il pourroit aussi la guerir. Il en fit l'essai; & il nous assûre qu'il guerit tous ceux qui lui furent presentés. Enfin, au mois d'Avril de l'an 1665, une autre espece d'inspiration lui suggera qu'il avoit le don de guerir les Playes & les Ulceres: & l'experience, dit-il encore, fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Il trouva même qu'il guerissoit les Convulsions, l'Hydropisie, & plusieurs autres maladies. On venoit à lui en foule de toutes parts, & sa réputation s'accrut si fort que le Clergé lui défendit de se mêler davantage de ces sortes de guerisons. Cependant une Dame Angloise, qui étoit malade depuis long tems, l'engagea à passer en Angleterre. Il y aborda au commencement de 1666; & à mesure qu'il s'avançoit dans les Provinces, les Magistrats des Villes & des Bourgs où il passoit, le prioient de

le DICTIONAIRE *Historique & Critique*, à l'Article de *Spinoza*, Rem. (C).

1666. de venir guerir leurs Malades. Le Roi en ayant été informé, lui fit ordonner par le Comte d'Arlington, Secretaire d'Etat, de se rendre à Whitehall. La Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir miraculeux; mais elle ne lui défendit pas néanmoins de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où s'assembloit un nombre infini de malades de toute condition & de tout sexe. Il ne faisoit autre chose que les toucher. Les Douleurs, la Goute, le Rhumatisme, les Convulsions, &c. étoient chassées par cet attouchement d'une partie à une autre jusqu'aux dernieres extremités du Corps, après quoi elles disparoissoient entierement. C'est ce qui lui fit donner le nom de *Toucheur*. Il attribuoit plusieurs Maladies à des Esprits malins, qu'il distinguoit en diffe-

(1) Cette Lettre est intitulée, *A brief Account of Mr. Valentine Greatrak's, and divers of the stranges Cures by him performed*, &c. C'est-à-dire, *Histoire abregée de Mr. Valentin Greatrak's, & de plusieurs guerisons extraordinaires qu'il a faites*, &c. Voyez aussi l'Ecrit de

ferentes especes. Aussi-tôt que les 1666.
possedez le voyoient, ou qu'ils entendoient sa voix, ils tomboient à terre, ou dans de violentes agitations. Il les guerissoit comme les autres malades, en les touchant. Cependant il ne pût pas persuader tout le monde de la réalité de son don miraculeux. On écrivit violemment contre lui: mais il trouva de zélés défenseurs, même parmi les Medecins. Il publia lui-même en 1666, une Lettre adressée au célébre Mr. Boyle, où il donnoit une Histoire abregée de sa Vie. J'en ai tiré les particularitez que vous venez de lire (1). Il accompagna cet Ecrit d'un grand nombre de Certificats, signés par des personnes d'une probité reconnuë, & entr'autres par Mr. Boyle, & par Messieurs Wilkins, Whichcot, Cudworth, & Patrick, fameux Theologiens, qui attestoient la verité des Guerisons merveil-

de Henry Stubbe, Medecin: intitulé, *The miraculous Conformist* &c, C'est-à-dire, *le Conformiste miraculeux: ou, Relation de plusieurs guerisons merveilleuses, produites par l'Attouchement de Mr. Valentin Greatrak*: imprimé à Oxford en 1666.

1666. veilleuſes qu'il avoit faites. Avec tout cela, ſa réputation ne ſe ſoûtint guere plus long-tems que celle de Jaques Aymar (1). Il ſe trouva enfin que toutes ces guerifons miraculeuſes n'étoient fondées que ſur la credulité du Public. On remarqua même que ce faiſeur de Miracles touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes; & on ſe divertit enſuite de quelques intrigues qu'il avoit euës. Le bruit qu'avoit fait cet homme, donna occaſion à Mr. de St. Evremond d'écrire une NOUVELLE intitulée le *Prophete Irlandois* (2), où il raille finement la credulité du Peuple, & l'eſprit de Superſtition. Il fait voir, en même tems, qu'il n'y a point de Conjuration capable de chaſſer cette eſpece de Démon, qui trouble quelquefois le paix du ménage.

1667. Mr. le Comte de Lionne ne fut pas plûtôt arrivé à Paris, qu'il écrivit à Mr. de St. Evremond qu'il avoit par-

(1) Payſan du Dauphiné, qui fit beaucoup de bruit en France, en 1692 & 1693, par

parlé de ſon Affaire à pluſieurs per- 1667.
ſonnes de diſtinction, qui lui avoient paru diſpoſées à lui rendre ſervice. Il lui nomma particulierement Mr. le Marquis de Lionne, & Mr. le Comte de Lauſun, qui avoit alors la faveur du Roi. Quelque tems après, Monſieur de Turenne le fit aſſûrer par le Comte d'Auvergne & par le Comte d'Eſtrade, qu'il ſeroit bien aiſe de trouver quelque occaſion de lui être utile. Mr. de St. Evremond lui temoigna combien il étoit ſenſible à ſon ſouvenir, & le ſuplia de lui continuer l'honneur de ſa bienveillance.

Cependant il s'attachoit à diſſiper l'ennui qu'une ſituation deſagréable eût pû lui donner. Heureuſement pour lui, il aimoit les Lettres, il avoit reflechi ſur ce qu'il avoit lû, & il ſavoit écrire. Un homme de Lettres n'eſt jamais reduit à une oiſiveté chagrine & importune. Lorſque le commerce de ſes Amis lui manque, il

par les merveilleux effets de ſa Baguette divinatoire.

(2) Tom. II. pag. 370.

1667. il trouve une ressource dans la lecture, ou dans la composition. Mr. de St. Evremond se divertit à faire le Portrait de *la Femme qui ne se trouve point* (1), ou plutôt à donner *l'idée d'une personne accomplie*; & il remarque qu'*il ne l'avoit point voulu chercher parmi les Hommes, parce qu'il manque toûjours à leur commerce je ne sai quelle douceur qu'on rencontre en celui des Femmes: & qu'il avoit crû moins impossible de trouver dans une Femme, la plus forte & la plus saine Raison des Hommes; que dans un Homme les charmes & les agrémens, naturels aux Femmes.*

Les Conversations qu'il avoit avec Mr. Vossius, lui firent naître le dessein de jetter sur le papier quelques OBSERVATIONS qu'il avoit faites sur Salluste & sur Tacite (2); & il les addressa à Mr. Vossius, qu'il apelloit son *Ami de Lettres*. Il composa aussi quelques autres Ouvrages, dont je parlerai dans la suite. Mr. le Comte de Lionne, qui avoit vû quelques-unes

(1) Tom. II. pag. 404.
(2) *Ibid.* pag. 431.

ûnes de ces Pieces, le pria de les 1667.
lui envoyer: mais il ne lui fit tenir que l'*Idée de la Femme qui ne se trouve point.*

Il voulut ensuite se donner, pendant quelques Mois, un amusement plus vif, & forma le dessein de voir la Flandre. Il fit quelque sejour à Breda, où l'on negotioit la Paix entre l'Angleterre & la Hollande. Il alla ensuite aux Eaux de Spa, & de là à Bruxelles où il vit la Princesse d'Isenghien, & Don Antonio de Cordouë, favori de Don Juan & Lieutenant Général de la Cavalerie Espagnole. En retournant à la Haye il passa à Liege; & c'est là qu'il connut Mr. Sluse, Chanoine de St. Lambert, si célébre par la grande connoissance qu'il avoit du Droit, & des Mathematiques.

Quelque tems après, Mr. le Comte de Lionne lui aprit, que Mr. le Marquis de Lionne souhaitoit qu'il lui envoyât une Lettre qui pût être montrée au Roi, & qu'il s'engageoit à l'apuyer. Mr. de St. Evremond lui écrivit la Lettre suivante:

1667. „ NE croyez pas, Monsieur, que
„ j'aime trop les Pays étrangers,
„ quand vous me voyez employer
„ si peu de soin & d'industrie pour
„ mon Retour dans le nôtre. Ce
„ n'est point une veritable noncha-
„ lance; ce n'est point un grand at-
„ tachement aux lieux où je suis,
„ ni une aversion pour ceux où vous
„ êtes. La verité est, que je n'ai
„ pas voulu demander au ROI le
„ moindre soulagement, sans avoir
„ souffert ce que j'ai dû souffrir,
„ pour avoir été si malheureux que
„ de lui déplaire. Après tant d'an-
„ nées de disgraces & de maladies,
„ je croi pouvoir exposer la manie-
„ re dont j'ai failli; ou, si je l'ose
„ dire, me justifier de l'apparence
„ d'une faute.

„ Comme le blâme de ceux qui
„ nous sont opposés, fait la louange
„ la plus délicate qu'on nous donne,
„ j'avois cru travailler ingénieuse-
„ ment à la gloire du génie qui re-
„ gne, en établissant la honte de ce-
„ lui qui avoit gouverné auparavant.
„ Ce n'est pas que Monsieur le Car-
„ dinal n'ait eu des talens recom-
„ manda-

„ mandables : mais ces qualités, 1667.
„ qui auroient eu de l'approbation
„ parmi les hommes, considerées
„ purement en elles-mêmes, sont
„ devenuës méprisables par l'op-
„ position de celles du ROI : d'où
„ il arrive que des actions assez
„ belles sont obscurcies par de
„ plus éclatantes ; que le moin-
„ dre mérite auprès du plus grand
„ passe pour défaut : d'où il ar-
„ rive que la gloire du Prince ruï-
„ ne la réputation du Ministre ; &
„ trouver mauvais qu'on méprise ce
„ qu'a fait son Eminence, est en
„ quelque sorte avoir du chagrin
„ qu'on admire ce que fait sa Ma-
„ jesté.

„ Que si l'on voyoit en usage les
„ mêmes maximes, qui étoient sui-
„ vies, il paroîtroit qu'on veut exi-
„ ger des approbations en leur fa-
„ veur ; & nous donnerions les nô-
„ tres aussi-tôt par une respectueuse
„ obéïssance : mais puis qu'on s'en
„ éloigne à dessein, jusqu'à prendre
„ les voyes les plus opposées ; il y a
„ quelque délicatesse à n'approuver
„ pas ce qu'on évite, & quelque
„ pru-

1667. „ prudence à rejetter ce qu'un ROI
„ si sage ne veut pas faire.

„ Ne m'alleguez point, que c'est
„ un crime d'attaquer la réputa-
„ tion d'un mort: autrement celui
„ qui la ruïne, seroit le premier
„ & plus grand criminel lui-mê-
„ me. Quand il humilie l'orgueil
„ des Espagnols, & la fierté des
„ Allemans; quand il abaisse Rome,
„ & s'assujettit à l'Eglise; quand il
„ maintient l'Empire contre la puis-
„ sance du Turc, au même tems
„ que le Roi d'Espagne abandonne
„ l'Empereur, & laisse les Etats de
„ sa Maison exposés à l'invasion des
„ Infidéles; quand il fait la Guer-
„ re avec tant de conduite & de va-
„ leur, & la Paix avec tant de hau-
„ teur & de sagesse; que fait-il si-
„ non condamner par ses actions
„ ce que j'ai blâmé par le discours,
„ & en donner à toute la terre une
„ plus forte, & plus expresse cen-
„ sure?

„ N'en doutez point, Monsieur,
„ c'est du Roi que Monsieur le Car-
„ dinal a reçu l'injure que l'on m'at-
„ tribuë: les belles & admirables
„ qua-

„ qualités de Sa Majesté, ses ac- 1667.
„ tions, son gouvernement, ses
„ Conseils, m'ont donné les peti-
„ tes idées que j'ai de son Emi-
„ nence; & dans la condition où
„ je suis, j'ai à demander pardon
„ d'une chose dont il m'est impos-
„ sible de me repentir. Mais quel
„ sujet de plainte a Monsieur le
„ Cardinal, qui ne lui soit com-
„ mun avec tous nos Rois? Leurs
„ regnes n'ont-ils pas le même sort
„ que son ministére? Leurs faits ne
„ sont-ils pas anéantis comme les
„ siens; leur réputation effacée
„ comme la sienne?

„ Autrefois nous pensions assez fai-
„ re de nous soutenir contre une na-
„ tion ennemie: toute l'Europe, si
„ on le peut dire, toute l'Europe au-
„ jourd'hui confédérée, ne se trou-
„ ve pas capable de nous resister.
„ Autrefois nous tenions les Paix
„ glorieuses, qui nous apportoient la
„ restitution de quelque place: au-
„ jourd'hui les Espagnols cherchent
„ leur salut dans la cession de leurs
„ Provinces; & si la justice ne ré-
„ gloit toûjours nos prétensions, il

1667. „ s'agiroit moins de ce qu'ils nous „ cédent, que de ce qui leur reſ- „ te. Autrefois nos Alliés mur- „ muroient d'avoir été mal ſou- „ tenus dans la guerre, ou aban- „ donnés dans la paix : de nôtre „ tems, ceux qu'on a vû tomber „ par leur faute, ont été relevés „ par nôtre ſecours; & l'influence „ de nôtre pouvoir a formé toute „ la grandeur des autres. S'atta- „ cher à nous, c'eſt une élevation „ certaine, s'en ſéparer, une chû- „ te comme aſſurée.

„ Tant que le ROI agira comme „ il agit, il m'autoriſe à parler com- „ me je parle : ſi on veut que je me „ démente, qu'il ſe relâche ; qu'il „ abandonne ſes alliés, qu'il laiſſe „ rétablir ſes ennemis. Alors je de- „ viendrai favorable à Monſieur le „ Cardinal, & ferai valoir les mêmes „ choſes que j'ai décriées : mais au- „ jourd'hui, que les peuples attachés „ à notre amitié regardent avec joye „ le gouvernement que nous vo- „ yons, & que les nations oppoſées „ à nos interêts regrettent avec dou- „ leur le miniſtere que nous avons

vû :

„ vû : toutes mes reflexions me 1667.
„ confirment en ce que j'ai dit,
„ & mon esprit ferme dans ses premiers sentimens, ne se peut tourner à d'autres pensées.

„ Si une tendresse du ROI conservée à la mémoire d'une personne qui lui fut chere ; si la constance de son affection pour un mort, lui ont fait trouver mauvais ce qui m'a paru si fort à son avantage, je le supplie de considerer, que mes intentions ont été trompées. Je n'ai pas crû blesser la délicatesse de son amitié, & je pensois avoir des sentimens exquis sur l'interêt de sa gloire. En toutes choses les méprises sont excusables : mais l'erreur qui vient d'un principe si noble & si beau, ne laisse aucun droit à la justice. Ne pensez pas néanmoins, que je veuille faire ici des leçons au lieu de très-humbles prieres, & instruire SA MAJESTE' de ce qu'elle doit, au lieu de me soumettre à ce qu'elle veut. J'attens avec une parfaite resignation, qu'il lui plaise ordonner de

1667. „ ma deſtinée, & je me prépare „ à la reconnoiſſance de la grace, „ ou à la patience dans le châtiment.

„ Si elle a la bonté de finir mes „ maux, elle joindra la dépendance „ d'une creature à l'obéïſſance d'un „ ſujet, & adoucira la contrainte „ qui lie, par l'affection qui attache. „ Mais je conſulte peu mes ſentimens, quand je parle de la ſorte. „ L'obligation dans laquelle je ſuis „ né, me tient lieu de tous les attachemens du monde : le devoir a „ les mêmes charmes pour moi, que „ les graces pourroient avoir pour „ les autres. Preſqu'en tous les hommes, la ſujetion n'a qu'une docilité apparente : tandis qu'elle affecte un air ſoumis, elle excite un „ murmure intérieur ; & ſous des „ dehors humiliés, on tâche à défendre un reſte de liberté par des reſiſtances ſecretes. Ce n'eſt pas en „ moi la même choſe. La nature ne „ garde rien pour elle en ſecret „ quand il faut obéïr ; les Ordres „ du ROI ne trouvent aucun ſentiment dans mon ame qui ne les prévien-

„ vienne par inclination, ou ne s'y 1667.
„ ſoumette ſans contrainte par de-
„ voir. Quelque rigueur que j'é-
„ prouve, je cherche la conſolation
„ de mes maux dans le bonheur de
„ celui qui les fait naître. J'adoucis
„ la dureté de ma condition par la
„ felicité de la ſienne; & rien ne
„ ſauroit me rendre malheureux,
„ puis qu'il ne ſauroit arriver aucun
„ changement dans la proſperité de
„ ſes affaires.

Mais ni cette Lettre, ni les ſollicitations de Mr. le Marquis de Lionne, n'eurent aucun effet ſur l'eſprit du Roi, comme nous le verrons bien-tôt.

Vers le commencement de l'année 1668. 1668, Mr. le Prince de Toſcane vint en Hollande. Comme il avoit deſſein de faire quelque ſéjour à la Haye, il loua une Maiſon, où Mr. de St. Evremond avoit un appartement, auſſi bien que quelques autres perſonnes de qualité. On les obligea de chercher d'autres logemens, & Mr. de St. Evremond ſe préparoit à en ſortir, lorsque ce Prince le fit prier de demeurer, & ſouhaita même qu'il

1668. mangeât avec lui pendant qu'il seroit à la Haye. Il l'a depuis toûjours honoré de sa bienveillance; & il lui envoyoit tous les ans une caisse des meilleurs Vins d'Italie.

Le Comte de Lionne n'oublioit rien pour engager Mr. de St. Evremond à lui communiquer les Ouvrages qu'il avoit écrits en Hollande. Il le pria de lui envoyer les OBSERVATIONS *sur Salluste & sur Tacite*, ajoutant que Mr. de Lionne le Ministre seroit bien aise de les voir. Les louanges dont il accompagnoit cette priere, obligerent Mr. de St. Evremond à lui en faire des reproches. *Je vous prie*, lui dit-il (1), *de vous moquer moins de moi par des louanges excessives que vous donnez à des bagatelles. L'inutilité les a produites, & je n'en fais cas que par l'amusement qu'elles me donnent en des heures fort ennuyeuses; je souhaiterois qu'elles pussent faire le vôtre. Telles qu'elles sont je ne laisserai pas de vous envoier par le premier ordinaire les* Observations *sur* Salluste *& sur* Tacite, *desquelles je*

(1) Tom. II. pag. 421, 422.

je vous ai parlé. Le premier, donne 1668.
tout au naturel: chez lui les affaires sont de purs effets du temperament; d'où vient que son plus grand soin est de donner la veritable connoissance des hommes, par les Eloges admirables qu'il nous en a laissés. L'autre, tourne tout en politique, & fait des mysteres de tout, ne laissant rien desirer de la finesse & de l'habileté, mais ne donnant presque rien au naturel. Je passe de là à la difficulté qu'il y a de trouver ensemble une connoissance des hommes, & une profonde intelligence des affaires; & en huit ou dix lignes je fais voir que Mr. de Lionne le Ministre a réuni deux talens ordinairement separés, qui se trouvent en lui dans la plus grande perfection où ils sauroient être. Les OBSERVATIONS sur *Salluste* & sur *Tacite*, ne cedent en rien aux meilleures Pieces de Mr. de St. Evremond. „ Si nos Grammai-„ riens, *dit un savant Critique* (1), „ savoient raisonner & écrire de la „ for-

(1) Mr. le Clerc, BIBLIOTHEQUE *Choisie*, Tom. IX. p. 318.

1668. „ forte fur l'Antiquité, ils feroient
„ prendre à tout le monde l'envie
„ de l'étudier ; mais leur Science ne
„ confiftant qu'en une connoiffan-
„ ce de mots, de coûtumes, &
„ tout au plus de chronologie,
„ jointe à une admiration aveu-
„ gle de tout ce qu'ils lifent, dé-
„ goute les honnêtes gens des Bel-
„ les Lettres."

Mr. de St. Evremond envoya auffi à Mr. de Lionne la DISSERTATION, qu'il avoit faite quelque tems auparavant, fur la Tragedie de Mr. Racine intitulée *Alexandre le Grand.* Il le pria de ne la montrer qu'à fes meilleurs amis, & lui recommanda, fur tout, de n'en point donner de copie. Mais Mr. de Lionne lui aprit que cette Piece couroit en manufcrit, & que Barbin, Libraire de Paris, fe difpofoit à l'imprimer avec quelques autres, qu'on affûroit être de lui. Il ajoûtoit, que les Amis de Mr. Racine étoient très-mécontens de cette Critique, craignant qu'elle ne lui fît du

(1) Tom. III. p. 40, 41.

(1) Madame Bourneau, femme d'un Prefident en la Sénechauffée de Saumur, avoit ac-

du tort. Cette Nouvelle surprit 1668.
beaucoup Mr. de St. Evremond.
„ Madame Bourneau, *dit-il à Mr.*
„ *de L'onne* (1) m'a fait un très-mé-
„ chant tour d'avoir montré un sen-
„ timent confus que je lui avois en-
„ voyé sur l'*Alexandre*. C'est une
„ Femme que j'ai fort vûe en An-
„ gleterre (2), & qui a l'esprit très-
„ bien fait. Elle m'envoya cette
„ Piece de Racine, avec priere de
„ lui en écrire mon jugement: je
„ ne me donnai pas de loisir de bien
„ lire sa Tragedie, & je lui écrivis en
„ hâte ce que j'en pensois; la
„ priant, autant qu'il m'étoit pos-
„ sible, de ne point montrer ma
„ Lettre. Moins religieuse que
„ vous à se gouverner selon les
„ sentimens de ses amis, il se trou-
„ ve qu'elle l'a montrée à tout le
„ monde, & qu'elle m'attire au-
„ jourd'hui l'embarras que vous me
„ mandez. Je hai extrémement de
„ voir

accompagné Madame de Comminges en Angleterre, en 1665, lorsque Mr. de Comminges y alla en qualité d'Ambassadeur de France.

1668. „ voir mon nom courir par le monde presque en toutes choses, & particulierement en celles de cette nature. Je ne connois point Racine, c'est un fort bel Esprit que je voudrois servir; & ses plus grands ennemis ne pourroient pas faire autre chose que ce que j'ai fait sans y penser. Cependant, Monsieur, *ajoûte-t-il*, s'il n'y a pas moyen d'empêcher que ces petites Pieces ramassées ne s'impriment, comme vous me le mandez, je vous prie que mon nom n'y soit pas. Il vaut mieux qu'elles soient imprimées comme vous les avez, & le plus correctement qu'il est possible, que dans le desordre où elles passent de main en main jusqu'à celles d'un Imprimeur". Il y a beaucoup d'apparence que Mr. de Lionne n'eût aucune part à l'impression que l'on fit alors de quelques Ouvrages de Mr. de St. Evremond (1). Il n'auroit pas permis qu'on les eût mutilés, comme on a fait.

Dans

(1) Ils furent imprimez à Paris chez Barbin.

Dans la *Dissertation* sur l'ALEXANDRE (2), Mr. de St. Evremond avoue qu'il y a dans cette Tragedie *des pensées fortes & hardies*, & *des expressions qui égalent la force des pensées:* mais il ne croit pas que Mr. Racine ait bien exprimé le Caractere de Porus & d'Alexandre. Il trouve qu'au lieu de les faire parler d'une maniere conforme au génie de leur siecle & de leur nation, il leur a donné l'humeur & les manieres de France. Il l'accuse d'*avoir voulu donner une plus grande idée de Porus que d'Alexandre, en quoi il n'étoit pas possible de réussir*; & d'avoir *asservi* ces Heros *à des Princesses purement imaginaires.* Il le blâme d'*occuper Porus de son seul Amour, sur le point d'un grand Combat qui alloit décider pour lui de toutes choses*; & *d'en faire sortir Alexandre, quand les ennemis se rallient.* Il examine, ensuite, l'usage qu'on doit faire de l'Amour dans les Tragedies, & montre que Mr. Corneille n'a pas moins bien réussi à cet 1668.

(2) Tom II. pag. 443.

1668. cet égard-là, que dans le Caractere de tous ses Heros. Il souhaite que Mr. Racine voulût l'imiter, & aprendre de lui l'art de bien peindre les grands hommes. Mr. Corneille fut si sensible aux loüanges que Mr. de St. Evremond lui avoit données dans cette occasion, qu'il crut devoir l'en remercier (1). La Réponse que lui fit Mr. de St. Evremond marque encore mieux l'estime qu'il avoit pour cet illustre Poëte (2).

Dans ce tems-là, Mr. le Comte de Lionne aprit à Mr. de St. Evremond, que sa Lettre avoit été lûe au Roi; mais qu'elle n'avoit pas produit l'effet qu'on en attendoit, parce que les Ministres qui s'étoient déclarés contre lui, & qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi, continuoient à s'opposer à son rappel. *Je n'avois rien sû*, lui répondit Mr. de St. Evremond (3), *de tout ce que vous m'écrivez; aucun de mes amis n'ayant voulu me faire savoir, non plus*

que

(1) Tom. III. pag. 45.
(2) *Ibid* pag. 48.
(3) *Ibid.* pag. 55, 56.

que vous, une chose assez fâcheuse: mais cette discretion, toute obligeante qu'elle est, me laisse deviner qu'ils ont mauvaise opinion de ma constance. Sept années entieres de malheurs ont dû me faire une habitude à souffrir, si elles n'ont pû me former une vertu à résister. Pour finir un discours moral, impertinent à celui qui le fait, & trop austere pour celui qu'on entretient, je vous dirai en peu de mots, que j'aurois bien souhaité de revoir le plus agréable Pays que je connoisse, & quelques Amis aussi chers pour le temoignage de leur amitié, que par la consideration de leur mérite. Cependant il ne faut pas se desesperer pour vivre chez une nation où les agrémens sont rares. Je me contente de l'indolence, quand il se faut passer des plaisirs: j'avois encore cinq ou six années à aimer la comedie, la musique, la bonne-chere; & il faut se repaitre de police, d'ordre, d'économie, & se faire un amusement languissant à considerer des vertus Hollandoises peu animées. Il promet dans cette même Lettre, d'envoyer à Mr. de Lionne trois petits Discours qu'il 1668.

1668. avoit faits en Angleterre, sur *l'Interêt sale & vilain*; sur *la Vertu toute pure*; avec *le sentiment d'un Homme du monde qui fait le temperament, & qui tire de l'un & de l'autre ce qui doit entrer dans le commerce* (1).

1669. Quelque tems après Mr. de Lionne lui écrivit, qu'il continuoit à solliciter toutes les personnes qui s'interessoient pour lui, & particulierement Madame de *** & Mr. le Comte de Lausun. Mr. de St. Evremond le remercia de ses soins; & le pria, en même tems, de ne pas rendre ses sollicitations trop importunes. *Je suis*, dit-il, (2) *infiniment obligé aux bontés de Madame ***, & à la chaleur de vos offices: mais je serai bien-aise à l'avenir que personne n'excite Mr. le Comte de Lausun à me servir. Je suis sûr qu'il fera de lui-même tout ce qu'il pourra sur mon sujet sans se nuire; & je serois fâché de lui attirer le moindre désagrément. Il ne doit rien dire à son maître que d'agréable,*

(1) Tom. III. pag. 58. & suiv.
(2) *Ibid.* p. 206, 207.

*ble, & n'en rien entendre qui ne lui laisse de la satisfaction. Un maître qui refuse une fois, se fait aisément une habitude de ne pas accorder les autres choses qui lui sont demandées. J'ai ouï dire à un grand Courtisan, qu'*il falloit éviter autant qu'on pouvoit le premier rebut : *je serois au desespoir de l'avoir attiré à une personne que j'honore autant que Mr. le Comte de Lausun. Ce n'est pas que je n'aye presque une necessité d'aller en France pour deux mois, à moins que de me résoudre à perdre le peu que j'y ai, & tout ce qui me fait vivre dans les pays étrangers. Je croi qu'il m'y est dû encore quarante mille livres, dont je ne puis rien tirer : cependant je crains plus que la necessité, le secours de la nature qui pourroit finir tous les maux que me fait la fortune.* 1669.

Mr. de St. Evremond ne songeoit qu'à passer tranquillement le reste de ses jours en Hollande, lorsque Mr. le Chevalier Temple, lui rendit des Lettres du Comte d'Arlington, qui lui aprenoient que le Roi Charles souhaitoit qu'il retournât en Angle- 1670.

ter-

1670. terre (1). Là-dessus, il repassa la Mer, & le Roi lui donna une Pension de trois cens livres sterling. Mais l'Angleterre n'étoit pas la patrie de Mr. de St. Evremond. Les bons traitemens qu'il recevoit de tous côtez, ne lui firent pas oublier la France. *Je suis revenu dans une Cour*, dit-il à Mr. le Comte de Lionne (2), *après avoir été quatre ans dans une République, sans plaisir ni douceur : car je croi que la Haye est le vrai pays de l'indolence. Je ne sai comme j'ai ranimé mes sentimens : mais enfin il m'a pris envie de sentir quelque chose de plus vif; & quelque imagination de retourner en France, m'avoit fait chercher Londres, comme un milieu entre les Courtisans François, & les Bourguemestres de Hollande. Jusques ici je pouvois demeurer dans la pesanteur, ou, pour parler plus obligeamment, dans la gravité de Messieurs les Hollandois: car je ne me trouve guere plus*

(1) Voyez les LETTRES *du Comte d'Arlington au Chevalier Temple:* Lettre du 29. d'Avril 1670.

(2) Tom. III. p. 83, 84.

(3) C'é-

plus avancé vers la France que j'étois ; & l'étude de vivacité que j'ai faite, nuit fort à mon repos, & me recule de l'indolence, sans m'avancer vers les plaisirs. J'entens celui que je m'imaginois, à vous voir à Paris ; ne laissant pas, à dire le vrai, d'en trouver ici, parmi beaucoup d'honnêtes gens. 1670.

Mr. le Comte de Lionne écrivit à Mr. de St. Evremond en 1671, que Mr. le Marquis de Lionne étoit mort, & que Mr. le Comte de Lausun avoit été relegué dans la Citadelle de Pignerol (3). Cette Nouvelle le toucha sensiblement. Il perdoit deux Amis illustres, qui avoient un grand credit à la Cour.

Mr. le Marêchal de Crequi lui ayant demandé *en quelle situation étoit son Esprit, & ce qu'il pensoit sur toutes choses dans sa Vieillesse*, il lui envoya un Discours (4), contenant des Réflexions, sur les differentes situations de l'esprit de l'homme par rapport

(3) C'étoit pour avoir voulu épouser Mademoiselle, fille unique de Gaston Duc d'Orleans. Il ne fut mis en liberté qu'en 1682.

(4) Tom. III. p. 86.

1671. port à ses differens âges; sur la Lecture & le Choix des Livres; sur la Poësie; sur quelques Ouvrages Espagnols, Italiens, & François; sur la Conversation; sur les Belles-Lettres, & la Jurisprudence; sur les Ingrats; & sur la Religion. De tous les Ouvrages de Mr. de St. Evremond il n'y en a point où il se soit mieux dépeint que dans celui-ci. On y découvre tout à la fois, le Courtisan, l'homme de Lettres, le Philosophe, le Théologien. On y trouve la beauté du génie, la délicatesse du goût, la justesse du discernement.

Mademoiselle de Queroualle passa en Angleterre en 1671, & Mr. de St. Evremond lui adressa un PROBLEME, *à l'imitation des Espagnols* (1), où il demande lequel *nuit le plus au bonheur de la vie des femmes, ou de s'abandonner à tous les mouvemens de la passion, ou de suivre tous les sentimens de la vertu : & si leur abandonnement est suivi de plus de maux, que la contrainte ne leur ôte de plaisirs.* Il remarque qu'il a vû des *Voluptueuses* „s'af-

(1) Tom. III. pag. 152.

s'affliger du mépris où l'Amour les 1671.
avoit jettées: & qu'il a connu des *Prudes*, qui gemissoient sous les rigueurs de leur vertu; *leur cœur géné de leur sagesse cherchoit à se soulager par des soupirs, du secret tourment de n'oser aimer.* D'où il conclut, que celle-là est *heureuse, qui peut se conduire discretement sans gêner ses inclinations: car s'il y a de la honte à aimer sans retenuë, il y a bien de la peine à passer la vie sans amour.* Il s'adresse ensuite à Mademoiselle de Queroualle, & lui dit que pour éviter ce dernier malheur, il sera bon qu'elle suive un avis qu'il veut lui donner sans interêt. „ Ne rebutez pas trop sévérement, *ajoute-t-il*, les tentations en ce Pays-
„ ci: elles y sont modestes, elles
„ ont plus de pudeur à s'offrir,
„ que n'en doit avoir une honnête
„ fille à les écouter. Peut-être êtes-
„ vous assez vaine pour ne vous
„ contenter que de vous-même:
„ mais vous vous lasserez bien-tôt
„ d'être seule à vous plaire & à vous
„ aimer; & quelque complaisance
„ que fournisse l'amour-propre, vous
„ aurez

1671. „ aurez besoin de celui d'un autre „ pour le véritable agrément de vôtre vie. Laissez vous donc aller à „ la douceur des tentations, au lieu „ d'écouter vôtre fierté. Vôtre „ fierté vous feroit bien-tôt retourner en France, & la France „ vous jetteroit, selon le destin „ de beaucoup d'autres, en quelque Couvent: mais quand vous „ choisiriez de vôtre propre mouvement ce triste lieu de retraite, encore faudroit-il auparavant „ vous être renduë digne d'y entrer. Quelle figure y ferez-vous „ si vous n'avez pas le caractere „ d'une penitente? La vraie penitente est celle qui s'afflige & se „ mortifie au souvenir de ses fautes: „ dequoi fera penitence une bonne „ fille qui n'aura rien fait? vous paroitrez ridicule aux autres Sœurs, „ qui se repentent avec un juste sujet, de vous repentir par pure grimace". Il lui marque encore d'autres inconvenients qu'elle trouvera dans un Couvent; & finit, en lui disant que soit qu'elle demeure dans le monde, comme il le souhaite; ou qu'elle

qu'elle en ſorte, comme il le craint, son interêt eſt d'accommoder deux choſes qui paroiſſent incompatibles, & qui ne le ſont pas, l'*Amour* & la *Retenuë*: mais que *la regle* de la *Retenuë*, qu'il lui propoſe, *n'a rien d'auſtere*, *puiſqu'elle preſcrit ſeulement de n'aimer qu'une perſonne à la fois.* 1671.

Il n'y avoit guere lieu de craindre que Mademoiſelle de Queroualle prît le parti de ſe retirer dans un Couvent. Ceux qui avoient dirigé ſon voyage étoient bien éloignez d'en vouloir faire une Religieuſe. Elle avoit été fille d'honneur de la Ducheſſe d'Orleans. Charles II. l'avoit vûë à Douvre, lorſque cette Princeſſe y vint en 1670, & on remarqua qu'il la traitoit avec beaucoup de diſtinction. Après la mort de Madame, le Duc de Buckingham, qui haïſſoit mortellement la Ducheſſe de Cleveland Maîtreſſe du Roi, reſolut de ſe ſervir de cette Demoiſelle pour la ſupplanter. Il repreſenta à Charles II, que puiſqu'elle avoit eu l'honneur d'apartenir à ſa ſœur, il lui convenoit,

1671. venoit de pourvoir à sa subsistence, & de la faire venir en Angleterre. Ce projet ne manqua pas de réussir. Mademoiselle de Queroualle fut créée *Duchesse de Portsmouth*, & prit la place de la Duchesse de Cleveland. Le Roi de France entra aussi dans cette intrigue, mais par des vûes bien differentes. Il connoissoit le Caractere de Charles II, & il jugea que Mademoiselle de Queroualle l'attacheroit aux interêts de la France. L'évenement fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Madame de Portsmouth sut si bien gagner l'esprit & la confiance de ce Prince, qu'il n'agissoit que par ses insinuations.

1672. L'année suivante Mr. de St. Evremond écrivit sur *la Tragédie ancienne & moderne*(1). Il dit d'abord qu'*on n'a jamais vû tant de Régles pour faire de belles Tragédies, & que l'on en fait si peu qu'on est obligé de representer toutes les vieilles*. Il convient que la POETIQUE d'Aristote est *un excellent ouvrage*: mais, ajoute-t-il, „ il n'y a rien d'assez parfait pour „ ré-

(1) Tom. III. p. 170.

„ régler toutes les Nations & tous 1672.
„ les Siecles. Des Cartes & Gassendi ont découvert des veritez
„ qu'Aristote ne connoissoit pas :
„ Corneille a trouvé des beautez
„ pour le Théatre, qui ne lui étoient pas connues : nos Philosophes ont remarqué des erreurs
„ dans sa PHYSIQUE : nos Poëtes ont vû des défauts dans sa
„ POETIQUE, pour le moins à
„ nôtre égard, toutes choses étant
„ aussi changées qu'elles le sont".
Il remarque ensuite, que *les Dieux & les Déesses causoient tout ce qu'il y avoit de grand & d'extraordinaire sur le Théatre des Anciens, par leurs haines, par leurs amitiés, par leurs vengeances, par leurs protections*; & que *de tant de choses surnaturelles, rien ne paroissoit fabuleux au Peuple, dans l'opinion qu'il avoit d'une Société entre les Dieux & les hommes.* Mais que *toutes ces merveilles aujourd'hui nous sont fabuleuses. Les Dieux nous manquent, & nous leur manquons, & si voulant imiter les Anciens en quelque façon, un Auteur introduisoit des Anges & des Saints*

sur

1672. *ſur nôtre Scéne, il ſcandaliſeroit les Dévots comme profane, & paroitroit imbecille aux Libertins. Les Prédicateurs ne ſouffriroient point que la Chaire & le Théatre fuſſent confondus, & que l'on allât apprendre de la bouche des Comédiens, ce qu'on débite avec autorité dans les Egliſes à tous les peuples. D'ailleurs, ce ſeroit donner un grand avantage aux Libertins, qui pourroient tourner en ridicule à la Comedie, les mêmes choſes qu'ils reçoivent dans les Temples avec une apparente ſoûmiſſion; & par le reſpect du lieu où elles ſont dites, & par la révérence des perſonnes qui les diſent.*

C'eſt néanmoins ce que l'on pratiquoit dans le quinziéme & dans le ſeiziéme ſiecle. Les Hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament étoient repreſentées, ou pour parler le langage de ce tems-là, étoient *louées par perſonnages*, ſur des Théatres publics. J'ai une de ces Comedies imprimée à Paris en 1541, ſous ce titre: *Senſuit le miſtere de la Paſſion de noſtre Seigneur Jeſu Chriſt Nou-*

Nouvellement revenu & corrige oultre les precedentes impressions. Avec les additions faictes, par treseloquent & scientificque docteur Maistre Iehan Michel. Lequel mistere fut ioué a Angiers moult triumphamment. Et dernierement à Paris. Auec le nombre des personnages qui sont à la fin dudit livre. Et sont en nombre cxlı. Cette Piece est divisée en *quatre iournées.* La premiere commence par la Prédication de St. Jean Baptiste, & finit par son enterrement. Le sujet de la seconde est exprimé en ces termes: *Cy commence la seconde iournée du mistere de la passion de Iesu-Christ, & commencent les apostres faisans une recapitulation des faitz de Iesus traictez en la premiere iournee, neantmoins la fille de la Chananee pourra commencer la iournee, en parlant comme une demoniacle iusques a ce que bonne silence soit faicte.* Cette journée finit par une Scene precedée de cette Remarque: *Icy va Iesus sur lasnesse, & y a quatre des apostres qui vont devant, & Iudas la meine par le licol, & les autres apostres vont*

1572

1672. *apres.* Voici l'Argument de la troisiéme journée : *Cy commence la tierce iournée du mistere de la passion de Iesu-Christ & est à entendre que Iesus vient sur lanesse iusques au parc & s'assemblent tous les Iuifs en plusieurs bandes pour aller au devant de lui avec rameaulx verds, & a lentrée du parc y aura enfans chantans melodieusement iusques a ce que bonne silence soit faicte en lieu de prologue.* A la tête de la derniere Scene on trouve ces paroles : *Icy sen va Anne & Maucourant messagier a lhostel de Pylate ou il trouvera Cayphe & les Pharisiens & Scribes qui meinent Iesus.* La quatriéme journée a ce titre : *Cy commence la quarte iournée du mystere de la Passion, & est a noter que les tyrans de Anne & de Cayphe meinent nostre Seigneur moult rudement, & les evesques, pharisees & scribes & aultres iuifs, & les suivent les ungs devant & les aultres apres, & Iudas qui les voit de loing commence.*

François I, le restaurateur des Lettres, favorisoit ces Representations, & y assistoit même quelquefois.

fois. Personne ne s'étoit encore hazardé de travailler pour le Théatre, selon les regles des Anciens. On étoit reduit à ces miserables Pieces, qui s'étoient multipliées à l'infini. *Il ne seroit jamais fait*, dit du Verdier dans sa *Bibliotheque Françoise* (1), *si je vouloy inserer icy tous les escrits qui ont été publiez soubz le tiltre* MYSTERES, *tant le nombre en est grand. C'estoient des histoires & ieux qu'on souloit representer & reciter publiquement sur eschafaut.* 1672.

Le succès qu'eut le *Mystere de la Passion* donna lieu à la representation des *Actes des Apostres*. Cette Comedie est divisée en deux parties. La premiere est intitulée, *le premier volume des Catholiques œuvres & Actes des Apostres redigez en escript par Sainct Luc Euangeliste & Hystoriographe depute par le Saint Esperit, Icelluy Sainct Luc escripuant a Theophile, Avecques plusieurs Hystoires en icelluy inserez des gestes des Cesars...... Le tout*

(1) Pag. 900. Voyez aussi pag. 327, 899, & 1186.

1541. *tout veu & corrige bien & deuement selon la vraie verité, Et ioue par personnages à Paris en lhostel de Flandres lan Mil Cinq cens* xlj. *Avec Priuilege du Roy.* C'est l'Ouvrage que Mr. Sloane vous a communiqué. Mr. de St. Evremond eut la curiosité de le voir, & nous le parcourûmes ensemble. Le Public lira avec plaisir les extraits que vous en avez tirez pour vôtre SUPPLEMENT (1).

On se préparoit à faire jouer en 1542, *le Mystere de l'Ancien Testament*, avec la permission du Roi & du Prevost de Paris; mais le Procureur général s'y opposa. Il representa au Parlement d'une maniere très-vive & très-forte les desordres causez par ces *Jeux*. Voici quelques traits de son Discours, tirez des Regîtres du Parlement:

„ Depuis trois ou quatre ans en
„ ça (2) les Maistres de la Passion
„ ont entrepris de faire ioüer & re-
„ pre-

(1) Voyez le SUPLEMENT du DICTIONAIRE *Historique & Critique*, à l'Article CHOQUET (*Louis.*)

(2) Ex-

„ presenter le *Myſtere de la Paſſion*, 1672)
„ ce qui a eſté fait ; & parce qu'il
„ s'eſt trouvé qu'ils y ont fait gros
„ gain, ſont venus aucuns particu-
„ liers gens non lettrez, ny entendus
„ en telles affaires, & gens de con-
„ dition infame, comme un Menu-
„ ſier, un Sergeant à Verge, & un
„ Tapiſſier, & autres, qui ont fait
„ ioüer les *Actes des Apoſtres*, en i-
„ ceux commis pluſieurs fautes, tant
„ aux feintes qu'au ieu, & pour al-
„ longer le temps ont fait compoſer,
„ dicter & adiouſter pluſieurs cho-
„ ſes apocryphes, quoi que ſoient
„ non contenuës es Actes des Apoſ-
„ tres, & fait durer trois ou quatre
„ iournées, afin d'exiger plus d'ar-
„ gent du peuple; & en entremettant
„ à la fin ou au commencement du
„ ieu farces laſcives & des mocque-
„ ries, en ont fait durer leur ieu
„ l'eſpace de ſix ou ſept mois, d'où
„ ſont advenus & adviennent ceſſa-
„ tions de ſervice divin, refroidiſſe-
„ ment

(2) EXTRAIT *des Regiſtres du Parlement du Vendredy 9. Decembre l'an* 1541.

1672. „ ment de charitez & aumosnes,
„ adulteres & fornications infinies,
„ ſcandales, deriſions & mocqueries.

„ Et pour les declarer en premier lieu par le menu, dit que pendant leſdits ieux, & tant qu'ils ont duré, le commun peuple dés huit à neuf heures du matin és iours de Feſtes delaiſſoit ſa Meſſe Paroiſſiale, Sermon & Veſpres pour aller eſdits ieux garder ſa place, & y être jusqu'à cinq heures du ſoir: ont ceſſé les Predications, car n'euſſent eu les Predicateurs qui les euſt eſcoutez. Et retournant desdits ieux, ſe mocquoient hautement & publiquement par les ruës desdits ieux des ioueurs, contrefaiſant quelque langage improprè qu'ils avoient ouy desdits ieux ou autre choſe mal faite, criant par deriſion que *le S. Eſprit n'avoit point voulu deſcendre*, & par d'autres mocqueries. Et le plus ſouvent les Preſtres des Paroiſſes pour avoir leur paſſe-temps d'aller eſdits ieux, ont delaiſſé di-

„ re

„ re Vespres les iours de Festes, ou 1671.
„ les ont dites tout seuls dés l'heu-
„ re de midy, heure non accoustu-
„ mée: & mesme les Chantres ou
„ Chappellains de la Sainte Chap-
„ pelle de ce Palais tant que lesdits
„ ieux ont duré, ont dit Vespres
„ les iours de Festes à l'heure de
„ midy, & encore les disoient en
„ poste & à la legere pour aller es-
„ dits ieux. ......

Il remarque que „ tant les Entre-
„ preneurs que les Ioueurs sont gens
„ ignares & non lettrez qui ne sça-
„ vent ny A. ni B. qui n'ont intelli-
„ gence non seulement de la Sainte
„ Ecriture, *immò* n'y d'Ecritures
„ prophanes. Sont les ioüeurs arti-
„ sans mechaniques, qui ne sçavent
„ lire ny escrire, & qui oncques ne
„ furent instruits ny exercez en
„ Theatres & lieux publics à faire
„ tels actes, & davantage n'ont lan-
„ gue diserte ny language propre,
„ ny les accens de prononciation de-
„ cente, ny aucune intelligence de
„ ce qu'ils dient: tellement que le
„ plus souvent advient que d'un mot
„ ils en font trois; font point ou

 „ pau-

1672. „ pause au milieu d'une proposition, sens ou oraison imparfaite ; font d'un interrogant un admirant, ou autre geste, prolation ou accent contraires à ce qu'ils dient, dont souvent advient derision & clameur publique dedans le Theatre mesme, tellement qu'au lieu de tourner à édification, leur ieu tourne à scandale & derision ....

Que „ ce neantmoins un nommé le Royer, un vendeur de poisson, un Tapissier, un Menusier & quelques autres leurs compagnons ont de nouveau entrepris de faire iouer l'année prochaine *le Viel Testament*, & veulent faire desormais un ordinaire desdits ieux pour exiger argent du peuple .... Davantage y a plusieurs choses au Viel Testament qu'il n'est expedient declarer au peuple, comme gens ignorans & imbeciles, qui pourroient prendre occasion de Iudaïsme à faute d'intelligence.

On voit par là les inconveniens qu'il y auroit à representer les veritez de la

la Religion, même dans des Pieces 1672.
de Théatre régulieres, comme le remarque Mr. de St. Evremond. *Mais posons*, ajoute-t-il, *que nos Docteurs abandonnent toutes les matieres saintes à la liberté du Théatre; faisons en sorte que les moins dévots les écoutent avec toute la docilité que peuvent avoir les personnes les plus soûmises: il est certain que de la doctrine la plus sainte, des actions les plus Chrétiennes, & des veritez les plus utiles, on fera les Tragedies du monde qui plairont le moins.* La raison qu'il en donne, c'est que l'*Esprit de nôtre Religion est directement opposé à celui de la Tragédie: l'humilité & la patience de nos Saints sont trop contraires aux vertus des Heros que demande le Théatre.* Il croit que les Histoires du VIEUX TESTAMENT, s'accommoderoient beaucoup mieux à nôtre Scene: mais il craint que leur representation ne leur fît perdre de leur autorité, & ne diminuât la vénération qu'elles nous doivent inspirer. Il dit ensuite, que bien que la PHARSALE ne soit pas comparable à l'ENEIDE, les *idées que nous donne Lu-*

1672. *cain des grands hommes, sont veritablement plus belles, & nous touchent plus que celles que Virgile nous donne des Immortels. Celui-ci*, ajoute-t-il, *a revêtu ses Dieux de nos foiblesses, pour les ajuster à la portée des hommes: celui-là, éleve ses Heros jusqu'à pouvoir souffrir la comparaison des Dieux:*

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Dans Virgile, les Dieux ne valent pas des Heros. Dans Lucain, les Heros valent des Dieux. Mr. de St. Evremond remarque que la Tragédie des Anciens *auroit fait une perte heureuse en perdant ses Dieux, avec ses Oracles, & ses Devins*; que c'étoit par là, qu'*on voyoit regner au Théatre un esprit de Superstition & de Terreur, capable d'infecter le genre humain de mille erreurs, & de l'affliger encore de plus de maux.* En effet, la Tragédie consistant, comme elle faisoit, en des mouvemens excessifs de *crainte* & de *pitié*, c'étoit faire du Théatre *une école de frayeur & de compassion, où l'on aprenoit à s'épouvanter de tous les perils, & à se désoler de tous les*

mal-

malheurs. Cet *esprit d'épouvante* & *de lamentation* amolissoit le courage, & causoit même quelquefois la déroute des Armées. Il est vrai qu'Aristote ayant connu le préjudice que cela pourroit faire aux Atheniens, crut y remedier en établissant une certaine *Purgation*, *que personne jusqu'ici n'a entendue*, & qu'il semble n'avoir *pas bien comprise lui-même* : mais Mr. de St. Evremond trouve qu'il est *ridicule de former une science qui donne sûrement la maladie*, *pour en établir une autre qui travaille incertainement à la guerison.* Il releve, après cela, l'avantage de nos Representations sur celles de l'Antiquité, & fait voir qu'elles n'ont pas les mêmes inconveniens : les mouvemens de pitié & de crainte y sont beaucoup mieux ménagés; l'Amour même, qu'on y a mêlé, les perfectionne, pourvû qu'on en sache faire un bon usage. Il ajoûte que nôtre Tragédie à du moins cet avantage, que les Dieux n'y causent point de crimes, & qu'on a la liberté d'y inspirer de l'horreur pour le vice, & de l'amour 1672.

1672. pour la vertu. Il finit en nous marquant l'idée qu'il a de la Tragedie, & qu'il apelle *un sentiment hardi & nouveau.* C'est, qu'*on doit rechercher à la Tragedie, devant toutes choses, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration*, dit-il, *quelque ravissement pour l'esprit, le courage y est élevé, l'ame y est touchée.*

Il écrivit aussi dans ce tems-là des Reflexions *sur les Caracteres des Tragedies* (1). Il les commence par une Particularité assez remarquable. *J'ai eu dessein autrefois*, dit-il, *de faire une Tragédie, & ce qui me faisoit le plus de peine, c'étoit de me deffendre d'un sentiment secret d'amour-propre, qui nous laisse renoncer difficilement à nos qualités pour prendre celles des autres. Il me souvient que je formois mon Caractere sans y penser, & que le Heros descendoit insensiblement au peu de mérite de* SAINT-EVREMOND, *au lieu que* SAINT-EVREMOND *devoit s'élever aux grandes vertus de son*

(1) Tom. III. pag. 188.

son Heros. Il étoit de mes Passions 1672.
comme de mon Caractere; j'exprimois mes mouvemens voulant exprimer les siens. Si j'étois amoureux, je tournois toutes choses sur l'Amour; si je me trouvois pitoyable, je ne manquois pas de fournir des infortunes à ma Pitié: je faisois dire ce que je sentois moi-même; & pour comprendre tout en peu de mots, je me représentois sous le nom d'autrui. Il conclut de là qu'il ne faut pas blâmer quelques Heros de nos Tragédies de *verser des pleurs, qui devoient couler seulement en quelques endroits*: ce sont les larmes des Poëtes, qui *trop sensibles de leur naturel, ne peuvent resister à la tendresse qu'ils se sont formée.* Il remarque ensuite, qu'il faut également ménager l'affliction du Heros & la tendresse des Spectateurs, & exprimer la Passion d'une maniere qui ne soit ni trop violente, ni trop ingénieusement recherchée. Il est surpris que dans un tems où l'on tourne toutes les Pieces de Théatre sur l'Amour, on en ignore si fort la nature & les mouvemens. Il explique ses trois

1672. principaux mouvemens, *aimer*, *brûler*, *languir*; & fait voir que nos meilleurs Poëtes Tragiques *employent une passion pour une autre*; mettent de la *douleur* où il ne faut que de la *tendresse*, & du *desespoir* où il ne faut que de la *douleur*.

Un Auteur lui ayant demandé son sentiment sur une de ses Tragédies(1), il lui répondit qu'elle lui plairoit assez, s'il avoit *un peu ménagé les larmes de son Heroïne*, mais qu'*il la fait pleurer avec excès*. Il montre comment il faut ménager les mouvemens de douleur & de desespoir, & finit en louant Mr. Corneille d'avoir si bien entendu la nature & de l'avoir si heureusement exprimée.

1673. Le DISCOURS qu'il composa *sur les Historiens François* (2), ne sauroit être lû avec trop de soin, par ceux qui s'attachent à écrire l'Histoire. Il y remarque que nos Historiens ont un *mérite* si *médiocre*, qu'il avoit crû d'abord qu'*on devoit attribuer ce défaut à nôtre Langue*; mais qu'il

(1) Tom. III. pag. 201.
(2) *Ibid.* p. 208.

qu'il étoit revenu de cette penſée, en 1673.
faiſant réflexion ſur les Traductions,
excellentes qu'on nous a données, &
s'étoit trouvé obligé de croire que *la
médiocrité de nôtre génie ſe trouve au
deſſous de la majeſté de l'Hiſtoire.* Il
ajoûte, que quand même il y auroit
parmi nous quelques génies aſſez
élevés, il leur manqueroit encore
d'autres choſes, qui ſont en trop
grand nombre pour ſe pouvoir ren-
contrer dans une même perſonne.
Un ſtile pur & noble ne ſuffit pas;
il faut qu'un Hiſtorien ait une par-
faite connoiſſance de la Cour & des
affaires; qu'il ſache à fonds les loix,
les coûtumes, les differens interêts,
l'état de la Religion, & en particu-
lier tout ce qui regarde le métier
de la guerre. Il prouve tout cela
par un aſſez long détail; & remar-
que à l'égard de ce dernier article,
que le célébre Grotius après avoir
ſi bien réuſſi dans tout le reſte de
ſon HISTOIRE DES PAYS-BAS,
*n'a pû maintenir dans les eſprits l'ad-
miration qu'il y avoit cauſée*, auſſi-
tôt qu'il a *fallu ouvrir le champ de la
Guerre, quand il a fallu parler du*
mou-

1673. *mouvement des Armées, venir à la description des sieges, & au récit des combats.* Il fait voir ensuite que les Historiens Latins *ont sû mêler admirablement les diverses connoissances* dont il a parlé; & que cela vient, de ce qu'au lieu que *chaque Profession fait aujourd'hui un attachement particulier*, il n'y a *guere eu de grands personnages à Rome, qui n'ayent passé par les dignités du Sacerdoce qui n'ayent été du Sénat, & tirés du Sénat pour commander les Armées.* Il admire la beauté de leur Narration, & la vehemence de leurs Harangues. Mais il s'attache particulierement à déveloper l'art infini qui se trouve dans leurs *Eloges.* Ils *assemblent des qualitez, comme opposées, qu'on ne s'imagineroit pas se pouvoir trouver dans une même personne*; & *trouvent de la diversité* dans celles *qui paroissent tout à fait les mêmes.* Ils ne se contentent pas de peindre les vertus & les vices; ils marquent encore de la difference entre chaque vertu & chaque vice. Si, par exemple, ils font le portrait de quelque homme ambitieux & hardi, ou moderé & prudent;

dent; ils décrivent quelle étoit l'espece d'ambition & de courage, ou de moderation & de prudence, qu'il a euë. 1675.

Dans les REFLEXIONS SUR NOS TRADUCTEURS (1), il fait d'abord l'éloge des Traductions de Mr. d'Ablancourt; mais non pas tant pour être exactes & fideles, qu'à cause de la force & de la justesse de son Expression. Il croit néanmoins qu'*il a l'obligation de ces avantages au discours des Anciens qui régle le sien:* il ne trouve pas les mêmes beautés dans ses Préfaces & dans ses Lettres, où il suit son *propre génie.* Il marque ensuite l'utilité des Traductions; mais il ajoûte, que le simple talent de Traducteur n'est pas fort estimable, s'il n'est soûtenu par d'autres qualités. *Je puis estimer beaucoup*, dit-il, *les Versions d'Ablancourt, de Vaugelas, de Du Ryer, de Charpentier, & de beaucoup d'autres, sans faire grand cas de leur esprit, s'il n'a paru par des Ouvrages qui viennent d'eux-mêmes.* Il examine la Traduction que Brebeuf

(1) Tom. III. pag. 237.

1673. beuf a faite de la PHARSALE, & celle que Segrais nous a donnée de l'ENEIDE: & de là, il prend occasion de parler *du peu de merite du bon Enée. Quand Virgile*, dit-il, *le dépeint si dévot, il doit lui atribuer une Dévotion pleine de confiance, qui s'accommode avec le temperament des Heros, non pas un sentiment de Religion scrupuleux, qui ne subsiste jamais avec la veritable Valeur.* Il ne sauroit souffrir que *le fils de Venus, assuré par Jupiter de son bonheur & de sa gloire future, n'ait de pieté que pour craindre les dangers, & pour se defier du succès de toutes les entreprises.* Il remarque que *les Dieux abandonnent à Enée toutes les matieres de pleurs: mais si-tôt qu'il y a une grande resolution à prendre: ou une execution difficile à faire, ils ne se fient ni à sa capacité, ni à son courage; & ils font presque toujours, ce qu'ailleurs les grands hommes ont accoutumé d'entreprendre & d'executer.* C'étoit *un pauvre Héros dans le Paganisme, qui pourroit être un grand Saint chez les Chrétiens; fort propre à nous donner des Miracles,*

cles, & plus digne fondateur d'un Ordre que d'un Etat. Il compare les *Caracteres* d'Homere avec ceux de Virgile: & finit en obſervant, que *la Poëſie de Virgile* doit avoir de grandes beautez, *puisque malgré la vertu des Heros d'Homere, & le peu de mérite des ſiens, les meilleurs Critiques ne trouvent pas qu'il lui ſoit inférieur.* 1673.

Mr. le Comte d'Olonne, Mr. de Vineuil, l'Abbé d'Effiat, & deux ou trois autres furent exilés de la Cour en 1674, pour avoir parlé du Roi avec trop de liberté. Dès que Mr. de St. Evremond ſût la disgrace de Mr. d'Olonne, il lui témoigna combien il en étoit touché; & ayant enſuite apris qu'il avoit eû permiſſion de quitter Orleans, où il avoit été d'abord relegué, & de ſe retirer dans ſa Terre de Montmirel près de Villers-Cottrets, il lui écrivit une ſeconde Lettre (1) où il lui conſeille d'être en garde contre le chagrin, dans un tems où il n'étoit pas en ſon pouvoir de goûter la joye. Il lui don- 1674.

(1) Tom. III. p. 157.

1674. donne des Avis ſur le choix des plus excellens Vins, & des Viandes les plus ſaines & les plus délicates; & lui dit de ne s'attacher qu'aux Livres qui peuvent détourner ſon eſprit de toute penſée triſte & ſérieuſe, & lui donner des ſentimens de plaiſir. Dans cette vûe il croit que PE'TRONE, LUCIEN, & DON QUICHOTE, doivent être préferés à SE'NE'QUE, à PLUTARQUE, & à MONTAGNE même. Il prévient, en même tems une Objection que Mr. d'Olonne auroit pû lui faire. „ Vous me direz peut-„ être, *dit-il*, que je n'ai pas été „ d'une humeur ſi enjouée dans „ mes malheurs, que je le parois „ dans les vôtres, & qu'il eſt mal-„ honnête de donner toutes ſes dou-„ leurs à ſes maux, lorſqu'on gar-„ de ſon indifference, & ſa gaye-„ té même pour ceux de ſes amis. „ J'en demeurerois d'accord avec „ vous, ſi j'en uſois de la ſorte: mais „ je puis dire avec verité, que je ne „ ſuis guere moins ſenſible à vôtre „ Exil que vous-même; & la joye „ que je vous conſeille eſt à deſſein „ de

„ de m'en attirer quand je vous 1674.
„ aurai vû capable d'en recevoir.
„ Pour ce qui regarde mes mal-
„ heurs, si je vous y ai paru plus
„ triste que je ne vous parois au-
„ jourd'hui, ce n'est pas que je le
„ fusse en effet. Je croyois que les
„ disgraces exigeoient de nous la
„ bienseance d'un air douloureux;
„ & que cette mortification appa-
„ rente étoit un respect dû à la vo-
„ lonté des supérieurs, qui songent
„ rarement à nous punir sans dessein
„ de nous affliger. Mais sachez
„ que sous de tristes dehors & une
„ contenance mortifiée, je me suis
„ donné toute la satisfaction que
„ j'ai sû trouver en moi-même,
„ & tout le plaisir que j'ai pû pren-
„ dre dans le commerce de mes
„ amis.

Lorsque le Marquis de Croissi étoit Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, Mr. de St. Evremond le pria d'écrire en sa faveur à Mr. Colbert son frere. Mr. Colbert répondit ingenûment, qu'*ayant contribué à la disgrace de Mr. de St. Evremond,*

1674. *& s'étant toûjours opposé à son retour, il ne pouvoit pas en parler autrement au Roi: que cependant il ne seroit pas fâché qu'il revînt; & qu'il ne s'opposeroit point aux sollicitations que d'autres pourroient faire pour lui.* Si Mr. Le Tellier avoit eû les mêmes sentimens, Mr. de St. Evremond auroit bien-tôt vû finir sa disgrace: mais ce Ministre ne parut avoir aucune disposition favorable pour lui.

1675. Hortence Mancini, Duchesse de Mazarin, vint en Angleterre dans ce tems-là. Elle étoit niece du Cardinal Mazarin, & hertiere des biens immenses qu'il avoit laissez: Il l'avoit mariée en 1661. au Duc de la Meilleraye, à condition qu'il porteroit le nom & les armes de Mazarin. C'étoit un des plus riches Seigneurs de la Cour; & cette seule consideration détermina le Cardinal à lui donner sa niece. Madame Mazarin avoit l'esprit vif & pénétrant, les sentimens nobles & élevez, les manieres libres & aisées, des attraits & des charmes qui touchoient les plus insensibles.

bles. Pendant les cinq premieres 1675.
années de ſon mariage, elle ſe conduiſit avec tant de regularité & de ſageſſe, qu'elle faiſoit l'admiration de toute la Cour. Mais Mr. Mazarin n'étoit pas né pour une perſonne ſi accomplie. Il avoit toutes les qualitez oppoſées à celles de Madame Mazarin. Des ſentimens bas & rempans; l'humeur ſombre, farouche, & contrariante; l'eſprit rempli de ſuperſtition & de fanatisme: toujours environné d'une troupe de Moines, de Dévots, & de Dévotes, avec qui il diſſipoit ſes grands biens. *Madame Mazarin*, dit Mr. de St. Evremond (1), *a reçu de ſa mauvaiſe fortune la contrainte de demeurer avec Monſieur Mazarin. Le ſupplice du vivant attaché avec le mort, n'eſt pas plus cruel que celui du ſage lié neceſſairement avec ſon contraire; & c'eſt la cruauté que Madame Mazarin a été obligée de ſouffrir pendant cinq ans. Obſedée le jour, eſ-*

(1) *Réponſe au* Plaidoyé *de Mr. Erard*, Tom. V. pag. 223, 224.

1675. *effrayée la nuit* (1), *fatiguée de voyages sur voyages faits mal-à-propos; assujettie à des ordres extravagans & tyranniques; ne voyant que des observateurs, ou des ennemis; & ce qui est le pire dans les conditions infortunées, malheureuse sans consolation. Toute autre se seroit défendue de l'oppression, par une resistence déclarée: Madame Mazarin voulut échaper seulement à ses malheurs, & aller chercher au lieu de sa naissance* (2) *avec ses parens, la sûreté & le repos qu'elle avoit perdu.*

Elle passa en Italie en 1668; & après y avoir séjourné deux ans, elle fit un voyage en France, pour tâcher d'obtenir une pension de Mr. Ma-

(1) Cela se rapporte à ce qu'il avoit dit auparavant, pag 218, 219: *Elle attendoit le repos des nuits, qui ne se refuse pas aux miserables, pour suspendre le sentiment de leurs maux; mais ce soulagement n'étoit point pour elle. A peine ses beaux yeux étoient fermés, que Monsieur Mazarin, qui avoit le Diable present à sa noire imagination; que cet aimable Epoux éveilloit sa bien-aimée pour lui faire part.... vous ne devinerlez jamais, Messieurs; pour*

Mazarin. Le Roi lui en fit donner une de vingt-quatre mille livres, dont elle ne jouït pas longtems. Auſſi-tôt qu'elle l'eut obtenue, elle retourna en Italie, & y demeura juſqu'en 1672. que Madame la Connêtable Colonne, ſa ſœur, prit la reſolution de s'éloigner de ſon Mari: Madame Mazarin l'accompagna juſqu'en France, & ſe retira enſuite dans les Etats du Duc de Savoye (3). Elle choiſit Chambery pour le lieu de ſa retraite; & il y avoit trois ans qu'elle y étoit, lorſqu'on lui propoſa de venir en Angleterre. Le Duc de Savoye, qui avoit eû deſſein de l'épouſer (4), & qui lui avoit donné tant de marques de ſa faveur, venoit de mourir. *Ce Prin-* 1675.

pour lui faire part de ſes viſions nocturnes. On allume des flambeaux, on cherche par tout; Madame Mazarin ne trouve de Phantôme que celui qui avoit été auprès d'elle dans ſon lit.

(2) Rome.

(3) Voyez les MEMOIRES *de Madame la Ducheſſe Mazarin*, dans le ME'LANGE *curieux des meilleures Pieces atribuées à Mr. de St. Evremond*, Tom. II. p. 1. & ſuiv.

(4) MEMOIRES *de Madame la Ducheſſe Mazarin*, pag. 11.

1675. *Prince* (1) *avoit eu pour elle un sentiment commun à tous ceux qui la voyoient. Il l'avoit admirée à Turin, & cette admiration avoit passé dans l'esprit de Madame de Savoye, pour un véritable amour. Une impression jalouse & chagrine, produisit un procedé peu obligeant pour celle qui l'avoit causée, & il n'en fallut pas davantage pour obliger Madame Mazarin à sortir d'un pays, où la nouvelle Regente étoit absolue. S'éloigner d'elle, & s'approcher de Madame la Duchesse d'York, ne fut qu'une même résolution.*

Il est vrai que Madame Mazarin déclara qu'elle alloit en Angleterre pour voir Madame la Duchesse d'York sa parente (2): cependant vous soupçonnez, Monsieur, que ce n'étoit qu'un prétexte, & qu'on a voulu cacher le véritable motif de ce voyage. Vos soupçons sont très-bien fondez: mais pour déveloper ce myſ-

(1) Mr. de St. Evremond, dans l'ORAISON *funébre de Madame la Duchesse Mazarin,* Tom. IV. pag. 273, 274.

(2) Marie d'Este, Duchesse d'York, étoit petite-fille de Laure-Marguerite Mazarini Mar-

myſtere, il faut vous rapeller la ſi- 1675.
tuation où ſe trouvoit alors la Cour d'Angleterre.

Je vous ai déja parlé du pouvoir que la Ducheſſe de Portsmouth avoit ſur l'eſprit de Charles II. L'indolence naturelle de ce Prince, & la paſſion qu'il avoit pour les femmes, le livroient à ſes Maitreſſes; & Madame de Portsmouth étoit la Maitreſſe favorite. Elle le gouvernoit ſuivant les inſpirations de la Cour de France. Le Roi d'Angleterre, oubliant les véritables interêts de ſon Royaume & les ſiens propres, devint honteuſement le penſionnaire de Louïs XIV. Les partiſans de la Liberté, exclus des emplois & du maniement des affaires, chercherent pluſieurs moyens d'affranchir leur Patrie de cet infame commerce; & après les avoir employez inutilement, ils reconnurent enfin

Martinozzi, ſœur de Hieronime Mazarini Mancini mere de Madame la Ducheſſe Mazarin. Ainſi Madame Mazarin avoit le germain ſur Madame la Ducheſſe d'York.

1675. enfin que le ſeul parti qu'il y avoit à prendre étoit de faire disgracier Madame de Portsmouth, & de mettre à ſa place une perſonne dont ils puſſent s'aſſurer. Ils jetterent les yeux ſur Madame la Ducheſſe Mazarin. Elle ſurpaſſoit Madame de Portsmouth en eſprit & en beauté ; & Charles II. l'avoit faite demander en mariage, lorsqu'il étoit dans les pays étrangers.

Ce Prince étant allé à Fontarabie pendant qu'on negocioit la Paix entre la France & l'Eſpagne, fit prier le Cardinal Mazarin de lui accorder une entrevûe. Mais le Cardinal, qui craignoit le Parlement d'Angleterre, refuſa de le voir, & conſentit ſeulement de s'aboucher avec le Marquis d'Ormond (1). Ce Seigneur n'oublia rien pour l'engager à favoriſer les interêts de ſon maitre ; & entr'autres choſes, il lui propoſa le mariage de ce Prince avec Hortenſe Mancini ſa

(1) *Le Roi d'Angleterre ..... fut reduit à prendre l'expedient qu'il lui parut que le Cardinal vouloit. Ce fut que le Marquis d'Ormond allant un jour vers Saint Jean de Luz, rencontra le Cardinal Mazarin ſur ſon chemin à l'Iſle*

fa niece. Mais le Cardinal qui ne 1675.
voyoit aucun jour au rétabliſſement
du Roi d'Angleterre, rejetta cette
propoſition. Charles II. ne ſe rebuta point. Ayant apris que le Cardinal étoit allé à Toulouſe au devant
du Roi, il y envoya Mr. Berkeley,
enſuite Comte de Falmouth. Mr.
Berkeley s'adreſſa à Mr. de St.
Evremond, qui le preſenta au Cardinal; mais ce Miniſtre regardant
toujours Charles II. comme fugitif
& dépouillé de ſes Etats, lui refuſa une ſeconde fois ſa niece. Cependant lorſqu'il le vit rétabli ſur le
Thrône de ſes Ancêtres, il tâcha
de renouer cette affaire. Pour y
mieux réuſſir, il engagea la Reine
d'Angleterre à paſſer la mer, ſous
prétexte d'aller feliciter le Roi ſon
fils ſur ſon heureux rétabliſſement; mais en effet, pour l'aſſûrer

l'Iſle de la Conference, & que ſe joignant à lui, il l'entretint des interêts de Sa Majeſté Britannique. HISTOIRE de la Paix concluë ſur la Frontiere de France & d'Eſpagne entre les deux Couronnes, l'An 1659, &c. *pag. 66. de l'édition de Cologne 1667.*

1675. rer que le Cardinal étoit disposé à lui accorder sa demande. Charles II. regarda ce changement comme un surcroît de bonheur que la fortune lui préparoit. Les charmes de Mademoiselle Mancini & une Dot de vingt millions étoient de puissants attraits. Mais ses Ministres s'opposerent à ce Mariage, qui auroit pû prévenir tous les desastres qui arriverent ensuite en Angleterre. Mr. de St. Evremond n'a pas oublié une circonstance si glorieuse à Madame Mazarin. *Elle avoit des charmes*, dit-il (1), *qui pouvoient engager les Rois à la rechercher par amour, & des biens capables de les y obliger par interêt. Une conjoncture favorable venant à s'unir à ces grands motifs, le Roi de la Grande Bretagne la fit demander en mariage, & le Cardinal, plus propre à gouverner des Souverains qu'à faire des Souveraines, perdit une occasion qu'il rechercha depuis inutilement. La Reine mere du Roi d'Angleterre se chargea elle-même de la négociation : mais*

(1) ORAISON *funèbre de Madame la Duchesse Mazarin*, Tom. IV. p. 261, 262.

mais un Roi rétabli se souvint du peu de 1675.
consideration qu'on avoit eu pour un Roi chassé, & on rejetta à Londres les propositions qui n'avoient pas été acceptées à Saint Jean de Luz.

Madame Mazarin arriva en Angleterre sur la fin de l'année 1675. La santé de Madame de Portsmouth se trouvoit alors fort dérangée, & le Roi n'avoit plus pour elle les mêmes empressemens. Madame Mazarin lui plût infiniment. Il lui donna d'abord une pension de quatre mille livres sterling; & elle l'eût bien-tôt emporté sur Madame de Portsmouth, si s'élevant au dessus des foiblesses de son sexe, elle avoit sû regler les mouvemens de son cœur. Mr. le Prince de Monaco vint en Angleterre dans ce tems-là. Il étoit jeune, bien 1676.
fait, plein de ces empressemens, de ces petits soins qui plaisent si fort aux Dames. Il conçut une violente passion pour Madame Mazarin; & Mr. de St. Evremond s'aperçut bien-tôt qu'elle n'y étoit pas insensible. Comme il savoit le secret du voyage de cette Duchesse, & qu'il

1676. y prenoit même quelque interêt, il n'oublia rien pour prévenir une liaiſon ſi fatale. Il lui en repreſenta vivement les conſequences. Mais comme ce qu'on lit, fait quelquefois plus d'impreſſion qu'un entretien paſſager, il lui adreſſa un petit DISCOURS *ſur l'Amitié* (1), où il s'inſinuoit adroitement dans ſa confiance. Il fait voir d'abord, juſqu'où va la force de l'Amitié, par l'exemple d'Ageſilas Roi des Lacedemoniens, qui recommendant l'affaire d'un de ſes Amis à un autre, ſouhaitoit qu'il le trouvât innocent à quelque prix que ce fût. Cette action lui paroit d'autant plus remarquable, qu'il croit que l'*éloignement qu'il y a de l'empire à la ſujettion, ne laiſſe plus former cette union des volontés qui eſt neceſſaire pour bien aimer.* Il obſerve que *la liaiſon ordinaire qui ſe trouve entre les Rois & leurs Courtiſans, n'eſt qu'une liaiſon d'intetêt*: il marque les raiſons qui obligent les Princes à ſe faire cette eſpece d'Amis & de Confidens qu'on apel-

(1) Tom. III. p. 408.

pelle *Favoris*, & montre combien 1676.
eſt délicate & dangereuſe la ſituation d'un Favori. Il paſſe de là, à des conſiderations plus particulieres ſur l'Amitié; & après avoir fait l'éloge de cette vertu, il ſe félicite d'avoir ſû gagner la confiance de ſes Amis. *Comme je n'ai*, dit-il, *aucun merite éclatant à faire valoir, je penſe qu'il me ſera permis d'en dire un, qui ne fait pas la vanité ordinaire des hommes; c'eſt de m'être attiré pleinement la confiance de mes Amis; & l'homme le plus ſecret que j'aye connu en ma vie, n'a été plus caché avec les autres, que pour s'ouvrir davantage avec moi. Il ne m'a rien celé tant que nous avons été enſemble; & peut-être qu'il eût bien voulu me pouvoir dire toutes choſes lorsque nous avons été ſéparés. Le ſouvenir d'une confidence ſi chere m'eſt bien doux; la penſée de l'état où il ſe trouve m'eſt plus douloureuſe. Je me ſuis accoutumé à mes malheurs, je ne m'accoutumerai jamais aux ſiens; & puis que je ne puis donner que de la douleur à ſon infortune, je ne paſſerai aucun jour ſans m'en affliger, je n'en*

1676. *passerai aucun sans me plaindre* (1).

Mr. de St. Evremond remarque ensuite, que la veritable amitié doit être exempte de toute dissimulation; & qu'elle n'est pas moins incompatible avec une justice rigoureuse, qu'avec une sagesse trop circonspecte. Il ne trouve pas mauvais que les Amis *ayent des opinions differentes* : mais il voudroit que la dispute fût *une conference pour s'éclaircir, & non pas une contestation qui aille à l'aigreur.* Il juge néanmons qu'on ne doit pas avoir des sentimens trop opposés sur la Religion, & que *celui qui rapporte tout à la Raison, & celui qui soûmet tout à l'Autorité, s'accommoderont malaisément ensemble.* Il ajoute, que rien ne seroit comparable à une liaison d'Amitié avec *une femme belle, spi-*

(1) Il y a lieu de croire que Mr. de St. Evremond parle de Mr. Fouquet, qui étoit alors Prisonnier dans la Citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680.

(2) Anne de Gonzague de Mantoue, fille du Duc de Nevers, & femme d'Edouard Prince Palatin; & Marie de Rohan, fille du Duc de Montbazon, qui épousa en secondes noces Claude de Lorraine Duc de Che-

spirituelle, *raisonnable*, si on pou- 1676.
voit s'assûrer de sa durée: & il croit qu'on n'a exclu les femmes du maniement des Affaires, que *par le peu de sûreté que l'on trouvoit en leur cœur, foible, incertain, trop assujeti à la fragilité de leur nature. Dequoi ne seroient pas*, dit-il, *venuës à bout Madame de Chevreuse, la Comtesse de Charlisle, la Princesse Palatine, si elles n'avoient pas gâté par leur cœur, tout ce qu'elles auroient pû faire par leur esprit* (2). Il fait voir que les erreurs du cœur sont bien plus dangereuses que les extravagances de l'imagination: il rapporte ce que lui disoit un jour Mademoiselle de L'Enclos, *qu'elle rendoit graces à Dieu tous les soirs de son esprit, & le prioit tous les matins de la preserver des sotises de son cœur*; & après

Chevreuse, eurent beaucoup de part aux cabales qui se formerent contre la Cour de France en 1650, 1652, & 1653. La Comtesse de Carlisle, fille du Duc de Northumberland, n'eut pas moins de part aux affaires d'Angleterre sous Charles I. Elle animoit les Parlementaires, & les portoit à prendre des mesures qui déconcertoient la Cour.

1676. après avoir loué Madame Mazarin ſur ſa beauté, & ſur l'élevation de ſon eſprit, qui lui faiſoit mépriſer la fauſſe galanterie & les diſcours fades & ennuyeux des autres femmes, *joignez*, *Madame*, ajoute-t-il, *joignez le merite du cœur à celui de l'ame & de l'eſprit: défendez ce cœur des* rendeurs de petits ſoins (1); *de ces gens empreſſés à fermer une porte & une fenêtre, à relever un gand & un évantail. L'Amour, ne fait pas de tort à la réputation des Dames: mais le peu de mérite des Amans les deshonore. Vous m'offenſeriez*, *Madame*, continue-t-il, *ſi vous penſiez que je fuſſe ennemi de la tendreſſe: tout vieux que je ſuis, il me fâcheroit d'en étre exemt. On aime autant de tems qu'on peut reſpirer. Ce que je veux dans les Amitiés, c'eſt que les lumieres précedent les mouvemens, & qu'une eſtime juſtement formée dans l'eſprit, aille s'animer dans le cœur, & y prendre la chaleur neceſſaire pour les Amitiés, comme pour l'A-*

(1) Voyez la Carte de Tendre, dans le premier Tome de la CLELIE.

(2) Tom

l'Amour. Aimez donc, Madame, mais n'aimez que des ſujets dignes de vous. Si mes ſouhaits avoient lieu vous ſeriez ambitieuſe, & gouverneriez ceux qui gouvernent les autres. Devenez maîtreſſe de vous; non pas pour paſſer des jours ennuyeux dans cette inutilité ſeche & triſte, dont on a voulu faire de la vertu; mais pour diſpoſer de vos ſens avec empire, & ordonner vous-même de vos plaiſirs. 1676.

Toutes ces inſinuations ne produiſirent aucun effet. Madame Mazarin, oubliant le rang qu'elle devoit tenir à la Cour de la Grande Bretagne, s'attacha ſi fortement au Prince de Monaco, que le Roi en perdit patience; & pouſſa même ſon reſſentiment jusqu'à lui ôter ſa Penſion. Mr. de St. Evremond l'a raillée finement ſur ſa legereté dans les Vers ſuivans, qu'on auroit de la peine à entendre ſans la clef que je viens de donner. Après lui avoir dit (2):

Vous

(2) Tom. IV. pag. 245.

1676. *Vous êtes adorée en cent & cent climats,*
Toutes les Nations sont vos propres Etats;
Et de petits Esprits vous nomment vagabonde (1),
Quand vous allez regner en tous les lieux du monde.

Il ajoute,

Il ne vous restoit plus qu'à regner sur les mers;
Vôtre nouvel Empire embrasse l'univers,
Et de nos Isles fortunées
Vous pourriez des mortels régler les destinées;
Plus puissante aujourd'hui que n'étoient les Romains,
Tous feriez des sujets de tous les Souverains,
Si vous n'apportiez pas plus de soin & d'étude,
Pour vôtre liberté que pour leur servitude.

Cependant elle obtint le rétablissement de sa Pension par le credit de ses

(1) Racine & Pradon donnerent presqu'en même tems (en 1677) chacun une Tragédie sur le sujet de *Phédre & Hippolyte*. La Piece de Pradon, quoique fort inferieure à celle de Racine, ne laissa pas d'avoir d'abord un grand nombre de partisans; ce qui donna lieu à des cabales, & à plusieurs Ecrits Satiriques. Madame Des Houlieres fit la Critique de la *Phédre* de Racine dans un Sonnet

ſes amis, & parut à la Cour avec éclat. Sa Maiſon étoit le rendez-vous ordinaire de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de conſideration en Angleterre. Les grands Seigneurs, les Miniſtres étrangers, les Dames les plus qualifiées, s'y rendoient aſſidûment. Les Honnêtes-gens y trouvoient un amuſement agréable, & les Savans y aprenoient à devenir polis. Madame Mazarin s'étoit beaucoup attachée à la Lecture, pendant ſon ſéjour à Chamberi. Mr. l'Abbé de St. Real avoit l'honneur de l'entretenir tous les jours, & de lui lire les meilleurs Livres François & Italiens. Cet Abbé ne fut pas inſenſible à ſes charmes. Pour s'inſinuer dans ſes bonnes graces, il lui ſuggera de donner l'Hiſtoire de ſa vie, & ſe char- 1676.

Sonnet que l'on crût être de Mr. le Duc de Nevers, frere de Madame Mazarin; & on y répondit par un autre ſur les mêmes rimes, qui contenoit une ſanglante Satire contre Mr. de Nevers, & contre Madame Mazarin. Mr. de St. Evremond fait alluſion à ce dernier Sonnet, où Madame Mazarin eſt traitée de *vagabonde*. On l'attribua à Deſpreaux & à Racine.

1676. chargea de la compoſer ſur les particularités qu'elle lui fourniroit. Il accompagna cet Ouvrage d'une Lettre, où il fait l'éloge de cette Ducheſſe. Lorſque Madame Mazarin ſe détermina à paſſer en Angleterre, elle crût qu'il lui ſeroit avantageux de faire publier cet Ouvrage ; & Mr. de St. Real l'envoya à un de ſes amis à Paris, qui le fit imprimer. Cette premiere édition eſt très-rare. J'ai eu l'exemplaire même de Madame Mazarin : il y avoit quelques corrections de la main de Mr. de St. Real. Vous aviez crû, Monſieur, que Madame Mazarin avoit compoſé elle-même ſes MEMOIRES (1) ; mais je puis vous aſſûrer qu'elle n'en a fourni que la matiere. Elle n'écrivoit pas aſſez bien pour leur donner la forme.

Mr. de St. Real accompagna Madame Mazarin en Angleterre ; & groſſit, pendant quelque tems, le nombre des gens de Lettres, qui ſe rendoient chez elle. On s'y entretenoit

(1) RE'PONSE *aux Queſtions d'un Provincial*, Tom. I. p. 182.

(2) Tom.

tenoit ſur toute ſorte de ſujets : on 1676.
diſputoit ſur la Philoſophie, ſur l'Hiſtoire, ſur la Religion ; on raiſonnoit ſur les Ouvrages d'eſprit & de galanterie, ſur les Pieces de Théatre, les Auteurs anciens & modernes, l'Uſage de nôtre Langue, &c. Ces Converſations donnerent occaſion à Mr. de St. Evremond, de faire pluſieurs Ouvrages, comme la DEFENSE *de quelques Pieces de Théatre de Mr. Corneille* (2), *les* REFLEXIONS *ſur les Tragédies*, & *ſur les Comedies Françoiſe*, *Eſpagnole*, *Italienne*, & *Angloiſe:* ſur *les Opera*; la COMEDIE *des Opera*, la DISSERTATION *ſur le Mot de* VASTE; & pluſieurs autres Pieces, dont je parlerai dans la ſuite.

Dans les Réflexions *ſur les Tragedies* (3) il fait d'abord l'éloge des Tragédies de Corneille, & en préfére quelques-unes à toutes celles de l'Antiquité. Il ajoûte que les anciens Poëtes Tragiques *ont beaucoup mieux réuſſi à exprimer les qualités de leurs Heros*,

(2) Tom. IV. pag. 53.
(3) Tom. III. pag. 235.

1677. *Heros, qu'à dépeindre la magnificence des grands Rois*; à *former des Caracteres*, qu'à découvrir les secrets mouvemens du cœur, & à rechercher le principe des actions, comme a fait nôtre Corneille. Il ne prétend pas néanmoins que *les Pieces de cet excellent Auteur soient les seules qui meritent de l'aplaudissement sur nôtre Théatre.* Il avouë qu'on a été *touché* de la MARIANE de Tristan, de la SOPHONISBE de Mairet; de l'ALCYONE'E de du Ryer; du VENCESLAS de Rotrou; du STILICON de Corneille le jeune; de l'ANDROMAQUE & du BRITANNICUS de Racine; & de plusieurs autres. Il dit après cela, que les *Tragedies des Italiens* sont si médiocres qu'*elles ne valent pas la peine qu'on en parle*; & il remarque qu'il y a de *vieilles Tragedies Angloises* (1), d'où il ne faudroit que *retrancher* certaines choses, *pour les rendre tout-à-fait belles.* Il desaprouve la condescendance que

(1) Mr. de St. Evremond m'a dit qu'il avoit ici principalement en vûe le CATILINA

que les Poëtes Anglois ont pour le 1677.
peuple, lorsqu'ils font ensanglanter la Scene; & il finit en observant que si les François *reprochent assez justement aux Anglois de donner trop à leurs sens sur le Théatre*, ils doivent aussi *souffrir le reproche* que ceux-ci leur font de *passer dans l'autre extremité, quand ils admirent des Tragedies par de petites douceurs qui ne font pas une impression assez forte sur les esprits.*

Dans les Observations *sur nos Comedies* (2), il a soin d'avertir, dès le titre, que sa Critique ne regarde pas celles de Moliere, *où l'on trouve*, dit-il, *le vrai esprit de la Comedie.* A l'égard des autres Comedies Françoises, il remarque, que quoi que *la Comedie* doive être *la Representation de la vie ordinaire, nous l'avons tournée tout-à-fait sur la Galanterie, à l'exemple des Espagnols.* Il compare la Comedie Françoise avec l'Espagnole; & montre que nos Poëtes, en tirant

NA & le SEJAN du fameux Ben. Johnson.

(2) Tom. III. pag. 260.

1677. tirant des Espagnols la plûpart de leurs sujets, les ont *remplis de tendresses & de discours amoureux*, pour se conformer, à l'humeur & aux manieres de leur Nation. Cela lui donne occasion de rapporter un bon Mot, qu'il avoit ouï dire à la Princesse d'Isenghein. *Une Femme de qualité Espagnole*, dit-il, *lisoit il n'y a pas long-tems, le Roman de* CLEOPATRE; *& comme après un long recit d'avantures, elle eût tombé sur une conversation délicate d'un Amant & d'une Amante également passionnés*; Que d'esprit mal employé, *dit elle*; à quoi bon tous ces beaux discours, quand ils sont ensemble? *C'est*, continuë Mr. de St. Evremond, *la plus belle réflexion que j'aye ouï faire de ma vie*; *& Calprenede, quoi que François, devoit se souvenir qu'à des Amans nés sous un soleil plus chaud que celui d'Espagne, les paroles étoient assez inutiles en ces occasions.* Il trouve plus de régularité & de vraisemblance dans la Galanterie des Comedies Françoises que dans celle des Pieces Espagnoles; ce qui vient encore de la difference des

mœurs

mœurs & des coutumes de ces deux 1677.
Nations. Enfin, il remarque que comme la Comedie *va purement à plaire*, il ne faut pas toûjours s'y piquer d'une régularité trop exacte & trop rigoureuse.

Mr. de St. Evremond vient ensuite *à la Comedie Italienne* (1); & d'abord il avertit qu'il ne parlera point de l'AMINTE, du PASTOR FIDO, & des autres Comedies de cette nature-là; mais seulement de la Comedie qui se voit ordinairement sur le Théatre. *Ce que nous voyons en France sur celui des Italiens*, dit-il, *n'est pas proprement Comedie, puis qu'il n'y a pas un veritable plan de l'ouvrage; que le sujet n'a rien de bien lié; qu'on n'y voit aucun caractere bien gardé, ni de composition où le beau génie soit conduit au moins selon quelques régles de l'art. Ce n'est ici qu'une espece de concert mal formé entre plusieurs Acteurs, dont chacun fournit de soi ce qu'il juge à propos pour son personnage: c'est à le bien prendre, un ramas de* Concetti *impertinens dans la bou-*

(1) Tom. III. pag. 267.

1677. *bouche des Amoureux*, *& de froides Bouffonneries dans celle des* Zanis. Il avouë que les Bouffons sont inimitables; mais à la fin ils n'ennuyent pas moins que tous les autres personnages, qui sont toûjours outrés à la reserve de celui du Pantalon. *Au lieu d'Amans agreables*, dit-il, *vous n'avez que des discoureurs d'amour affectez*; *au lieu de Comiques naturels*, *des Bouffons incomparables*, *mais toujours Bouffons*; *au lieu de Docteurs ridicules*, *de pauvres Savans insensés*. Il donne ensuite, en peu de mots, l'Histoire de la Tragédie & de la Comedie des Anciens Romains: il en marque l'origine, le progrès, & la décadence; & après avoir observé combien le génie des Italiens est different de celui de leurs ancêtres, il fait l'éloge des Acteurs de la Troupe Italienne qui jouoient alors à Paris.

Après avoir parlé de la Comedie Italienne, Mr. de St. Evremond passe à *la Comedie Angloise* (1), & remarque qu'il n'y en a point qui se con-

(1) Tom. III. p. 275.

conforme plus à celle des Anciens 1677.
pour ce qui regarde les Mœurs. *Ce n'est point*, dit-il, *une pure Galanterie pleine d'avantures & de discours amoureux, comme en Espagne & en France; c'est la representation de la vie ordinaire, selon la diversité des humeurs, & les differens caracteres des hommes.* Il remarque, qu'au sentiment des François, *ces Caracteres se poussent trop loin*, comme *ceux qu'on voit sur nôtre Théatre demeurent un peu languissans au goût des Anglois*; & que cela vient de ce que ceux-ci creusent trop dans un sujet, au lieu que les François d'ordinaire ne l'approfondissent pas assez. *A la verité*, ajoute-t-il, *je n'ai point vû de gens de meilleur entendement que les François qui considerent les choses avec attention, & les Anglois qui peuvent se détacher de leurs trop grandes méditations, pour revenir à la facilité du discours & à certaine liberté d'esprit qu'il faut posseder toûjours s'il est possible. Les plus honnêtes gens du monde, ce sont les François qui pensent & les Anglois qui parlent.* Il marque ensuite la difference qui se trouve entre

1677. tre les Comedies Angloises, & les Françoises; & fait voir que celles-là n'en sont pas moins belles ni moins agréables, pour n'être pas si régulieres ni si exactes que celles-ci.

Mr. de St. Evremond fit dans ce tems-là une IDYLLE (1), dont il composa lui-même la Musique. Cette Piece fut chantée chez Madame Mazarin, où il se trouva plusieurs personnes de distinction. La conversation roula ensuite sur les Comedies en Musique, & particulierement sur les Opera, qui faisoient alors tant de bruit en France. Mr. de St. Evremond ne parla pas fort avantageusement de ces sortes de compositions; mais n'ayant pas eû le tems de dire

1678. tout ce qu'il en pensoit, il écrivit un Discours sur les Opera, & l'adressa au Duc de Buckingham, qui avoit été de cette conversation. Mais avant que donner une idée de cet Ouvrage, je ferai ici en abregé l'Histoi-

(1) Tom. III. pag. 430.

(2) Voyez le Traité DES *Representations en Musique anciennes & modernes*, par le Pere Menestrier, pag. 195. & *suiv.*

(3) Le

l'Histoire de l'établissement de nos 1678.
Opera.

Les OPERA, c'est-à-dire, les Pieces de Théatre en Musique, accompagnées de Danses, de Machines, & de Décorations, nous sont venus d'Italie. Le Cardinal Mazarin avoit tenté de les introduire en France, & dès l'Année, 1647, il fit venir des Comediens de delà les Monts, qui representerent une Piece en vers Italiens intitulée ORPHEO E EURIDICE (2). Ce spectacle ne surprit pas moins par sa nouveauté, que par la beauté des voix, la varieté des concerts, le changement des décorations, le jeu surprenant des machines, & la magnificence des habits (3). Le succès qu'eut cette Piece, donna lieu d'en representer une semblable aux Nôces du Roi, sous le titre d'ERCOLE AMANTE, avec une Traduction Françoise à côté, en faveur

(3) Le Cardinal Mazarin fit la dépense de cet Opera, qui fut prodigieuse. Voiture apelle cette Piece, *la Comedie des Machines*, & il en fait l'éloge dans le SONNET qui commence, *Quelle docte Circé*, &c.

1678. veur de ceux qui n'entendoient pas l'Italien. Cela fit souhaiter qu'on travaillât à des Opera François : mais on manquoit de bons Musiciens, & de belles Voix; & on étoit d'ailleurs dans le préjugé, que les Paroles Françoises n'étoient pas susceptibles des mêmes mouvemens & des mêmes ornemens que les Italiennes. Enfin, l'Abbé Perrin, qui avoit été Introducteur des Ambassadeurs auprès de Gaston Duc d'Orleans, entreprit de surmonter tous ces obstacles (1). Il composa une Pastorale, qu'il fit mettre en Musique par Cambert, Intendant de la Musique de la Reine-Mere, & Organiste de St. Honoré. Elle fut chantée à Issy en 1659, & réussit si bien, que le Cardinal Mazarin en fit donner à Vincennes plusieurs Representations devant le Roi. *Ce fut*, dit Mr. de St. Evremond, (2) *comme un essai d'Opera, qui eût l'agrement de la nouveauté*: *mais*, ajoute-t-il, *ce qu'il y eût*

(1) Voyez le Pere Menestrier, *ubi supr.* pag. 206, *& suiv.*

(2) Tom.

eût de meilleur encore, c'est qu'on y 1678.
entendit des Concerts de Flûtes; ce que l'on n'avoit pas entendu sur aucun Théatre depuis les Grecs & les Romains. Cette Piece fut suivie d'une autre en 1661, intitulée ARIADNE, dont les Vers, qui étoient de l'Abbé Perrin, ne furent pas trouvés fort bons. On en fit plusieurs Répetitions : mais la mort du Cardinal empêcha qu'elle ne fût jouée; & suspendit, pour quelques années, le progrès des Opera naissans. Cependant l'Abbé Perrin n'oublioit rien pour venir à bout d'une entreprise dont les commencemens avoient été si heureux. Il obtint en 1669. des Lettres Patentes, pour l'établissement d'une *Academie des Opera en Langue Françoise*: mais ne pouvant fournir seul aux soins & à la dépense que demandoit un tel établissement, il s'associa pour la Musique avec Cambert, pour les Machines avec le Marquis de Sourdeac, & pour four-

(2) Tom. III. pag. 339. Voyez aussi le Pere Meneftrier, p. 208, 209.

1678. fournir aux fraix neceſſaires avec le nommé Champeron. Dès que cet accord fut conclu, ils firent venir de Languedoc les plus célébres Muſiciens, qu'ils tirerent des Egliſes Cathedrales, où il y a des Muſiques fondées. Cambert leur aſſocia les meilleures voix quil pût trouver à Paris & ailleurs; & l'on fit repreſenter ſur le Théatre de Guenegaud, l'Opera de POMONE en l'année 1671. Les Vers étoient de la façon de l'Abbé Perrin; & ils ne furent pas trouvés meilleurs que ceux de l'Ariadne. Cette Piece fut repreſentée huit moins entiers avec un aplaudiſſement univerſel : mais dans ce tems-là le Marquis de Sourdeac, ſous prétexte, des avances qu'il avoit faites, s'empara du Théatre; & pour ſe paſſer de l'Abbé Perrin, il eût recours à Mr. Gilbert, qui compoſa la Piece intitulée LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, laquelle fut auſſi repreſentée

(1) *Cadmus & Hermione*, fut repreſenté en 1673; *Alceſte ou le Triomphe d'Alcide*, en 1674;

tée sur le Théatre de Guenegaud. 1678.
Cependant Jean-Baptiste Lully, Florentin, Surintendant de la Musique du Roi, profitant de la division qui s'étoit mise entre les Associés de l'Opera, obtint, par le credit de la Marquise de Montespan, que l'Abbé Perrin, moyennant une somme d'argent, lui céderoit son Privilege. Ce changement obligea Cambert de passer en Angleterre, où il mourut en 1677, Surintendant de la Musique de Charles II. Lully s'associa le Sieur Vigarini, Machiniste du Roi, & plaça son Théatre au jeu de paume de Bel-air, où il donna au public en 1672, LES FESTES DE L'AMOUR ET DE BACCHUS. C'étoit une Pastorale, composée des fragmens de differens Ballets, dont Lully avoit fait la Musique pour le Roi, sur les Paroles de Mr. Quinault. Cette Piece fut suivie des Opera de CADMUS, d'ALCESTE, de THESE'E, d'ATYS (1), & de plusieurs au-

1674; *Thesée*, en 1675, & *Atys*, en 1676.

1678. autres, qu'il n'eſt pas beſoin de nommer ici.

Mr. de St. Evremond commence ſes Obſervations *ſur les Opera*, (1) en déclarant ingenûment, qu'il *n'admire pas fort* ces ſortes de Repreſentations. *J'avoue*, dit-il, *que leur Magnificence me plait aſſez, que les Machines ont quelque choſe de ſurprenant, que la Muſique en quelques endroits eſt touchante, que le tout enſemble paroît merveilleux: mais il faut m'avouer auſſi que ces merveilles deviennent bien-tôt ennuyeuſes; car où l'eſprit a ſi peu à faire, c'eſt une neceſſité que les ſens viennent à languir. Après le premier plaiſir que nous donne la ſurpriſe, les yeux s'occupent & ſe laſſent enſuite d'un continuel attachement aux objets.* Mais ce qu'il trouve de plus ridicule dans les Opera, c'eſt de *faire chanter toute la Piece depuis le commencement juſqu'à la fin, comme ſi les perſonnes qu'on repreſente, s'étoient ridiculement ajuſtées pour traiter en Muſique, & les plus communes, & les plus importan-* tes

(1) Tom. III. pag. 282.

tes affaires de leur vie. Peut-on s'imaginer, ajoûte-t il, *qu'un Maitre apelle son Valet, ou qu'il lui donne une commission en chantant; qu'un Ami fasse en chantant une confidence à son Ami; qu'on délibere en chantant dans un Conseil; qu'on exprime avec du Chant les ordres qu'on donne, & que mélodieusement on tuë les hommes à coups d'épée & de javelots dans un Combat?* Ce n'est pas qu'il veuille donner l'exclusion à toute sorte de Chant sur le Théatre. Tout ce qui regarde le service des Dieux s'est toûjours chanté : la passion d'un Amant, l'irresolution d'une ame combatuë par divers mouvemens, & les autres sujets de cette nature sont assez propres pour le Chant : mais *tout ce qui est de la Conversation & de la Conférence; tout ce qui regarde les Intrigues, & les affaires; ce qui apartient au conseil & à l'action, est propre aux Comediens qui recitent, & ridicule dans la bouche des Musiciens qui le chantent. Les Grecs*, ajoûte-t-il, *faisoient de belles Tragedies où ils chantoient quelque chose; les Italiens* 1678.

1678. *& les François en font de méchantes, où ils chantent tout.* Cela lui donne occasion de définir l'Opera, *un travail bizarre de Poësie & de Musique, où le Poëte & le Musicien également génés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant Ouvrage.* Il montre comment on pourroit faire des Comedies, où l'on introduiroit des Danses & de la Musique, qui ne nuiroient en rien à la Representation. De ces réflexions générales il passe à des considerations sur le different génie de Lully, & de Cambert. Il compare les Opera des Italiens avec ceux des François ; & croit que pour *la maniere de chanter*, qu'on apelle en France *Exécution*, aucune nation *ne sauroit la disputer à la nôtre*. Il examine la differente maniere de chanter des Italiens, & des Espagnols, & conclut qu'il *n'y a que le François qui chante.* Il appuye son sentiment de l'autorité du fameux Luigi, qui *ne pouvoit souffrir que les Italiens chantassent ses Airs, après les avoir ouï chanter à Monsieur Nyert, à Hilaire, à la petite*

tite la Varenne; & qui *disoit hautement* à Rome, que *pour rendre une Musique agréable, il falloit des Airs Italiens dans la bouche des François.* 1678.
Mr. de St. Evremond reconnoît, en même tems, ,, qu'il n'y a guere ,, de gens qui ayent la comprehen- ,, sion plus lente, & pour le sens ,, des paroles, & pour entrer dans ,, l'esprit du Compositeur, que ,, les François; qu'il y en a peu ,, qui entendent moins la Quan- ,, tité, & qui trouvent avec tant ,, de peine la Prononciation: mais ,, après qu'une longue étude leur ,, a fait surmonter toutes ces dif- ,, ficultez, & qu'ils viennent à ,, posseder bien ce qu'ils chan- ,, tent, rien n'approche de leur a- ,, grément ". Il vient, ensuite, aux Machines, & les condamne. *Elles pourront*, dit-il, *satisfaire la curiosité des gens ingenieux pour des inventions de Mathematique; mais elles ne plairont guere au Théatre à des personnes de bon goût. Plus elles surprennent, plus elles divertissent l'esprit de son attention au discours; & plus elles sont admirables, & moins*

1678. *l'impression de ce merveilleux laisse à l'ame de tendresse, & du sentiment exquis dont elle a besoin pour être touchée du charme de la Musique.* Il remarque, que l'Antiquité, qui *exposoit des Dieux à ses portes, & jusques à ses foyers*, n'en exposa néanmoins que fort rarement sur le Théatre. Les Italiens rétablirent en leurs Opera *des Dieux éteints dans le Monde* : & lorsqu'ils ont abandonné cet usage, qu'ils avoient *ménagé avec retenue*, les François l'ont pris, & l'ont poussé *jusqu'à l'excès. Nous couvrons*, dit-il, *la terre de Divinités, & les faisons danser par troupes, au lieu qu'ils les faisoient descendre avec quelque sorte de ménagement, aux occasions les plus importantes.* ,, J'admire Lully, *ajoute-* ,, *t-il*, aussi bien pour la direction ,, des Danses, qu'en ce qui touche ,, la Voix & les Instrumens : mais ,, la constitution de nos Opera doit ,, paroître bien extravagante à ceux ,, qui ont le bon goût du Vraisem- ,, blable & du Merveilleux. Ce- ,, pendant, *poursuit-il*, on court ha- ,, zard de se décrier par ce bon-

,, goût,

„ goût, si on ose le faire paroî- 1678.
„ tre ; & je conseille aux autres,
„ quand on parle devant eux de
„ l'Opera, de se faire à eux-mê-
„ mes un secret de leurs lumieres.
„ Pour moi, qui ai passé l'âge &
„ le tems de me signaler dans le
„ monde par l'esprit des moyens,
„ & par le mérite des fantaisies,
„ je me résous de prendre le par-
„ ti du bon-sens, tout abandonné
„ qu'il est, & de suivre la Rai-
„ son dans sa disgrace, avec au-
„ tant d'attachement que si elle a-
„ voit encore sa premiere conside-
„ ration.

Mr. de St. Evremond trouvoit si plaisant que tout, jusqu'aux conversations les plus familieres & aux affaires les plus communes, se chantât dans les Opera, qu'il se divertit à composer une Comedie, intitulée les OPERA (1), où il introduit une jeune Fille, qui à force de lire & de chanter des Opera ne parle jamais qu'en vers & qu'en chantant. Dans une des Scenes de cette Piece on trouve

(1) Tom. III. p. 299.

1678. trouve l'Examen des Opera qui avoient déja paru, comme *la Pastorale d'Issy*, POMONE, LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, ARIADNE, CADMUS, ALCESTE, THESE'E, ET ATHYS. C'est une Imitation de Cervantes, qui a fait entrer dans son DON QUICHOTTE une Critique fine & judicieuse des plus célébres Romans de son tems. Mr. de St. Evremond fait, en même tems, l'Eloge de Cambert, de Lully, & de Quinault.

J'ajoûterai ici, que d'habiles Musiciens d'Italie, étant venus en Angleterre quelques années après, on voulut l'obliger à retracter ce qu'il avoit dit à l'avantage des François, dans son Discours sur les Opera; & il fit là-dessus un petit Ecrit sous le Titre d'ECLAIRCISSEMENT (1): mais c'est une ironie; il y confirme ce qu'il avoit avancé.

Voici comment il se trouva engagé à écrire sa DISSERTATION sur

(1) Tom. IV. pag. 352.

sur le Mot de VASTE (1). Madame 1678.
Mazarin ayant dit un jour, en louant le Cardinal de Richelieu, qu'*il avoit l'Esprit Vaste*, Mr. de St. Evremond soûtint que cette Expression n'étoit pas juste: qu'ESPRIT VASTE se prenoit en bonne ou en mauvaise part, selon les choses qui s'y trouvoient jointes; qu'un *Esprit vaste, merveilleux, pénétrant*, marquoit une capacité admirable; & qu'au contraire un *Esprit vaste, & démesuré*, étoit un Esprit qui se perdoit en des pensées vagues, en de belles, mais vaines idées; en des desseins trop grands, & peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir. Après avoir longtems disputé, ils convinrent de s'en rapporter à Messieurs de L'ACADEMIE FRANÇOISE. Mr. l'Abbé de St. Réal, qui étoit alors à Paris, fut chargé de les consulter: & ces Messieurs déciderent en faveur de Madame Mazarin. Mr. de St. Evremond s'étoit déja condamné lui-mê-

(1) Tom. IV. pag. 1.

1678. même, avant que cette Décision arrivât : mais quand il l'eût vûe, il composa une Dissertation, où il déclare que *son desaveu n'étoit pas sincere ; que c'étoit un pur effet de docilité, & un assujettissement volontaire de ses sentimens à ceux de Madame Mazarin.* Il ajoûte qu'*on peut disputer à Messieurs de l'Academie le droit de régler nôtre Langue comme il leur plait. Il ne dépend pas des Auteurs*, dit-il, *d'abolir de vieux Termes par dégoût, & d'en introduire de nouveaux par fantaisie : tout ce qu'on peut faire pour eux, c'est de les rendre maitres de l'Usage, lorsque l'Usage n'est pas contraire au jugement & à la raison. Il y a des Auteurs qui ont perfectionné les Langues, il y en a qui les ont corrompues ; & il faut revenir au bon sens pour en juger.* Il en donne des exemples : & revenant à l'Academie Françoise, *je reconnois*, poursuit-il, *la Jurisdiction de l'Academie : qu'elle décide si* VASTE *est en usage, ou s'il ne l'est pas, je me rendrai à son Jugement, mais pour connoitre la force & la proprieté du Terme ;*

me; pour ſavoir ſi c'eſt un blâme, ou 1678.
une louange, elle me permettra de m'en rapporter à la Raiſon. Après cela, il entre en matiere; & quitant l'*Opinion* qu'il avoit d'abord ſoutenuë, & qui *lui paroiſſoit*, dit-il, *aſſez moderée*, il *nie* que VASTE puiſſe *jamais être une louange & que rien ſoit capable de rectifier cette qualité.* Il ſoûtient que le Grand eſt une perfection dans les Eſprits, le *Vaſte*, toûjours un vice; que l'étenduë juſte & reglée fait le Grand, & que la grandeur démêſurée fait le *Vaſte*; & il le prouve par des autorités tirées des meilleurs Ecrivains Latins. Il examine enſuite le GENIE VASTE qu'on attribuë à Homere, & à Ariſtote; & l'ESPRIT VASTE qu'on donne à Pyrrhus, à Catilina, à Charles-Quint, au Cardinal de Richelieu; & fait voir, par une diſcuſſion exacte, que les *beaux Ouvrages* de ces fameux Auteurs, & les *belles Actions* de ces grands Hommes, *doivent s'attribuer aux autres qualités de leur Eſprit; & que leurs Erreurs & leurs deſſeins chimeriques,* *doi-*

1678. *doivent être imputés à ce qu'ils ont eû de Vaste*. C'est ainsi qu'un sujet sec & sterile, & qui ne sembloit promettre que de simples discussions grammaticales changea de nature entre les mains de Mr. de St. Evremond, & devint un excellent morceau d'Histoire, de Critique & de Literature.

Le Duc de Nevers envoyoit souvent à Madame Mazarin, sa sœur, des Pieces de Poësie de sa façon. Il avoit beaucoup de talent pour la Poësie; mais il s'abandonnoit trop à son enthousiasme, & ne châtioit pas assez ses productions. Cependant il y avoit quelque chose d'original dans ses pensées, & dans le tour qu'il leur donnoit (1). Madame Mazarin ayant envoyé à Mr. de St. Evremond une EPITRE de Mr. de Nevers, adressée à l'Abbé Bourdelot (2), & l'a-

(1) Voici le Portrait de Mr. le Duc de Nevers par Mr. de Callieres: *Il a*, dit-il, *un si beau génie pour toute sorte de Poësie, que quelque élevé qu'il soit par son rang, il en a merité encore un plus considerable sur le Parnasse, par la beauté de ses Ouvrages. Ils sont remplis de pensées & d'expressions nouvelles, heu-*

l'ayant prié de lui en dire son sentiment; il répondit qu'il *y avoit* (3) *dans ce petit Ouvrage des Vers aussi élevés, qu'il en eût vû depuis longtems dans nôtre Langue. Ce qui me les fait estimer davantage*, dit-il, *c'est qu'il y a de la nouveauté & du bon-sens: ajustement difficile à faire. Car nos nouveautés ont souvent de l'extravagance; & le bon-sens qui se trouve dans nos Ecrits, est le bon-sens de l'Antiquité plus que le nôtre. Je veux que l'esprit des Anciens nous en inspire; mais je ne veux pas que nous prenions le leur même. Je veux qu'ils nous apprennent à bien penser; mais je n'aime pas à me servir de leurs pensées. Ce que nous voyons d'eux avoit la grace de la nouveauté, lorsqu'ils le faisoient: ce que nous écrivons aujourd'hui a vieilli de siecle en siecle, & est tombé comme éteint dans l'entendement* 1678.

de

heureuses & hardies, qui les distinguent & leur font prendre l'essor par des routes inconnues avant lui. DES BONS MOTS *& des bons Contes, de leur Usage* &c. pag. 338 & 339 de la 2. édit. de Paris 1699.

(2) Tom. IV. pag. 94.

(3) *Ibid.* p. 99. *& suiv.*

1678. *de nos Auteurs. Qu'avons-nous à faire d'un nouvel Auteur, qui ne met au jour que de vieilles productions ; qui se pare des imaginations des Grecs, & donne au monde leurs lumieres pour les siennes ? On nous apporte une infinité de Régles qui sont faites il y a trois mille ans, pour régler tout ce qui se fait aujourd'hui ; & on ne considere point, que ce ne sont pas les mêmes sujets qu'il faut traiter, ni le même génie qu'il faut conduire. Si nous faisions l'amour comme Anacreon & Sapho, il n'y auroit rien de plus ridicule ; comme Terence, rien de plus bourgeois ; comme Lucien, rien de plus grossier. Tous les tems ont un caractere qui leur est propre, ils ont leur politique, leur interêt, leurs affaires : ils ont leur morale, en quelque façon, ayant leurs défauts & leurs vertus. C'est toûjours l'homme, mais la nature se varie dans l'homme ; & l'art qui n'est autre chose qu'une imitation de la nature, se doit varier comme elle. Nos sotises ne sont point les sotises dont Horace s'est moqué ; nos vices ne sont point les vices que Juvenal*

a

a repris : nous devons employer un au-tre ridicule, & nous servir d'une au-tre censure. 1678.

Après la Paix de Nimegue, Mr. de St. Evremond écrivit au Roi une EPITRE en vers (1), où il lui demande indirectement son Retour : mais cela ne produisit encore rien. Le Comte d'Olonne ayant donné beaucoup de louanges à cette Piece; *je ne sai pas*, lui répondit Mr. de St. Evremond (2), *pourquoi vous admireriez mes vers, puisque je ne les admire pas moi-même, car vous devez savoir qu'au sentiment d'un grand maître en l'Art Poëtique* (3), *le Poëte est toûjours le plus touché de son ouvrage. Pour moi, je reconnois beaucoup de fautes dans le mien, que je pourrois corriger si l'exactitude ne faisoit trop de peine à mon humeur, & ne consumoit trop de tems à une personne de mon âge. D'ailleurs, j'ai une excuse que vous recevrez, si je ne me trompe : les coups-d'essai ne sont pas souvent des chefs-* 1679.

(1) Tom. IV. p. 105.
(2) *Ibid.* pag. 110, 111.
(3) Aristote.

1679. *chefs-d'œuvre, & les loüanges que je donne au Roi, étant les premieres véritables & finceres que j'ai données, il ne faut pas s'étonner que je n'y aye pas trop bien réuſſi. Les vôtres pour moi ont une Ironie ingénieuſe, dans laquelle je me ſuis vû ſi grand maître autrefois, que le Maréchal de Clerembaut ne trouvoit que moi capable de vous diſputer le mérite de cette figure-là. Vous ne deviez pas vous en ſervir contre un homme qui en a perdu l'uſage, & qui eſt autant vôtre ſerviteur que je le ſuis.*

1680. Il compoſa enſuite un petit Ouvrage (1) où il examine pourquoi les plus grands hommes de l'Antiquité, Alcibiade, Ageſilas, Alexandre, Scipion, Céſar, ont eu ſi peu d'attachement pour les Femmes; pendant que Salomon, ce Roi ſi ſage & ſi éclairé, a été inſenſible à tous autres charmes que les leurs. Il juſtifie la conduite de ce Prince; & appuye ſes raiſons de l'exemple de Syphax, d'Auguſte, de Mr. de Senecterre, & du Maréchal d'Eſtrées.

Ce-

(1) Tom. IV. pag. 123.

Cependant, ajoute-t-il, *malgré toutes ces autorités, j'estimerois beaucoup une personne qui auroit assez de force d'esprit, pour conserver le goût de la liberté jusqu'à la fin de ses jours. Ce n'est pas qu'une pleine indépendance soit toûjours loüable : de ces gens si libres & si détachés, se font les indifférens & les ingrats. Evitons l'assujettissement & la liberté, pour nous contenter d'une liaison douce & honnête, aussi agréable à nos amis qu'à nous-mêmes. Si on me demande plus que de la chaleur & des soins pour les interêts de ceux que j'aime; plus que mes petits secours, tout foibles qu'ils sont, dans les besoins; plus que la discretion dans le commerce, & le secret dans la confidence; qu'on aille chercher ailleurs des Amitiés : la mienne ne sauroit fournir rien davantage.* Il fait voir, après cela, les desordres que produit quelquefois ce qu'on apelle *Amitié*, & observe qu'il y a differentes especes d'*Amis*, qui sont également dangereux & incommodes. Il donne le veritable caractere de l'Amitié; & montre combien elle a été recommandée

1680.

1680. mandée par les Philosophes & par les honnêtes gens de tous les tems & de tous les siecles. Enfin, il marque les inconveniens qui résultent d'un trop grand nombre d'Amis, tant par rapport à nous-mêmes, qu'à l'égard des personnes que nous faisons profession d'aimer. Madame Mazarin fit imprimer cette Piece à Londres en 1681; & l'intitula malicieusement, L'AMITIE' *sans Amitié, dediée à Monsieur le Comte de St. Albans.*

Mr. de St. Evremond passoit les étés à Windsor avec la Cour, & y voyoit souvent Mr. Vossius, que le Roi avoit fait Chanoine de Windsor en 1673. Madame Mazarin se plaisoit beaucoup à la conversation de ce savant homme: il mangeoit souvent chez elle, & elle lui faisoit des

(1) Isaac Vossius mourut le 21. de Février 1689.

(2) Le Dr. Hascard, Doyen de Windsor, l'étant allé visiter avec le Dr. Wickart un des Chanoines, ne pût jamais l'engager à communier, comme c'est l'usage de l'Eglise Anglicane, quelque fortement qu'il l'en pressât, jusqu'à lui dire que *s'il ne le vouloit pas faire pour l'amour de Dieu, qu'il le fit du moins*

des questions sur toutes sortes de sujets. Voici quelques traits du caractere de Vossius. Il entendoit presque toutes les Langues de l'Europe, & n'en parloit bien aucune. Il connoissoit à fond le génie & les coûtumes des Anciens, il ignoroit les manieres de son siecle. Son impolitesse se répandoit jusques sur ses expressions. Il s'exprimoit dans la conversation, comme il auroit fait dans un Commentaire sur Juvenal, ou sur Pétrone. Il publioit des Livres pour prouver que la Version des Septante est divinement inspirée, & il témoignoit par ses entretiens particuliers, qu'il ne croyoit point de Révélation. La maniere peu édifiante dont il est mort (1) ne nous permet pas de douter de ses sentimens (2). Et cependant, 1680.

moins pour l'honneur du Chapitre. Voici encore un trait, qui montre le caractere d'esprit & les sentimens de Vossius. Un Anglois lui ayant un jour demandé ce qu'étoit devenu un homme de Lettres qu'il avoit vû autrefois chez lui, Vossius lui répondit brusquement, *est sacrificulus in pago, & rusticos decipit.* J'ajouterai qu'un Savant, très-connu dans la République des Lettres, m'a apris qu'il avoit

1680. dant, ce qui marque bien la foiblesse de l'esprit humain, *il avoit une Crédulité imbécile pour tout ce qui étoit extraordinaire, fabuleux, éloigné de toute créance.* C'est l'idée qu'en donne Mr. de St. Evremond (1), qui l'avoit assez pratiqué, pour le bien connoitre.

1681. Mr. Justel se retira en Angleterre avec sa famille, sur la fin de l'Année 1681, pour y jouïr de la Liberté de Conscience. Il obtint quelque tems après la charge de Bibliothéquaire du Roi. Cependant il ne laissoit pas de

avoit entre les mains une Lettre Latine, écrite par une personne qui s'étoit trouvée chez Vossius quand il mourut, dans laquelle il dit que le Dr. Hascard l'alla voir lorsqu'il étoit aux approches de la mort, & l'exhorta à communier; mais qu'il lui dit, *apprenez moi comment je pourrai obliger mes fermiers à me payer ce qu'ils me doivent. Voila ce que je voudrois que vous fissiez.* On ajoute dans cette Lettre, que ces sortes de discours lui étoient ordinaires; & que François du Jon (qui mourut en 1677, âgé de 88. ans, dans la maison de Vossius, & qui étoit son oncle maternel) étant malade, un Chanoine voulut lui donner la communion, mais Vossius s'y opposa: *C'est.* lui dit-il, *un bel usage établi pour les pecheurs: mon oncle n'est rien moins*

de regreter les douceurs qu'il avoit 1681.
perdues en quitant la France, & de s'en plaindre souvent. Cela donna occasion à Mr. de St. Evremond de lui écrire une Lette (2) où il défend la Religion Romaine en homme du monde, avec beaucoup d'esprit & de politesse, & sans entrer dans les subterfuges & les subtilités litigieuses des Controversistes. Il est vrai aussi, que ses raisonnemens sentent plus le Philosophe, que le Théologien. Voici, par exemple, une des re-

moins que pecheur. C'est un homme sans vices. Voici les propres termes de cette Lettre: „ Cùm Decanus Windesoriensis illum in „ confinio mortis invisitaret, cúmque ur- „ banè invitaret ad S. Cœnam, dixit Vos- „ sius: *doceto quomodo possim colonos meos* „ *compellere ad solvendas suas pensiones: hoc* „ *facito.* Quæ verba ne sinistrè interprete- „ ris, scias hoc quotidiani sermonis genus „ ei nativum fuisse. Simile responsum dedit „ Canonico Windasoriensi, Francisco Junio „ S. Cœnam offerre cupienti: *Hoc speciosum* „ *institutum pro peccatoribus: avunculus meus* „ *nihil minùs est quam peccator. Vitiis caret.*

(1) DISCOURS *à Mr. le Maréchal de Crequi*, &c; Tom. III. p. 111, 112.

(2) Tom. IV. pag. 144.

1681. reflexions qu'il fait pour prouver la neceſſité des Images. „ Chacun „ ſait, *dit-il*, que Numa défendit „ toute ſorte d'Images dans les „ Temples des Romains, & ſa Loi „ fut religieuſement obſervée aſſez „ long-tems, mais il fallut revenir „ à la nature, qui ſe paſſe avec „ trop de peine de la repreſenta- „ tion des objets, lorsque les ob- „ jets lui manquent; & les Livres „ de ce Legiſlateur ayant été trou- „ vés par hazard dans ſon ſépul- „ chre, on jugea plus-à-propos de „ les brûler, que de retourner à „ la ſechereſſe de ces premieres „ inſtitutions. Les Peres n'ont „ rien attaqué ſi vivement chez „ les Payens que les figures & les „ images: c'étoient des *Dieux de* „ *bois & de pierre*, c'étoient des „ *Divinités peintes*, *vains effets de* „ *la fantaiſie*, *travail impie de la* „ *main des hommes*. Il eſt vrai qu'à „ peine le Paganisme fut-il aboli, „ & la Religion Chrétienne éta- „ blie, qu'on rapella l'uſage des „ re-

(1) Le ſecond Concile de Nicée, tenu l'an

„ représentations tant condamnées, 1682.
„ & un grand Concile tenu peu de
„ tems après en ordonna même la
„ vénération (1).

Dans ce tems-là, Morin, homme d'une naissance obscure, & qui n'avoit d'autre merite que celui de grand Joueur, apporta la Bassete en Angleterre. Il tailloit ordinairement chez Madame Mazarin, qui avoit beaucoup de passion pour ce Jeu. Mr. de St. Evremond fit là-dessus quelques Pieces en Vers, où il se plaint que la Bassete avoit banni la lecture des bons Livres, & les agrémens de la Conversation. Voici quelques-uns de ces Vers, où vous trouverez le Caractere des Savans, qui grossissoient alors la Cour de cette Duchesse (2). 1682.

Qu'est devenu le tems heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les discours sensés de la Philosophie
Partageoient les plaisirs de vôtre belle vie!

Vossius

l'an 787, par les intrigues de l'Imperatrice Irene.

(2) Tom. IV. pag. 160. *& suiv.*

1682.

. . . .

Vossius apportoit un Traité de la Chine,
Où cette Nation paroît plus que divine;
Et vous auriez vû Rome en ses derniers écrits
Quarante fois au moins plus grande que Paris (1).
Justel, plein des Leçons de la rare Critique,
Qui du Vieux Testament *tout le fonds nous explique,*
Etoit venu chercher au bruit de vôtre nom,
Comment sans crainte, & sans dommage
On feroit imprimer quelque nouvel Ouvrage
Du trop savant Pere Simon (2).
Leti, de Sixte-Quint vous présentoit l'Histoire,
Tout prêt à travailler pour vôtre propre gloire,
Et

(1) Mr. Vossius étoit extrémement prévenu en faveur de la Chine. Il prétendoit qu'en ce qui regarde l'Esprit, les Arts, & les Sciences, les Chinois l'emportoient sur tous les Européens. Son entêtement sur la grandeur & sur le nombre des habitans de l'ancienne Rome n'étoit pas moins extraordinaire.

(2) Le Pere Simon, Prêtre de l'Oratoire, avoit fait imprimer à Paris en 1678, son Histoire *critique du Vieux Testament;* mais elle fut supprimée. Cependant il en passa deux exemplaires en Angleterre, dont l'un fut envoyé par l'Auteur à Mr. Compton, Evêque de Londres; & l'autre à Mr. le Comte

Et vous pouviez tirer de son talent si beau 1682.
Un caractère tout nouveau (3).
Que sert à ces Messieurs leur illustre Science?
A peine leur fait-on la simple révérence ;
Et les pauvres Savans interdits & confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici bas, à la fin tout se passe ;
Les Livres de Bassete ont des autres la place ;
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montagne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune.

Il arriva une affaire en 1683, qui toucha beaucoup Madame Mazarin. 1683.
Le

Comte de Clarendon. Madame Mazarin emprunta celui-ci, & le fit copier par le Sieur Milon, son Aumonier. C'est sur cette Copie qu'a été faite la premiere édition de Hollande de cet Ouvrage en 1680. Mr. Simon désesperant, après cela, d'obtenir un Privilege pour son HISTOIRE *critique du Nouveau Testament*, avoit dessein de l'envoyer à son bon Ami Mr. Justel, pour la faire imprimer à Londres.

(3) *Mr. Leti*, Auteur de la VIE *de Sixte V*, & d'un grand nombre d'autres Ouvrages historiques & politiques, étoit à Londres dans ce tems-là.

1683. Le Baron de Banier, Gentilhomme Suedois (1), devint éperduement amoureux de cette Duchesse, & il n'en étoit pas maltraité. Le Prince Philippe de Savoye, neveu de Madame Mazarin, se batit en duel contre lui, & le blessa si dangereusement qu'il en mourut. Tout cela jetta Madame Mazarin dans une extrême désolation. Elle étoit inconsolable de la perte de son Amant, & craignoit que son neveu, obligé de subir un jugement, ne fût trouvé coupable, & ne perdît les Bénéfices dont il jouïssoit en France. Elle fi tendre son apartement de noir, & à peine y vouloit-elle recevoir ses meilleurs amis. Enfin elle parut si affligée que Mr. de St. Evremond ne douta point qu'elle ne se retirât en Espagne dans le Couvent où étoit Madame la Connêtable sa sœur. Il avoit d'autant plus sujet de le croire, que le Duc de Mazarin avoit envoyé en Angleterre une femme de qualité de Provence nommée

(1) Fils du Général Banier.

(2) Voyez les MEMOIRES *de Madame Ma-*

mée Madame Du Ruz, qui avoit 1683.
été autrefois auprès de Madame Mazarin (2), & qui faisoit alors tout ce qu'elle pouvoit pour entretenir sa douleur, & l'obliger à quitter l'Angleterre. Mr. de St. Evremond, à qui l'éloignement de Madame Mazarin eût été insuportable, lui écrivit trois ou quatre Lettres, pour la consoler, & pour la détourner d'un dessein si contraire à son bonheur. Il lui fit une peinture vive de toutes les incommodités des Couvens; & lui déclara que dans la disposition d'esprit où elle se trouvoit, il ne lui seroit pas possible de les supporter. „ Encore, *lui dit-il* (3), „ si vous étiez touchée d'une grace particuliere de Dieu, qui vous „ attachât à son service, on ex„ cuseroit la dureté de vôtre condi„ tion par l'ardeur de vôtre zéle, „ qui vous rendroit tout supporta„ ble: mais je ne vous trouve pas „ per-

Mazarin, dans le *Mélange Curieux* &c. Tom. II. pag. 22.

(3) Tom. IV. p. 191. *& suiv.*

1683. „ persuadée ; & il vous faut apprendre à croire celui que vous allez „ servir si durement. Vous trouverez toutes les peines des Religieuses, & ne trouverez point „ cet époux qui les console. Tout „ époux vous est odieux, & dans „ le Couvent & dans le monde. „ Douter un jour de la félicité de „ l'autre Vie, est assez pour desesperer la plus sainte fille d'un „ Couvent ; car la Foi seule la fortifie, & la rend capable de supporter les mortifications qu'elle „ se donne. Qui sait, Madame, „ si vous croirez un quart-d'heure ce qu'il faut qu'elle croye toûjours pour n'être pas malheureuse ? Qui sait si l'idée d'un bonheur „ promis, aura jamais la force de „ vous soutenir contre le sentiment „ des maux présens ? Il n'y a rien „ de plus raisonnable à des gens veritablement persuadez, que de vivre dans l'austerité qu'ils croient „ necessaire pour arriver à la possession d'un bien éternel ; & rien de „ plus sage à ceux qui ne le font „ pas, que de prendre ici leurs com-

„ mo-

„ moditez, & de goûter avec mo- 1683.
„ deration tous les plaiſirs où ils
„ ſont ſenſibles. C'eſt la raiſon
„ pourquoi les Philoſophes qui ont
„ crû l'Immortalité de l'Ame,
„ ont compté pour rien toutes les
„ douceurs de ce monde; & que
„ ceux qui n'attendoient rien a-
„ près la mort, ont mis le ſouve-
„ rain bien dans la Volupté. Pour
„ vous, Madame, vous avez une
„ Philoſophie toute nouvelle. Op-
„ poſée à Epicure, vous cherchez
„ les peines, les mortifications,
„ les douleurs: contraire à Socra-
„ te, vous n'attendez aucune re-
„ compenſe de la vertu. Vous
„ vous faites Religieuſe, ſans beau-
„ coup de Religion: vous mépriſez,
„ ce monde ici, & vous ne faites
„ pas grand cas de l'autre. A
„ moins que vous n'en ayiez trou-
„ vé un troiſiéme fait pour vous,
„ il n'y a pas moyen de juſtifier
„ votre conduite.

„ Il faut, Madame, il faut ſe
„ perſuader avant que de ſe contrain-
„ dre: il ne faut pas ſouffrir ſans
„ ſavoir pour qui l'on ſouffre. En

1683. „ un mot, il faut travailler ſerieu-
„ ſement à connoitre Dieu avant
„ que de renoncer à ſoi-même. C'eſt
„ au milieu de l'Univers que la con-
„ templation des merveilles de la
„ nature vous fera connoitre celui
„ dont elle dépend. La vûë du So-
„ leil vous fera connoitre la gran-
„ deur & la magnificence de celui
„ qui l'a formé: cet Ordre ſi mer-
„ veilleux & ſi juſte, qui lie & en-
„ tretient toutes choſes, vous don-
„ nera la connoiſſance de ſa Sageſſe.
„ Enfin, Madame, dans ce monde
„ que vous quittez, Dieu eſt tout
„ ouvert & tout expliqué à nos pen-
„ ſées. Il eſt ſi reſſerré dans les Mo-
„ naſteres, qu'il ſe cache au lieu de
„ ſe découvrir; ſi déguiſé par les
„ baſſes & indignes figures qu'on
„ lui donne, que les plus éclairés
„ ont de la peine à le reconnoi-
„ tre, &c.

Mr. de St. Evremond repreſente ici Madame Mazarin comme un Eſprit

(1) C'eſt à-dire, d'elle-même; de ſa ſœur, qui épouſa enſuite le Connêtable Colonne; & de ſon Frere, le Duc de Nevers.

(2) Mes

prit fort ; & vous savez, Monsieur, que dans ses MEMOIRES on nous assûre que le Cardinal Mazarin s'étoit déja aperçu du penchant qu'elle avoit à l'irreligion. *Une des choses, dit-elle, sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous* (1), *c'étoit la Dévotion. Vous ne sauriez croire combien le peu que nous en avions le touchoit. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois entr'autres se plaignant de ce que nous n'entendions pas la Messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions ni pieté ni honneur.* „ Au moins, *disoit-il*, si „ vous ne l'entendez-pas pour „ Dieu, entendez-la pour le mon- „ de (2)". Madame Mazarin étoit alors fort jeune, il ne faut pas douter que son Indevotion ne s'accrût par la Bigoterie & le Fanatisme de son mari ; & ne se fortifiât ensuite dans ses voyages, par le commerce quelle avoit avec des personnes de beaucoup d'esprit & de savoir, mais 1683.

(2) MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, ubi supr. pag. 14.

1683. mais peu ſcrupuleuſes ſur la Religion. Ce n'étoit donc pas ſans fondement que Mr. de St. Evremond lui diſoit qu'elle avoit beſoin d'aquerir de nouvelles lumieres, avant que de ſonger à devenir Religieuſe. Mais elle n'executa point ce deſſein : ſon neveu fut abſous ; & le tems ayant moderé ſa douleur, elle ne penſa plus à quiter l'Angleterre.

Mr. de St. Evremond fit dans ce tems-là quelques OBSERVATIONS *ſur le Goût & le Diſcernement des François* (1). Il remarque d'abord, que *quoi que le génie ordinaire des François paroiſſe aſſez médiocre, il eſt certain que ceux qui ſe diſtinguent parmi nous, ſont capables de produire les plus belles choſes : mais*, ajoute-t-il, *quand ils ſavent les faire, nous ne ſavons pas les eſtimer ; & ſi nous avons rendu juſtice à quelque excellent Ouvrage, nôtre legereté ne le laiſſe pas joüir long-tems de la réputation que nous lui avons donnée.* Il eſt ſurpris que dans une Cour auſſi polie que celle de France, le bon & le mauvais

(1) Tom. IV. pag. 225.

vais goût, le vrai & le faux esprit, y soient tour à tour à la mode comme les habits. Il donne quelques exemples de cette inégalité, tant à l'égard des Hommes que par rapport aux Ouvrages d'Esprit. „Ce n'est „ pas, *ajoute-t-il*, qu'il n'y ait en „ France des Esprits bien sains, „ qui ne se dégoutent jamais de „ ce qui doit plaire, & jamais ne „ se plaisent à ce qui doit donner „ du dégoût: mais la multitude, „ ou ignorante, ou préocupée, é- „ touffe ordinairement le petit nom- „ bre des Connoisseurs". *Il n'y a point, de pays,* continue-t-il, *où la Raison soit plus rare qu'elle est en France; quand elle s'y trouve, il n'y en a pas de plus pure dans l'Univers. Communément tout est fantasie; mais une fantaisie si belle, & un caprice si noble en ce qui regarde l'exterieur, que les Etrangers honteux de leur bonsens, comme d'une qualité grossiere, cherchent à se faire valoir chez eux par l'imitation de nos Modes, & renoncent à des qualitez essentielles, pour affecter un air & des manieres qu'il* 1683.

1683. *ne leur est presque pas possible de se donner*. Après avoir montré les avantages que la France tire de cette prevention ; *heureux donc*, dit-il, *ce Caprice noble & galant, qui se fait recevoir de nos plus grands ennemis : mais nous devrions nous défaire de celui qui regne dans les Arts, & qui décide impérieusement des productions de l'esprit, sans consulter ni le bongoût, ni la raison*. Il fait voir ensuite, qu'il y a un défaut opposé à cette legereté, qui n'est pas moins deraisonnable ; c'est de *nous attacher avec passion à ce qui s'est fait dans un autre tems que le nôtre, & d'avoir du dégoût pour tout ce qui se fait en celui où nous vivons*. Il finit, en marquant la disposition d'esprit qu'il faut avoir, pour *faire un sain jugement des Hommes & de leurs Ouvrages*. Il marque les avantages considerables que la France tire de cette prévention.

1684. Madame Mazarin étant revenuë d'une grande Maladie en 1684, dit un jour en riant, qu'elle seroit bien aise de savoir ce qu'on diroit d'elle

après

aprés sa mort. Il n'en fallut pas davantage pour engager Mr. de St. Evremond à faire son Panégyrique, sous le titre d'ORAISON FUNEBRE(1). Il y parle de sa naissance, des personnes illustres qui l'avoient demandée en mariage; des motifs qui porterent le Cardinal à la donner au Duc de la Meilleraye, & du jugement qu'on fit de ce choix; de la dévotion imbecile & ridicule de ce Duc; des mauvais traitemens qu'il fit à Madame Mazarin & qui la forcerent enfin de le quiter; des voyages qu'elle fut obligée de faire, de son séjour à Chambery, de son arrivée en Angleterre, des aplaudissemens qu'elle y reçût, & des agrémens qu'on trouvoit dans sa maison. *Madame Mazarin*, dit-il, *n'est pas plûtôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maison, qui fait abandonner toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde; on y vit avec une égale discretion. Chacun y est plus commodément que chez soi, & plus respectueusement qu'à la Cour.* 1684

Il

(1) Tom. IV. p. 258.

1684. *Il est vrai qu'on y dispute souvent ; mais c'est avec plus de lumiere que de chaleur. C'est moins pour contredire les personnes, que pour éclaircir les matieres ; plus pour animer les conversations, que pour aigrir les esprits. Le Jeu qu'on y jouë est peu considerable, & le seul divertissement y fait jouër. Vous n'y voyez sur les visages ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. Le desinteressement va si loin en quelques-unes, qu'on leur reproche de se réjouïr de leur perte, & de s'affliger de leur gain. Le jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire. On y voit tout ce qui vient de France, pour les délicats ; tout ce qui vient des Indes, pour les curieux ; & les mets communs deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne.*

Il composa ensuite deux petits discours *sur la Religion* (1). Dans le premier, il fait voir le malheur de ceux qui vivent dans le doute ; l'avantage des veritables dévots, & les divers jugemens que l'on fait de ceux qui quittent le monde pour se met-

(1) Tom. IV. pag. 297, & 303.

mettre dans la retraite. Dans l'autre, il montre que *la Religion eſt le dernier de nos Amours*, & qu'un pécheur converti mêle ordinairement l'idée de ſes paſſions uſées, aux plus tendres ſentimens de ſa dévotion. Dans la *Lettre* qu'il écrivit alors *à une Dame galante qui vouloit devenir Dévote* (1), il découvre les motifs qui portent ordinairement les femmes à devenir Dévotes, & les reſſorts ſecrets qui animent leur Dévotion. Il donne enſuite pluſieurs conſeils à ſon amie, pour la diriger dans le nouvel état qu'elle alloit embraſſer. 1684.

Charles II. étant mort en 1685, Mr. de St. Evremond perdit la penſion qu'il recevoit de ce Prince ; & comme il ne pouvoit pas s'aſſûrer de la faveur de Jaques II, quoi que ce Prince lui eût toûjours temoigné beaucoup de bonté, il pria ſes Amis de faire de nouveaux efforts pour obtenir ſon retour. Mr. le Maréchal de Crequi lui conſeilla d'écrire au Roi, & promit de rendre ſa Lettre: 1685.

(1) Tom. IV. pag. 307.

1685. tre : mais elle n'eut pas plus d'effet que les précedentes. Nous n'avons pas trouvé cette Lettre dans les papiers de Mr. de St. Evremond : mais voici celle qu'il écrivit en même tems à Mr. le Maréchal de Crequi :

„ JE vous envoye, Monseigneur, „ la Lettre que vous m'avez con„ seillé d'écrire au Roi, & que vous „ m'avez promis si obligeamment „ de lui rendre. Vous y verrez un „ profond respect, & un repentir „ sincére d'une faute qui ne m'est „ connuë que par la punition que „ j'en ressens. Mon châtiment seul „ me persuade mon crime : si je ne „ savois que le Roi ne châtie per„ sonne qui ne l'ait merité, je se„ rois encore à m'appercevoir que „ j'ai failli. Les mouvemens du „ cœur font perdre à l'esprit la net„ teté de ses lumieres. Le zéle que „ je me sentois pour tout ce qui ré„ garde le Roi, ne me laissoit pas „ croire que je le pûsse offenser. Un „ peu moins de confiance à mon „ zéle, & plus de précaution m'au„ roient fait demeurer en France,

„ où

„ où j'aurois eu l'honneur de vous 1685.
„ voir ; ce qui eût fait le plus grand
„ bonheur de ma vie. Mais il faut
„ s'accommoder à l'état où l'on se
„ trouve, sans chercher une vaine
„ consolation dans le souvenir d'une
„ condition passée. Après tout, je
„ ne saurois me dire fort malheu-
„ reux : si la fortune m'a ôté un peu
„ de bien, elle m'a fait faire une
„ épreuve glorieuse ; c'est de vôtre
„ amitié, Monseigneur, que je
„ trouve aussi vive & aussi animée
„ après vingt-cinq ans d'absence,
„ qu'elle pourroit l'être si j'avois
„ l'honneur de vous voir à tout
„ moment.

„ Pour le conseil que vous me
„ donnez de loüer SA MAJESTE',
„ vous me permettrez de ne le pas
„ suivre. Vôtre affection vous figu-
„ re que je pourrois donner un tour
„ à ses louanges, qui ne lui déplai-
„ roit pas : mais je sai combien il
„ est dangereux de louer un Prince,
„ qui a plus de goût & de discerne-
„ ment, que ceux qui le louent
„ n'ont d'esprit & de génie. La plû-
„ part

1685. „ part des louanges sont grossieres, „ & elles dégoûtent; affectées, elles déplaisent; recherchées, elles „ ne conviennent pas assez au sujet: „ je serois tombé dans quelqu'un de „ ces inconveniens-là, & j'aime „ mieux ne louer point, que de „ louer mal. Il y a bien de la vanité à penser faire valoir des choses, „ qui se font valoir pleinement par „ elles-mêmes: elles n'ont besoin „ que d'être nommées, pour faire „ leur impréssion sur les esprits. „ Quand on en parle, je suis le premier à sentir les mouvemens qu'elles inspirent: mais je ne hazarde „ point des louanges, qui peut-être „ leur feroient tort; & je croi faire „ plus pour elles en évitant soigneusement de les gâter, que ne font „ les autres en cherchant curieusement à les embellir.

Mr. de St. Evremond écrivit alors les Réflexions *sur les Poëmes des Anciens*, & sur *le Merveilleux* qu'on y trouve (1). Il montre dans ce premier Ouvrage, que quelque admirables

(1) Tom. IV. pag. 325, & 337.

bles que soient les Poëmes d'Homere, on seroit néanmoins ridicule si l'on s'avisoit d'en faire de semblables dans nôtre siecle, où tout est changé, la Religion, la Politique, les mœurs, le goût, les manieres. Dans l'autre Ouvrage, il remarque que *le Merveilleux* des Poëmes des Anciens, consideré purement en lui-même, n'est guere moins étrange que celui de la Chevalerie : il fait voir que les Poëtes ont remis ce qu'il y a de plus infame au ministere de leurs Déesses & de leurs Dieux ; & prend de là occasion de concilier deux choses que l'on dit communément, & qui paroissent opposées : l'une, que la *Poësie est le langage des Dieux* ; & l'autre, qu'il *n'y a rien de plus fou que les Poëtes.* 1685.

Mr. Bernier vint en Angleterre dans ce tems-là. Il voyoit souvent Mr. de St. Evremond ; & l'estime qu'ils avoient l'un & l'autre pour Gassendi, le restaurateur de la Philosophie d'Epicure, leur faisoit souvent tourner la conversation sur les Dogmes de cet ancien Philosophe.

Cela

1685. Cela donna occasion à Mr. de St. Evremond de composer un écrit (1), où il avouë que de toutes les Opinions des Philosophes touchant le Souverain-bien, il n'y en a point qui lui paroisse si raisonnable que celle d'Epicure, qui le fait consister dans la Volupté. Il ajoûte néanmoins qu'il n'est pas facile de bien savoir ce qu'il entendoit par le mot de *Volupté*; tant les sentimens des Anciens sont differens sur les mœurs de ce Philosophe. Il rapporte le jugement qu'en ont fait ses ennemis & ses partisans; & sans les croire absolument les uns ni les autres, il examine ce qu'on peut dire là-dessus de plus raisonnable. Il ne croit pas qu'Epicure ait voulu introduire une Volupté austere & insensible, qui consistât dans la mortification des sens. Une pareille Volupté lui semble *plus dure que la Vertu des Stoïques*; & il ne sauroit comprendre qu'un Philosophe *qui ne croyoit pas l'Immortalité de l'Ame*, & *ne connoissoit d'autres biens que ceux de ce monde*, ait voulu

(1) Tom. IV. p. 387.

lu *mortifier ses sens*, & *se faire un* 1685.
ordinaire de pain & d'eau, *pour arriver au souverain bonheur de la vie. Je m'étonne*, dit-il, *qu'on n'établisse pas la Volupté d'un tel Epicure dans la Mort; car à considerer la misere de sa vie, son souverain bien devroit être à la finir.* Mr de St. Evremond pense qu'*Epicure étoit un Philosophe fort sage, qui selon les tems & les occasions, aimoit la Volupté en repos, ou la Volupté en mouvement*; & que *de cette difference de Volupté, est venuë celle de la réputation qu'il a euë.* Il remarque les grands changemens que la réflexion & l'âge produisent, dans nos opinions, aussi bien que dans nôtre humeur; & conclut qu'*on ne doit pas s'étonner, que dans une si grande diversité de vûes & de mouvemens, Epicure qui a plus écrit qu'aucun autre Philosophe, ait traité differemment la même chose, selon qu'il peut l'avoir differemment pensée ou sentie.* Il croit donc qu'il faut le regarder autrement dans la jeunesse & la santé, que dans la vieillesse & la maladie. Dans la vigueur de son âge, il

1685. il jouït avec économie des Plaisirs les plus vifs & les plus animés; & lors qu'il devint infirme & languissant, il ne rechercha plus que cette indolence & cette tranquillité d'esprit, qui fait le bonheur de la vieillesse.

Mr. de St. Evremond adressa cet Ouvrage à Mr. Bernier. Quelque tems après, Mademoiselle de l'Enclos ayant souhaité de savoir, s'il étoit l'Auteur des RE'FLEXIONS *sur la Doctrine d'Epicure*, qu'on avoit imprimées à Paris sous son nom, il l'assûra qu'elles n'étoient point de lui. *Vous voulez savoir*; dit-il, *si j'ai fait ces* REFLEXIONS SUR LA DOCTRINE D'EPICURE, *qu'on m'attribuë. Je pourrois m'en faire honneur : mais je n'aime pas à me donner un mérite que je n'ai point; & je vous dirai ingénûment qu'elles ne sont pas de moi. J'ai un grand desavantage en ces petits Traités qu'on imprime sous mon nom. Il y en a de bien faits que je n'avouë point, parce qu'ils ne m'appartiennent pas; & parmi les choses*

(1) Voyez le DICTIONAIRE *historique & critique*, à l'Article d'EPICURE, Rem. (L.)

(2) Elle

choses que j'ai faites, on a mêlé beau- 1685.
coup de sottises, que je ne prens pas la peine de desavouër. A l'âge où je suis, une heure de vie bien ménagée, m'est plus considerable que l'interêt d'une médiocre réputation. Qu'on se défait de l'Amour propre difficilement! Je le quitte comme Auteur; je le reprens comme Philosophe; sentant une volupté secrete à négliger ce qui fait le soin de tous les autres.

Ces *Reflexions sur la Doctrine d'E-* 1685.
picure, que vouz aviez crû être de Mr. de St. Evremond (1), sont de Mr. Sarasin : vous les trouverez dans ses *Nouvelles Oeuvres*, imprimées à Paris en 1674 (2). Mr. de St. Evremond envoya à Mademoiselle de l'Enclos son Discours *sur la Morale d'Epicure*; & comme Mr. Bernier venoit de mourir, il l'adressa à cette Dame, sous le nom de MODERNE LEONTIUM.

En 1686, Mr. le Comte de Sunderland, proposa au Roi de créer en fa-

(2) Elles sont au commencement du I. Tome, sous le titre de *Discours de Morale*.

1686. faveur de Mr. de St. Evremond, une Charge de *Secretaire du Cabinet*. Elle devoit consister à écrire les Lettres particulieres du Roi aux Princes étrangers. Le Roi agréa la proposition de Mylord Sunderland ; mais Mr. de St. Evremond ne crût pas qu'il lui convînt d'accepter cet emploi. Il ne laissa pas de témoigner à ce premier Ministre combien il lui étoit obligé de ses soins, & il le pria de remercier sa Majesté de l'honneur qu'elle vouloit lui faire ; qu'il se seroit estimé heureux de pouvoir la servir, mais qu'à son âge il ne devoit penser qu'à bien ménager le peu de tems qui lui restoit encore à vivre, & à le passer dans le repos & dans la tranquillité.

Le DISCOURS qu'il composa alors *sur la Retraite* (1) contient plusieurs réflexions sur les défauts ordinaires aux Vieilles gens, & les raisons qui les doivent porter à se retirer du monde. Il croit que de toutes les Retraites il n'y en auroit point de préferable à celle des Couvens,

(1) Tom. IV. pag. 405.

vens, si on y *laissoit au corps les* 1686.
commodités necessaires, *& à l'esprit une raisonnable satisfaction*. Il souhaite qu'il y eût des Societés établies, où les honnêtes gens pûssent se retirer, après avoir rendu au public tous les services qu'ils étoient capables de lui rendre ; & où ils pûssent goûter la joye d'une Retraite pieuse, & le plaisir innocent d'une honnête & agréable Conversation. Il nous apprend qu'à la Prison de Mr. Fouquet, Mr. le Marêchal de Clerembaut *avoit la tête remplie de ces imaginations de Retraite* ; & ajoûte que pour lui, quoi qu'il soit
„ persuadé qu'il y a des tems où
„ rien n'est si sage que de se reti-
„ rer, cependant il se remet de sa
„ Retraite à la nature beaucoup
„ plus qu'à la raison". *C'est par ses mouvemens*, dit-il, *qu'au milieu du monde je me retire aujourd'hui du monde même. J'en suis encore pour ce qui me plaît : j'en suis dehors pour ce qui m'incommode. Chaque jour, je me dérobe aux connoissances qui me fatiguent, & aux conversations qui m'ennuyent : chaque jour je cherche un doux com-*

1686. *merce avec mes amis, & fais mes délices les plus cheres de la délicatesse de leur entretien. De la façon que je vis, ce n'est ni une societé pleine, ni une retraite entiere : c'est me réduire innocemment à ce qui m'accommode le plus. Dégouté du vice comme trop grossier, & blessé de la pratique de la vertu comme trop rude, je me fais d'innocentes douceurs qui conviennent au repos de la Vieillesse, & qui sont justement sensibles à proportion de ce que je puis encore agréablement sentir.*

1687. Madame la Duchesse de Bouillon étant venuë en Angleterre en 1687, pour voir Madame Mazarin sa Sœur, Mr. de la Fontaine lui écrivit une Lettre très-galante, & très-spirituelle.

(1) Tom. IV. pag. 434, 443, & 451.

(2) Elizabeth Montaigu, veuve de Mr. le Chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé en Ambassade par Charles II. Cette Dame avoit de l'esprit infiniment, & un génie propre à entrer dans les affaires d'Etat les plus délicates. Elle eût beaucoup de part aux divers changemens de Ministere, qui arriverent sous Charles II; & contribua plus que personne à faire venir en Angleterre Madame Mazarin, avec qui elle lia ensuite une très forte amitié. Etant allée à Pa-

le. Madame de Bouillon pria Mr. de St. Evremond d'y répondre ; & cela lui attira une Lettre de Remerciement, de Mr. de la Fontaine (1). On avoit tant d'estime en Angleterre pour cet illustre Auteur, que Madame Harvey (2), le Duc de Devonshire, Mylord Montaigu, & Mylord Godolphin, ayant sû quelques années après qu'il ne vivoit pas fort commodément à Paris, résolurent de l'attirer à Londres (3), & s'engagerent à lui assûrer une subsistence honorable : & il y a aparence qu'il seroit venu, si les infirmités de la vieillesse ne l'en avoient empêché. 1687.

L'An-

à Paris en 1683. Mr. de la Fontaine avoit souvent l'honneur de la voir chez Mylord Montaigu son frere, Ambassadeur d'Angleterre ; & elle voulut bien lui donner le sujet de la Fable du RENARD ANGLOIS. Mr. de la Fontaine adressa cette Fable à Madame Harvey, & y fit entrer son éloge. Elle mourut en 1702.

(3) Voyez la LETTRE *de Mademoiselle de l'Enclos à Mr. de St. Evremond*, Tom. V. p. 144.

1688. L'Année ſuivante Mr. de St. Evremond écrivit une Lettre à Mr. le Févre, Docteur en Medecine à Londres, où il donne ſon JUGEMENT ſur les RELATIONS *de Siam* du Chevalier de Chaumont, du Pere Tachard, & de l'Abbé de Choiſi & ſur le Livre de *Confucius* (1). On voit dans cette Piece qu'il n'avoit pas une idée fort avantageuſe de ce Philoſophe Chinois, ni de la Chine: mais il parle plus particulierement de ce pays-là, dans la *Lettre* qu'il écrivit alors à Mr. Juſtel, au ſujet de la Diſpute de Mr. Limborch avec le Juif Orobio (2). „ Quel Pays, „ *dit-il*, que cette Chine, à ce que „ j'ai appris du ſincere & judicieux „ Pere Couplet (3)! Point de blé à „ Pekin, point de vin dans tout „ l'Empire, point d'huile d'olive, „ point de beurre, point d'huitres! „ On y trouve de la Peinture ſans „ ombre, de la Muſique ſans par- „ ties, de Palais de bois ſans Archi- „ tectu-

(1) Tom. IV. p. 472.
(2) *Ibid.* p. 475.

(3) Mr.

„ tecture ; beaucoup de Sciences 1688.
„ perdues, à ce que l'on croit ; une
„ ignorance presque de toutes cho-
„ ses, à ce qu'on voit ; un Alpha-
„ bet de soixante mille lettres ; une
„ Langue toute de monosyllabes. Il
„ n'y auroit point de Géometrie,
„ point d'Astronomie, si le zéle des
„ Conversions n'y faisoit aller des
„ Jesuites, qui doivent la Toleran-
„ ce de notre Religion, après la gra-
„ ce de Dieu, au Calendrier & aux
„ Almanacs. Vous voyez qu'il man-
„ que bien des choses à ce Pays si
„ renommé : mais en recompense
„ la Morale y est bonne, la Politi-
„ que excellente, le Peuple innom-
„ brable, les Sujets obéïssans, &
„ le plus grand des Empereurs mo-
„ deré.

Vous savez, Monsieur, qu'il parut en 1685. une VIE *de Mr. le Vicomte de Turenne*, publiée sous le nom supposé de Mr. du Buisson premier Capitaine, & Major du Regiment

(3) Mr. de St. Evremond avoit vû le Pere Couplet en Angleterre.

1688. ment de Verdelin (1). La Maison de Mr de Turenne en fut si mécontente, qu'elle résolut de choisir un habile Ecrivain pour composer la Vie de ce grand Capitaine (2). Le Cardinal de Bouillon persuadé que Mr. de St. Evremond qui avoit connu Mr. de Turenne, s'étoit attaché à étudier son génie, le pria de lui fournir quelques Memoires dont on pût faire usage dans cette Vie. Mr. de St. Evremond lui envoya une petite Piece (3), où il parle de la maniere dont Mr. de Turenne s'étoit élevé au Commandement des Armées. Il marque l'estime particuliere que le Prince de Condé avoit pour lui, & l'application avec laquelle il l'observoit, cherchant à profiter non seulement de ses Actions, mais de ses Discours. „ Il me souvient, *dit-il*, „ qu'il

(1) Voyez la RE'PONSE *aux Questions d'un Provincial*, Tom. I. p. 224.

(2) Ce choix tomba sur Mr. l'Abbé Raguenet; mais son Ouvrage n'a point encore paru. Le Pere le Long dans sa BIBLIOTHEQUE *historique de la France*, n. 13657, nous apprend que *cette Histoire* manuscrite de Mr. de Turenne *a été composée avec beaucoup de*

„ qu'il lui demandoit un jour, *quelle* 1688.
„ *conduite il voudroit tenir dans la*
„ *guerre de Flandres.* Faire peu de
„ Sieges, *répondit Mr. de Turenne*,
„ & donner beaucoup de Combats.
„ Quand vous aurez rendu vôtre
„ Armée superieure à celle des en-
„ nemis, par le nombre & par la
„ bonté des troupes, (ce que vous
„ avez presque fait par la Bataille de
„ Rocroi); quand vous serez bien
„ maitre de la campagne, les villa-
„ ges vous vaudront des places: mais
„ on met son honneur à prendre
„ une ville forte, bien plus qu'aux
„ moyens de conquerir aisément
„ une province. Si le Roi d'Espa-
„ gne avoit mis en troupes ce qu'il
„ lui a coûté d'hommes & d'argent
„ à faire des sieges & à fortifier des
„ Places, il seroit aujourd'hui le plus
„ con-

de soin & d'exactitude sur les Memoires de sa Famille & par son ordre. Ainsi ce sera toute autre chose que la VIE *de Cromwel*, écrite par ce même Abbé, dans laquelle il n'y a guere moins de bevûës, & de faussetez, que de periodes.

(3) Tom. V. pag. 1.

1688. „ confiderable de tous les Rois". Mr. de St. Evremond donne enfuite quelques exemples des grandes Actions de Mr. de Turenne, & montre les fervices importans qu'il avoit rendus à la Cour, pendant les Guerres civiles. Il fait après cela quelques réflexions fur fon attachement au bien de l'Etat & à la gloire de fa Patrie, fur la réforme qu'il fit dans la Difcipline militaire, fur la maniere dont il fe conduifit à l'égard du Cardinal Mazarin, fur fon changement de Religion, & enfin fur les marques d'eftime & de reconnoiffance dont le Roi l'honora, même après fa mort; ce Prince ayant voulu qu'il fut enterré à St. Denis, dans le Tombeau des Rois de France. Mr. de St. Evremond nous aprend dans cet Ouvrage une Particularité que vous ferez, peut-être, bien aife de trouver ici: c'eft que Mr. de Turenne ne donnoit presque rien à la fortune pour les évenemens. Il croyoit

(1) Tom. V. p. 16.

(2) Ces *Memoires*, imprimez à Cologne, ou

croyoit que la perte d'une Bataille, devoit toûjours être attribuée à la mauvaise conduite des Généraux. *Quand un homme*, disoit-il, *se vante de n'avoir point fait de fautes à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite long tems.* Il disoit aussi, qu'il n'avoit perdu les Combats de Mariendal & de Rhetel, que pour n'avoir pas suivi rigoureusement les Maximes de la Guerre. 1688.

Mr. de St. Evremond retoucha alors le PARALELLE *de Mr. le Prince & de Mr. de Turenne* (1), qu'il avoit composé en Hollande; & confié à quelques amis. On en insera un fragment dans les MEMOIRES *pour servir à l'Histoire du Prince de Condé* (2), & ce morceau fut reimprimé à Paris il y a cinq ans, dans un *Recueil d'Ouvrages* publiés sous le nom de Mr. de St. Evremond.

La Revolution, qui éleva le Prince 1689. d'Orange sur le Trône de la Grande Bretagne, fut avantageuse à Mr. de

ou plûtôt à Amsterdam en 1693, sont de Mr. la Brune.

1689. de St. Evremond. Ce Prince lui avoit temoigné beaucoup de bonté en Hollande; & lorsqu'il fut devenu Roi d'Angleterre, il lui donna plus d'une fois des marques solides de sa faveur. Il le mettoit souvent de ses parties de plaisir. Il aimoit à s'entretenir avec lui, & à l'entendre parler des grands Capitaines qu'il avoit vûs en France, & des évenemens de la guerre dont il avoit été témoin.

Mr. de St. Evremond ne songeoit plus qu'à finir tranquillement ses jours en Angleterre, lorsqu'il reçut des Lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi de France avoit dit qu'*il pouvoit revenir, & qu'il seroit bien reçu.* Ce Prince voyant que la guerre alloit s'allumer entre les deux Nations, craignoit qu'il n'y eût du danger pour Mr. de St. Evremond à demeurer au milieu d'un Peuple irrité contre la France. Mais son merite lui avoit aquis l'estime & la bienveillance générale des Anglois. Mr. de Grammont le felicita des sentimens favorables que le Roi avoit pour lui,

&

& le pria de hâter son retour. Plusieurs personnes de distinction lui écrivirent aussi. Mais ils furent bien surpris, quand ils virent qu'il n'avoit aucun penchant à quiter l'Angleterre. Il répondit au Comte de Grammont, qu'il avoit une profonde reconnoissance pour la grace que le Roi vouloit bien lui faire, & qu'il n'auroit pas balancé à partir, s'il eût été en état d'en profiter ; mais que les infirmitez presque inséparables de la Vieillesse, ne lui permettoient pas d'entreprendre ce voyage, & de quiter un pays où il trouvoit beaucoup de douceur. 1689.

Dans ce tems-là, quelques Membres de la Chambre des Communes, zelés reformateurs, firent des plaintes contre Madame Mazarin, & proposerent de la faire sortir d'Angleterre : mais on n'eut point d'égard à leurs rémontrances. Le Roi, touché du sort de cette illustre infortunée, la prit sous sa protection, & lui donna une pension de deux mille livres sterling. Il est vrai qu'elle se trouvoit reduite à de dures extremi-

1683. tez ; accablée de dettes, persecutée par ses créanciers, & sans ressource. Mr. Mazarin, qui dissipoit les biens immenses qu'elle lui avoit apportez, parmi des Confreries de Moines & de Dévots, la laissoit manquer de tout. Il y avoit plus de quinze ans qu'elle n'avoit rien touché de la pension de vingt-quatre mille livres, qu'il s'étoit engagé à lui payer. La Bigoterie des Devots leur tient lieu de toutes les vertus : ils se croient dispensés de toute sorte d'obligations civiles & naturelles. Mr. Mazarin ne se contenta pas de priver Madame Mazarin de la jouïssance de ce qui lui étoit dû, il voulut lui ôter le droit d'y jamais prétendre. Il lui intenta un procès sur ce qu'elle vivoit séparée de lui, & demanda qu'en cas qu'elle refusât de revenir dans sa maison, elle fût déclarée déchuë de ses Conventions. Madame Mazarin representa, qu'elle ne pouvoit sortir d'Angleterre sans avoir aquitté les det-

(1) On trouvera ce *Plaidoyé* dans le MELANGE *curieux des meilleures Pieces attribuées*

dettes qu'elle y avoit contractées, 1689.
mais Mr. Mazarin n'avoit pas des sentimens de justice si délicats. Il persista dans ses demandes, & la fit condamner par un arrêt du Grand Conseil.

Le PLAIDOYÉ de Mr. Erard, Avocat de Mr. Mazarin, fut imprimé à Paris peu de tems après que la Cause eût été plaidée; mais il ne tomba entre les mains de Madame Mazarin qu'en 1696. (1) Elle fut si outrée de la maniere dont on la traitoit dans cet Ouvrage qu'elle voulut absolument qu'on y répondit. Elle communiqua cette Réponse à Mr. de St. Evremond, qui ne la trouvant pas à son gré se chargea d'en faire une lui-même. Il avoit dessein de n'y rien mettre de personnel contre Mr. de Mazarin; mais Madame Mazarin s'y opposa, disant qu'elle *sçavoit fort bien qu'une Femme ne devoit pas quiter son mari; & qu'il n'y avoit qu'une peinture vive de ses injustices & de ses folies, qui pût la justi-*

buées à Mr. de St. Evremond, &c. Tom. II. p. 113, & suiv.

1689. *justifier devant le public.* Elle ne voulut pas même qu'on épargnât l'Avocat de Mr. de Mazarin, qui avoit, ajoûtoit-elle, également *péché contre la verité, le bon-sens, & la bienséance à son égard.* Elle s'en plaignit à Madame de Bouillon, qui en fit faire des reproches à cet Avocat par Mr. le Duc de Caderousse. Mr. Erard tâcha de se justifier dans une Lettre qu'il écrivit à ce Duc, & qui fut envoyée à Madame Mazarin (1). La RE'PONSE de Mr. de St. Evremond au Plaidoyé de Mr. Erard, fut imprimée à Londres en 1696, sous ce titre: RE'PONSE *au Plaidoyé de Monsieur Herard, Avocat au Grand Conseil, ou plûtôt à l'Invective, au Libelle que Monsieur le Duc Mazarin a fait imprimer contre Madame la Duchesse son Epouse.* Mr. Dubourdieu (2) y avoit fait une Preface, qui contenoit un éloge très-bien tourné de Madame Mazarin; mais Mr.

(1) Cette *Lettre* est inserée dans le *Mélange Curieux* &c. ubi supr. p. 245.
(2) Ministre de l'Eglise Françoise de la Sa-

Mr. de St. Evremond la trouva trop longue, & il l'abregea. 1689.

On parloit souvent chez Madame Mazarin de la Dispute qui s'éleva en France sur la Préference des Anciens & des Modernes. Mr. de St. Evremond prenoit ordinairement le parti des Modernes, & faisoit l'éloge de nos meilleurs Ecrivains François. Madame Mazarin souhaita d'avoir par écrit son JUGEMENT sur ces Auteurs; & ajouta que puisqu'il étoit lui-même un des Modernes, elle ne vouloit pas qu'il s'oubliât. Il lui fit cette Réponse: 1692.

„ Voici, Madame, le JUGEMENT que vous m'avez demandé sur quelques-uns de nos Auteurs.

„ MALHERBE a toujours passé pour le plus excellent de nos Poëtes: mais plus par le tour & par l'expression, que par l'invention & par les pensées.

On

Savoye; le même qui nous donna en 1705, une *Dissertation historique & critique sur le Martyre de la Legion Thebéene.*

1692. „ On ne sauroit disputer à VOITURE le premier rang, en toute matiere ingenieuse & galante: c'est assez à SARASIN d'avoir le second, pour être égal au plus estimé des Anciens en ce genre-là.

„ BENSERADE a un caractére si particulier, une maniere de dire les choses si agréable, qu'il fait souffrir les pointes & les allusions aux plus délicats.

„ Dans la Tragédie, CORNEILLE ne souffre point d'égal, RACINE de superieur: la diversité des caracteres permettant la concurrence, si elle ne peut établir l'égalité. *Corneille* se fait admirer par l'expression d'une grandeur d'ame heroïque, par la force des passions, par la sublimité du discours: *Racine* trouve son merite en des sentimens plus naturels, en des pensées plus nettes, dans une diction plus pure & plus facile. Le premier enleve l'ame; l'autre gagne l'esprit: celui-ci, ne donne rien à censurer au lecteur; celui-là, ne laisse pas le spectateur

„ en

„ en état d'examiner. Dans la conduite de l'Ouvrage, *Racine* plus circonspect, ou se defiant de lui-même, s'attache aux Grecs, qu'il possede parfaitement ; *Corneille* profitant des lumieres que le tems apporte, trouve des beautés qu'Aristote ne connoissoit pas. 1692.

„ MOLIERE a pris les Anciens pour modele ; inimitable à ceux qu'il a imités, s'ils vivoient encore.

„ Il n'y a point d'Auteur qui fasse plus d'honneur à nôtre Siecle que DESPREAUX ; en faire un éloge plus étendu, ce seroit entreprendre sur ses Ouvrages, qui le font eux-mêmes.

„ La FONTAINE embellit les FABLES des Anciens : les Anciens auroient gâté les CONTES de la Fontaine.

„ PERRAULT a mieux trouvé les defauts des Anciens, qu'il n'a prouvé l'avantage des Modernes. A tout prendre, son Livre (1) me „ sem-

(1) PARALELLE *des Anciens & des Modernes.*

1692. „ semble très-bon, curieux, utile,
„ capable de nous guerir de beau-
„ coup d'erreurs. J'aurois souhaité
„ que le *Chevalier* eût fait moins de
„ contes, que le *President* eût un
„ peu plus étendu ses raisons, *l'Ab-*
„ *bé* resserré les siennes.

„ Vous voulez, Madame, que
„ je vous parle de moi, & je vous
„ parlerai de vous. Si quelcun de
„ ces Messieurs avoit été en ma
„ place, pour vous voir tous les
„ jours, & recevoir les lumieres
„ que vous inspirez; il auroit passé
„ les Anciens & les Modernes.
„ J'en ai profité si peu, que je ne
„ merite aucun rang parmi ces Il-
„ lustres.

Il fait le même jugement de ces Auteurs, dans une petite Piece en Vers, écrite dans ce tems-là (1); où après avoir marqué le veritable génie de la Poësie Françoise, il soûtient qu'en matiere de Philosophie, d'Esprit, & de Galanterie, les Modernes l'emportent sur les Anciens.

Voi-

(1) Tom. V. pag. 88.

(2) C'est dans la *Satire* XI. laquelle roule sur

Voici comment il y parle de Mr. Despreaux, qui defendoit les Anciens avec beaucoup de chaleur contre Messieurs Perrault & Fontenelle : 1692.

Le partisan outré de tous les Anciens,
Nous fait abandonner leurs Ecrits pour les siens.
Il a fait aux Grecs plus d'injure,
Par ses Vers si rares, si beaux,
Qu'il n'en fera par sa censure
Aux Fontenelles, aux Perraults,
Quand il paroit aux Modernes contraires,
Aux Anciens il doit être odieux:
Tout ce qu'il fait, est fait pour leur déplaire,
Si bien écrire, est écrire contr'eux.

Il semble qu'une préference si avantageuse n'auroit pas dû déplaire à Mr. Despreaux. Cependant il s'en offensa. Moins zelé pour sa propre gloire, que pour les interêts des Anciens, il ne songea qu'à les vanger; & lança un trait satirique contre Mr. de St. Evremond dans un de ses Ouvrages (2).

Ma-

sur le vrai & le faux Honneur. Mr. Despreaux y fait voir que le vrai Honneur consiste

1693. Madame Mazarin ayant été malade en 1693, Mr. de St. Evremond composa un DIALOGUE en Vers (1), entre *le Vieillard*, c'est-à-dire, lui-même, & *la Mort*. *C'est*, comme on l'a fort bien remarqué (2), *une imitation du Prologue de l'*ALCESTE *d'Euripide*, *qui l'emporte sur son Original pour la délicatesse du tour & la fine Satire dont la Piece est pleine. Il s'agit de savoir si quelcun voudra mourir pour Madame Mazarin : l'Auteur passe en revûë tous les Amis & toutes les Amies de l'illustre Malade ; c'est-à-dire, presque toute la Cour d'Angleterre. Leurs Caracteres*, ajoute-t-on, *sont de main de maître.*

Quelque-tems après Mr. l'Abbé de

siste dans l'équité & dans la justice ; & après avoir donné des exemples du faux honneur, il ajoute que quoi qu'en dise Mr. de St. Evremond, *il en croira Séníque avant Pétrone :* voulant censurer par là, la préference que Mr. de St. Evremond donne à Pétrone sur Sénéque dans un de ses Ouvrages ; quoi que dans cette préference il ne s'agisse point du vrai & du faux honneur. Le Commentateur de Mr. Despreaux s'est efforcé de rencherir ici sur son Auteur. Il assûre que Mr.

de Chaulieu écrivit une Lettre en 1693.
Vers à Madame Mazarin (3), où il faisoit l'éloge de Mr. de St. Evremond d'une maniere très-délicate. Cet ingenieux Abbé le comparoit à Ovide: voici ce qu'il lui dit répondit: „ (4) Il n'y a point de Comparaison qui ne vous desoblige: il n'y „ en a point d'avantageuse que je „ puisse raisonnablement pretendre. „ Celle d'Ovide ne me convient „ point. Ovide étoit le plus spirituel homme de son tems, & le „ plus malheureux: je ne lui ressemble ni par mon esprit, ni par mon „ malheur. Il fut relegué chez des „ Barbares, où il faisoit de beaux „ Vers; mais si tristes & si doulou„reux,

Mr. de St. Evremond a regardé Pétrone *comme son Heros en fait de Morale*; & pour le prouver, il cite un Ouvrage qui n'est point de Mr. de St. Evremond, & que ce Commantateur n'a vrai-semblablement jamais lû.

(1) Tom. V. p. 106.

(2) MEMOIRES *pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*: Janvier 1706, pag. 30. & 31.

(3) Tom. V. pag. 152.

(4) *Ibid.* pag. 155.

1693. „ reux, qu'ils ne donnent pas moins
„ de mépris pour sa foiblesse, que
„ de compassion pour son infortu-
„ ne. Dans le Pays, où je suis,
„ je vois Madame Mazarin tous les
„ jours; je vis parmi des gens so-
„ ciables, qui ont beaucoup de me-
„ rite & beaucoup d'esprit. Je fais
„ d'assez méchans Vers; mais si
„ enjoués qu'ils font envier mon
„ humeur, quand ils font mépri-
„ ser ma Poësie. J'ai trop peu d'ar-
„ gent, mais j'aime à vivre dans
„ un pays où il y en a: d'ailleurs
„ il manque avec la vie, & la con-
„ sideration d'un plus grand mal est
„ une espece de remede contre un
„ moindre. Voila bien des avan-
„ tages que j'ai sur Ovide. Il est
„ vrai qu'il fut plus heureux à Ro-
„ me avec Julie, que je ne l'ai été
„ à Londres avec Hortence; mais
„ les faveurs de Julie furent cau-
„ se de sa misere, & les rigueurs
„ d'Hortence n'incommodent pas
„ un homme aussi âgé que je le
„ suis.

1695. Mr. de St. Evremond se trouvant compris dans la Taxe que le Parle-
ment

ment avoit mise sur les Hommes qui 1695.
n'étoient pas mariés, cela lui donna occasion de composer une petite Piece en Vers (1), qui est pleine de feu & d'enjoûement.

Mr. le Comte de Grammont 1696.
tomba dangereusement malade en 1696. Le Roi qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort devot, voulut bien lui envoyer le Marquis de Dangeau pour le voir de sa part, & pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. Mr. de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma Conversion.*

Mademoiselle de L'Enclos lui ayant écrit quelque tems après, que Mr. de Grammont étoit gueri, & qu'il étoit devenu devot, „ j'ai apris „ avec beaucoup de plaisir, *lui répondit-il* (2), que Monsieur le „ Comte de Grammont a recouvré „ sa

(1) Tom. V. pag. 165.
(2) *Ibid.* p. 195, 196.

1696. „ sa premiere santé, & aquis une
„ nouvelle Dévotion. Jusqu'ici je
„ me suis contenté grossierement
„ d'être homme de bien; il faut fai-
„ re quelque chose de plus, & je
„ n'attends que votre exemple pour
„ être Dévot. Vous vivez dans un
„ pays, où l'on a de merveilleux
„ avantages pour se sauver. Le Vi-
„ ce n'y est guere moins opposé à
„ la mode qu'à la Vertu : pécher,
„ c'est ne savoir pas vivre, & cho-
„ quer la bienséance autant que la
„ Religion. Il ne falloit autrefois
„ qu'être méchant, il faut être de
„ plus mal-honnête homme, pour
„ se damner en France presente-
„ ment. Ceux qui n'ont pas assez de
„ consideration pour l'autre vie,
„ sont conduits au salut par les é-
„ gards & les devoirs de celle-ci. „
Il felicita bien-tôt Mr. de Grammont sur le rétablissement de sa santé; & n'oublia pas le bon Mot qu'il avoit dit. „ Jusqu'ici, *dit-il* (1), vous
„ avez été mon HEROS, & moi
„ vôtre PHILOSOPHE; nous par-
„ tagions

(1) Tom. V. pag. 195, 196.

„ tagions l'un & l'autre ces rares 1696.
„ qualités : presentement tout est
„ pour vous ; vous m'avez enlevé
„ ma Philosophie. Je voudrois être
„ mort, & avoir dit en mourant ce
„ que vous avez dit dans l'agonie :
„ *Comtesse, si vous n'y prenez garde,*
„ *Dangeau vous escamotera ma Con-*
„ *version.* On parle de ce beau Dit
„ dans toutes les Cours de l'Euro-
„ pe......

Mr. de St. Evremond composa 1697.
en 1697. une petite Piece contre
Mr. l'Abbé Renaudot, au sujet
du DICTIONAIRE HISTORI-
QUE ET CRITIQUE. Cet Ou-
vrage fut recherché en France a-
vec tant d'empressement, que les
Libraires de Paris resolurent de
le réimprimer, & s'adresserent à
Mr. le Chancelier pour obtenir un
Privilege. Mr. le Chancelier or-
donna à l'Abbé Renaudot de l'exa-
miner, pour voir s'il n'y avoit
rien contre l'Etat, ou contre la
Religion Catholique. Cet Abbé,
au lieu de répondre précisement à
ce qu'on lui avoit demandé, dressa
un Mémoire, où il s'érigeoit en

1697. Critique. On imprima cet Ecrit en Hollande, sous le titre de *Jugement du Public sur le Dictionaire historique & critique.* Mais le Jugement du Public étoit bien different de celui de Mr. l'Abbé Renaudot. Le Dictionaire critique fut reçu en Angleterre avec un applaudissement universel. Madame Mazarin en faisoit ses delices. Mr. de St. Evremond le lût avec tant de plaisir, qu'ayant vû le *Jugement* de l'Abbé Renaudot, il se divertit à y faire une RE'PONSE (1), où il raille très-finement cet Abbé. Lorsque la seconde édition de ce Dictionaire parut, il souhaita de la lire. Je la lui envoyai. On verra par la Lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire dans ce tems-là (2), combien il goûtoit cet Ouvrage, & l'estime qu'il avoit pour l'Auteur.

J'ai déja remarqué que dès l'année 1668, on avoit imprimé à Paris quelques Ouvrages de Mr. de St. Evremond, mais si pleins de fautes, qu'il avoit de la peine à s'y reconnoitre.

(1) Tom. V. pag. 265.

(2) Tom.

noitre. Ils furent néanmoins si bien 1697.
reçus du Public, que le Sieur Barbin, qui les avoit imprimés, employa toute sorte de moyens pour en avoir davantage. Il y ajouta même plusieurs Ecrits, où Mr. de St. Evremond n'avoit aucune part, & dont quelques-uns étoient des Pieces de commande. Un homme de Lettres se trouvant un jour chez un Auteur qui écrivoit assez poliment, Barbin y arriva, & s'adressant à cet Auteur, *Hé Monsieur!* lui dit-il, *je vous prie, faites-moi du* Saint-Evremond, *je vous donnerai trente pistoles; vous m'en avez déja bien fait, dont j'ai été content.*

Comme Mr. de St. Evremond n'avoit pas écrit pour la gloire d'Auteur, il n'en avoit pas aussi l'inquietude & la jalousie. Il abandonnoit ses Ouvrages au hazard, & se mettoit peu en peine de leur destinée. Quelque defigurez qu'ils fussent, il ne s'est jamais donné la peine d'en

(2) Tom. V. pag. 375.

1627. d'en avertir le Public (1). Il se contentoit de dire à ses Amis dans la Conversation, qu'il auroit souhaité qu'on n'eût publié aucun de ses Ecrits. *On n'y verroit pas*, disoit-il, *des fautes que je reconnois bien, & que j'eusse pû éviter: mais n'ayant écrit que pour moi-même, ou pour quelques-uns de mes Amis, je n'y ai pas regardé de si près. Du moins*, ajoutoit-il, *on devoit imprimer ces petites Pieces telles que je les avois faites, & n'y laisser d'autres fautes que les miennes: mais on les a tellement changées que je ne m'y reconnois plus.* Ces changemens étoient infinis. Il y avoit même plusieurs endroits qui étoient absolument inintelligibles. Je vais vous en donner un exemple.

Dans l'Ouvrage intitulé, *L'Amitié sans Amitié*, Mr. de St. Evremond avoit dit (2). „ Voila où aboutissent les Amours, & les Amitiés „ fondées sur le cœur. Pour ces liai„ sons justes & raisonnablss, dont „ l'es-

(1) Voyez ce qu'il écrit à Mademoiselle de L'Enclos, ci-dessus, p. 240.

(2) Tom.

„ l'esprit a sû prendre la direc- 1697.
„ tion, il n'y a point de rupture
„ à apprehender: car ou elles du-
„ rent toute la vie, ou elles se dé-
„ gagent insensiblement, avec dis-
„ crétion & bienséance. Il est cer-
„ tain que la nature a mis en nos
„ cœurs quelque chose d'aimant ;
„ (si on le peut dire;) quelque
„ principe secret d'affection; quel-
„ que fond caché de tendresse,
„ qui s'explique & se rend com-
„ municable avec le tems : mais
„ &c."

Voici comment cela étoit imprimé dans la belle édition de Paris de 1690, *in quarto* (3):

Voilà où aboutissent les amours & les amitiez.

Sur le cœur, par raisons justes & raisonnables, dont l'esprit a sceu prendre la division, il n'y a point de rupture à apprehender ; car ou elle dure toute la vie, ou elle se dégage insensiblement avec discretion & diligence. Il est certain que la nature a mis dans nos

(2) Tom. IV. pag. 136.
(3) Tom. I. pag. 423.

1697. *nos cœurs quelque chose de riant, si on le peut dire, quelque principe secret d'affection qui fait cacher la tendresse, qui s'explique & se rend communicable avec les amis. Mais* &c (1).

A-t-on jamais vû un si effroyable galimatias? Certainement si l'on considere combien ces Ecrits de Mr. de St. Evremond étoient défigurez, on aura lieu d'être surpris qu'ils ayent été si bien reçûs du Public. Il falloit, qu'il y restât encore de grandes beautés! Ces mêmes beautés mettoient Mr. de St. Evremond à couvert de la critique des connoisseurs, & le disculpoient à l'égard des fautes qui venoient de l'ignorance des imprimeurs ou des copistes. Il n'y eut qu'un Auteur assez obscur qui s'avisât de les lui attribuer. Ce Censeur ne pouvoit pas ignorer que Mr. de St. Evremond n'avoit eu aucune part à l'impression des Ouvrages publiés

(1) Dans l'édition que Barbin fit en 1692, in douze, on racommoda les sept premieres lignes de cette maniere; Tom. II. pag. 190: *Au lieu qu'il n'y a point de rupture à apprehender d'un cœur qui se laisse conduire par la rai-*

bliés sous son nom, & qu'on y avoit 1697.
même ajouté plusieurs Pieces qui
n'étoient point de lui. Pourquoi le
rendre responsable des fautes qu'il
n'avoit pas faites? Mais les Auteurs
qui écrivent pour du pain, s'affranchissent de toute sorte d'égards.
Celui-ci n'avoit d'abord en vûe
que de donner des *Reflexions sur
les divers stiles, & sur la maniere
d'écrire*. C'étoit le titre de son
Livre. Mais il crût qu'il trouveroit mieux son compte à le faire passer pour une Critique de
Mr. de St. Evremond, & il l'ajusta à cette idée. Cet Ouvrage
parut en 1698, sous le titre de DISSERTATION *sur les Oeuvres mes-* 1698.
*lées de Monsieur de Saint-Evremont. Avec l'Examen du Factum qu'il
a fait pour Mad. la Duchesse Mazarin, contre Mr. le Duc Mazarin
son Mary.* L'Auteur se déguisa sous
le nom de *Dumont*: mais on sait
que

*raison; car, ou ses inclinations durent toute
la vie, ou elles se dégagent insensiblement avec
discretion & prudence.* On laissa le reste comme il étoit dans l'édition in quarto.

1698. que c'étoit un Provençal nommé Cotolendi, le même qui publia en 1694 un volume de fades Plaisanteries, sous le titre D'ARLEQUINIANA (1). On croit que Mr. Erard, piqué de la Réponse que Mr. de St. Evremond avoit faite à son Plaidoyé contre Madame Mazarin, a eu part à cette Critique (2).

Le Sieur Cotolendi convient dans sa Preface, que les Oeuvres de Mr. de St. Evremond étoient en possession de l'aprobation du Public. *Jamais Autheur*, dit-il, *n'a été si heureux; il y a cinquante ans, & peut-être plus que l'on admire ses Ouvrages, & personne ne s'est encore aperçû qu'on n'entend point la plûpart des choses qu'il dit, & il y a dans le public une Tradition de respect pour luy, qui fait que ses moindres Fragmens sont regardez comme des mysteres qu'on adore en silence, sans oser les aprofondir.*

Il ne doute point qu'on ne se prévienne

(1) Voyez l'Avertissement qui est à la tête du THEATRE ITALIEN de Gherardi, & les NOUVELLES *de la Republique*

vienne d'abord contre ſa Critique : 1698.
mais il eſpere que ſi on l'examine ſans prejugé, on reviendra de cette prévention. „ Le ſeul titre, *dit-* „ *il*, va d'abord revolter contre „ moi une infinité de partiſans de „ Mr. de Saint-Evremond ; & com- „ me en la liſant (s'ils ſont tant que „ de la lire) ils n'apporteront qu'un „ eſprit de prévention inveterée, „ & presqu'invincible, ils trouve- „ ront dans mes Remarques des „ abſurditez infinies ; mais s'il eſt „ poſſible de les lire jusqu'au bout, „ d'examiner eux-mêmes les ex- „ preſſions claires que je ſubſtituë „ à la place des phraſes obſcures „ de Mr. de Saint-Evremont, s'ils „ voyent manifeſtement qu'il ſe „ contredit en beaucoup d'en- „ droits, qu'il n'entend point „ pluſieurs choſes dont il parle, „ & qu'il ſe trompe même ſur „ les plus communes, je les prie „ pour

que des Lettres, Février 1706, pag. 208.

(2) Voyez le DICTIONAIRE *hiſtorique & critique*, à l'Article d'HENAULT, Rem. B.

1698. „ pour leur propre honneur, de re-
„ venir de leur prévention, & d'ê-
„ tre en garde contre ſon brillant &
„ ſa vivacité.

Après tout, il avouë que *les Reflexions qu'il hazarde ne peuvent faire aucun mal à la grande reputation de Mr. de Saint-Evremond. Je ſuis*, ajoute-t-il, *un homme inconnu, ſans autre capacité que quelques lectures mal digerées, & ainſi mes penſées ſur ſes Ouvrages ne ſont d'aucune conſequence.* Le Public en a jugé de même.

Mr. de Bauval, qui avoit reçu cet Ouvrage, n'en voulut point parler dans ſon Journal, qu'il ne fût auparavant ſi Mr. de St. Evremond ne le trouveroit pas mauvais. Il écrivit là-deſſus à Mr. Silveſtre; & lui apprit en même tems, qu'on faiſoit à Paris une Réponſe à cette Critique. Mr. de St. Evremond pria Mr. Silveſtre de témoigner à Mr. de Bauval combien il étoit ſenſible à ſon honnêteté. *Je n'ai point lû encore*, ajoute-t-il, (1) *la Critique de ce qu'on ap-*

(1) Tom. V. pag. 269.

appelle mes Ouvrages. *Il y a beaucoup de ces petits Ecrits qui sont de moi, beaucoup plus qui n'en sont pas, & dans ceux qui en sont veritablement, on ne sauroit croire combien il y a de choses ajoutées ou retranchées. Je n'apprehende point la Critique: où elle est juste, je me corrigerai; où elle ne l'est pas, je me contenterai que le Censeur n'ait pas raison. Ce que je crains, c'est l'*APOLOGIE, *dont vous me parlez. Comme Monsieur de Bauval a des amis & des intelligences par tout, & que son merite lui a donné un grand crédit chez tous les gens de Lettres, il m'obligera infiniment d'empêcher l'Impression de cette Apologie zélée.* 1698.

Peu de tems après, Mr. Silvestre envoya cette Critique à Mr. de St. Evremond; & voici le Jugement qu'il en fit. „ Je vous renvoye, *dit-*„ *il* (1), la Critique de mes *Ouvra-*„ *ges*; je l'ai lûë avec attention, & „ après l'avoir lûë, je ne sai si je „ me dois plaindre ou me loüer de „ son Auteur. Vouloir détromper „ les

(1) Tom. V. p. 270.

1698. „ les hommes abusés, dit-il, cin-
„ quante ans durant de mes Ecrits,
„ c'est avoir un zéle pour le Public,
„ qui n'est pas fort obligeant pour
„ moi: mais c'est me faire une es-
„ pece d'enchanteur ; & peut-être
„ qu'il y a plus de mérite à savoir
„ tromper le monde tant d'années,
„ qu'à le détromper.

„ Le fort de la Critique consiste
„ principalement à remarquer mes
„ Expressions embarrassées : je pour-
„ rois prendre la censure pour un
„ bon conseil ; car j'ai interêt qu'on
„ entende mes pensées. Je lui dois
„ conseil pour conseil : qu'il mette
„ moins de netteté dans les siennes ;
„ on a trop de facilité à les connoî-
„ tre. Les choses communes font
„ regreter le tems qu'on met à les
„ lire : celles qui sont finement pen-
„ sées, donnent à un Lecteur déli-
„ cat le plaisir de son intelligence &
„ de son goût.

„ J'avouë que je me contredis
„ quelquefois. Je louë la constan-
„ ce à une Demoiselle dont je crois
„ être aimé ; je conseille l'infidéli-
„ té à celle qui aime un autre a-
„ mant :

„ mant: je ne suis pas de même 1698.
„ humeur, de même sentiment à
„ trente ans qu'à soixante, à soixan-
„ te qu'à quatre-vingts; autre con-
„ tradiction.

„ Après tout, je trouve beau-
„ coup de choses dans cette Criti-
„ que fort bien censurées; beaucoup
„ de diversions à propos de ce qu'il
„ dit, sur ce qu'il fait dire à Mon-
„ sieur de Meaux, à Monsieur
„ de Nîmes, à Mr. Despreaux,
„ au Pere Bouhours, à d'autres
„ Modernes. Je ne puis nier qu'il
„ n'écrive bien: mais son zéle pour
„ la Religion, & pour les bonnes
„ mœurs passe tout; je gagnerois
„ moins à changer mon stile con-
„ tre le sien, que ma conscience
„ contre la sienne.

„ J'estime fort son exactitude dans
„ la Critique. Il s'attache à censu-
„ rer des Traités même, qui ne sont
„ pas de moi; des fautes dans ceux
„ qui en sont, que je n'ai pas faites.
„ Il est vrai qu'il me donne trop de
„ loüanges quelquefois: tout bien
„ compensé, la faveur passe la sé-
„ vérité du jugement, & je puis
„ dire

1698. „ dire avec ſincerité que j'ai plus de
„ reconnoiſſance de la grace, que
„ de reſſentiment de la rigueur. Il
„ peut avoir déja la ſatisfaction de
„ voir le profit que je tire de ſes le-
„ çons ſur le Chriſtianisme. Les
„ Auteurs ne pardonnent rien; pas
„ les Philoſophes, pas les Saints:
„ tout ignorant, tout profane que
„ je ſuis, je ne pardonne pas ſeule-
„ ment à Monſieur Dumont; je
„ lui ſai bon gré de ſa Critique. Je
„ ne me tiendrois pas ſi obligé à ce-
„ lui qui feroit mon APOLOGIE:
„ je hais l'indiſcretion du zéle; plus
„ prêt à deſavoüer le bien, que le
„ mal qu'on diroit de moi.

Cette Apologie fut publiée à Paris ſix mois après la Critique, ſous ce titre: APOLOGIE *des Oeuvres de Mr. de St. Evremont avec ſon Eloge & ſon Portrait, & un Diſcoars ſur les Critiques*, &c. Mr. Boyer de Ruviere, Avocat, en eſt l'Auteur. Voici le Jugement qu'en fit Mr. de St. Evremond. *J'ai trouvé*, dit-il (1), *le* DISCOURS SUR LES CRI-

(1) Tom. V. pag. 272.

CRITIQUES *fort bon. L'Auteur écrit bien : mais je ne me reconnois pas dans le Portrait qu'il fait de moi. A m'honorer moins, il m'auroit moins défiguré : je ne laisse pas de lui être fort obligé de son zéle, & de ses soins. Je pourrois m'exemter de la reconnoissance, en disant qu'il a écrit pour une autre personne que pour moi.* 1698.

Madame Mazarin alloit passer la belle saison à Chelsey, village sur les bords de la Tamise, à trois milles de Londres. Ce lieu devenoit alors le rendez-vous des personnes qui composoient sa Cour. Mr. de St. Evremond s'y rendoit assiduement. On y goûtoit les plaisirs innocens de la campagne. Mais tous ces plaisirs cesserent en 1699. Madame Maza- 1699. rin tomba malade au mois de Juin de cette année-là, & mourut le deuxiéme de Juillet suivant, âgée d'environ cinquante trois ans. Elle conservoit encore toute sa beauté. Le tems qui détruit tout, avoit respecté ses charmes. Je ne ferai point ici son Eloge : Mr. de St. Evremond l'a fait en mille endroits de ses Ouvrages.

1699. vrages. Vous me demandez, Monſieur, dans quelle ſituation d'eſprit elle eſt morte par rapport à la Religion: vous avez déja vû les ſentimens que Mr. de St. Evremond lui attribuë dans une de ſes Lettres (1); vous pouvez vous aſſûrer qu'elle les a conſervés jusqu'à la fin.

Mr. de St. Evremond fit une perte irreparable par la mort de Madame Mazarin. Le commerce d'une perſonne ſi accomplie lui tenoit lieu de toutes choſes: il lui faiſoit oublier ſa disgrace, & lui fourniſſoit mille agrémens. La Maiſon de cette Ducheſſe étoit devenuë comme la ſienne: en perdre l'uſage, c'étoit être reduit à un ſecond exil, plus inſupportable que le premier. Madame Mazarin avoit toujours eu beaucoup d'eſtime & de conſideration pour lui. Elle le grondoit quelquefois; car il entroit un peu d'inconſtance & de caprice dans ſon humeur; mais ces ſaillies n'avoient point de ſuites. Elle ſe pouvoit auſſi peu paſſer de ſon entretien, qu'il eût pû vivre ſans elle.

(1) Voyez ci-deſſus p. 223. & *ſuiv.*

elle. Dans le fond, elle n'avoit point 1699.
d'ami plus fidelle & plus solide : & cet attachement reciproque avoit duré vingt-cinq ans. Il fut si touché de sa mort, que pendant long-tems il ne pouvoit parler de Madame Mazarin, sans donner des marques de sa douleur. Il a exprimé ses regrets dans des STANCES (1), où il dépeint le rare merite de cette illustre personne.

Les Amis qu'il avoit en France renouvellerent alors leurs sollicitations, pour l'engager à y retourner. Ils crurent que la mort de Madame Mazarin avoit rompu les liens qui l'attachoient si fortement à l'Angleterre; & qu'il seroit bien aise d'aller retrouver ses anciens Amis, & de quiter des lieux qui ne faisoient qu'entretenir sa douleur. Mais il les pria de considerer qu'à son âge on ne pouvoit guere changer de climat sans alterer sa santé, qu'ainsi il ne croyoit pas devoir sortir d'un pays, où il se portoit assez bien, & où il lui restoit encore beaucoup d'Amis, pour

(1) Tom. V. p. 330.

1699. pour se transplanter dans une espece de nouveau monde ; & qu'après tout, ses affaires se trouvoient dans une situation, qui ne lui permettoit pas de quiter l'Angleterre. *Vous ne pouviez pas*, dit-il à Monsieur le Marquis de Canapales, ensuite Duc de Lesdiguieres (1), *vous ne pouviez pas me donner de meilleures marques de vôtre Amitié, qu'en une occasion où j'ai besoin de la tendresse de mes amis, & de la force de mon esprit pour me consoler. Quand je n'aurois que trente ans, il me seroit difficile de pouvoir rétablir l'agrément d'un pareil commerce : à l'âge où je suis il m'est impossible de le remplacer. Le vôtre, Monsieur, & celui de quelques personnes qui prennent part encore à mes interêts, me seroient d'un grand secours à Paris : je ne balancerois pas à l'aller chercher, si les incommodités de la derniere Vieillesse n'y apportoient un grand obstacle. D'ailleurs que ferois-je à Paris, que me cacher, ou me présenter*

(1) Tom. V. pag. 336, 337. Voyez aussi pag. 342, 343.

(2) Cette

ſenter avec differentes horreurs ; *ſouvent malade*, *toûjours caduc*, *décrepit?* 1699.
On pourroit dire de moi ce que diſoit Madame de Cornuel d'une Dame: Je voudrois bien ſavoir le cimetiere où elle va renouveller de carcaſſe (2). *Voila de bonnes raiſons pour ne pas quitter l'Angleterre. La plus forte, c'eſt que le peu de bien que j'ai ne pourroit pas paſſer la mer avec moi* ; *il me ſeroit comme impoſſible de le tirer d'ici* : *c'eſt preſque rien* ; *mais je vis de ce rien-là. Madame Mazarin m'a dû jusqu'à huit cens Livres Sterling* ; *elle me devoit encore quatre cens Guinées quand elle eſt morte. Aſſûrément elle diſpoſoit de ce que j'avois, plus que moi-même* : *les extrémités où elle s'eſt trouvée ſont inconcevables. Je voudrois avoir donné ce qui me reſte, & qu'elle vécût. Vous y perdez une de vos meilleures Amies* : *vous ne ſauriez croire combien elle a été regretée du public & des particuliers. Elle a eû tant d'indifference pour la vie, qu'on*

(2) Cette Dame qui avoit naturellement le teint pâle & defait, paroiſſoit quelquefois avec un teint frais & vermeil, &c.

1699. *qu'on auroit crû qu'elle n'étoit pas fâchée de la perdre. Les Anglois qui surpassent toutes les nations à mourir, la doivent regarder avec jalousie.*

Après la mort de Madame Mazarin, Mr. de St. Evremond trouva un amusement agréable dans le commerce de Madame la Marquise de la Perrine, comme on le verra par les BILLETS qu'il lui écrit.

Je vins en Angleterre dans ce tems-là, & j'avois souvent l'honneur de voir Mr. de St. Evremond. Je le sollicitai plusieurs fois de publier ses Ouvrages : mais il s'en défendoit toujours ; & j'apris ensuite que ses Amis n'avoient jamais pû l'engager à les donner. Il me dit lui-même qu'il avoit refusé trois cens Guinées du Marquis de Saissac, qui les lui demandoit avec un mot de Preface où il les reconnût pour siens. Mr. de Barillon, Ambassadeur de France, lui offrit cent Livres sterling, pour la seule COMEDIE DES OPERA. On le tenta par d'autres endroits, mais toûjours inutilement. Le Sieur Barbin le pria de lui envoyer son Por-

Portrait avec ses derniers Ecrits, & 1699.
de marquer les Pieces qui étoient de lui, dans les volumes qu'on avoit imprimés sous son nom. Voici la Réponse qu'il lui fit :

„ Je vous suis fort obligé, *dit-*
„ *il* (1), de la bonne opinion que
„ vous avez des bagatelles qui me
„ sont échapées, & qu'on a la bon-
„ té de nommer mes OUVRAGES.
„ Si j'étois d'un âge où l'imagina-
„ tion m'en pût fournir de pareilles,
„ telles qu'elles pourroient être, je
„ ne manquerois pas de vous les en-
„ voyer : la beauté de l'Impression
„ les feroit valoir. Mais le peu d'es-
„ prit que j'ai eu autrefois est telle-
„ ment usé, que j'ai peine à en ti-
„ rer aucun usage pour les choses
„ même qui sont necessaires à la
„ vie. Il ne s'agit plus pour moi
„ de l'agrément; mon seul interêt,
„ c'est de vivre.

„ Vous me demandez que je vous
„ fasse savoir les choses qui sont de
„ moi dans les petites Pieces qu'on
„ a imprimées sous mon nom. Il
„ n'y

(1) Tom. V. p. 189. & suiv.

1699. „ n'y en a presque point où je „ n'aye la meilleure part, mais je „ les trouve toutes changées, ou „ augmentées. Les *grosses cloches* „ *de Saint-Germain des Prez*, que „ Luigi *admiroit*, ne m'appartiennent „ sûrement pas (1). C'est la „ premiere Addition qui me vient „ dans l'esprit. LES CHARMES DE L'AMITIE', la longue „ LETTRE DE CONSOLATION à une Demoiselle, les „ REFLEXIONS SUR LA DOCTRINE D'EPICURE, l'ELOQUENCE DE PE'TRONE, & „ quelques autres, dont il ne me „ souvient pas, ne m'appartiennent „ en rien.

„ Si j'étois jeune & bien-fait, je „ ne serois pas fâché qu'on vit mon „ Portrait à la tête d'un Livre : „ mais c'est faire un mauvais present „ au Lecteur, que de lui donner „ la vieille & vilaine Image „ d'un homme de quatre-vingt-cinq „ ans.

Le

(1) Dans les Réflexions SUR LES OPERA, on avoit fait dire à Mr. de St. Evremond,

Le Sieur Barbin ne laissa pas de 1700. donner en 1700, un volume intitulé *Nouvelles Oeuvres meslées de Monsieur de Saint-Evremond.* L'Abbé Raguenet en fit la Preface, sous le nom de ce Libraire. Il dit que *pour satisfaire le Public*, qui *demandoit avec plus d'empressement que jamais de nouveaux Ouvrages* de Mr. de St. Evremond, *il avoit ramassé toutes les pieces qu'il avoit pû trouver à Paris entre les mains des personnes, à qui Monsieur de Saint-Evremond les avoit envoyées.* Il ajoute, qu'*il n'avoit pas tenu même à lui qu'il n'en eût fait venir d'Angleterre*; & rapporte la Lettre que Mr. de St. Evremond lui avoit écrite. Il remarque ensuite que *les belles Lettres de Monsieur de Saint-Evremond à Monsieur le Comte de Lionne, font la plus considerable & la plus précieuse partie de ce Recueil:* que ce Seigneur *avoit refusé de les lui donner*; mais qu'*ayant trou-*

mond, que Luigi *fut ravi d'entendre la premiere fois les grosses Cloches de Saint-Germain des Prez.*

1700. *trouvée moyen de les avoir d'ailleurs, il espere qu'il ne trouvera pas mauvais qu'on les debite.* „ Je me flate aussi, *ajoute-t-il*, que Monsieur de Saint-Evremond ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir fait venir d'Angleterre son Portrait, qu'il n'avoit pas jugé à propos de m'envoyer, & de l'avoir fait graver par le celebre Chevalier Edelinck, pour le mettre à la téte de ce Recüeil, puisque je n'ai eu d'autre intention en cela que de satisfaire le Public, qui le demande depuis si long-tems.

Ce Recueil contenoit le *Jugement* de Mr. de St. Evremond sur la Critique de ses Ouvrages, l'*Eloge* de Mr. de Turenne, des *Lettres* à Mr. le Marquis de Canaples, à Mr. le Comte de Lionne, à Mr. Corneille, & quelques Pieces en Vers: mais ce qu'il y avoit de Mr. de St. Evremond ne faisoit que le tiers du volume, le reste ne servoit qu'à le grossir. C'étoit la methode de Barbin. Cependant il a recouvré par là plusieurs Pie-

Pieces dont Mr. de St. Evremond 1706.
n'avoit point de copie, & qui se seroient perduës.

Le Sieur Cotolendi publia dans ce tems-là un Livre, qu'il avoit d'abord intitulé *Dialogues des nouveaux Dieux*; mais pour le mieux vendre, il changea ce titre en celui de SAINT-EVREMONIANA: *ou Dialogues des nouveaux Dieux*. Il assûra dans la Preface, que c'est *un recüeil de plusieurs choses*, *que quelques personnes s'étoient souvenuës d'avoir oüi dire autrefois à Monsieur de St. Evremond*; & que les *reflexions* qu'on y trouve *étoient*, *ou pouvoient être ses sentimens*.

Il fit imprimer à la suite de cette Preface, le Jugement de Mr. de St. Evremond sur la Critique de ses Ouvrages, avec une *Réponse*, où l'Auteur, c'est-à-dire, le Sieur Cotolendi, avouë que *la dissertation qu'il a faite n'a point détrompé le monde*: *puisque*, comme dit Mr. de St. Evremont, *elle n'est tombée que sur des pieces qu'on a inserées parmi celles qu'il a faites*, *& sur quelques endroits*, *dont*

1700. *on a gâté celles qu'il reconnoit. Le charme de ſes écrits*, ajoute-t-il, *eſt trop fort pour le rompre; & il faudroit que le monde reconnût en moi une force ſuperieure, dont je ſuis bien éloigné ...... Pour donner aux honnêtes gens un plaiſir parfait, il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût ramaſſer tout ce qu'il a fait, ſans aucun mélange. Je ſçai bien qu'il eſt au deſſus de cette ſorte de gloire: mais lui eſt-il permis de negliger une reputation auſſi bien établie que la ſienne, & de ſouffrir parmi ſes œuvres des pieces qui le deshonorent?*

Dans la Preface du *Saint-Evremoniana*, le Sieur Cotolendi dit qu'il laiſſe le jugement de ces deux Ecrits au Public; que *pour lui qui y prend peu d'interêt, il n'en dira qu'un mot.* „ La guerre des „ Auteurs, *ajoute-t-il*, n'eſt pas „ une choſe nouvelle; & pourvû „ que l'on n'attaque que les ſentimens & les expreſſions, ſans y „ rien mêler d'injurieux contre la „ perſonne, ces petites querelles „ ne font que divertir; & peut-

„ être

„ être desabuser les honnêtes-gens, 1700.
„ qui ne se font pas un point d'hon-
„ neur de revenir de leur preven-
„ tion. Y a-t-il un Auteur au
„ monde, qui prétende ne s'être
„ jamais trompé? Et au contrai-
„ re les ouvrages, quelques excel-
„ lens qu'ils soient, ne portent-ils
„ pas toûjours le caractere de la
„ foiblesse de l'esprit humain? Mon-
„ sieur de St. Evremond a écrit
„ plusieurs bonnes choses, & il
„ s'est trompé dans d'autres: Mais
„ en quoi il a grand tort, c'est
„ d'avoir si fort abandonné ses œu-
„ vres à l'avidité des Libraires,
„ qu'il ait souffert que des pieces
„ indignes, après avoir couru le
„ monde sans honneur, se soient
„ venu refugier dans ses Livres,
„ comme dans un asyle pour usur-
„ per des applaudissemens. Je sçai
„ bien que la gloire d'Auteur ne
„ le touche pas: Cependant les œu-
„ vres de ces Messieurs-là restent
„ après leur mort, & souvent elles
„ soûtiennent mal leur reputation.
„ On a beau dire, *ces pieces ne m'a-*
„ *partiennent en rien, ces endroits ne*

1700. „ *sont point de moi* (1); eſt-on „ obligé de vous croire ? Elles „ portent vôtre nom, le Public „ ne demande point d'autre preu- „ ve ".

Le Public n'a jamais fait un jugement ſi déraiſonnable. Un Auteur en a toujours été crû, lorſqu'il a desavoué des Ouvrages d'eſprit qu'on lui attribuoit mal à propos. Mais le Sieur Cotolendi vouloit établir cette maxime ridicule, pour juſtifier ſon procedé à l'égard de Mr. de St. Evremond.

Le Sieur Cotolendi n'eſt pas le ſeul qui ait fait paſſer ſes productions ſous le nom de Mr. de St. Evremond.
1701. L'Abbé Pic publia en 1701, un Livre intitulé RECUEIL *d'Ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond, qui n'ont point encore été publiez* (2). Mais dans tout ce volume, il n'y avoit de Mr. de St. Evremond, que le

(1) Voyez la *Lettre* de Mr. de St. Evremond au Sieur Barbin.

(2) Imprimé à Paris chez Aniſſon. Voyez le Recueil de *Pieces fugitives d'Hiſtoire & de Litterature*, publié à Paris en 1704, II. Partie, p. 314, & ſuiv.

(3) Voyez

le commencement du *Parallele* de 1701.
Mr. le Prince & de Mr. de Turenne ; & encore étoit-il tout changé (3). Il avoit aussi paru en 1696, un Roman très-bien écrit, intitulé MEMOIRES *de la Vie du Comte de...... avant sa retraite. Contenant diverses Avantures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde. Redigez par Monsieur de Saint-Evremond.* Ces Memoires sont de Mr. l'Abbé de Villiers, si connu par son *Art de prêcher*, & par plusieurs autres Ouvrages, qui ont eu l'aprobation du public (4).

C'est ainsi que des Auteurs de louage, ou des Ecrivains qui ne vouloient pas être connus, faisoient passer leurs Ecrits sous le nom de Mr. de St. Evremond. Ils se prévaloient de la repugnance qu'il avoit à publier ses veritables Ouvrages. Ses Amis, comme je l'ai

(3) Voyez le Billet de Mr. de St. Evremond, Tom. V. pag. 359.

(4) Voyez les PIECES *fugitives*, &c. I. partie, p. 114.

1701. l'ai déja dit, n'avoient jamais pû l'y engager. Cependant il ne faisoit pas difficulté de leur marquer les Pieces qu'on lui avoit faussement atribuées. Il voulut bien m'accorder la même grace; mais il ne se contenta pas de distinguer dans mon exemplaire les Ouvrages qu'on lui avoit supposés, il prit encore la peine de faire plusieurs Corrections dans ceux qui étoient de lui. Il en corrigea aussi quelques-uns, que j'avois en manuscrit. Il me donna même l'explication de quelques endroits qui se rapportoient à des circonstances qui ne m'étoient pas connuës. Ayant trouvé, par exemple, qu'il se donnoit le nom de *Côteau* (1), je le priai de m'apprendre l'origine de ce mot, qui a été si differemment rapportée; & il me dit que le Comte d'Olonne, le Marquis de Bois-dauphin, & lui, étoient les trois Côteaux dont on avoit tant parlé, & ajouta les particularités que vous avez déja vûes (2).

La

(1) Tom. V. pag. 138. & 18[illegible].
(2) Voyez ci dessus. pag. 39, 40.
(3) Tom.

La Converſation que nous eûmes 1701.
ſur les *Côteaux*, lui donna occaſion
de les faire entrer dans la LETTRE qu'il écrivit alors à Mylord
Gallway, pour le feliciter du Regiment des Gardes Hollandoiſes à
cheval, que le Roi lui avoit donné. „ Je trouve, *dit-il parlant de*
„ *Mr. le Marquis de Puizieux.* (3)
„ qu'il agit fort prudemment de
„ ſuivre le méchant goût des Vins
„ de Champagne d'aujourd'hui,
„ pour vendre les ſiens. Je n'aurois jamais crû que les Vins de
„ Reims fuſſent devenus des Vins
„ d'Anjou, par la couleur & par
„ la verdeur. Il faut du vert aux
„ Vins de Reims; mais un vert
„ avec de la couleur, qui ſe tourne
„ en ſêve quand il eſt mûr. La
„ ſêve en eſt amoureuſe, & on
„ ne le boit qu'à la fin de Juillet.
„ Vous avez été Amant autrefois,
„ *ajoute-t-il*, & peut-être croyez-
„ vous que le terme d'*amoureux* eſt
„ profané. Cependant c'eſt le terme des grands Connoiſſeurs, des
„ d'Olonnes, des Bois-dauphins, &

(3) Tom. V. pag. 361.

1701. „ de votre Serviteur ; Côteaux, „ autrefois fort renommez.

Dans ce tems-là, Mr. de la Motte, en qui l'amour des Sciences se trouve réuni avec un zele obligeant & officieux pour les gens de Lettres (1), m'écrivit d'Amsterdam, que le Libraire (2) qui avoit imprimé plusieurs fois les *Oeuvres meslées de Mr. de Saint-Evremond*, se disposoit à en faire une nouvelle Edition, sur un Exemplaire où l'on avoit marqué les Pieces que Mr. de St. Evremond desavouoit. Je répondis à Mr. de la Motte que j'en pouvois fournir un beaucoup plus exact que celui-là. Le Libraire me pria de le
1702. lui communiquer, & je le lui envoyai peu de tems après. J'avois mis ensemble & dans une espece d'ordre, tous les Ouvrages publiés sous le nom de Mr. de St. Evremond, qui étoient effectivement de lui. J'y avois fait entrer ses Corrections, & ajouté quelques Pieces qui n'avoient pas encore vû le jour. En-

(1) Voyez l'Epitre dedicatoire que Mr. Coste a mise au devant de la troisiéme édition de sa Traduction du Traité *de l'Education*

Enfin, j'avois profité des Eclairciſſemens qu'il m'avoit donnés. 1702.

Voila, Monſieur, ce que contenoit cet Exemplaire, puisque vous ſouhaitez de le ſavoir. Je me propoſois par là deux choſes: l'une, de recueillir en un corps les Pieces qui étoient veritablement de Mr. de St. Evremond; & l'autre, de le porter à donner lui-même une Edition de ſes Ouvrages. En effet, je lui dis ce que j'avois pris la liberté de faire à ſon inſû, & comme on n'avoit pas encore commencé d'imprimer en Hollande, je lui repreſentai qu'il ſeroit bien plus convenable de publier tous ſes Ecrits, tels qu'il les avoit compoſés, que de ſouffrir qu'on en réimprimât une partie, auſſi defectueuſe qu'elle le ſeroit encore dans la nouvelle Impreſſion de Hollande. Il parut d'abord aſſez éloigné de ce deſſein: mais quelque-tems après il 1703.
ſe rendit, & voulut bien me confier

tion des Enfans de Mr. Locke, imprimée à Amſterdam en 1721.

(2) Le Sieur Pierre Mortier, Libraire à Amſterdam.

1703. fier le ſoin de cette Edition. Il me dit auſſi qu'*il me marqueroit ce qui devoit être imprimé*, & *ce qui ne devoit pas l'être :* car il y avoit pluſieurs Pieces qui ne lui paroiſſoient pas aſſez importantes pour être miſes au jour. J'écrivis d'abord au Libraire d'Amſterdam de ne plus ſonger à ſon Edition : qu'à la verité elle ſeroit infiniment meilleure que celles qu'on avoit faites jusqu'alors; mais que Mr. de St. Evremond s'étant enfin déterminé à publier ſes Ouvrages, il valoit mieux attendre que cette Edition parût (1). Cependant je tranſcrivois ſes Manuſcrits, & lui communiquois les copies que j'en faiſois. Je le priai de revoir encore une fois les Pieces imprimées, dont il avoit perdu les originaux. Lorsque nous les liſions enſemble j'avois ſoin de rétablir les noms propres que l'on avoit ſupprimés, ou deſignés par une ſeule lettre. Je m'inſtruiſois auſſi du tems où chaque Piece avoit été compoſée,

(1) Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 163.

fée, de ce qui lui avoit donné occa- 1703.
fion de l'écrire, des allufions qu'il pouvoit y avoir à des faits peu connus, à des circonftances particulieres, &c. Son grand âge & fes infirmités me donnant lieu de craindre qu'il ne vecût pas long-tems, je faifois toute la diligence poffible; & notre Revifion étoit presque finie, lorsque je fus obligé d'aller paffer quelques mois à la campagne.

Pendant ce tems-là, Mr. de St. Evremond, qui étoit incommodé d'une ftrangurie, fe trouva tout à coup fort affoibli par les frequentes infomnies qu'elle lui caufoit: & l'appetit lui manqua. Alors il temoigna plufieurs fois le defir qu'il avoit de me voir. Il pria même Mr. le Fêvre de m'écrire de venir au plûtôt: mais fa Lettre ne m'ayant pas été envoyée en droiture, me fut renduë trop tard. J'en reçus en même tems une feconde, qui m'aprenoit que Mr. de St. Evremond étoit mort le vingtiéme de Septembre, après avoir fait un Teftament où il avoit difpofé de fon bien en faveur de fes Do-

1703. mestiques, des Pauvres (1), & de quelques-uns de ses Amis, parmi lesquels il m'avoit fait l'honneur de me mettre. Il ne parla point de ses Manuscrits, dans son Testament: mais quelques heures avant sa mort, Mr. le Fêvre lui ayant demandé comment il souhaitoit qu'on en disposât, il nomma Mr. Silvestre; & ils lui furent remis par ordre de Mylord Gallway, qui étoit Executeur testamentaire. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, cinq mois & vingt jours. Il avoit ordonné par son Testament qu'il fût enterré *sans pompe*, & on se conforma à sa volonté. Mais on choisit pour le lieu de sa sepulture, l'Abbaye ou Eglise Collegiale de Westminster, célébre par les Tombeaux des

(1) Ce Testament est daté du 24. d'Août 1703. En voici le commencement: *Je soussigné* CHARLES DE SAINT DENIS LE GUAST, Seigneur de SAINT-EVREMOND, *demeurant dans la paroisse de St. James, Westminster, étant dans mon bon sens, memoire, & entendement, & voulant disposer de ce qui me reste de mes biens après ma mort: Premierement, j'implore la misericorde de Dieu, &*

Carolus de Saint Denis Dñs de Saint Evremont
Nobili genere in Normannia ortus
A prima juventute
Militiae nomen dedit
Et per varia munera
Ad Castrorum Marescalli gradum evectus
Condaeo, Turennio
Aliisque claris belli ducibus
Fidem suam & fortitudinem
Non semel probavit.
Relicta patria Hollandiam
Deinde a Carolo II accitus Angliam
Venit.
Philosophiam & humaniores litteras
Feliciter excoluit:
Gallicam Linguam
Cum soluta tum numeris astricta oratione
Expolivit adornavit locupletavit.
Apud potentiss. Angliae Reges benevolent. & favorem
Apud regni proceres gratiam & familiaritatem
Apud omnes laudem & applausum
Meruit.
Nonaginta annis major obiit
Die IX. septembris MDCCIII.

Viro clarissimo
Inter praestantiores
Aevi sui scriptores
Semper memorando
Amici moerentes
P.P.

des Rois d'Angleterre, & par ceux 1703.
d'un grand nombre de perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, ou par leur ſavoir & par leur Eſprit. Il eſt enterré dans la Nef proche du Cloitre, auprès des illuſtres Caſaubon, Camden, Barrow; & des célébres Poëtes Anglois, Chaucer, Spencer, Cowley, &c. Son Buſte eſt poſé au deſſus de ſon Epitaphe gravée ſur un marbre blanc placé vis à vis du lieu où il eſt enterré. Je vous en envoye le Deſſein.

Il conſerva jusqu'à la fin une imagination vive, un jugement ſolide, & une memoire heureuſe. Les douleurs ſenſibles & cuiſantes qu'il ſouffroit dans ſa maladie, ne troublerent jamais ſa tranquillité. Il les ſupporta avec une fermeté & une conſtance,

& remets mon ame entre ſes mains. Je laiſſe à mon Executeur teſtamentaire le ſoin de faire enterrer mon corps, ſans pompe, en la maniere qu'il trouvera le plus convenable. Je donne aux Pauvres François Refugiez, la ſomme de vingt livres ſterling. Je donne aux Pauvres Catholiques, ou d'autre Religion telle que ce ſoit, la ſomme de vingt livres ſterling, &c.

1703. ce, qui doit être enviée des Philosophes du premier rang.

Voici le Portrait de Mr. de St. Evremond.

Monsieur de SAINT-EVREMOND avoit les yeux bleus, vifs & pleins de feu, le front large, les sourcils épais, la bouche bien faite & le soûris malin, la physionomie agréable & spirituelle. Vingt ans avant sa mort, il lui vint entre les deux sourcils une loupe qui grossit beaucoup. Il avoit eu dessein de la faire couper; mais comme elle ne l'incommodoit point, & que cette espece de difformité ne lui faisoit aucune peine, Mr. le Fêvre lui conseilla de la laisser, de peur que cette operation n'eût de fâcheuses suites dans une personne de son âge. Il se railloit souvent sur sa loupe, aussi bien que sur sa grande calotte, & sur ses cheveux blancs qu'il avoit mieux aimé garder que de prendre la perruque.

Ses manieres étoient gracieuses & engageantes, sa conversation vive & enjouée, ses reparties promptes & heureuses.

On

On voit très-peu de perſonnes qui 1703.
ſachent bien lire. Mr. de St. Evremond me diſoit un jour qu'il n'en avoit pas connu trois en ſa vie. Il poſſedoit cet art parfaitement : & ce qui n'eſt guere moins rare, il faiſoit très-agréablement un Conte.

Il avoit beaucoup de penchant à la Satire. Le Ridicule qu'il remarquoit dans les hommes le rejouïſſoit : il ſe plaiſoit à le faire ſentir par une raillerie fine & piquante, ou par une ironie ingenieuſe. Il ne faut pas toujours prendre à la lettre les louanges qu'il donne dans ſes Ouvrages. Ce ſont quelquefois des traits ſatiriques. Madame Mazarin ne s'y trompoit pas ; & elle l'appelloit en plaiſantant *le vieux Satire*. Mais il étoit devenu plus indulgent, ou plus reſervé ſur la fin de ſa vie ; preferant, comme il le dit lui-même, le ſecret de dire des verités obligeantes, à l'art de donner des louanges malignes (1).

Il a toujours parlé de ſa Disgrace avec cette fermeté & cette aſſûrance, qui ſiéent ſi bien à un honnête homme.

(1) Voyez le *Sonnet*, Tom. IV. pag. 355.

1703. homme. Quelque passion qu'il eût de revoir sa patrie, il n'a jamais demandé son retour d'une maniere basse & rampante.

Il avoit un fond de joie & de bonne humeur, qui au lieu de diminuer dans sa vieillesse, sembloit prendre de nouvelles forces. On en trouvera des marques dans les Ouvrages qu'il a écrits dans ce tems-là. Il aimoit la compagnie des jeunes gens; il se plaisoit au recit de leurs avantures: l'idée des divertissemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, occupoit agréablement son esprit.

Il ne se piquoit point d'une Morale trop rigide: cependant il avoit toutes les qualitez d'un homme d'honneur. Il étoit équitable, généreux, reconnoissant, plein de douceur & d'humanité.

Vous me demandez, Monsieur, ce qu'il pensoit sur la Religion: je vous dirai qu'il a toujours fait profession de la Religion Romaine où il étoit né. Cependant vous m'assûrez qu'on vous l'a representé comme un Esprit fort, & qu'on se fondoit

doit ſur ce que dans ſa derniere maladie il avoit refuſé de voir des Prêtres. Vous me chargez, en même tems, de ne vous rien dire ſur un ſujet ſi important, que je ne ſache par moi-même. Je vous ai donc répondu par avance, Monſieur, en vous apprenant que j'étois à la campagne. Pour ce qui regarde ſes Converſations ordinaires, je puis vous aſſûrer qu'il ne lui échapoit jamais rien de licencieux contre la Religion. Il ne pouvoit ſouffrir que l'on en fît un ſujet de plaiſanterie. La ſeule bienſeance, diſoit-il, & le reſpect que l'on doit à ſes concitoyens, ne le permettent pas. 1703.

On voit par ſes Ecrits qu'il avoit de l'Erudition : mais c'étoit une érudition polie, & convenable à un homme de ſa profeſſion & de ſa qualité. L'hiſtoire des gens de Lettres & de leurs Ouvrages lui plaiſoit beaucoup. Il en faiſoit quelquefois le ſujet de ſes converſations. Un jour qu'on parloit chez lui du ROMAN DE LA ROSE, une perſonne de la Compagnie ſoûtint qu'Abelard

1703. belard en étoit l'Auteur. Elle avoit lû cela dans les *Essais de Litterature* de l'Abbé de Belmont, qui pour avoir l'honneur de vous critiquer, s'est hazardé de dire que *Fauchet l'a toujours atribué à Abelard*, & que *c'est* aussi *le sentiment de la Croix du Maine* (1). Je remarquai qu'on l'avoit toujours donné à Guillaume de Lorris, & à Jean Clopinel surnommé de Meun. Quelques jours après, Mr. de St. Evremond souhaita de voir plus au long les preuves de ce que j'avois avancé (2), & je lui envoyai des extraits de Bouchet, de la Croix du Maine, de Fauchet, & de Pasquier. J'ai pris la liberté de faire imprimer cette LETTRE parmi les Ouvrages de Mr. de St. Evremond (3): elle servira à détromper ceux qui atribuent ce Roman à Abelard; & l'on y verra la difference qu'il y a entre les exemplaires imprimés de cet Ouvrage, & les anciens Manuscrits.

Mr.

(1) ESSAIS *de Litterature* de l'Abbé Trigaut de Belmont, Mai 1703, p. 301. édit. de Holl.

(2) Tom.

Mr. de St. Evremond aimoit passionnément la Musique, & n'ignoroit pas la Composition. Il notoit lui-même les IDYLLES, les PROLOGUES, & les autres Pieces qu'on chantoit chez Madame Mazarin (4). Pour la Symphonie, il en chargeoit le Sieur Paisible, ou quelque autre habile Musicien. 1703.

La plûpart des Auteurs, contents d'eux-mêmes & amoureux de leurs productions, ne consultent personne, ou ne souffrent qu'impatiemment la critique de leurs amis. Mr. de St. Evremond écoutoit avec plaisir les difficultés qu'on lui faisoit sur ses Ouvrages: il souhaitoit qu'on lui fournît quelque chose de meilleur que ce que l'on reprenoit; & il se corrigeoit, lorsqu'il croyoit qu'on avoit mieux rencontré que lui.

Pour finir le Portrait de Mr. de St. Evremond, j'ajouterai ici celui qu'il fit lui-même en 1696.

„ Après

(2) Tom. V, pag. 379.
(3) *Ibid.* pag. 380.
(4) Tom. III. pag. 430. Tom. IV. p. 463. Tom. V. p. 56, 74, 124, 249.

1703. „ Après avoir lû, *dit-il* (1), l'E-
„ pitaphe du Comte de Grammont,
„ ſi tu as la curioſité de connoître
„ celui qui l'a faite, je t'en donne-
„ rai le Caractére.

„ C'eſt un Philoſophe également
„ éloigné du ſuperſtitieux & de
„ l'impie: un Voluptueux qui n'a
„ pas moins d'averſion pour la dé-
„ bauche, que d'inclination pour
„ les plaiſirs; un homme qui n'a ja-
„ mais ſenti la néceſſité, qui n'a ja-
„ mais connu l'abondance. Il vit
„ dans une condition mépriſée de
„ ceux qui ont tout, enviée de ceux
„ qui n'ont rien, goûtée de ceux
„ qui font conſiſter leur bonheur
„ dans leur raiſon. Jeune, il a haï
„ la diſſipation; perſuadé qu'il fal-
„ loit du bien pour les commodités
„ d'une longue vie: vieux, il a de
„ la peine à ſouffrir l'économie;
„ croyant que la neceſſité eſt peu à
„ craindre, quand on a peu de tems
„ à pouvoir être miſerable. Il ſe
„ loue de la nature; il ne ſe plaint
„ point de la fortune. Il hait le
„ crime;

(1) Tom. V. p. 192. & *ſuiv.*

„ crime ; il ſouffre les fautes, il 1703.
„ plaint le malheur.

„ Il ne cherche point dans les „ hommes ce qu'ils ont de mauvais „ pour les décrier, il trouve ce qu'ils „ ont de ridicule pour s'en rejouïr; „ il ſe fait un plaiſir ſecret de le „ connoitre, il s'en feroit un plus „ grand de le découvrir aux au- „ tres, ſi la diſcretion ne l'en em- „ pêchoit.

„ La vie eſt trop courte, à ſon „ avis, pour lire toute ſorte de Li- „ vres, & charger ſa mémoire d'u- „ ne infinité de choſes aux dépens de „ ſon jugement : il ne s'attache point „ aux Ecrits les plus ſavans pour a- „ querir la Science; mais aux plus „ ſenſés pour fortifier ſa Raiſon : „ tantôt il cherche les plus délicats, „ pour donner de la délicateſſe à „ ſon goût; tantôt les plus agréa- „ bles, pour donner de l'agrément „ à ſon génie.

„ Il me reſte à vous le dépeindre „ tel qu'il eſt dans l'Amitié, & dans „ la Religion. En Amitié, plus „ conſtant qu'un Philoſophe; plus „ ſincere qu'un jeune homme de

„ bon

1703. „ bon naturel ſans experience : à „ l'égard de la Religion,

„ De juſtice & de charité,
„ Beaucoup plus que de penitence,
„ Il compoſe ſa Pieté :
„ Mettant en Dieu ſa confiance,
„ Eſperant tout de ſa bonté;
„ Dans le ſein de la Providence
„ Il trouve ſon bonheur & ſa felicité.

Après vous avoir donné le Portrait de Mr. de St. Evremond, vous vous attendez, ſans doute, Monſieur, que je vous parle de ſes Ouvrages. Mais il ne me conviendroit point de vous en faire l'éloge. Perſonne n'en connoit le merite mieux que vous. Je n'ai pas beſoin d'en faire l'apologie. Il y a quarante ans qu'ils ſont en poſſeſſion de l'eſtime & de l'aprobation du Public: c'eſt desormais au Public à juſtifier ſon goût & ſon jugement.

On lui a reproché que ſes expreſſions étoient obſcures & embarraſſées; & on ſe fondoit ſur les premieres impreſſions de ſes Ouvrages, où il

il y avoit, en effet plusieurs endroits 1703.
obscurs & même inintelligibles. Mais ce n'étoient point là ses Ouvrages. On peut dire néanmoins qu'ils ne sont pas à la portée de toute sorte d'esprits. Il faut avoir de la pénetration & du goût pour les bien entendre.

On trouve que son style ne coule pas assez naturellement, qu'il est trop étudié & trop recherché, & qu'il y a trop d'antitheses. Il est vrai qu'il auroit pû donner à quelques endroits un tour plus aisé & plus facile. Il en convenoit lui-même. Mais il ne vouloit point s'assujetir aux regles scrupuleuses des Grammairiens. Il étoit persuadé qu'un langage trop poli & trop limé énerve le discours, & le rend trop sec & trop uniforme. Il renfermoit beaucoup de choses en peu de paroles; & ce style mâle & pressé paroit toujours plus dur & plus compassé qu'un style plus diffus & moins soutenu. Cependant il est certain que son style est pur & châtié, & qu'il connoissoit bien toutes les fi-

1703. nesses de la Langue. Il pensoit noblement & s'exprimoit de même. Il approfondissoit son sujet ; il en deméloit tous les rapports, & les envisageoit avec les qualités opposées, ce qui a produit naturellement les Antitheses qu'on lui reproche. Mais ces sortes d'oppositions ne conviennent pas à toute sorte de sujets : c'est le sujet même qui les doit faire naître. Mr. de St. Evremond en savoit bien l'usage, & il n'affectoit point de s'en servir.

Les Connoisseurs ne trouvent pas que sa Versification égale la beauté de sa Prose. Ses Vers, disent-ils, n'ont pas assez de tour & d'harmonie, ni assez de feu & de vivacité. Cependant il y a plusieurs Pieces parmi ses Poësies qui ne cedent en rien à celles de nos meilleurs Auteurs, & où le feu poëtique donne un nouvel éclat à la beauté des pensées. Du reste, il ne jugeoit pas toujours de sa Poësie comme le Public. Mais il croyoit qu'on avoit poussé trop loin la sévérité des regles de notre Versification. Il ne pou-

pouvoit souffrir qu'on sacrifiât la 1703.
pensée à la rime, & la force de l'expression à la cadence des mots. „ J'avoue, *dit un Critique savant & „ judicieux* (1), qu'il y a dans les „ Vers de Mr. de St. Evremond, „ des expressions qui ressentent la „ Prose: mais je ne vois pas pour- „ quoi il ne nous seroit pas permis „ de nous en servir, en François, „ dans cette espece de Vers irre- „ guliers; puisqu'il l'a bien été à „ Horace, en Latin, dans ses Sa- „ tires; qu'il a intitulées SERMO- „ NES, où Conversations, pour „ marquer qu'il vouloit se servir du „ stile de la Conversation; & même „ dans ses EPITRES. Il n'y a que „ les pensées fades, ou mauvaises, „ ou le stile froid, à quoi il ne faut „ point faire de grace". On trouvera dans les Vers de Mr. de St. Evremond la même délicatesse dans les pensées, & la même force dans les expressions, que l'on admire dans sa Prose. On y découvriroit mille traits

(1) BIBLIOTHEQUE *choisie*, Tom. IX. pag. 332, 333.

1703. traits ingenieux de satire & de plaisanterie, si on avoit connu les personnes qui en sont l'objet.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, & je passerai à l'Edition des ses OEUVRES.

Les Manuscrits de Mr. de St. Evremond ayant été remis entre les mains de Mr. Silvestre, il crût que cela l'engageoit à les publier, avec les Pieces qui avoient déja été imprimées. Mais comme il n'ignoroit pas que j'avois déja travaillé dans cette vûë; & qu'il lui manquoit plusieurs Ouvrages que j'avois, aussi bien que les corrections & les éclaircissemens qui m'avoient été donnés par Mr. de St. Evremond lui-même; il me fit prier par Mylord Gallway de m'associer avec lui, pour donner une Edition complette des Oeuvres de

(*) Peu de tems après la premiere Impression des OEUVRES de Mr. de St. Evremond, je fis prier le fils de Mr Waller, de voir si parmi ses Papiers, il n'y auroit point d'ouvrage de Mr. de St. Evremond. Il trouva quelques Pieces qui avoient deja été imprimées, & un Cahier des REFLEXIONS sur

de Mr. de St. Evremond. J'y con- 1703.
ſentis d'autant plus volontiers, que j'avois l'avantage de connoître Mr. Silveſtre.

Mr. de St. Evremond avoit perdu un grand nombre de ſes Ecrits. Il m'a dit qu'avant que de ſortir de France, il avoit laiſſé à Mr. de Turenne deux volumes de Pieces manuſcrites, qu'il n'avoit jamais pû ravoir. Lorſqu'il paſſa en Hollande en 1665, il donna ſes Papiers en garde à ſon bon ami Mr. Waller: mais à ſon retour, il trouva que la plûpart s'étoient perdus durant la peſte de Londres; & entre autres, plus de ſept Chapitres des REFLEXIONS *ſur les divers Génies du Peuple Romain*. On n'a jamais pû les recouvrer (1). Il regardoit pluſieurs Pie-

ſur les divers génies du Peuple Romain, contenant le Chapitre VIII, qui précéde immediatement ceux qui ſe ſont perdus, & où il y a même quelques reflexions qu'on trouvera dans cette Edition, renfermées entre des crochets, Tom. II. pag. 73 & 77. Ce Cahier eſt écrit de la propre main de Mr. de St. Evremond.

1703. Pieces comme perduës, qui se sont trouvées après sa mort entre les mains de quelques-uns de ses amis.

Mr. le Duc de St. Albans nous a communiqué deux Volumes manuscrits qu'il avoit eu de Madame Mazarin. Mylord Godolphin nous a prêté un Volume manuscrit, que Mr. de St. Evremond lui avoit donné. Mr. le Fèvre a fourni plusieurs Pieces qui s'étoient trouvées parmi les papiers de Madame Mazarin: & nous avons acheté trois Volumes manuscrits de la Veuve du Copiste de Mr. de St. Evremond. Par là, nous avons eu quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas lui-même, & quelquefois jusqu'à quatre copies de la même Piece. Nous les avons comparées ensemble, & toujours préferé celles qu'il avoit revûës aux autres, & ses dernieres corrections aux premieres. Cependant nous n'avons pas jugé à propos de publier tous les Ecrits que nous avions entre les mains. Nous en aurions supprimé un plus grand nombre, sans les considerations dont je parlerai dans la suite.

Nous

Nous avons placé chaque Piece selon l'ordre du tems qu'elle a été écrite. Cette methode a tant d'avantages, qu'il est surprenant qu'elle ait été si negligée. Les Pieces composées dans le même tems, se trouvant ainsi près les unes des autres, se servent, pour ainsi dire, de commentaire. D'ailleurs, comme il peut y avoir des allusions à certaines choses qui ne subsistent plus, le Lecteur se trouveroit embarrassé, s'il ignoroit le tems où cela a été écrit. Enfin, cet ordre chronologique nous donne une espece d'Histoire de la vie d'un Auteur, & des changemens qui sont arrivés dans son humeur, dans ses sentimens, & dans son style. Il est vrai que cet arrangement n'est pas facile, lorsque les Pieces n'ont point de date; & je me suis aperçu, en écrivant ces Memoires, que nous nous y étions trompés quelquefois. Aussi trouverez-vous que je donne ici à quelques Pieces un autre rang que celui où elles ont été publiées. 1703.

Nous avons expliqué par des No-

1703. tes une infinité d'endroits qu'on n'auroit pas entendus. Personne ne sait mieux que vous, Monsieur, la necessité qu'il y a de commenter les Ouvrages d'esprit où il entre de la raillerie, ou des traits de satire. Ils sont pleins d'allusions & de caractères qu'il faut se representer, pour les lire avec plaisir, & pour en sentir la beauté. Ceux, par exemple, qui n'ont pas connu l'humeur & le génie de Morin, ce fameux Joueur, & qui ne l'ont pas vû tailler chez Madame Mazarin, ne sauroient être touchés de ce que Mr. de St. Evremond en a dit. Ce qu'il y a de plus fin & de plus délicat leur échape, ou leur paroit froid & insipide. Mais les personnes qui l'ont connu, sont charmées du portrait naïf qu'il en a fait, & de la maniere ingénieuse dont il le tourne en ridicule. On a tâché de mettre le Lecteur au fait dans les Notes (1).

Ces éclaircissemens étoient quelquefois absolument necessaires, pour entrer dans la pensée de Mr. de St. Evre-

(1) Tom. IV. pag. 171, 367, &c.

Evremond. En voici un exemple. 1703.
Il commence une de ses Lettres à Mademoiselle de L'Enclos de cette maniere (1) : *Votre vie, ma très-chere, a été trop illustre, pour n'être pas continuée de la même maniere jusqu'à la fin. Que l'Enfer de Monsieur de la Rochefoucault ne vous épouvante pas ; c'étoit un Enfer médité, dont il vouloit faire une Maxime : prononcez donc le mot d'Amour hardiment, & que celui de Vieille ne sorte jamais de votre bouche.* Il n'est pas aisé de comprendre ce qu'il entend par l'*Enfer de Monsieur de la Rochefoucault*, & cela m'obligea à lui en demander l'explication. Il m'aprit que le Duc de la Rochefoucault s'entretenant un jour avec Mademoiselle de L'Enclos, lui dit en riant, que *l'Enfer des Femmes, c'étoit la Vieillesse.* Cet éclaircissement ne laisse plus de difficulté. Mais on prenoit ce trait bien autrement, avant qu'on eût vû cette explication. Voici le sens qu'on y a

(1) Tom. IV. pag. 142.

1703. y a donné dans une eſpece de Journal, imprimé à Paris il y a deux ans. L'Auteur, après avoir parlé de la mort de Mr. de St. Evremond, & fait l'éloge de ſes Ouvrages, parle de ſa Religion. „ Les reproches, „ *dit-il* (1), qu'on lui a fait du coſté „ de ſes ſentimens ſur la religion ne „ paroiſſent pas tout à fait ſans fondement ; ſi l'on tombe malheureuſement ſur quelques endroits „ de ſes ouvrages, ou ſur quelqu'une de ſes lettres, on trouvera „ que ſa foy ſur les points fondamentaux varie quelquefois, mais enfin ce ſont des lettres d'enjouëment ; ce qu'on a imprimé de lui, „ où il paroit oppoſé à l'immortalité de l'ame lui avoit échapé dans „ le cours des paſſions, & dans l'uſage des plaiſirs ; alors on parle „ des choſes comme l'on voudroit „ qu'elles fûſſent en effet : c'eſt dans „ cet eſprit qu'il faut expliquer la „ lettre qu'il écrivoit à Mademoi- „ ſelle

(1) PIECES *fugitives d'Hiſtoire & de Litterature anciennes & modernes*, &c. I. Partie, pag. 115, 116.

„ felle de L'Enclos, & qui com- 1703.
„ mençont par ces paroles, qui ont
„ tant fait parler le monde : *Que*
„ *l'enfer de Mr. de la Rochefoucaut*
„ *ne vous fasse pas peur, Mademoi-*
„ *selle, c'estoit un enfer medité*; dans
„ le tems qu'il écrivoit cette let-
„ tre, il estoit encore dans un âge
„ & dans une certaine route des
„ plaisirs, où ce Langage devoit
„ estre expliqué, comme une vi-
„ vacité & un enjouëment d'un
„ homme un peu trop attaché au
„ monde ; plûtôt que comme le
„ sentiment d'un cœur corrompu :
„ Ce qu'il y a de seur, c'est que
„ s'il y a un endroit dans ses Ou-
„ vrages, qui fasse douter de la pu-
„ reté de ses sentimens : on en trou-
„ ve mille autres, qui nous con-
„ vainquent que son cœur estoit
„ tres-sain & tres-soumis aux maxi-
„ mes du Christianisme.

Pour n'avoir pas sû le bon Mot de Mr. de la Rochefoucaut, on perdoit toute la beauté de cet endroit, & on faisoit dire à Mr. de St. Evremond ce qu'il n'avoit jamais pensé. On trouve dans ses Ecrits plusieurs

1703. traits ſemblables, qui avoient beſoin de commentaire. Je n'oubliois rien pour m'en faire donner l'explication: mais ſa mort imprevûe a laiſſé dans l'obſcurité bien des choſes qu'on n'entendra jamais. Mr. le Fêvre, qui avoit été en commerce d'amitié avec lui pendant quarante ans, a fourni l'explication de pluſieurs endroits. Mr. Silveſtre y a auſſi contribué. Le but de ces Notes eſt d'expliquer les Ouvrages de Mr. de St. Evremond. Cependant j'ai pris occaſion d'y faire entrer quelques particularités aſſez curieuſes, & qu'on ne trouvera pas ailleurs. Il m'eût été facile de les groſſir, ſi j'euſſe voulu faire un pompeux étalage de Literature. Mais je me ſuis rapellé la critique judicieuſe de Cervantes (1); & il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui nous donnent des Commentaires vouluſſent en profiter.

Voila, Monſieur, le plan que nous avons ſuivi dans l'Edition des OEUVRES de Mr. de St. Evremond. Il ne

(1) Voyez le *Prologue* qu'il a mis au devant de DON QUIXOTTE. On l'a retranché

ne me reste plus qu'à répondre à une objection qu'on nous a faite, au sujet de quelques Pieces que nous avons publiés. Mr. de St. Evremond a composé, dit-on, plusieurs petits Ouvrages qui ne devoient durer qu'autant que la joie ou l'occasion qui les avoient fait naitre. Ces Pieces ne peuvent point soûtenir l'impression. Pourquoi ne pas faire un choix de celles qui interessent réellement le Public, & qui sont dignes de l'immortalité. 1703.

Mais il me semble que ceux qui font cette objection, n'entrent pas assez dans l'esprit de ces sortes d'Ouvrages, & ne considerent pas l'utilité qu'on en peut tirer. Ces petites Pieces de Mr. de St. Evremond, nous le montrent dans son naturel, sans étude & sans préparation. Elles nous font connoitre ses Amis & ses Amies, & nous ofrent une peinture naïve des amusemens qu'il se donnoit pour égayer la tristesse & l'ennui inséparables de la vieillesse. C'est une representation de ce qui se passe dans

ché assez mal à propos dans la nouvelle Traduction Françoise.

1703. le commerce du monde. Si les Anciens nous avoient laiſſé de pareils Ouvrages, avec quel plaiſir ne les liroit-on pas?

J'avouerai néanmoins, qu'independamment de toutes ces conſidérations, nous nous ſommes trouvés engagés à les publier. Les Oeuvres de Mr. de St. Evremond ayant été imprimées ici par Souſcription, pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur qualité & par leur merite, ont ſouhaité que l'on y mît ces Pieces qui regardent Madame Mazarin, & quelques autres perſonnes qui leur étoient connuës, & nous n'avons pas pû leur refuſer cette ſatisfaction. On a même trouvé mauvais que nous n'en ayons pas fait imprimer davantage : tant il eſt difficile de contenter tout le monde!

J'aurai lieu de me feliciter, Monſieur, ſi la reviſion que j'ai faite de ces Memoires, peut ſatisfaire votre curioſité. Je vous prie de la regarder comme une marque de ma déference, & de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Vôtre &c.

A Londres le 15. *de Novemb.* 1706.

PRE-


B. Picart del. 1725.

PREFACE,

PAR MR. SILVESTRE.

IL y a si long-tems qu'on demande une Edition correcte des Oeuvres de Monsieur de *Saint-Evremond*, que je ne doute point que le Public ne reçoive favorablement celle qu'on lui donne. Elle peut passer en effet pour la premiere; toutes les Editions qui ont paru, soit en

France

France ou en *Hollande* étant extrémement défectueuses. Ceux qui n'ont pas connu Monsieur de *Saint-Evremond*, doivent savoir qu'il n'a jamais rien fait imprimer, & que les Livres qu'on a publiés sous son Nom, ont été imprimés sur des Copies qui couroient dans le Monde; Copies souvent tronquées, & d'ordinaire très-peu exactes. Les deux premiers Volumes qu'on a vûs de lui eurent un si promt débit, que le Libraire de *Paris* voulant donner une Edition plus ample, n'épargna rien pour ramasser de nouvelles Piéces: cela fit que sans beaucoup de choix il ajoûta aux veritables Ecrits de Monsieur de *Saint-Evremond* diverses Piéces qui n'étoient pas de lui. Ce desordre a augmenté dans toutes les Editions suivantes, & il est allé enfin si loin, qu'on a imprimé des Volumes entiers où il n'y a rien de Monsieur de *Saint-Evremond*. Tel est le SAINT-EVREMONIANA: tel est le RECUEIL *d'Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond*, imprimé chez *Anisson* en 1701. Je ne parle point des MEMOIRES *de la Vie du Comte D... avant sa retraite, redigez par Monsieur de Saint-Evremond, à Paris.* 2. *Vol.* 12. Ce seroit faire

faire tort au diſcernement du Public, que de croire qu'il eût pû ſe laiſſer ſurprendre au Titre de ce Roman.

Il faut encore remarquer que dans les Editions de *Paris* on a ſupprimé, ou du moins défiguré tous les Noms, & qu'on a retranché bien des endroits qui paroiſſent trop libres. Bien loin de corriger ces Fautes, on les a multipliées dans les Editions de *Hollande* : au lieu de rétablir les Omiſſions, on y a encore ajoûté de mauvaiſes Piéces ; & l'on a fait un ſi étrange alliage de bonnes & de méchantes choſes, que Monſieur de *Saint-Evremond* ne s'y reconnoiſſoit plus.

On l'avoit ſollicité de *France* à revoir ſes Ouvrages : les Amis qu'il avoit à *Londres* le preſſoient tous les jours d'en donner une Edition qu'il pût avoüer ; mais il s'en étoit toûjours défendu. Depuis la derniere Paix, les Libraires de *Paris* lui firent faire des offres aſſez avantageuſes, pour tenter un Homme moins deſintereſſé que lui : rien ne pût l'ébranler. „ J'ai „ un grand deſavantage, mandoit-il à „ Mademoiſelle de l'*Enclos*, en ces petits „ Traités qu'on imprime ſous mon Nom. „ Il y en a de bien faits que je n'avoue „ point,

„ point, parce qu'ils ne m'appartien-
„ nent pas; & parmi les choses que j'ai
„ faites on a mêlé beaucoup de sotti-
„ ses, que je ne prens pas la peine
„ de desavoüer. A l'âge où je suis
„ une heure de vie bien ménagée
„ m'est plus considerable que l'interêt
„ d'une médiocre Réputation. Qu'on
„ se défait de l'Amour-propre diffici-
„ lement! Je le quitte comme Auteur,
„ je le reprens comme Philosophe;
„ sentant une Volupté secrete à négli-
„ ger ce qui fait le soin des autres". Il me souvient que parlant un jour avec lui sur ce sujet, & lui ayant dit que puis qu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses Ouvrages, il devoit du moins donner cette satisfaction à beaucoup d'Honnêtes-gens, de marquer les Piéces qu'il desavoüoit; il me répondit, *Il se mêle, peut-être, un peu de vanité dans ma conduite. Il y a telle Piéce imprimée parmi mes Oeuvres que j'avoüerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.*

Mais quoi que Monsieur de *Saint-Evremond* eût toûjours refusé de publier ses Ecrits, il changea de sentiment quelque tems avant sa Mort, & jetta les yeux

sur

ſur Monſieur *Des Maizeaux*, pour le charger de ce ſoin. Il relût avec lui ſes Ouvrages: il marqua ſur un Exemplaire ce qui étoit de ſa façon, & ce qui n'en étoit pas: il corrigea beaucoup de choſes, & lui donna des Eclairciſſemens ſur les endroits qui avoient beſoin de Commentaire: enfin il lui communiqua ſes Manuſcrits, & revit avec lui les Copies qu'il en faiſoit. Son grand âge & ſes Infirmités ne laiſſant pas eſperer qu'il pût vivre long-tems, Monſieur *Des Maizeaux* ſe hâtoit de tirer tous les ſecours, & toutes les lumieres néceſſaires, & il ne lui manquoit plus que quelques Piéces, lors qu'il fut obligé d'aller à la Campagne. Cependant Monſieur de *Saint-Evremond* ſe ſentant plus foible qu'à l'ordinaire, témoigna pluſieurs fois l'envie qu'il avoit de le voir; il pria même Monſieur *Le Févre* de lui écrire de venir au plûtôt. Mais ayant ceſſé de vivre avant que Monſieur *Des Maizeaux* pût être de retour, ſes Manuſcrits, qu'il m'avoit ſouvent promis de me laiſſer, me furent remis par ſon ordre après ſa mort; par-là je me ſuis vû en quelque maniere engagé à travailler de concert avec Monſieur *Des*

Mai-

Maizeaux à l'Edition de ses Ouvrages. Voici la méthode que nous avons suivie.

Nous avons retranché tout ce que Mr. de *Saint Evremond* desavoüoit: bon ou mauvais, tout a été également supprimé. Nôtre scrupule a été si grand, qu'à la reserve d'une seule Piéce (1), sur quoi nous sommes encore en doute, on peut être assûré que tout ce qu'on verra dans cette Edition, sans être expressément marqué comme fait par un autre, est veritablement de Monsieur de *Saint-Evremond.* Nous avons revû avec beaucoup de soin sur les Manuscrits, tout ce qui avoit été imprimé. Comme j'avois plusieurs Copies, on a choisi parmi diverses Leçons celle qui paroissoit la plus naturelle: on a rétabli par un Manuscrit, ce qui manquoit dans l'autre: enfin pour la Ponctuation, la chose du monde que Monsieur de *Saint-Evremond* négligeoit le plus, on a suivi celle qui donnoit un plus beau sens & un meilleur tour; & par-là on a rendu

(1) Une ODE *à Mr. le Duc de* Nevers. *On l'a trouvée parmi les Papiers de Mr. de* St. Evremond, *mais on ne veut pas garantir qu'elle soit de lui.* [Cette Ode n'étant certainement point de Mr, de St. Evre-

du à diverſes Periodes la clarté & la netteté qui y manquoient. On y a ajoûté beaucoup de Piéces qui n'ont pas encore paru, & dans ce nombre-là, ſi je ne me trompe, on en trouvera qui ne cedent pas aux premieres. On a ſur tout publié autant de Lettres & de Billets qu'on en a pû ramaſſer. Si on n'y trouve rien de fort important, on y verra du moins le tour d'eſprit de Monſieur de *Saint-Evremond.* Ce n'eſt pas par un Ouvrage limé & fini, qu'on doit toûjours juger d'un Auteur: on eſt bien-aiſe de le connoître dans ſon naturel; & rien n'eſt plus propre à nous le repreſenter tel qu'il eſt, que ce qu'il écrit familierement & ſans préméditation. Au reſte, ce n'eſt pas ſans beaucoup de peine qu'on a ramaſſé tout cela. Il y a bien des Piéces que Monſieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas lui-même, & qu'il a falu chercher de côté & d'autre. Monſieur *Le Févre*, Médecin à *Londres*, nous en a fourni un bon nombre. D'ailleurs, comme il avoit connu particuliere-

Evremond, on l'a retranchée dans cette édition. On la trouvera dans le ſecond Tome du MELANGE *curieux des meilleures Pieces atribuées à Mr. de St. Evremond*, &c. pag. 390. & ſuiv.]

lierement Monsieur de *Saint-Evremond*, & que depuis quarante ans il le voyoit avec beaucoup de familiarité, il nous a donné des Eclaircissemens sur beaucoup de Faits, & nous a appris plusieurs Particularités que nous ignorions.

On a pris grand soin dans tout l'Ouvrage de remplir les Lacunes, & de nommer les gens dont les Noms avoient été effacés, ou défigurés. On a aussi ajouté des Notes. Tantôt c'est un Passage que l'Auteur cite en François, ou bien à quoi il fait allusion: ailleurs c'est l'explication d'un Fait; ou bien on indique les Personnes dont il s'agit, & s'il est nécessaire pour l'intelligence du Texte, on dit un mot de leur Caractére. Ceux qui savent tout, trouveront qu'on y a mis des choses trop communes; mais pour un Lecteur qui s'en plaindra, il y en aura vingt qui auroient souhaité qu'on eût grossi considerablement les Notes, & qu'on leur eût expliqué jusqu'à la moindre bagatelle: en cela on a tâché de garder un juste milieu.

Quoi qu'il semble qu'il n'importât guere en quel ordre on plaçât les Piéces détachées qui composent ce Recueil, on a crû pourtant devoir les ranger à peu près sui-

ſuivant l'ordre des tems où elles ont été écrites. Je dis à peu près, car il n'a pas toûjours été poſſible de le découvrir, & ſouvent il a falu deviner. Cet ordre eſt ſans doute le plus naturel, & pour le dire ici en paſſant, il ſeroit à ſouhaiter qu'en ramaſſant en un Corps les Ouvrages d'un Auteur, on les publiât dans le même ordre qu'il les a faits. On jugeroit par là de ſes progrès; on marqueroit le tems où il a le mieux écrit; de même que dans les Ouvrages de certains Peintres fameux, on diſtingue ce qu'ils ont fait dans le commencement, dans le fort, ou dans la décadence de leur réputation: & le même plaiſir qu'on prend à remarquer les differentes manieres qu'un Peintre s'eſt ſouvent faites, on l'auroit à voir le changement qui paroit quelquefois dans le ſtile & dans le tour d'eſprit d'un Auteur.

On avoit d'abord réſolu de déſigner par quelque marque particuliere, les Piéces qui n'avoient pas encore paru: mais on a changé de ſentiment, parce que parmi les Ecrits qui avoient déja été imprimés, il y en a qui ont été entierement refondus, & qui peuvent paſſer pour nouveaux Ceux-là on n'auroit ſû en quelle claſſe les

ran-

ranger. Il faut encore remarquer que l'Auteur ayant revû en differens tems ses Ouvrages, y ajoûtoit après coup de nouvelles choses: ainsi à prendre tout à la rigueur, on pourroit le condamner sur quelques Anachronismes. On a fait cette remarque particulierement dans la Comédie des ACADEMICIENS; mais on a crû la devoir faire encore ici, parce qu'elle peut avoir lieu pour quelques autres Piéces.

Après avoir rendu compte de cette Edition, je ne m'arrêterai point à faire l'éloge des Ouvrages de Monsieur de *Saint-Evremond.* Il est en possession il y a long-tems de l'Approbation du Public; en sorte que desormais c'est au Public à justifier sur cela son Goût, & son Jugement. Il y a cinquante ans qu'on lit, & qu'on estime les Ecrits de Monsieur de *Saint-Evremond.* Si une longue Prescription peut établir le Mérite, & répondre de la durée des Ouvrages, nous en avons une d'un demi Siecle. C'est déja un Préjugé assez favorable pour les premieres Piéces: celles qu'il a faites dans la suite ont été encore plus estimées. Ajoûtons que si avec tous les desavantages dont on a parlé, les Oeuvres

vres

vres de Monſieur de *Saint-Evremond* n'ont pas laiſſé d'avoir un ſi grand nombre d'Approbateurs ; il n'y a pas lieu de douter que paroiſſant dans un meilleur état, elles ne ſoient reçûës beaucoup plus favorablement.

On n'eſt pas au reſte aſſez prévenu en ſa faveur, pour croire que tout ce qu'il a écrit ſoit de la même force. Il y a entre autres des Piéces de Poëſie, qui ſont au deſſous du médiocre. On a été tenté d'en ſupprimer quelques-unes qu'il avoit compoſées dans ſa Jeuneſſe ; mais comme elles avoient déja été imprimées, on n'a pas crû les devoir retrancher; de peur que le Public ne s'imaginât qu'on s'étoit érigé en Juge, & qu'on vouloit décider du prix & du mérite de chaque choſe. Pour celles qui n'avoient pas encore paru, on en a uſé plus librement. On n'a pas voulu publier toutes les Bagatelles qu'il faiſoit aſſez à la hâte, & qu'il ne ſe donnoit pas la peine de corriger : on a fait ſeulement le meilleur choix qu'on a pû. Je prévoi que tous les Lecteurs n'en feront pas également touchés. Il y a dans telle Piéce une Penſée fine, une Raillerie délicate, qui écha-

pera à la plûpart des Gens. Pour être capable de la ſentir, il faudroit être exactement inſtruit du Caractére des Perſonnes avec qui l'on eſt en commerce; il faudroit ſavoir certains Faits, certaines Circonſtances qui donnent lieu à un Jeu, à une Plaiſanterie, & qui hors de-là paroiſſent très-inſipides. Cela eſt inévitable dans les Ouvrages purement d'eſprit. Le ſeul moyen de remédier à cet inconvenient, ſeroit d'éclaircir tout par de bonnes Notes: mais outre que ce ſeroit un travail infini, il n'eſt pas toûjours permis de nommer les perſonnes, ſur tout ſi elles ſont vivantes; & d'ailleurs il y a bien des choſes qu'on ne peut pas dire. On a fait ſeulement un Eſſai ſur deux ou trois Piéces, qui regardent *Morin* (1): que ceux qui les ont lûës autrefois, & qui n'y ont rien trouvé, les reliſent; je ſuis ſûr qu'ils y trouveront tout un autre ſel. Ils pourront par-là juger du reſte; & s'il y a quelques endroits qu'ils n'entendent point, ils ſuſpendront leur Jugement, & rendront du moins cette juſtice à l'Auteur, qu'il peut avoir eu en vûë un autre ſens que celui qui ſe preſente d'abord.

Puis

(1) *Fameux Joüeur.*

Puis que je me suis insensiblement engagé à défendre Monsieur de *Saint-Evremond*, je répondrai en peu de mots à deux Objections qu'on peut faire contre ses Ouvrages. La premiere regarde ce mêlange bizarre de Sérieux & de Comique; de choses graves, & de bagatelles. Que ne s'est-on contenté, disent certaines gens austeres & difficiles, de ramasser tout ce qu'il y a de bon & de solide? Pourquoi n'avoir pas retranché tout ce qu'il y a non seulement d'inutile, mais aussi de badin? Ces gens, qui voudroient qu'on ne s'attachât qu'à des études utiles, doivent considerer que ce n'est point ici un Docteur qui écrit pour instruire & pour dogmatiser; que ce n'est point un Homme engagé par sa Profession à rendre compte au Public de ses Occupations & de ses Veilles. C'est un Homme du Monde, qui dans une grande oisiveté cherche à passer agréablement le tems; qui écrit tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre, uniquement pour s'amuser: c'est un Bel-Esprit qui pense à se divertir, & à divertir un certain nombre d'Honnêtes-gens avec qui il est en commerce. Il y auroit assûrément de l'injustice à juger

de lui avec trop de ſeverité ; & l'injuſtice ſeroit encore plus grande, de vouloir obliger ceux qui publient ſes Ouvrages à ſupprimer tous ceux qui ſont purement divertiſſans.

L'autre Objection roule ſur le ſtile de Mr. de *Saint-Evremond.* On dit qu'il n'eſt pas toûjours clair ; qu'il y a quelquefois de l'obſcurité, & ſouvent de l'affectation. On y voit, dit-on, une meſure trop exacte & trop recherchée : ce ſont des Antitheſes trop fréquentes. Je ne prétens pas juſtifier ſur tout Monſieur de *Saint-Evremond* ; mais on peut dire qu'il penſoit avec juſteſſe, & s'exprimoit noblement. Son tour eſt délicat ; ſa diction eſt pure, hardie & ſoûtenuë. Il paſſera toûjours pour un de nos meilleurs Ecrivains. Ses négligences même ſont heureuſes. Il les connoiſſoit auſſi bien que perſonne, mais il ne vouloit pas s'aſſujettir ſcrupuleuſement aux regles introduites par nos *Puriſtes* modernes. Il ſe plaignoit de la trop grande exactitude de nos Auteurs, qui à force de polir la Langue Fran-

(1) *Celui qui nous a donné des* MELANGES D'HISTOIRE ET DE LITERATURE *ſous le*

Françoiſe, l'ont renduë ſans nerfs & ſans force. Il ne pouvoit ſouffrir ceux qui écrivent d'une maniere toûjours exacte, mais trop uniforme; auſſi un des Conſeils qu'il donnoit pour bien écrire, étoit de varier autant qu'il étoit poſſible la conſtruction & le tour de la Phraſe. Mais c'eſt aſſez parlé des Ouvrages; il eſt tems de parler de l'Auteur.

CHARLES DE SAINT-DENIS, Seigneur de SAINT-EVREMOND, étoit d'une noble & ancienne Maiſon de *Baſſe-Normandie*. Le veritable Nom de ſa Famille étoit *Marcquetel* (1); mais depuis aſſez long-tems ſes Ancêtres ont pris celui de *Saint-Denis*, de la Terre de *Saint-Denis du Guaſt* dans le *Cotantin*, entre *Saint-Lo* & *Coutance*.

Le Baron de *Saint-Denis* ſon Pere commandoit la Compagnie des Gendarmes de *Henri de Bourbon*, dernier Duc de *Montpenſier*, Gouverneur de *Normandie*. Il épouſa N. de *Rouville*, Sœur du Marquis de *Rouville*, qui avoit été nommé Surintendant des Finances, & de ce Mariage

le Nom de Vigneul-Marville, *dit que c'étoit* De Margotelle.

ge il eut six Garçons, tous bien faits & Gens d'esprit. Monsieur de *Saint-Evremond*, qui étoit un des Cadets, a survêcu à tous ses Freres, & de cette nombreuse Famille il ne reste plus d'Enfans mâles que ceux qui sont descendus de l'Aîné. Le Marquis de *Saint-Denis* fait aujourd'hui une figure considerable en *Normandie*.

Monsieur de *Saint-Evremond* fut envoyé fort jeune à *Paris* au College de *Clermont*, il y fit ses premieres Etudes, & après sa Philosophie vint à *Caën*, où il étudia en Droit. Mais son Génie n'étant pas tourné de ce côté-là, on le mit à l'Academie. Il n'y demeura que peu de mois, car à peine avoit-il seize ans qu'il entra dans le Service: il eut bien-tôt une Compagnie d'Infanterie, & se trouva au premier Siége d'*Arras*. Il servit ensuite dans la Cavalerie, & entra dans la Compagnie des Gardes de Monsieur le Duc d'*Anguien* (1). Il se trouva au Combat de *Fribourg*, & l'année suivante à la Bataille de *Nortlinguen*: il étoit alors Lieutenant des Gardes de Monsieur le Prince, & ayant été

(2) Louïs II. *dernier Prince de* Condé, *qu'on appelloit Duc d'*Anguien *du vivant de son Pere.*

été commandé avec deux Escadrons pour occuper une hauteur, il essuya un si grand feu des Ennemis, que presque toute sa Troupe fut défaite. Il fut blessé lui-même au genou gauche d'un coup de Fauconneau. On demeura près de six semaines dans l'incertitude si on lui couperoit la Cuisse ; les Chirurgiens voyant qu'il y avoit quelque esperance de guerison, differerent d'en venir à cette dure extrémité, & le tirerent heureusement d'affaire, mais ce ne fut qu'après avoir souffert plusieurs mois. Sa Blessûre se rouvrit à *Londres* plus de trente ans après, & guerit si bien qu'il ne lui en restoit d'autre incommodité qu'un peu de foiblesse dans cette Jambe.

Il continua de servir en *Allemagne* & en *Flandre* sous Monsieur le Prince de *Condé*, & s'aquit l'Estime & l'Amitié de la plûpart des Généraux. Sa Capacité fut connuë dans les differens Emplois par où il passa ; & sa Valeur parut plus d'une fois dans les Occasions, aussi bien que dans les Combats singuliers, dont il se tira avec beaucoup d'honneur. D'ailleurs il se distinguoit du commun des Officiers, par une manieré de penser fine & délicate,

par une expreſſion juſte & polie. Ces endroits le firent connoître & eſtimer de Monſieur de *Turenne*, du vieux Maréchal d'*Etrées*, du Maréchal de *Grammont*, du Maréchal d'*Albret*, & de pluſieurs autres Perſonnes du premier rang. Mais ſes plus grandes liaiſons furent avec le Comte de *Grammont*, le Comte d'*Olonne*, le Duc de *Candale*, le Maréchal de *Clerembaut*, & le Maréchal de *Crequi*. Ce dernier tout le tems qu'il a vêcu l'a honoré de ſon Amitié, & lui en a donné des marques eſſentielles dans un tems & dans des circonſtances où il eſt rare de trouver de vrais Amis.

Les premieres Années que Monſieur de *Saint-Evremond* fut auprès de Monſieur le Prince, il eut beaucoup de part à ſa Bienveillance. Il étoit de ceux avec qui Son Alteſſe aimoit à ſe retirer, & à s'entretenir familierement : on le mettoit même aſſez ſouvent des Parties de plaiſir. Mr. le Prince le dépêcha plus d'une fois à la Cour pour des Affaires importantes, & je ne dois pas oublier qu'en l'envoyant en 1646. porter à la Reine-Mere la nouvelle de la priſe de *Furnes*, Son Alteſſe le chargea de voir le Cardinal *Mazarin*, de

de lui faire la premiere ouverture du Siége de *Dunkerque*, & de regler avec ce Ministre tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution d'un si grand Dessein. Quelque relief que cela lui donnât dans l'Armée, il ne pût resister au penchant naturel qu'il se sentoit à découvrir & à marquer le foible des Hommes; talent qu'il a bien fait valoir depuis. De concert avec le Maréchal de *Clerembaut*, il s'attacha à observer les Sentimens & les moindres Actions de Monsieur le Prince, & faisant profession l'un & l'autre d'admirer ses grandes Qualités, ils ne le ménagerent pas assez dans leurs Railleries, & ne garderent peut-être pas toûjours le respect qu'ils lui devoient. Cela dura plusieurs mois; mais ils ne pûrent jouer leur jeu si finement que Monsieur le Prince ne s'en apperçût. De l'humeur dont il étoit, on peut juger qu'il n'en eut pas un médiocre ressentiment, particulierement contre Monsieur de *Saint-Evremond*. La Prison des Princes, & la Guerre Civile survinrent peu de tems après, & Monsieur le Prince fut obligé de se retirer dans les Pays-Bas. Mais la Paix étant faite son Altesse eut la générosité de lui par-

donner, & lui témoigna beaucoup de bonté quand il le revit à *Paris*. Depuis cela en plusieurs occasions ce Prince lui fit donner des assûrances de son Affection & de son Estime.

Après la prise de *Dunkerque* il alla servir en *Catalogne*. Les Troubles étant survenus les Années suivantes, il demeura toûjours attaché au Parti du Roi, & obtint un Brevet de Maréchal de Camp, avec une Pension de mille Ecus (1). Il eut pendant la Guerre Civile divers Commandemens dans la *Guienne*, & personne n'eut plus de crédit que lui auprès du Duc de *Candale*, qui commandoit une petite Armée dans cette Province. On payoit alors peu régulierement les Troupes: on donnoit simplement aux Officiers des Assignations sur les Villes & sur les Communautés, & chacun en tiroit ce qu'il pouvoit. Habile à profiter des Conjonctures, & soûtenu par Monsieur *Fouquet*, de qui il étoit particulierement connu, Monsieur de *Saint-Evremond* ne fit pas mal ses affaires dans la *Guienne*. Il avouoit

(1) *On a les Originaux des deux Brevets datés de Compiegne le* 16. *&* *le* 17. *de Septembre* 1652.

avouoit lui-même, & en plaisantoit souvent, qu'en deux ans & demi il en avoit rapporté cinquante mille francs tous fraix faits : *précaution*, ajoûtoit-il, *qui m'a été d'un grand secours tout le reste de ma vie.*

Il lui arriva peu de tems après une fâcheuse Affaire. Le Duc de *Candale* étoit très-bien dans l'esprit du Cardinal *Mazarin* : on peut même dire que le Ministre avoit fait toutes les avances, & qu'il n'avoit rien oublié pour l'attacher à ses Interêts. Cependant dans l'Accommodement que fit la Province de *Guienne*, le Duc prit un Parti qui déplût au Cardinal, & celui-ci n'osant pas attaquer directement Monsieur de *Candale*, crût devoir mortifier Monsieur de *Saint-Evremond*, qu'on accusoit d'avoir eu part à ces Conseils. Sur un prétexte assez leger, c'est-à-dire, pour quelques Plaisanteries dites à Table, à quoi Monsieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas plus de part que le reste de la Compagnie, le Cardinal le fit mettre à la Bastille. Après y avoir resté un peu plus de trois mois, il fut mis en liberté ; mais l'idée effrayante de la Bastille lui demeura toûjours dans l'esprit, & cette crainte fut la principale

raison qui l'obligea à sortir de *France*, comme on le dira dans la suite.

On commençoit à traiter de la Paix, & les Plenipotentiaires des deux Couronnes s'étant rendus à la Conference, Monsieur de *Saint-Evremond* y alla avec plusieurs Personnes de Qualité. Il étoit trop habile & trop délié pour ne pas voir le manege du Cardinal *Mazarin*, & de Don *Luis de Haro*, ces deux premiers Ministres jouoient au plus fin; mais dans le fonds ils vouloient également la Paix, quoi que par des motifs differens. En partant de *Paris* Monsieur de *Saint-Evremond* s'étoit engagé d'écrire à quelques-uns de ses Amis, & de leur rendre compte de ce qui se passoit à la Conference. Entre ceux-là il y en avoit un assez grand nombre qui souhaitoient la continuation de la Guerre: le Marêchal de *Crequi* étoit un des premiers, & Monsieur de *Saint-Evremond* crût lui faire plaisir en traitant de ridicule le fameux Traité des *Pirenées*, qu'on regardoit alors comme desavantageux à la *France*. Il s'expliqua sans doute trop librement, ou pour mieux dire il railla trop fortement le Ministre, dans la Lettre qui fut la cause de

de sa Disgrace. C'est ce qu'il avouoit lui même ; mais il ne pouvoit pas prévoir que cette Lettre deviendroit publique. On verra bien-tôt comment cela arriva.

Le Roi *Charles II.* revint en *Angleterre* peu de tems après la Paix, & fut complimenté sur son heureux Rétablissement par tous les Princes & Etats de l'*Europe*. Le Roi de *France* se distingua sur tous en envoyant Monsieur le Comte de *Soissons*. Cette Ambassade fut des plus magnifiques, soit par le rang de l'Ambassadeur, ou par le grand Cortege des Gens de Qualité qui l'accompagnerent. Monsieur de *Saint-Evremond* fut de ce nombre-là. Pendant près de six mois qu'il resta à *Londres*, outre qu'il eut l'honneur d'être connu particulierement du Roi, & du Duc d'*Yorck*, il vit beaucoup de Seigneurs *Anglois* qu'il avoit connus en *France*, & fit de nouvelles habitudes : ce fut ce qui le détermina dans la suite à fixer son séjour en *Angleterre*.

Quelque tems après son retour en *France*, le Cardinal *Mazarin* mourut, & la perte de Monsieur *Fouquet* fut résoluë. On auroit bien de la peine à deviner comment la Disgrace de Monsieur *Fou-*

quet causa celle de Monsieur de *Saint-Evremond*. Qu'on me permette de développer ce Fait, dont peu de gens sont exactement instruits. Pour mieux cacher le dessein qu'elle avoit, la Cour alla faire un tour en *Anjou*, & de-là en *Bretagne*. Monsieur de *Saint-Evremond* fit le Voyage avec le Marêchal de *Clerembaut*, & laissa en partant à Madame *Duplessis Beliere* une Cassette où il avoit quelque Argent comptant, des Billets, & tous ses Papiers. Lors que Monsieur *Fouquet* fut arrêté, on ne se contenta pas de saisir tous les Papiers qu'on trouva chez lui; on fit mettre le Scellé chez ses Amis, & chez les Gens avec qui il avoit eu le plus de liaison. Madame *Duplessis* étant Amie de Monsieur *Fouquet*, on mit aussi le Scellé chez elle, & avec les Papiers, qu'on croyoit appartenir au Surintendant, on emporta la Cassette de Monsieur de *Saint-Evremond*. On y trouva la *Lettre sur la Paix des Pirenées*, qui jusqu'alors n'avoit été vûë que des Marêchaux de *Crequi* & de *Clerembaut* : on la montra au Roi, & on n'oublia rien pour aigrir l'Esprit de ce Prince. Comme il n'est pas ordinaire dans les Cours de s'interesser à la Répu-

tation d'un Miniſtre mort, on s'étonnera ſans doute qu'il ſe ſoit trouvé des Gens qui ayent pris aſſez à cœur la Memoire du Cardinal, pour faire un Crime capital de quelques Railleries. Mais il faut ſavoir que Meſſieurs *Le Tellier* & *Colbert*, qui s'élevoient ſur les ruïnes de Monſieur *Foüquet*, étoient Créatures de Son Eminence, & qu'affectant l'un & l'autre une pieuſe reconnoiſſance pour leur Maître & leur Bienfacteur, ils repréſenterent au Roi que déchirer ſi cruellement un Miniſtre, qui avoit gouverné l'Etat pendant ſa Minorité, c'étoit attaquer la Régence de la Reine ſa Mere, & tourner en ridicule les commencemens de ſon Regne. Ces inſinuations firent leur effet, & Monſieur de *Saint-Evremond* averti de bonne heure des mauvaiſes impreſſions qu'on avoit données de lui, s'abſenta par le conſeil de ſes Amis. Il ſe retira d'abord en *Normandie* chez un de ſes Parens; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il fût obligé de changer ſouvent de retraite. Il alla d'une Province dans une autre, voyageant toûjours de nuit, & ne logeant que chez des gens dont il étoit connu. Enfin ennuyé de cette vie errante, & voyant que

les tentatives que ses Amis avoient fait en sa faveur étoient inutiles, & plus que tout cela appréhendant la *Bastille*, où il avoit fait quelques Années auparavant un assez rude Noviciat, il prit le parti de sortir de *France* vers la fin de l'Année 1661. Il vint d'abord dans les Pays-Bas *Espagnols*, & de-là en *Hollande*: il n'y fit pas un long séjour, mais passa en *Angleterre*, où il salua le Roi *Charles II.* qui le reçût très favorablement. Il y vécut d'abord avec beaucoup de familiarité avec les Ducs de *Buckingham* & d'*Ormond*, les Comptes de *Saint-Albans* & d'*Arlington*, avec Mylord *Crofts*, & quelques autres Seigneurs. Il vécut sur tout dans une grande liaison avec Monsieur d'*Aubigny*. Il s'attacha à la Lecture, & ne négligea pas la Conversation des Gens de Lettres. Il fit connoissance avec Monsieur *Waller*, un des plus beaux Esprits d'*Angleterre*, avec le fameux *Hobbes*, avec Monsieur *Cowley*, Monsieur *Isaac Vossius*, & divers autres Savans.

Quelque agréablement qu'il passât ses jours en *Angleterre*, il pensoit souvent à revoir sa Patrie, & à rentrer dans ses Emplois. Dans cette vûe il écrivoit à ceux de

de ſes Amis qui avoient le plus de crédit à la Cour de *France*, & ne négligeoit rien pour obtenir ſon Retour. Mais trouvant inflexible l'Eſprit des Miniſtres, il tomba dans une profonde mélancolie, & dans une eſpece de langueur. On lui conſeilla, pour divertir ſes ennuis, de paſſer la Mer, & il eut d'autant moins de peine à s'y réſoudre, que la Peſte commençoit à regner dans *Londres*, & que la Cour penſoit déja à ſe retirer. Il partit en 1665. & paſſa en *Hollande*, où au bout de quelques mois il recouvra ſa ſanté. Il y connut particulierement le Penſionaire *De Wit*, & les Perſonnes les plus conſiderables de l'Etat. Il eut beaucoup d'habitude avec le Marquis d'*Eſtrades*, le Baron de *Liſola*, & la plûpart des Miniſtres Etrangers qui étoient à la *Haye*. Mais ſur tout il vit alors le Prince d'*Orange*, qui bien que dépouillé des Charges de ſes Ancêtres, & reduit en quelque maniere à une condition privée, ne laiſſoit pas de donner dans un Age peu avancé, des marques d'un Génie extraordinaire, de cette humeur Guerriere, & de cette noble Ambition qu'il a fait paroître dans toute de ſa Vie.

Le Traité de *Breda* commença peu après : Monsieur de *Saint-Evremond* y alla passer quelques mois, & y connut presque tous les Plenipotentiaires. De-là il fit un tour à *Bruxelles*, & revint à la *Haye*. Le Prince de *Toscane* (1), qui voyageoit *incognito*, y passa allant en *Angleterre*. On avoit retenu pour lui une Maison, qui étoit précisément celle où Monsieur de *Saint-Evremond* étoit logé. Il se préparoit à en sortir, de même que les autres qui y avoient des Appartemens ; mais le Prince lui fit dire qu'il souhaitoit qu'il demeurât. Tout le tems que Son Altesse fut à la *Haye*, Monsieur de *Saint-Evremond* lui fit régulierement sa Cour, & eut l'honneur de manger ordinairement à sa Table. Depuis ce tems-là le Grand Duc a toûjours conservé beaucoup d'estime & de bienveillance pour lui, & lui en a donné des assûrances par des Lettres très-obligeantes, & par des *Regales* que Son Altesse Royale lui envoyoit de tems en tems.

Il y avoit plus de quatre ans que Monsieur de *Saint-Evremond* étoit en *Hollande*, lors que le Chevalier *Temple* lui fit dire

(1) *Le Grand Duc d'à présent.*

dire de la part du Roi *Charles II.* que Sa Majesté souhaitoit qu'il retournât en *Angleterre.* Il se rendit au plûtôt à *Londres*, où le Roi le reçût avec une extrême bonté, & lui donna une Pension de trois cens Livres Sterling, qui fut toûjours régulierement payée. Il avoit fait une grande perte à la mort de Monsieur d'*Aubigny*, mais il retrouva un grand nombre d'anciens Amis, & se fit bien-tôt connoître des jeunes Courtisans. La Lecture & la Société des Honnêtes-gens faisoient toute son occupation, & on peut dire qu'il vivoit aussi agréablement, qu'un Etranger & un Exilé pouvoit le souhaiter. Mais ce qui contribua le plus à la douceur de sa vie, fut l'arrivée de Madame la Duchesse *Mazarin* en *Angleterre.* Alors tous ses soins auparavant partagés se réünirent; toute son assiduité fut pour une Personne si extraordinaire. Il devint un de ses plus zélés, & de ses plus constans Admirateurs. Elle a servi de sujet à ce qu'il a fait de plus délicat dans tous les genres d'écrire: en mille endroits de ses Ouvrages il a célébré sa Beauté incomparable, les agrémens de son Esprit, les charmes de sa Conversation; mais quelques éloges qu'il

qu'il lui ait donnez, ils ſont encore beaucoup au deſſous de ceux qu'elle méritoit. Et à dire le vrai, on ne ſait qui des deux avoit le plus d'obligation, ou Madame *Mazarin* à ſon Panegyriſte, d'avoir fait connoître à tout le monde ſes rares & admirables qualités; ou Monſieur de *Saint-Evremond* à Madame *Mazarin*, de lui avoir fourni les ſoccaſions d'écrire mille choſes qui lui feront toûjours beaucoup d'honneur, dans l'eſprit des Perſonnes qui ont de la délicateſſe & du bon-goût. Il trouvoit chez elle ce que l'*Angleterre* avoit de plus qualifié & de plus poli, ce qu'il y avoit de plus diſtingué parmi les Miniſtres Etrangers: il trouvoit ceux que les Charmes de Madame *Mazarin*, ceux que la liberté de ſa Maiſon y attiroient ordinairement: mais ce qu'il eſtimoit plus que tout le reſte, il voyoit tous les jours Madame *Mazarin*, c'étoit ſa principale occupation. Si le tems, qui détruit ce qu'il y a de plus grand & de plus beau; qui efface jusqu'aux Noms & aux Titres, pouvoit faire oublier la Beauté, le Rang, la Fortune d'*Hortence Macini*, les Ouvrages de Monſieur de *Saint-Evremond* lui aſſûreroient l'Immortalité. Son Nom
&

& ses Tîtres sont plus en sûreté, que si on les avoit gravés sur le Marbre & sur le Bronze. Le Lecteur me pardonnera ce que je viens de dire de Madame *Mazarin*. Elle a eu tant de part aux Ecrits, que Monsieur de *Saint-Evremond* a fait en *Angleterre*, que je ne pouvois me dispenser de m'étendre sur son sujet; & on ne sauroit se souvenir d'une Personne si accomplie, sans être également touché de son mérite & de sa perte.

Du tems que Monsieur *Colbert de Croissi* étoit Ambassadeur en *Angleterre*, il s'employa pour obtenir le rappel de Monsieur de *Saint-Evremond*. Il écrivit plusieurs fois à Monsieur *Colbert* son Frere, & le pressa de s'expliquer. Monsieur *Colbert* promit de ne faire point d'opposition, si quelqu'un vouloit prendre sur soi d'en parler au Roi; mais il ajoûta qu'il ne pouvoit pas agir directement dans une Affaire, où en quelque maniere il avoit été Partie. Ainsi cette tentative ne réüssit pas mieux que les précedentes.

Après la mort du Roi *Charles II.* le Comte de *Sunderland*, qui étoit Secretaire d'Etat, & Président du Conseil, proposa au Roi *Jaques II.* de créer une nouvelle

velle Charge pour Monſieur de *Saint-Evremond*: c'étoit en quelque maniere une Charge de Secretaire du Cabinet, car on vouloit qu'il fit ſes Lettres particulieres du Roi aux Princes Etrangers. Monſieur de *Saint-Evremond* s'excuſa d'accepter un tel Emploi, ne croyant pas qu'il convint à un Homme de ſon âge. Il pria Mylord *Sunderland* de remercier très-humblement le Roi, & de dire à Sa Majeſté qu'après ſoixante & dix ans il faloit jouïr du peu qui reſtoit à vivre, & renoncer entierement aux Affaires.

La Révolution, qui arriva ſur la fin de l'année 1688. & qui donna une nouvelle face à l'*Angleterre*, loin de nuire à Monſieur de *Saint-Evremond*, lui fut plûtôt avantageuſe. Il alla ſaluer le Prince d'*Orange*, dès qu'il fut arrivé à *Londres*, & fut reçû de lui avec beaucoup de diſtinction. Ce Prince ayant été élevé ſur le Thrône, lui donna en toutes ſortes d'occaſions des marques de bonté, & les accompagna ſouvent de Graces & de Bienfaits ſolides. Lorsque Sa Majeſté mangeoit chez quelque Seigneur, elle le nommoit aſſez ſouvent pour un des Convives, & ſe plaiſoit fort à ſa Converſation. Aſ-

ſûré

ſûré de la Protection & de la Bienveillance du nouveau Roi, il ne ſongeoit qu'à finir tranquillement ſes jours en *Angleterre*, lors qu'on lui fit dire qu'il pouvoit retourner en *France*. Ce fut avant la Déclaration de la Guerre de 1689. que le Comte de *Grammont* le lui fit ſavoir de la part des Miniſtres. Pluſieurs de ſes Amis le ſolliciterent en même tems de ſe rendre à *Paris*, & lui firent des offres très obligeantes. Mais ſoit que l'extrême paſſion qu'il avoit euë fut rallentie par l'âge, ou qu'il fut content du genre de vie, & de la ſocieté qu'il avoit choiſie, il répondit au Comte de *Grammont*, qu'il étoit trop vieux pour ſe tranſplanter; que d'ailleurs il aimoit mieux reſter par choix à *Londres*, où il étoit connu de ce qu'il y avoit d'Honnêtes-gens; où l'on étoit accoûtumé à ſa Loupe & à ſes Cheveux blancs, à ſes manieres & à ſon tour d'eſprit, que de retourner en *France*, où il avoit perdu toutes ſes habitudes; où il ſeroit comme Etranger, & où à peine connoîtroit-il un autre Courtiſan que le Comte de *Grammont* lui-même.

Le reſte de la Vie de Monſieur de *Saint-Evremond* a été trop uni & trop égal, pour nous

nous arrêter long-tems. Il suffit de dire qu'il vivoit à *Londres* en Philosophe. La Lecture & la Conversation étoient plus que jamais sa principale affaire : le reste du tems il l'employoit à composer de petites Piéces pour son amusement, & pour celui d'un certain nombre d'Honnêtes-gens, qui s'assembloient tous les jours chez Madame *Mazarin*. La mort de cette Dame le toucha vivement : il ne pouvoit quelquefois la nommer sans répandre des larmes. Quelques-uns de ses Amis lui firent sur cela de nouvelles instances, & le solliciterent de quitter l'*Angleterre*, mais il demeura ferme dans sa premiere resolution.

Il a conservé jusqu'à la fin un Jugement sain, une Mémoire heureuse, & une Santé aussi parfaite qu'on pouvoit la souhaiter à son âge. Il commença à se plaindre huit ou dix mois avant sa Mort, d'une difficulté d'uriner, causée par un Ulcere dans la Vessie. Ce Mal augmenta insensiblement, & lui causa des douleurs vives & des insomnies qui l'affoiblirent, & lui ôterent enfin l'appetit, qu'il avoit toûjours eu fort bon. Se sentant accablé il fit un Testament, & disposa du peu qui lui restoit en faveur de ses Domestiques,

&

& de quelques-uns de ſes Amis. Il mourut le $\frac{9}{20}$ de Septembre 1703. ayant toûjours eu les ſens libres, & parla autant qu'il pût ſe faire entendre. On n'a jamais ſû exactement ſon âge; mais par la plus juſte ſupputation qu'on ait faite, il ne pouvoit pas avoir moins de 92. ans. Il fut enterré dans l'Abbaye de *Weſtminſter*, auprès des Savans *Caſaubon*, *Camden*, *Barrow*, & des Poëtes *Chaucer*, *Spencer*, *Cowley*, &c. On a pris ſoin de faire faire par un habile Sculpteur ſon Buſte, qui eſt très reſſemblant, il eſt placé au deſſus de l'Inſcription qu'on a gravée ſur un Marbre blanc, & qu'on trouvera à la fin de cette Préface.

Finiſſons en diſant un mot de ſa Perſonne & de ſon Caractére. Monſieur de *Saint-Evremond* étoit d'une taille avantageuſe & bien priſe: comme il avoit bien fait dans ſa Jeuneſſe tous ſes Exercices, il lui en reſtoit dans un âge très-avancé une démarche naturelle & aiſée. Il avoit les Yeux bleus, vifs, & pleins de feu, une phyſionomie ſpirituelle, un ſoûris malin. Il avoit eu de beaux Cheveux noirs: quoi qu'ils fuſſent devenus

tous blancs, & qu'il lui en reſtât même fort peu, il ne voulut jamais prendre la Perruque, & ſe contenta d'une Calotte. Plus de vingt ans avant ſa mort il lui vint à la racine du nez une Loupe, qui groſſit conſiderablement, mais cela ne le défiguroit pas beaucoup; du moins ceux qui étoient accoûtumés à le voir n'y trouvoient rien de fort choquant.

Sa Converſation étoit enjouée & facile, ſes reparties vives & piquantes, ſes manieres honnêtes & polies: en un mot on peut dire qu'il ſentoit en tout ſon Homme de Qualité. Rigide obſervateur des regles de la Civilité, il ne manquoit point à rendre une viſite: mais c'étoit ſans cette affectation de Cérémonie, qui gâte la douceur & l'agrément du Commerce.

Il n'avoit pas un grand ſavoir; mais ce qu'il avoit lû il le ſavoit bien. En liſant il s'attachoit plus à étudier le Génie & le Caractére d'un Auteur, qu'à charger ſa mémoire d'une érudition faſtueuſe & ſouvent inutile.

Il écrivoit avec facilité. Quoi que ſon

ſon Stile ſente le travail & l'étude, il s'étoit fait une ſi grande habitude d'écrire, que cela ne lui coûtoit rien. Ce n'eſt pas qu'il ne corrigeât ſes Ouvrages. Il les reprenoit au bout d'un certain tems; il ajoûtoit, quelquefois il retranchoit: mais aſſez ſouvent du premier coup il réüſſiſſoit mieux que dans ſes Corrections.

Quoi qu'au jugement de tout le monde ſa Poëſie ſoit fort au deſſous de ſa Proſe, il n'en jugeoit pas toûjours comme le Public. On peut même dire qu'il avoit ſouvent un peu trop de prévention pour ſes Vers. D'ailleurs il les faiſoit avec beaucoup de facilité. Il aimoit paſſionnément la Muſique, & l'entendoit aſſez bien pour compoſer des Airs. Il nota le CONCERT DE CHELSEY, un PROLOGUE EN MUSIQUE, & diverſes autres Piéces qu'on verra dans cette Edition. Il eſt vrai que pour les Ouvertures, les Baſſes continues, les Chœurs, & toute la Symphonie, il les donnoit à faire à quelque Muſicien habile. Grand Admirateur d'une belle Voix, & encore plus des Inſtrumens bien touchés, il ne manquoit aucun Concert, ni au-

cun Divertissement de cette nature-là.

Tout le tems qu'il resta dans le Service, il fut très-appliqué à remplir les Devoirs d'un bon Officier : hors delà aimant le Plaisir, Homme de Commerce, de Bonne-chere. Le Comte d'*Olonne*, le Marquis de *Boisdauphin* & lui, furent nommés les Côteaux, pour avoir voulu rafiner sur le goût, & sur la délicatesse de la Table. Dans les Pays étrangers il a toûjours aimé la Bonne-chere, & lors même que les autres Passions l'ont quitté, celle-ci l'a accompagné jusqu'au Tombeau.

Quoi que naturellement il eût du penchant à la Satire, ou plûtôt à une Raillerie fine, à une Ironie ingénieuse, sa Politesse & le grand Monde, dans lequel il avoit vêcu, l'avoient rendu fort circonspect & fort reservé. Sur ses vieux jours il affectoit de louer tout, & même d'applaudir un peu trop aux Favoris & aux Personnes en place. C'étoit plûtôt un effet de crainte & de défiance, compagnes ordinaires de la Vieillesse, qu'un changement dans son humeur & dans son tour d'esprit. Il a exprimé dans ces

quatre Vers la diſpoſition où il ſe trouvoit.

Je pers le goût de la Satire,
L'art de louer malignement
Cede au ſecret de pouvoir dire
Des Verités obligeamment (a)

Non ſeulement il a vêcu très-longtems, mais pendant tout le cours de ſa vie il a joüi d'une ſanté forte & vigoureuſe. Il a conſervé jusqu'à la fin une humeur gaye, un enjoûment qui ne tenoit rien de l'auſterité, ni du chagrin de la Vieilleſſe. Il aimoit la compagnie des Jeunes gens, il étoit ſenſible à tous leurs Plaiſirs. Les Divertiſſemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, faiſoient ſur ſon Eſprit une impreſſion vive & agréable: il ſe plaiſoit à en entendre parler.

Il étoit naturellement mal-propre, & ce qui y contribuoit le plus, c'eſt qu'il avoit toûjours chez lui des Chiens, des Chats, de toutes ſortes d'Animaux. Il diſoit

(a) *Voyez le* SONNET *entier Tom. IV. pag.* 355.

difoit que pour divertir les ennuis infeparables de la Vieilleffe, il faloit toûjours avoir devant les yeux quelque chofe de vif & d'animé.

Il emporta de France tout l'Argent qu'il pût retirer, laiffant quelques Billets au Marêchal de *Crequi*, qui lui en fit une Rente viagere de deux cens Ecus. Quand il paffa la feconde fois de *Hollande* en *Angleterre*, il donna cinq cens Livres Sterling à Mylord Duc de *Montaigu*, qui lui en a fait près de trente années & jusqu'à fa Mort, une Rente viagere de cent Livres Sterling par an. Cela joint à ce qu'il retiroit de Normandie, & aux Gratifications qu'il a euës des Rois *Charles II.* & *Guillaume III.* lui fuffifoit pour le néceffaire, & pour les commodités de la vie.

En voila affez pour faire connoître Monfieur de Saint-Evremond. S'il manque quelques traits à fon Portrait, on peut voir celui qu'il a fait lui-même (1) : il le finit par ces Vers, qui nous apprennent en quoi il faifoit confifter fa Religion.

De

(1) *Voyez le Tom. V. pag.* 192.

De Justice & de Charité
Beaucoup plus que de Penitence,
Il composa sa Pieté:
Mettant en Dieu sa confiance,
Esperant tout de sa Bonté,
Dans le sein de la Providence
Il trouve son repos & sa felicité.

A Londres le 1. d'Avril 1705.



EPITAPHE
DE MR. DE
SAINT-EVREMOND.

Carolus de Saint-Denis D͞ns de Saint-Evremond
Nobili genere in Normannia ortus
A prima Juventute
Militiæ nomen dedit
Et per Varia Munera
Ad Castrorum Marescalli gradum evectus
Condæo Turennio
Aliisque Claris Belli Ducibus
Fidem suam & Fortitudinem
Non semel probavit
Relicta Patria Hollandiam
Deinde à Carolo II. accitus Angliam
Venit
Philosophiam & humaniores Litteras
Feliciter excoluit
Gallicam Linguam
Cum soluta tum numeris astricta Oratione
Expolivit Adornavit Locupletavit
Apud potentiss. Angliæ Reges benevolentiam & favorem
Apud Regni Proceres Gratiam & Familiaritatem
Apud omnes Laudem & Applausum
Meruit
Nonaginta Annis Major Obiit
Die IX. Septembris MDCCIII.

Viro Clarissimo
Inter Præstantiores
Ævi sui Scriptores
Amici Mœrentes
P. P.

TA-

TABLE DES PIECES

CONTENUES DANS CE

PREMIER TOME.

A

TABLE DES PIECES.



LES

LES

ACADEMICIENS:

COMEDIE.



ACTEURS.

MONSIEUR LE CHANCELIER (1), *Protecteur de* l'ACADEMIE FRANÇOISE.

SERISAY, *Directeur de* l'ACADEMIE.

DES MARETS, *Chancelier de* l'ACADEMIE.

GOUDEAU, *Evêque de Grasse, & de Vence.*

GOMBAULD.

CHAPELAIN.

HABERT.

FARET.

BOIS-ROBERT

SILHON.

COLLETET.

GOMBERVILLE.

SAINT-AMANT.

COLOMBY.

BAUDOIN.

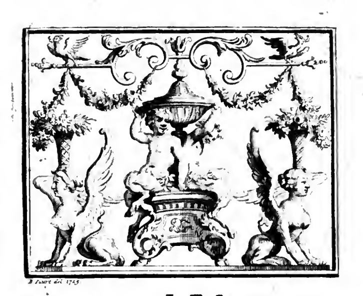
L'ESTOILE.

PORCHERES-d'ARBAUD.

Mademoiselle de GOURNAI.

La SCENE est à Paris dans la Maison où s'assembloit l'ACADEMIE.

(1) SEGUIER.



LES ACADEMICIENS:

COMEDIE (1).

ACTE I.

SCENE I.

SAINT-AMANT, FARET.

SAINT-AMANT.

FAret, qui ne riroit de nôtre ACADEMIE?
A-t on vu de nos jours une telle infamie?

Paſ-

(1) Cette Piece avoit d'abord pour titre, LA COMEDIE DES ACADEMISTES, POUR LA REFORMATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Voyez la VIE *de M. de St. Evremond*, ſur l'année 1643.

Paſſer huit ou dix ans à reformer ſix Mots !
Par-dieu, mon cher Faret, nous ſommes de grands ſots.

FARET.

Tant ſots qu'il vous plaira: mais les premiers de France,
Sont les admirateurs de nôtre ſuffiſance.
Quoi! trouvez-vous mauvais que de pauvres Auteurs
Devant les ignorans s'érigent en Docteurs?
S'ils peuvent ſe donner du credit, de l'eſtime;
L'erreur des abuſés n'eſt pas pour eux un crime.
Après tout, où trouver de ces rares Savans,
Dont le Nom immortel percera tous les ans?
Si pour l'ACADEMIE il faut tant de Science,
Vous, & moi, pourrions bien ailleurs prendre ſéance.

SAINT-AMANT.

Oui: mais je n'aime pas que Monſieur de Godeau,
Excepté ce qu'il fait, ne trouve rien de beau:
Qu'un fat de Chapelain aille en chaque Ruelle,
D'un ridicule ton reciter ſa PUCELLE (1)?

Ou

(1) Chapelain a fait un Poëme intitulé, LA PUCELLE. Il en recitoit alors des lambeaux dans les compagnies où il ſe trouvoit.

(2) Comédie de Boisrobert.

(3) *Je tombe d'accord*, dit Mr de Maucroix dans une Lettre à Mr. Deſpreaux, *que Mr. Godeau écrivoit avec beaucoup de facilité. . . . . . Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeuneſſe même nous nous ſommes apercus que Mr. Godeau ne varie point aſſez. La plupart de ſes Ouvrages ſont comme des Logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonſtances d'une choſe, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans ſon* Benedicité, *dans ſon* Laudaté, *& dans ſes Cantiques.* OEUVRES POSTHUMES *de Mr. de Maucroix*, pag. 361. Cette Lettre ſe trouve auſſi dans les OEUVRES de Mr. Deſpreaux. Tom. IV. pag. 130. Ed. in 12. de la Haye. 1722.

(4) L'Eſtoile, Colletet, & Boisrobert étoient du nombre

des

Ou que dur & contraint en ses Vers amoureux,
Il fasse un sot Portrait de l'Objet de ses vœux;
Que son esprit sterile, & sa veine forcée,
Produisent de grands mots, qui n'ont sens, ni pensée.
Je voudrois que Gombault, l'Estoile, & Colletet,
En prose comme en vers eussent un peu mieux fait.
Que des AMIS RIVAUX (2) Boisrobert ayant honte,
Revint à son talent de faire bien un Conte.
Enfin. . . . .

FARET.

Vous avez tort de mépriser Godeau.
Il a l'esprit fertile, & le tour assez beau.
Tout le défaut qu'il a, soit en vers, soit prose,
C'est qu'en trop de façons il dit la même chose (3).
L'Estoile fait des Vers avec le Cardinal (4):
Colletet est bon homme, & n'écrit pas trop mal:
Boisrobert est plaisant autant qu'on sauroit l'être:
Il s'est assez bien mis dans l'esprit de son Maître (5):

A

des cinq Auteurs qui travailloient à des Pieces de Théatre par ordre du Cardinal de Richelieu: & souvent même avec lui. Voyez l'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE par Mr. Pelisson pag. 114. & 115. de l'édition de Paris 1672. qui a été retouchée.

(5) *Boisrobert*, dit Mr. Pelisson, *étoit alors en sa plus haute faveur auprès du Cardinal de Richelieu, & son plus grand soin étoit de délasser l'esprit de son Maître après le bruit & l'embarras des affaires, tantôt par ses agréables contes, qu'il faisoit mieux que personne du monde, tantôt en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la Ville; & ce divertissement étoit si utile au Cardinal, que son premier Medecin Monsieur Citois avoit accoutumé de lui dire*: Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour vôtre santé, mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une drachme de Boisrobert. HIST. DE L'ACAD. FRANÇ. pag. 9. 10.

A tous ses Madrigaux il donne un joli tour,
Et feroit des leçons aux Grecs de leur amour (1).
Baudoin fait des vers au dessous des Images,
Mais Davila traduit est un de ses Ouvrages (2).
Gombault pour un châtré ne manque pas de feu.....
J'entens quelqu'un qui monte; arrêtons-nous un peu:
Je commence à le voir, c'est l'Evêque de Grasse.

SAINT-AMANT.

Il faut se retirer, & lui quitter la place;
Nous reviendrons tantôt: allons, mon cher Faret,
Trouver proche d'ici quelque bon Cabaret (3).

SCENE II.

GODEAU, COLLETET.

GODEAU.

EH quoi! chers nourrissons des Filles de Mémoire,
Qui sur les temps futurs obtiendrez la victoire:
Beaux mignons de Pallas, vrais favoris des Dieux;
Vous n'êtes pas encore arrivés en ces lieux!
Seriez-vous bien si tard assis encore à table?
Non;

(1) Boisrobert étoit accusé du vice de Non-conformité; témoin ces deux Vers de Ménage, dans sa REQUETE DES DICTIONAIRES:

Cet admirable Patelin
Aimant le genre Masculin.

(2) Davila a écrit en Italien l'HISTOIRE DES GUERRES CIVILES DE FRANCE, depuis la mort de Henri II. jusqu'à la Paix de Vervins; Baudouin l'a traduite en François, & c'est le plus supportable de ses Ouvrages.

(3) *Mr. de Saint Amant*, remarque Mr. Pelisson, *a ce-*
le-

Non : les plus grands festins n'ont pour vous rien
d'aimable.....

Mais voici Colletet, qui hâte un peu le pas :
Je l'ai toûjours connu sobre dans ses repas (4).
Bon jour, cher Colletet.

COLLETET *se jette à genoux.*

Grand Evêque de Grasse,
Dites moi, s'il vous plaît, comme il faut que je fasse :
Ne dois-je pas baiser votre sacré talon ?

GODEAU.

Nous sommes tous égaux, étant Fils d'Apollon.
Levez-vous, Colletet.

COLLETET.

Vôtre Magnificence
Ne permet, Monseigneur, une telle licence.

GODEAU.

Rien ne sauroit changer le Commerce entre nous :
Je suis *Evêque* ailleurs, ici *Godeau* pour vous.

COLLETET.

Très-révérend Seigneur, je vais donc vous complaire.

GODEAU.

Attendant nos Messieurs que nous faudra t-il faire ?

COL-

lebré Faret dans ses Vers comme un illustre débauché. Cependant il ne l'étoit pas à beaucoup près, autant qu'on le jugeroit par-là, bien qu'il ne haït pas la bonne chere & le divertissement, & il dit lui-même en quelque endroit de ses Oeuvres que la commodité de son nom qui rimoit à Cabaret *étoit en partie cause de ce bruit que Monsieur de S. Amant lui avoit donné.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. p. 273.

(4) Guillaume Colletet, peu accommodé des biens de la fortune.

COLLETET.

Je suis prêt d'obéïr à votre volonté.

GODEAU.

Parlons comme autrefois avecque liberté.
Vous savez, Colletet, à quel point je vous aime.

COLLETET.

Seigneur, votre amitié m'est un honneur extrême.

GODEAU.

Oh bien! seul avec vous, ainsi je me voi,
Je vais prendre le tems de vous parler de moi.
Avez-vous vu mes Vers?

COLLETET.

Vos Vers! je les adore:
Je les ai lûs cent fois, & je les lis encore.
Tout en est excellent; tout est beau, tout est net,
Exact & regulier, châtié tout à fait.

GODEAU.

Manquai-je en quelque endroit à garder la Cesure?
Y peut-on remarquer une seule *Hiature*?
Suis-je pas scrupuleux à bien choisir les mots?
Ne fais-je pas parler chacun fort à propos?
Le *Decorum* Latin, en François *Bienséance*,
N'est si bien observé nulle part que je pense.
Colletet, je me loüe; il le faut avoüer:
Mais c'est fort justement que je me puis loüer.

COLLETET.

Vous êtes de ceux-là qui peuvent dans la vie
Mépriser tous les traits de la plus noire envie.
Vous n'aviez pas besoin de vôtre Dignité,
Pour vous mettre à couvert de la malignité.

Go-

GODEAU.

On se flate souvent: mais si je ne m'abuse,
S'attaquer à Godeau, c'est se prendre à la Muse;
Et le plus envieux se verroit transporté,
S'il lisoit une fois mon BENEDICTE' (1).
O l'Ouvrage excellent!

COLLETET.

O la piece admirable!

GODEAU.

Chef-d'œuvre précieux!

COLLETET.

Merveille incomparable!

GODEAU.

Que peut-on desirer après un tel effort?

COLLETET.

Qui n'en sera content, aura, ma foi, grand tort.
Mais sans parler de moi trop à mon avantage,
Suis je pas, Monseigneur, assez grand personnage?

GODEAU.

Colletet, mon ami vous ne faites pas mal.

COLLETET.

Moi! je prétens traiter tout le monde d'égal,
En matiere d'Ecrits: le Bien est autre chose:
De richesse & de rang la fortune dispose.
Que pourriez-vous encor reprendre dans mes Vers?

GODEAU.

Colletet, vos discours sont obscurs & couverts.

COL-

(1) Godeau a paraphrasé en Vers *le Cantique des trois Enfans*; BENEDICITE, *omnia opera Domini*, &c. C'est une de ses meilleures Pieces.

COLLETET.

Il eſt certain que j'ai le ſtile magnifique.

GODEAU.

Colletet parle mieux qu'un homme de boutique.

COLLETET.

Ah ! le reſpect m'échape : & mieux que vous auſſi.

GODEAU.

Parlez bas, Colletet, quand vous parlez ainſi.

COLLETET.

C'eſt vous, Monſieur Godeau, qui me faites l'outrage.

GODEAU.

Voulez-vous me contraindre à loüer votre Ouvrage?

COLLETET.

J'ai tant loüé le vôtre!

GODEAU.

Il le meritoit bien.

COLLETET.

Je le trouve fort plat, pour ne vous celer rien.

GODEAU.

Si vous en parlez mal, vous êtes en colere.

COLLETET.

Si j'en ai dit du bien, c'étoit pour vous complaire.

GODEAU.

Colletet, je vous trouve un gentil Violon.

COLLETET.

Nous ſommes tous égaux, étant Fils d'Apollon.

GODEAU.

Vous, *Enfant d'Apollon*? vous n'êtes qu'une bête.

COLLETET.

Et vous, Monſieur Godeau, vous me rompez la tête.

SCE-

❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀❀

SCENE III.

SERISAY, GODEAU, COLLETET.

SERISAY *à Godeau.*

QU'avez-vous, Monſeigneur? je vous vois tout émû?

GODEAU.

Colletet m'inſulter! qui l'auroit jamais crû!

COLLETET.

Traiter un vieil Auteur avec cette infamie!
C'eſt affronter en moi toute l'ACADEMIE.

SERISAY.

Mais quelle eſt cette injure, & d'où vient tant de mal?

COLLETET.

Colletet mon ami, vous ne faites pas mal:
Vous parlez un peu mieux qu'un homme de boutique.
Et mieux que vous, Godeau! Car enfin, je m'explique;
Et notre DIRECTEUR le ſaura comme vous.

SERISAY.

Moderez, Colletet, moderez ce courroux.
Offenſer un Prelat à qui l'on doit hommage,
C'eſt d'un homme inſenſé faire le perſonnage.

COLLETET.

Je ſai bien reſpecter Godeau comme *Prelat:*
Mais Godeau comme *Auteur*, je le trouve fort plat.

GODEAU.

Ma colere se passe, & je veux sans murmure,
En Prelat patient, endurer cette injure.

COLLETET.

Moi, je veux recevoir la satisfaction
Du tort qu'a pu souffrir ma reputation.
O d'un humble Prélat patience parfaite!
Il parle d'endurer l'injure qu'il a faite.
Pardonner à des gens que l'on a maltraités,
Ce sont du bon Godeau les générosités.

GODEAU.

Eh bien, cher Colletet, je ferai davantage;
Vous serez reconnu pour un grand personnage.
Soyons, je vous conjure, amis de bonne foi;
Et vous saurez écrire & parler mieux que moi.

COLLETET.

Ordonnez, Monseigneur, ce qu'il faut que je fasse:
J'ai plus failli que vous, & je demande grace.
Que par tout on exalte, & par tout soit chanté,
De ce divin Prelat le BENEDICITE'.
O l'Ouvrage excellent! O la Piece admirable!
Chef-d'Oeuvre precieux! Merveille incomparable!

Que

(1) Mr. Pelisson nous aprend que *Colletet ayant porté au Cardinal le* MONOLOGUE DES TUILLERIES, *ce Prelat s'arrêta particulierement sur deux vers de la Description du Quarré d'eau en cet endroit,*

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enroüée & d'un batement d'aile,
Animer le canard qui languit auprès d'elle:

& qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main cinquante pistoles avec ces paroles obligeantes, Que c'étoit seulement pour ces deux (*derniers*) vers, qu'il avoit trouvé

Que par tout on exalte, & par tout soit chanté,
De ce divin Prelat le BENEDICITE.

GODEAU.

Qu'en tous lieux on exalte, & qu'en tous lieux on
chante
De nôtre Colletet la CANE BARBOTANTE (1);
Ces beaux Vers, que le tems ne sauroit effacer,
Et qu'un grand Cardinal voulut recompenser.
C'est là que Colletet si vivement explique,
Du *Canard* amoureux la Venus aquatique,
Qu'au sens de Richelieu, le Roi ne pourroit pas
De tout l'Or du Royaume en payer les appas.

SERISAY.

Nous sommes tous contens; la discorde est finie,
Et la paix regnera dans nôtre Compagnie.
Au reste, l'heure approche, où se doit terminer
La Reforme des mots que nous allons donner;
Et par qui nous aurons la gloire sans seconde,
D'établir le François en tous les lieux du Monde.

COLLETET.

Monsieur le CHANCELIER ne doit venir que tard.

SE-

trouvé si beaux, & que le Roi n'étoit pas assez riche pour payer tout le reste.

Au lieu de *la cane s'humecter de la bourbe de l'eau*, le *Cardinal* voulut lui persuader de mettre BARBOTTER *dans la bourbe de l'eau, &c.* Voyez l'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANCOISE p. 115. 116.

Pour donner plus de ridicule à Colletet, Mr. de St. Evremond employe ici le terme de *Cane barbotante*.

Au reste, le *Monologue des Tuilleries*, qui est une assez mauvaise Piece, est imprimé devant la Comedie des TUILLERIES: c'est une Description du Palais & du Jardin des Tuilleries, tels qu'ils étoient dans ce tems-là.

SERISAY.

Donc pour un peu de tems, allons quelque autre part.

SCENE IV.

PORCHERES-D'ARBAUD, COLOMBY.

PORCHERES.

Illuftre Colomby (1), vrai coufin de Malherbe,
De ton merite feul glorieux & fuperbe;
Parmi tous les Auteurs en voit-on aujourd'hui,
Qui puiffent approcher ou de vous, ou de lui?

COLOMBY.

Malherbe ne vit plus; Bertaut n'eft plus au monde:
D'Ignorance & d'Erreur toute la Terre abonde (2).

PORCHERES.

Defportes a fubi nôtre commun deftin:
Pafferat a vêcu, j'ai vu mourir Rapin:
Et c'étoient les Auteurs dont l'illuftre génie

Au-

(1) *Francois de Cauvigny, Sieur de Colomby, étoit*, dit, Mr. Peliffon, *de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut difciple & fectateur . . . . . Il avoit une charge à la Cour, qui n'avoit point été avant lui, & n'a point été depuis; car il fe qualifioit*, Orateur du Roi pour fes Affaires d'Etat, *& c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans*. HIST. DE L'ACADEMIE, pag. 308. 309.

(2) Vers de Bertaut Evêque de Séez, qui fe fit eftimer en fon tems par fes Poëfies. Il mourut en 1611.

(3) François de Porcheres-d'Arbaud avoit été *Intendant des Plaifirs Nocturnes*; charge, dont il ne reftoit plus qu'un nom ridicule.

Auroit pû faire honneur à nôtre Compagnie.

COLOMBY.

Vous savez que j'avois auprès du Potentat
La charge d'*Orateur des Affaires d'Etat*.

PORCHERES.

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Regence,
Des ***Nocturnes Plaisirs*** la suprême ***Intendance*** (3).

COLOMBY.

Or n'étant pont payé de mes appointemens;

PORCHERES.

Détrompé que je suis de tous aumusemens;

COLOMBY.

Je vais faire leçon aux gens de nos Provinces
Du peu de gain qu'on fait au service des Princes.

PORCHERES.

J'abandonne la Cour (4), & vais dans chaque lieu
Loüer la Reine-mere, & blâmer Richelieu.

COLOMBY.

Aux Auteurs assemblés prenez le soin de dire,
Que las de mes emplois, enfin je me retire (5).

POR-

(4) *Porcheres se retira en Bourgogne où il s'étoit marié.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANCOISE pag. 265.

(5) *Sauroit-on mêler*, dit Balzac écrivant à Chapelain, *la raillerie, & le* Tout de bon, *avec plus d'adresse sur le sujet de l'Adieu de Monsieur de Colomby à l'Academie; de la malediction qu'il a donnée à son siécle, & du peu d'intelligence qui étoit entre lui & Tacite, au tems même de leur plus grande familiarité?* LETTRES DE Mr. DE BALZAC à Mr. CHAPELAIN Livre XXI. Lettre XXI. du 1. Août 1640. Tom. I. p 826. de l'Edition in fol.

Pour bien entendre ces dernieres paroles de Balzac, il faut remarquer que Colomby a traduit *une partie du premier Livre*

PORCHERES.

C'eſt la forme ordinaire : & quiconque a quitté,
Leur a fait en quittant cette civilité.

COLOMBY.

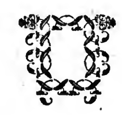
Vous direz de ma part, ſans aucune autre forme,
Qu'au lieu de reformer les Mots, je me reforme.

PORCHERES.

Je traiterai la choſe un peu moins durement,
Et leur ferai pour moi le même compliment.

vre de Tacite en François, avec des Obſervations, qu'il fit imprimer en l'an 1613. HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, p. 310.

Fin du premier Acte.



ACTE II.

SCENE I.

CHAPELAIN *seul, faisant des Vers avec un soin ridicule, & peu de génie.*

TAndis que je suis seul, il faut que je compose
Quelque Ouvrage excellent, soit en vers, soit
en prose.
La Prose est trop facile; & son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un Auteur immortel:
Mais d'un sens figuré la noble Allégorie,
Des sublimes esprits sera toujours cherie.
Par son divin pouvoir, nos Ecrits triomphans
Passent de siécle en siécle, & bravent tous les ans.
Je quitte donc la Prose & la simple nature,
Pour composer des Vers, où regne la figure.

Qui vit jamais rien de si beau,
(Il me faudra choisir pour la rime, *Flambeau.*)
Que les beaux Yeux de la Comtesse (1),
(Je voudrois bien aussi mettre en rime, *Déesse:*)

Qui vit jamais rien de si beau,
Que les beaux Yeux de la Comtesse?
Je ne croi point qu'une Déesse

Nous

(1) Il est fort ordinaire aux Poëtes de choisir quelque Dame distinguée par sa beauté, ou par son merite, pour l'aimer en idée, & en faire l'objet de leurs Amours Poëtiques. Chapelain avoit choisi la Comtesse de Vermeil. Touchant cette coutume des Poëtes, voyez le DICTIONAIRE *de Mr. Bayle*, Article MALHERBE.

Nous éclairât d'un tel flambeau.

Auſſi, peut-on trouver une ame
Qui ne ſente la vive flâme
Qu'allume cet œuil radieux?

Radieux me plaît fort: un œuil plein de lumiere,
Et qui fait ſur nos cœurs l'impreſſion premiere,
D'où ſe forment enfin les tendreſſes d'amour.
Radieux! j'en veux faire un terme de la Cour.

Sa clarté qu'on voit ſans ſeconde,
Eclairant peu à peu le monde,
Luira même un jour pour les Dieux.

Je ne ſuis pas aſſez maître de mon genie,
J'ai fait, ſans y penſer, une Cacophonie:
Qui me ſoupçonneroit d'avoir mis *peu-à-peu*?
Ce deſordre me vient pour avoir trop de feu.

Qui vit jamais rien de ſi beau,
Que les beaux Yeux de la Comteſſe?
Je ne croi point qu'une Déeſſe
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Auſſi, peut-on trouver une ame,
Qui ne ſente la vive flâme
Qu'allume cet œuil radieux?
Sa clarté qu'on voit ſans ſeconde,
S'épand déja ſur tout le monde,
Et luira bien-tôt pour les Dieux.

Voilà ce qui s'appelle écrire avec juſteſſe!

Et

Et ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse :
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux il n'est pas ajusté.

Chacun admire en ce visage,
La lumiere de deux Soleils :
Si la Nature eût été sage,
Le Ciel en auroit deux pareils.

Que voilà de beaux Vers ! l'auguste Poësie !
„ Phœbus, éclaire encore un peu ma fantaisie :
„ Divin Pere du Jour, qui maintiens l'Univers,
„ Donne-moi cette ardeur, qui fait faire de Vers :
„ Ranime mes esprits, & dans mon sang rapelle
„ La feconde chaleur, qui forma la PUCELLE.
„ Par l'Epithete alors je me rendis fameux :
„ Alors *le Mont Olympe à son pied sablonneux ;*
„ Alors, *terrible*, *affreux*, *épouvantable*,
„ Firent dans mes Ecrits un effet admirable.
„ Divin Pere du Jour, qui maintiens l'Univers ;
„ Redonne-moi l'ardeur, qui fit faire ces Vers.

Le Teint qui paroit sur sa face,
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le Ciel cristalin :
Où trouver un pinceau, qui touche
Les charmes de sa belle Bouche,
Et l'honneur du Nez aquilin ?

Cette Comparaison me semble assez bien prise :
Il n'est rien plus uni qu'un *Cristal de Venise ;*

Et

Et les Cieux, qui ne font formés d'aucun metal,
Pourroient, à mon avis, être faits de *criſtal.*
Aquilin, ne vient pas fort fouvent en ufage,
Mais il convient au Nez du plus parfait vifage:
Tous les Peintres fameux veulent qu'un Nez foit tel:
Oublier *aquilin*, eſt un péché mortel.

Chacun admire en ce viſage,
La lumiere de deux Soleils:
Si la Nature eût été ſage,
Le Ciel en auroit deux pareils.

Le Teint qui paroit ſur ſa face,
Eſt plus uni que n'eſt la glace,
Plus clair que le Ciel criſtalin:
Où trouver un pinceau, qui touche
Les charmes de ſa belle Bouche,
Et l'honneur du Nez aquilin?

Ainfi peignoient les Grecs des Beautés achevées,
De l'injure des ans par leurs Ecrits fauvées.
Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raifonnés,
Magnifiques, pompeux, juſtes, & bien-tournés.
Par un fecret de l'art, d'une grande *Déeſſe*
J'oppofe les appas à ceux de ma COMTESSE;
Et des charmes divins dans l'oppofition,
Je fais voir la confufion.
Quant à l'autre Couplet, j'y reprens la *Nature,*
Qui des corps azurés a formé la ſtructure,

De.

De n'avoir ſu placer à ce haut firmament
Qu'un *Soleil* ſeulement.
La COMTESSE en a deux: c'eſt au *Ciel* une honte,
Qu'un *Viſage* ici bas en *Soleils* le ſurmonte.
J'acheve heureuſement: il me falloit finir;
Auſſi bien nos Auteurs commencent à venir.

SCENE II.

SERISAY, CHAPELAIN, SILHON. BOIS-ROBERT.

SERISAY *à Chapelain.*

VOus attendiez ici cette heure fortunée,
Où la Reforme enfin doit être terminée.

CHAPELAIN.

Depuis plus de huit ans nous attendons ce jour,
Où doit être reglé tout Langage de Cour.
Mais que les ignorans vont nous dire d'injures!

SERISAY.

Nous ſaurons mépriſer de ſots & vains murmures.

BOIS-ROBERT.

Nous allons bien-tôt voir un de nos mécontens,
Reſolu de ſe plaindre & de nous, & du tems.

CHAPELAIN.

C'eſt Silhon irrité contre l'ACADEMIE,
Et prêt à la traiter de mortelle ennemie.

SERISAY.

Et de ſa haine encor quel eſt le fondement?

CHA-

Nous reformons un mot propre au Raiſonnement.
Il laiſſera ſans OR, tous Diſcours politiques,
Et n'écrira jamais des affaires publiques.
Silhon eſt violent: s'il parle contre nous.....

SERISAY.

Monſieur le CHANCELIER calmera ſon couroux.

BOIS-ROBERT.

Faut-il un CHANCELIER pour calmer ſa colere?
Godeau m'a répondu d'entreprendre l'affaire:
Il doit attaquer OR, que Silhon aime tant,
Auſſi bien que PARFOIS, POURCE-QUE, & D'AUTANT.

SILHON *entre.*

A dire vrai, Meſſieurs, ceſt une choſe étrange:
On a beau meriter honneur, gloire, loüange;
Affermir tant qu'on peut l'autorité des Loix,
Faire ſervice à Dieu, travailler pour les Rois;
Preſcrire le devoir & du Peuple, & des Princes;
Inſtruire un Potentat à regler ſes Provinces: (1)
Il faut avoir l'affront de voir des eſprits doux
Gagner ches nos Auteurs plus de credit que nous.

SERISAY.

Ce n'eſt pas aujourd'ui qu'on voit cette injuſtice.

BOIS-ROBERT.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a vu du caprice.

SIL-

(1) Silhon à fait un TRAITE' DE L'IMMORTALITE' DE L'AME, un Livre de Politique intitulé LE MINISTRE D'ETAT; & quelques autres Ouvrages.

SILHON.

Les fiécles, Bois-Robert, font affez differens:
On blâmoit autrefois les hommes ignorans:
La Science aujourd'hui donne fort peu d'eftime.
En favoir plus que vous, n'eft pas un petit crime.

BOIS-ROBERT.

J'aime les Ignorans d'avoir tant de bonheur.

SILHON.

Vous n'avez pas manqué d'acquerir cet honneur.

SERISAY.

Eh! pour l'amour de moi, finiffez la querelle:
Soyons, foyons unis d'une amitié fidelle.
Encor, Monfieur Silhon, de quoi vous plaignez-vous?

BOIS-ROBERT.

Un Mot qu'on veut changer, lui donne ce courroux.

SILHON.

C'eft un Mot, il eft vrai; mais de grande importance.

BOIS-ROBERT.

On pourroit s'en paffer bien mieux que de finance.

SILHON.

Il eft pourtant utile, & le fera toûjours.
OR, trouve bien fa place en de graves difcours.
En Affaire, au Barreau, dans la Théologie,
OR, eft fort pofitif, & de grande énergie.

SERISAY.

Je vôi venir à nous la Sibylle Gournai.
Quel fupplice, bon Dieu! m'avez-vous ordonné!

SIL-

SILHON.

Elle merite bien que vous fassiez cas d'elle.

BOIS-ROBERT.

A soixante-&-dix ans elle est encor Pucelle.

SCENE III.

MADEMOISELLE DE GOURNAI, SERISAY, BOIS-ROBERT, SILHON.

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

JE vous ai bien cherché, Monsieur le President.

SERISAY.

Baissez-vous, Bois Robert, & ramassez sa Dent.

BOIS-ROBERT.

C'est une grosse Dent, qui vous étoit tombée,
Et qu'un autre que moi vous auroit dérobée.

SILHON.

Montagne en perdit une âgé de soixante ans.

MADEMOISELLE DE GOURNAI

J'aime à lui ressembler, même à perdre les Dents (1).
Mais apprenez de lui que par toute la Grece
C'étoit comme un devoir d'honorer la Veillesse;
Et le *vieil* âge en vous sera peu respecté,

Si

(1) Mademoiselle de Gournai se disoit *Fille d'alliance* de Montagne, dont elle a publié en 1635, les ESSAIS corrigez & augmentés. Dans une *Préface* curieuse, qu'elle mit à la tête de cette Edition, & dans quelques autres Ouvrages, elle se

Si vous en ufez mal dans la Virilité.
Montagne s'employoit à corriger le vice,
Et bien connoître l'Homme étoit fon *exercice.*
Il n'auroit pas *cuidé* pouvoir tirer grand *los*
Du fterile *labeur* de réformer des Mots.

BOIS-ROBERT.

Vous fûtes ennemie en tout tems du Langage.

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

Le *Sens*, à mon avis, vous eût rendu plus fage.
Avec tous mes vieux Mots, encore ma Raifon
Parmi les gens fenfés fe trouve de faifon.

BOIS-ROBERT.

Je l'avoüe aifément; & vôtre experience,
Nymphe des premiers ans, vaut mieux que la Science.

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

On méprifoit un Fourbe au tems que je vous dis.
Bois-Robert le plaifant eût été gueux *jadis:*
Et Montagne & Charron, avoient l'âme trop forte,
Pour demeurer toûjours au *recoin* d'une porte,
Aucuper jour & nuit leurs plus grands Ennemis,
Et des Grands de la Cour être valets foûmis.

BOIS-ROBERT.

Ce font-là des raifons, que le Demon vous dicte.
Comment, vieille Gournai, vous aimez la *vindicte?*
Qui vous fait *détracter?* qui vous met en *courroux?*

MA-

fe déclara hautement pour les vieux Mots, & les Phrafes furannées. Voyez le DICTIONAIRE de Mr. Bayle, Article GOURNAI, *Rem.* (H)

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

Montagne haïſſoit les menteurs & les fous.
Pourſuivez, *Sçavanteaux*, à réformer la Langue.

SERISAY.

Allez-vous en ailleurs faire vôtre Harangue.

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

Otez MOULT & JAÇOIT, bien que mal à propos:
Mais laiſſez pour le moins, BLANDICE, ANGOISSE
& LOS.

SERISAY.

Tout ainſi que l'Eſprit eſt vague & *contournable*,
De même le diſcours doit être variable:
Les termes ont le ſort qu'on voit au genre humain,
Un mot vif aujourd'hui, qui perira demain.
L'Uſage parmi nous eſt fort *ambulatoire*.

MADEMOISELLE DE GOURNAI.

Vous raillez ſottement la verité *notoire*.
Il mourra, TOUT AINSI, que je voi mépriſé:
Mais devant lui mourront les Vers de Seriſay.

Fin du II. Acte.



ACTE

ACTE III.

SCENE I.

MONSIEUR LE CHANCELIER, GODEAU, CHAPELAIN, BOIS-ROBERT, SERISAY, PORCHERES, &c.

MR. LE CHANCELIER.

C'Eſt aujourd'hui, Meſſieurs, qu'on révéle à la France,
Les myſteres ſecrets de la vraye Eloquence :
Les Muſes, qui du ciel ont deſcendu chez nous,
Vous rendent par ma bouche un oracle ſi doux :
C'eſt à tort, grands Auteurs, que la Grece ſe vante;
La Rome des Latins n'eſt plus la triomphante :
L'Italie aujourd'hui tombe dans le mépris,
Et les Muſes n'ont plus de ſéjour qu'à Paris.

GODEAU.

Qui croiroit, Monſeigneur, que ces enchantereſſes,
Que les neuf belles Sœurs, nos divines maîtreſſes,
Vinſſent ici flater nos eſprits & nos ſens,
Si vous n'aviez aimé leurs charmes innocens?

CHAPELAIN.

Vous voyez les choſes futures,
Malgré les nuits les plus obſcures,
Qui couvrent le bien de l'Etat:
Vous voyez tout ce qu'il faut faire,

Au rebours du ſens populaire,
Pour maintenir le Potentat.

BOIS-ROBERT.

Superbes Filles de memoire,
Venez accroître mon ardeur;
Je vais travailler à la gloire
D'une incomparable Grandeur......

Que le ſtile élevé me paroît incommode!
Je n'ai pas le talent qu'il faut pour faire une Ode.

MR. LE CHANCELIER.

Que chacun ſe reduiſe au merite d'Auteur:
J'eſtime le Savant & je hais le Flateur.
Mes loüanges, Meſſieurs, ne ſont pas néceſſaires,
Et vous avez ici de plus grandes affaires.

SERISAY.

Porcheres ſemble avoir deſſein de nous parler.

PORCHERES.

Quatre mots ſeulement, Meſſieurs; puis m'en aller.
Monſieur de Colomby m'a chargé de vous dire,
Que las de ſes emplois, enfin il ſe retire:
Et vous ſaurez auſſi, qu'ennuyé de la Cour,
Je vais chercher ailleurs un tranquille ſéjour.

SE-

(1) L'ACADEMIE n'avoit point au commencement de lieu fixe, pour tenir ſes Aſſemblées. On les tenoit tantôt chez un des Academiciens, & tantôt chez un autre: mais enfin, dit Mr. Peliſſon, en l'année 1643. le 16. Fevrier, après la mort du Cardinal de Richelieu, Mr. le Chancelier fit dire à la Compagnie, qu'il deſiroit qu'à l'avenir elle s'aſſemblât chez lui. Mr. le Chancelier n'etoit pas en-

SERISAY.

Vous nous voyez pensifs, mornes, & taciturnes,
De perdre l'*Intendant* de nos *Plaisirs Nocturnes*:
Et vous ferez savoir au muet *Orateur*
Des affaires d'Etat, le fond de nôtre cœur.
Nous regretons beaucoup un si grand personnage,
Et ne suivrons pas moins nôtre important ouvrage.

DES MARETS.

Je ne voi point ici Saint-Amant, ni Faret,
Que font-ils devenus?

GODEAU.

Ils sont au Cabaret.

DES MARETS.

Ils sont au Cabaret! Messieurs, quelle impudence!
Vous voyez parmi nous un CHANCELIER de *France*,
Qui vient de son logis en ce méchant quartier (1),
Sachant bien le respect que l'on doit au métier;
Et ces vieux débauchés, au mépris de la gloire,
Lors que nous travaillons, font leur plaisir de boire.

GODEAU.

Je vois entrer Faret suivi de Saint-Amant.

CHAPELAIN.

Et si je ne me trompe, ils ont bû largement.

encore Protecteur de l'Academie. Il ne commença de l'être qu'au Mois de Decembre de la même année. Voyez l'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANCOISE, p. 92, 93, & 191. Cependant Mr. de St. Evremond a trouvé à propos de supposer le contraire: supposition qui lui fournit plusieurs traits fort plaisans.

SCENE II.

SAINT-AMANT, FARET, CHAPELAIN, GOMBAULD, SERISAY, MONSIEUR LE CHANCELIER, &c.

SAINT-AMANT.

POur tout emploi chez vous, Seigneurs Academiques,
Nous ferons vos Buveurs & Poëtes Bachiques.

FARET.

Nous perdons le respect, mais, ô Grand CHANCELIER,
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

CHAPELAIN.

Il ne vous reste plus qu'à parler de la guerre,
Qui dans le Cabaret se fait à coups de verre.

GOMBAULD.

Qu'à dire des Chansons, qui vantent sa liqueur,
Dont le Pere Bacchus réjouït vôtre cœur.

SAINT-AMANT.

Prenez soin de nôtre Langage,
Auteurs polis & curieux;
Et nous laissez le doux usage
D'un vin frais & délicieux.

Que d'Apollon la docte troupe,
Vieillisse à réformer les Mots;
Celle de Bacchus, dans la Coupe
Ira chercher sa joie, & trouver son repos.

FA-

FARET.

Si l'esprit & la suffisance,
Si l'avantage de Raison,
Ne paroissent point dans l'enfance,
Et demeurent comme en prison;

C'est qu'on succe le lait d'une pauvre nourrice;
Et Dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
De nos divins talens réserve l'exercice
Pour le tems précieux que nous buvons du vin.

SERISAY.

Nous sommes satisfaits de vos Stances Bachiques,
Et vous êtes reçus Buveurs Academiques.
Mais de peur de vieillir à réformer les Mots,
Nous allons travailler; laissez-nous en repos:
La chose qui se traite est assez d'importance.

FARET.

Nous nous tairons.

MR. LE CHANCELIER.

Sortez; c'est le mieux que je pense.

FARET.

Si nous vous offensons, Monsieur le CHANCELIER,
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.



SCENE III.

MONSIEUR LE CHANCELIER, SERISAY, GODEAU, DES MARETS, SILHON, CHAPELAIN, GOMBAULD, BOISROBERT, L'ESTOILE, GOMBERVILLE, BAUDOIN, &c.

SERISAY.

Enfin, ils ſont ſortis. Sans tarder davantage,
Réformons les défauts que l'on trouve au Langage,
Et d'un ſtile trop vieux faiſons en un nouveau.
Vous, parlez le premier, docte & ſage Godeau.

GODEAU.

C'eſt m'obliger beaucoup: & cette déference
Seroit dûe à quelqu'autre avec plus d'apparence.

SERISAY.

Vous êtes trop modeſte; & vôtre Dignité....

GODEAU.

Je reçois cet honneur ſans l'avoir merité:
Je le dois purement à vôtre courtoiſie.

SERISAY.

On n'en ſauroit avoir aucune jalouſie.

GODEAU.

Je dirai donc, Meſſieurs, qu'il eſt très important
D'ôter de nôtre Langue, OR, POURCE-QUE D'AUTANT.

C'eſt

C'eſt là mon ſentiment: vous me voyez attendre
Que quelqu'émulateur s'apprête à les défendre.

DES MARETS.

Silhon s'oppoſe enfin.

SERISAY.

Parlez diſtinctement
Vous, Monſieur de Godeau.

GODEAU.

Je dis premierement,
Que ces Mots ſont uſés, qu'ils tombent de vieilleſſe;
Et d'ailleurs il s'y trouve une grande rudeſſe.

SILHON.

Inepte ſentiment! abſurde viſion!
Ces Mots ménent enfin à la Concluſion:
L'un ſert à reſumer, comme à la conſéquence;
Les autres, à prouver les choſes d'importance.

GODEAU.

Le premier ſent l'Ecole, & tient trop du Pédant,
Et tous ont trop vécu.

LA TROUPE.

Nous en diſons autant.

SILHON.

Qu'ils ſoient bannis des Vers, & conſervés en Proſe.

DES MARETS.

Aujourd'hui Proſe & Vers, ſont une même choſe.

CHAPELAIN.

Il eſt bien échauffé: qu'on lui tâte le poûs.

SERISAY.

C'eſt aſſez diſputé, Meſſieurs; aſſeyez-vous:

Que quelque autre fuccede à l'Evêque de Graffe.
Parlez, vous, Chapelain, fans ufer de préface.

CHAPELAIN.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, font termes de Barreau,
Que leur antiquité doit porter au tombeau.

SILHON.

J'eftime en Chapelain la bonté de nature,
Qui veut donner aux Mots même la fépulture.

CHAPELAIN.

Horace les fait naître, & puis les fait mourir (1).
Sans quelque Metaphore on ne peut difcourir.

SILHON.

Les Mots peuvent mourir; mais jamais Métaphore
N'avoit dreffé *Tombeau* pour de tels Morts encore.

LA TROUPE.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *doivent être abolis,*
Mais on ne les voit pas encore enfevelis.

GOMBAULD.

Je dis que la Coutume affez fouvent trop forte,
Fait dire improprement que l'on FERME LA PORTE.
L'Ufage tous les jours autorife des Mots,
Dont on fe fert pourtant affez mal à propos.
Pour avoir moins de froid à la fin de Decembre,
On VA POUSSER SA PORTE, & l'on FERME SA CHAMBRE.

SE-

(1) *Ut filvæ foliis pronos mutantur in annos;*
Prima cadunt: ita verborum vetus interit ætas,
Et Juvenum ritu florent modò nata, vigentque.
HORAT. de Arte Poët. vs. 60.

(2) „ Monfieur de Gomberville, *dit Mr. Peliffon*, n'ai-
„ moit

SERISAY.

En matiere d'Etat, vous favez que les Rois
N'ôtent pas tout d'un coup les anciennes Loix:
De même dans les Mots, ce n'eſt pas être ſage,
Que d'ôter pleinement ce qu'approuve l'Uſage.

LA TROUPE.

Digne Raiſonnement! Noble Comparaiſon!
Gombauld n'a pas de tort, & vous avez raiſon.

BOIS-ROBERT.

Meſſieurs, je veux ôter un terme de Coquette;
C'eſt le mot d'A' RAVIR.

L'ESTOILE.

Il eſt bon en Fleurette.
Cent & cent faux Galans en leur fade entretien,
De ce mot d'A' RAVIR ſe ſervent aſſez bien:
Et principalement dans les Amours de ville,
A RAVIR ſe rendra chaque jour plus utile.

LA TROUPE.

Nous n'avons parmi nous que des Auteurs de Cour;
Et partant ennemis de ce dernier Amour.
Les Dames de Quartier auront leur COTTERIE;
A qui nous laiſſerons le droit de Bourgeoiſie.

GOMBERVILLE.

Que ferons nous, Meſſieurs, de CAR (2), & de
POURQUOI?

DES

„ moit pas à ſe ſervir du mot, CAR, qui, à la verité
„ eſt ennuyeux, s'il eſt ſouvent repeté, & qui eſt bien
„ plus neceſſaire dans les diſcours de raiſonnement que
„ dans les Romans & dans les Poëſies. Il ſe vanta un
„ jour de n'avoir jamais employé ce mot dans les cinq

 „ Vo-

Que deviendroit ſans CAR, l'Autorité du Roi?

GOMBERVILLE.

Le Roi ſera toûjours ce que le Roi doit être;
Et ce n'eſt pas un Mot qui le rend nôtre maître.

GOMBAULD.

Beau titre que le CAR, au ſuprême Pouvoir,
Pour preſcrire aux Sujets la regle & le devoir!

DES MARETS.

Je vous connois, Gombauld: vous êtes Hérétique (1),
Et partiſan ſecret de toute République.

GOMBAULD.

Je ſuis fort bon Sujet, & le ſerai toûjours;
Prêt de mourir pour CAR, après un tel diſcours.

DES MARETS.

Du CAR viennent les Loix: ſans CAR, point d'Ordonnance;
Et ce ne ſeroit plus que déſordre & licence.

GOMBAULD.

Je demande pardon, ſi trop mal à propos,
J'ai parlé contre un Mot qui maintient le repos.

GOM-

„ Volumes de POLEXANDRE, où l'on m'a dit, néanmoins, qu'il ſe trouve trois fois; on conclud auſſi-tôt de ſon diſcours, que l'Academie vouloit bannir le CAR; & bien qu'elle n'en ait jamais eu la moindre penſée, on en fit mille railleries; & ce fut le ſujet de cette agréable Lettre de Voiture qui commence, *Mademoiſelle*, CAR, *étant d'une ſi grande conſideration en nôtre Langue*, &c." HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, p. 74. 75.

GOMBERVILLE *à Des Marets.*

L'effort de vôtre Esprit en chose imaginaire,
Vous rendra, Des Marets, un grand Visionnaire.
Le POETE, le VAILLANT, le RICHE, l'AMOUREUX,
Feront de leur Auteur un aussi grand fou qu'eux (2).

DES MARETS.

Un faiseur de Romans, pere de POLEXANDRE,
A corriger les foux n'a pas droit de prétendre.

MR. LE CHANCELIER.

Ni vous autres, Messieurs, droit de vous quereller,
Laissez le CAR en paix: il n'en faut plus parler.

GOMBERVILLE.

Et le POURQUOI, Messieurs?

LA TROUPE.

Sans cesse il questionne:
Qu'il soit moins importun, ou bien on l'abandonne.

L'ESTOILE.

Je ne saurois souffrir le vieux AUPARAVANT,
Qui se trouve cent fois à la place d'AVANT.

BAUDOIN.

Pour mes Traductions c'est un Mot necessaire;
Et si l'on s'en sert mal, je n'y saurois que faire.

L'Es-

(1) Gombauld étoit Protestant.

(2) Des Marets a fait une Comédie, intitulée LES VISIONNAIRES, qui est son chef-d'œuvre; & dont les quatre principaux Personnages sont un *Capitan*, un *Poëte extravagant*, un *Amoureux en idée*, & un *Riche imaginaire*. Sur la fin de sa vie, il donna dans le Fanatisme, & se remplit la tête de Visions Prophétiques. Voyez le DICTIONAIRE de Mr. Bayle, Article, MARETS (*Jean des*)

L'ESTOILE.

Peut-être voudrez-vous garder encor JADIS?

BAUDOIN.

Sans lui comment rimer si bien à *Paradis?*

L'ESTOILE.

Paradis, est un Mot ignoré du Parnasse,
Et les *Cieux* dans nos Vers auront meilleure grace.

SERISAY.

Que dira Colletet?

COLLETET.

Le plus grand de mes soins,
Est d'ôter NONOBSTANT, & casser NE'ANMOINS.

HABERT.

Condamner NE'ANMOINS! d'où vient cette pensée?
Colletet, avez-vous la cervelle blessée?
NE'ANMOINS! qui remplit & coule doucement;
Qui met dans le discours un certain ornement....
Pour casser NONOBSTANT, c'est un méchant office,
Que nous nous rendrions dans les Cours de Justice.

DES MARETS.

Puisque CAR est sauvé, laissons le reste en paix,
Et faisons une Loi, qui demeure à jamais.
„ Les Auteurs assemblés pour regler le Langage,
„ Ont enfin décidé dans leur Aréopage:
„ Voici les Mots soufferts, voici les Mots cassés....

Mon-

(1) Deux célebres Jurisconsultes.
(2) Mr. le Brun, Procureur Général au Parlement de Dôle, s'en servoit toûjours. Touchant Mr. le Brun, voyez le

Monsieur de Serisay, c'est à vous : Prononcez.

SERISAY.

Grace à Dieu, Compagnons, la divine Assemblée
A si bien travaillé, que la Langue est réglée.
Nous avons retranché ces durs & rudes Mots,
Qui sembloient introduits par les babares Gots :
Et s'il en reste aucun en faveur de l'Usage,
Il sera desormais un méchant personnage.
OR, *qui fit l'important, déchu de tous honneurs,*
Ne pourra plus servir qu'à de vieux Raisonneurs.
COMBIEN-QUE, POURCE-QUE *font un son incommode,*
Et D'AUTANT *&* PARFOIS, *ne sont plus à la mode.*
IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *sont termes de Barreau ;*
Mais le Plaideur François aime un air plus nouveau.
IL APPERT, *étoit bon pour Cujas & Barthole* (1).
IL CONSTE, *ira trouver le Parlement de Dôle,*
Où malgré sa vieillesse, il se rendra commun,
Par les graves Discours de l'Orateur le Brun (2).
Du pieux Chapelain la bonté paternelle,
Peut garder son Tombeau *pour sa propre* PUCELLE.
Aux stériles esprits dans leur fade entretien,
On permet À RAVIR, *lequel n'exprime rien.*
JADIS *est conservé par respect pour Malherbe.*
Dans l'Ode il a marché, JADIS, *grave & superbe ;*
Et

le DICTIONAIRE de Mr. Bayle, Article BRUN (*Antoine le*)

Et de là s'abaissant en faveur de Scarron,
Il a pris l'air burlesque & le comique ton;
Mais il demeure exclus du discours ordinaire:
Vieux JADIS, *c'est pour vous tout ce que l'on peut faire.*
Il faudra moderer cet indiscret POURQUOI,
Et révérer le CAR, *pour l'interêt du Roi.*
En toutes nations la Coûtume est bien forte;
On dira cependant que l'on POUSSE LA PORTE.
Nous souffrons NE'ANMOINS, *& craignant le Palais,*
Nous laissons NONOBSTANT *en repos pour jamais.*
Qu'au milieu des Cités la vaine COTTERIE,
Au prodigue CADEAU *soit toûjours assortie:*
Et que dans le repas, ainsi que dans l'amour,
Ils demeurent bourgeois, éloignés de la Cour.

Auteurs, mes Compagnons, qui réglez le Langage,
Avons-nous assez fait; en faut-il davantage?

LA TROUPE.

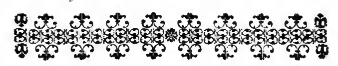
Voilà-ce qu'à peu près nous pensions réformer.
Anathême sur ceux qui voudront le blâmer;
Et soit traité chez nous plus mal qu'un Hérétique,
Qui ne reconnoitra la troupe Académique.

DES MARETS.

A ce divin Arrêt, des Arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout à l'heure apposer le grand Sceau.

Fin dû troisiéme & dernier Acte.

RE



RETRAITE DE MONSIEUR LE DUC DE LONGUEVILLE.

En son Gouvernement de Normandie. (1).

MONSIEUR de Longueville entrant dans le Vieux-Palais, rencontra d'abord Mr. de Saint-Luc, qu'on avoit envoyé de Saint-Germain au Marquis d'Hector, pour tâcher de le remettre dans les intérets de la Cour (2). Il lui dit

(1) Mr. de Saint-Evremond écrivit cette ingenieuse Satire, pour tourner en ridicule la plûpart des Gentilshommes de Normandie, qui s'étoient déclarez contre la Cour en 1649. Voyez la VIE de Mr. de Saint-Evremond sur l'année 1649.

(2) „ La Reine, *dit Madame de Motteville dans ses*
„ MEMOIRES, aussi-tôt qu'elle vit le Duc de Lon-
„ gueville du Parti de Paris, envoya St. Luc trou-
„ ver le Marquis d'Hector fils du Marquis de Beu-
„ vron, qui étoit au vieux Palais, pour lui porter la
„ survivance de son Pere de Lieutenant du Roi. St.
„ Luc

dit avec un visage plein de joie: *Saint-Luc, il n'y a pas long-tems que je vous haïssois bien. Et moi, Monsieur,* repartit Saint-Luc, *je ne vous haïs pas moins présentement, que vous me haïssiez en ce tems-là. Si l'on ne m'avoit trompé, vous ne seriez pas ici; & si l'on ne vous eût trompé le premier, on ne m'y eût pas souffert.*

Ce petit discours fini, Monsieur de Longueville voulut aller au Parlement, qui s'assembloit pour déliberer si on le devoit recevoir. Quelques-uns de ses amis s'y opposérent, alléguant qu'en se commettant, il alloit commettre toute la fortune du Parti. On fit monter des gens sur une Tour fort élevée, pour observer la contenance du Peuple; & comme on lui eut raporté qu'on entendoit de toutes parts des cris de joie, il sortit aussi-tôt, accompagné de ceux qui l'avoient suivi, & se rendit au Palais, après avoir reçu par tout mille acclamations.

Il surprit Messieurs du Parlement, qui n'attendoient pas une avanture si inopininée;

„ Luc qui étoit son Oncle, le frere de sa mere, en „ lui donnant cette survivance l'engagea au Parti du „ Roi, & à lui conserver cette place selon qu'il étoit „ obligé de le faire. MEMOIRES *pour servir à l'Hist-*

née; & après avoir pris sa place, il parla de cette sorte: *Vous ayant toûjours beaucoup honorés & chéris, je suis venu avec tout le péril, où un homme de ma qualité se peut exposer, vous offrir mon bien & ma vie pour vôtre conservation. Je sai que la plûpart des Gouverneurs n'en usent pas ainsi; & que tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent tirer dans un tems paisible, ils vous abandonnent aussi-tôt qu'ils vous voyent dans le danger. Pour moi, qui vous ai mille obligations, je prétens ici les reconnoître: &, en qualité de Gouverneur, & comme une Personne sensiblement obligée, je viens vous rendre tout le service que je pourrai dans une conjuncture si périlleuse.*

Le Premier Président(1) ne répondant rien à cette Harangue, & témoignant assez par le chagrin de son visage, combien la présence du Duc l'afligeoit; tous les Messieurs lui donnérent des témoignages de joie, qui furent animés par la bouche d'un Conseiller de la Grand' Chambre, appellé du Mesnil-côté, qui lui fit ce beau Discours: *La même difference, qui*

l'Histoire d'Anne d'Autriche Epouse de Louis XIII. Par Madame de motteville une de ses Favorites. Tom. II. p. 455, 496; sur l'année 1649.

(1) Mr. Faucon de Ris, de Famille Italienne.

qui se rencontre entre le Loup & le Berger, Prince debonnaire, la même se trouve entre le Comte d'Harcourt & vôtre Altesse en cette occasion. Le comte d'Harcourt est venu soit comme Loup, soit comme Lion; mais toûjours en bête ravissant, pour nous dévorer: nous n'avons pas voulu lui ouvrir nos portes, de peur de recevoir l'ennemi dans nos entrailles; pour toute grace, nous lui avons laissé faire le tour de nos murs(1)*; ce qu'il a fait, en jettant sur nous des yeux tout étincelans de colére*, tanquam Leo rugiens. *Pour vous, Grand Prince, vous êtes venu en véritable Berger, pour mettre à couvert toute vôtre Bergerie*; bonus pastor ponit animam pro ovibus suis. *Il est trop vrai que vous en userez de même*; atque ideò, *Monseigneur, nous vous commettons la garde de cette Ville, & le salut de toute la Province: c'est à vous à veiller à nôtre conservation; & à nous d'aider vos soins de toutes les assistances qui sont en nôtre pouvoir.*

La Harangue finie, Monsieur de Longue-

(1) La Reine envoya aussi le Comte d'Harcourt, avec les Provisions du Gouvernement de Normandie pour se saisir de la Vile de Rouen. Ce Prince . . . . s'arrêta au conseil du premier Pre-

gueville ſe leva ; & après avoir ſalué chaque particulier avec ſon affabilité ordinaire, il ſortit du Palais, accompagné de ſes amis, & ſuivi du peuple, qui le conduiſoit avec de nouvelles acclamation.

Meſſieurs du Parlement faiſant réflexion ſur la joie qu'avoient eu les Bourgeois de recevoir leur Gouverneur, commencérent de craindre une ſervitude entiére; & pour empêcher ce malheur-là, ils firent deſſein d'aſſurer leurs conditions avec lui. Mais ſoit que Monſieur de Longueville eût pénétré leur intention; ſoit pour établir une entiére confiance; il les voulut prévenir, & les aſſurer qu'ils auroient toûjours la diſpoſition de toutes choſes. Il leur dit que les affaires dont il s'agiſſoit, étoient proprement celles des Parlemens, & non pas le ſiennes; qu'il ne vouloit, ni ne devoit avoir autre emploi que celui de conduire une Armée, pour le bien de l'Etat, & pour leur ſervice particulier; que toutes les levées ſe feroient par leurs ordres; qu'ils établiroient eux-mêmes des Commiſſaires de leur compagnie pour la re-

Preſident qui le fit demeurer au Faux-bourg, &c. MEMOIRES de Madame de Motteville. Tom. II. p. 496.

recette & pour la diſtribution des deniers: & enfin, que comme ils avoient le principal intêret au ſuccès des affaires, il étoit raiſonnable qu'ils euſſent une entiére participation de tous les Conſeils.

Ces Meſſieurs lui rendirent graces de l'honneur qu'il leur faiſoit, l'aſſurérent qu'ils donneroient autant d'Arrêts qu'il voudroit, ſans rien examiner: qu'étant tuteurs des Rois, ils diſpoſeroient à ſon gré du bien du pupille: qu'ils hazarderoient toutes choſes pour ſon ſervice, à condition qu'il feroit ſuprimer le Semeſtre, & remettroit la Compagnie dans ſon ancien état (1). Le Premier Préſident & l'Avocat Général ſe croyant inutiles au ſervice du Roi, allérent à Saint-Germain rendre compte de leur impuiſſance.

Cependant Monſieur de Longueville, qui ſe voyoit aſſuré du Peuple & du Parlement, ne ſongea plus qu'à faire des Troupes. Mais comme il n'avoit pas encore de fonds, il voulut toûjours diſtribuer

(1) „ Le Parlement de Normandie, *remarque Madame de Motteville*, demandoit la revocation du „ Semeſtre, qu'ils pretendoient avoir été injuſtement établie, du tems du feu Roi, & du Car- „ dinal

buer les Charges, pour entretenir tout le monde, & on commença à travailler à l'état d'une Armée, qui n'étoit alors qu'en imagination. Les plus considérables étant assemblés, „ il leur rendit grace de la cha-
„ leur qu'ils témoignoient à son service :
„ que pour lui, il reconnoîtroit toute sa
„ vie l'affection de ceux qui s'attachoient
„ à sa fortune, & qu'en attendant qu'il
„ les pût obliger par des graces essentiel-
„ les, il étoit prêt de leur commettre les
„ plus importans Emplois.

A ces douces paroles, tant d'illustres Personnes firent de profondes révérences. Un moment après, ce ne furent que complimens, qui allérent insensiblement aux assurances de fidelité, & aux protestations de répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang. Il se fit ensuite plusieurs beaux Discours sur l'état présent des affaires ; & quelques-uns, possédés du zele qu'ils avoient pour le parti, ouvrirent un Avis considérable. *Pourquoi*, dirent-ils, *ne pas battre le fer tandis qu'il est chaud? Vous avez, Monseigneur, quantité de jeunes gens dans la Ville ; vous pouvez faire un*

„ dinal de Richelieu, qui ne leur laissoit pas lever
„ la tête si haut. MEMOIRES, &c. Tom. II. p.
„ 174, sur l'année 1648.

un gros de Gentilhommes , un gros de leurs Valets de chambre, auxquels vous joindrez la Cinquantaine (1), *& les Archers; deux gros Bataillons de meilleurs Bourgeois; & avec ces Troupes, aller surprendre le Roi dans Saint-Germain, Oui*, répondit Monsieur de Longueville, *il sera bon; mais comme c'est nôtre principale entreprise, il faut penser à la bien conduire: nous en parlerons au premier Conseil. Cependant, pour éviter la confusion, qui ruine d'ordinaire tous les partis, il faut distribuer les Charges, afin que chacun soit assuré de son emploi.*

Varicarville, si considéré des Esprits-Forts, ne voulut prendre aucun emploi, ayant appris de son Rabbi, que pour bien entendre le Vieux Testament, il y faut avoir une application entiere, & même se réduire à ne manger que des herbes (2), pour se dégager de toute vapeur grossiere. Néanmoins l'aversion qu'il avoit pour les Favoris, ne lui permettant pas d'être inu-ti-

(1) La *Cinquantaine* est une espece de Compagnie d'Archers, qui conduit le Prisonnier qu'on ·e· lâche tous les Ans le jour de l'Ascension, lorsquil a levé la *Fierte*, c'est-à-dire, la Chasse de St. Romain, où l'on porte la *Gargouille*.

tîle dans ces occaſions, il voulut prendre ſoin de la Police, & régler toutes choſes ſelon les Mémoires du Prince d'Orange: mais comme il arrive toûjours cent malheurs, il avoit oublié à Paris un Manuſcrit du Comte Maurice, dont il eût tiré de grandes lumiéres pour l'Artillerie & pour les Vivres; ce qui fut cauſe vraiſemblablement qu'il n'y eut ni munitions ni pain dans cette Armée-là.

Saint-Ibal demandoit l'honneur de faire entrer les Ennemis en France; & on lui répondit que Meſſieurs les Généraux de Paris ſe le réſervoient (3). Il demanda un plein pouvoir de traiter avec les Polonois, les Tartares, les Moſcovites, & l'entiére diſpoſition des Affaires chimeriques; ce qui lui fut accordé.

Le Comte de Fieſque, fertile en viſions militaires, outre la charge de Lieutenant Général, qu'il avoit euë dès Paris, obtint une commiſſion particuliere pour les Enlevemens de Quartier, & autres exploits bruſques & ſoudains, dont la réſolution ſe

(2) Varicarville avoit auprès de lui un Rabbin, qui ne lui laiſſoit manger que des herbes.

(3) Voyez les MEMOIRES DU CARDINAL DE RETZ, Tom. I. Liv. 2. ſur l'année 1649.

ſe peut prendre, en chantant un Air de la Barre (1), & danſant un pas de Balet.

Le Marquis de Beuvron fut fait Lieutenant Général, à condition qu'il demeureroit au Vieux-Palais; la place & le gouvernement étant tous deux de ſi grande importance, qu'on ne pouvoit les conſerver avec trop de ſoin.

Le Marquis de Matignon, toûjours illuſtre par ſa ſuffiſance, & préſentement fameux par le mémorable Siége de Vallogne, commandoit les Troupes du Cotantin; diſant, qu'il vouloit avoir ſa petite Armée, & être auſſi indépendant de Monſieur de Longueville, que le Walſtein l'étoit de l'Empereur.

Le Marquis d'Hectot demanda le commandement de la Cavalerie; ce qui lui fut accordé, parce qu'il étoit mieux monté que les autres; qu'il étoit environ de l'âge de Monſieur de Nemours, lors qu'il commandoit en Flandre, & qu'il avoit une caſaque en broderie toute pareille à la ſienne.

On choiſit Auſonville pour Gouverneur

(1) Fameux Muſicien de ce tems-là.

(2) *Queſta Prattica, ò vero queſta particolare cognitione*

neur de Roüen, comme un homme entendant civilement bien la guerre, & aussi propre à haranguer militairement les Peuples, que le Plessis-Besançon. Le Gouverneur fut fait Maréchal de Camp pour ne pas obéïr aux autres, & le Maréchal de Camp Gouverneur, pour ne pas quitter la ville : car c'étoit une de ses Maximes, *Qu'il ne devoit sortir pour quoi que ce fût*; & il alléguoit plusieurs villes considérables, qui s'étoient perduës par l'absence des Gouverneurs.

Hanerie & Caumenil demanderent qu'on les fît Maréchaux de Camp : Hanerie, fondé sur ce qu'il avoit pensé être Enseigne des Gendarmes du Roi : Caumenil, sur ce qu'il s'en étoit peu falu qu'il n'eût été Mestre de Camp du Régiment de Monsieur.

Boucaule ne pouvoit pas dire qu'il eût jamais vu d'armée; mais il alléguoit qu'il avoit été Chasseur toute sa vie, & que *la chasse étant une image de la guerre*, selon *Machiavel* (2); quarante ans de chasse valoient bien pour le moins vingt campagnes.

gnitione (de' siti & de' Paesi) *s'acquista più mediante le Caccie, che per verun' altro essercito. Però gli An-*

pagnes. Il voulut être Maréchal de Camp; & le fut.

Flavacourt disoit que pour être bon Capitaine, il faloit avoir vu des déroutes, aussi-bien qu'avoir gagné des combats, suivant ce que Barriere (1) avoit lu dans le Livre de Monsieur de Rohan (2) : cela étant, il prétendoit que personne ne lui pouvoit disputer l'avantage de sa propre expérience; tout le monde se souvenant assez du désordre où il se trouva, quand d'Estauges fut fait prisonnier (3).

On voulut donner le Commandement de l'Artillerie à Saint-Evremond; & à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour Saint Germain, il eût bien souhaité de servir la Cour, en prenant une charge considérable, où il n'entendoit rien. Mais comme il avoit promis au Comte d'Harcourt de ne point prendre d'emploi, il tint sa promesse; tant par honneur, que pour ne ressembler

Antichi Scrittori dicono che quelli Heroi, che governarono nel loro tempo il Mondo, si nutrirono nelle Selve & nelle Caccie: Perche la Caccia, oltre à questa cognitione, li insegna infinite cose che sone nella Guerra necessarie. . . . . . . Questo si dice per mostrare, come le Caccie, secondo che Senophonte appruova, sono

bler pas aux Normans, qui avoient presque tous manqué de parole. Ces considérations lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné.

Campion ne s'attacha pas aux grands emplois: il demanda seulement d'être Maréchal de Bataille, pour apprendre le métier, avoüant ingénûment qu'il ne le savoit pas; mais se faisant fort de savoir le Païs; jusqu'aux petits Ruisseaux, & aux moindres passages; laquelle science il avoit apprise à la chasse avec Monsieur de Vendôme.

Sevigny se contenta du même emploi; mais il fut la dupe de sa modération, quand il vit que pour être Maréchal de Camp, il ne faloit pas être habile homme: il s'érigea de plus en goguenard, & eut l'honneur de faire rire son Altesse.

Rucqueville, cet ancien serviteur, ne voulut rien faire; & sa longue expérience à la guerre demeura inutile, sous prétexte

sono una Imagine della Guerra. NICOLO MACHIAVELLI. DISCORSI sopra la prima Deca di T. Livio, *Lib. III. cap.* 39. p. m. 269.

(1) Son Beau-frere.

(2) LE PARFAIT CAPITAINE, *ou l'Abregé des Guerres Commentaires de* César, &c.

(3) A la Guerre de Paris.

texte de ses vapeurs. Monsieur de Longueville, pour adoucir le chagrin qu'il avoit de n'être pas Gouverneur de Caen, augmenta ses pensions : mais ce fut en vain, Rucqueville disant hautement qu'il prendroit assez l'argent de son Maître ; mais que pour s'empêcher d'en dire du mal, il ne le feroit jamais.

Franquetot-Barberousse demeura longtems sans prendre parti; *Boncœur* (1), entretenant son incertitude par l'amitié du Maréchal de Gramont. Durant ses longues délibérations, il ne laissoit pas de s'ériger insensiblement en rendeur de bons offices; se flatant avoc joie de la vanité d'un faux crédit. Depuis, étant informé par les Lettres de ses amis, qu'on travailloit sérieusement à la Paix, il fit dessein de quiter le personnage neutre : il lût les Mémoires de César, pour fortifier son esprit,

(1) On nommoit ainsi sa Femme.

(2) *Consecutusque* (Cæsar) *cohortes ad Rubiconem flumen, qui provinciæ ejus finis erat, paullum constitit, ac reputans quantum moliretur, conversus ad proximos*, Etiam nunc, *inquit*, regredi possumus: quod si ponticulum transierimus, omnia armis agenda erunt.

Cunctanti ostentum tale factum est. Quidam eximia magnitudine & forma, in proximo sedens, re-

esprit, qui n'étoit pas encore bien résolu: quand il vint au passage du Rubicon, il s'arrêta tout court, comme avoit fait ce grand Capitaine; & après avoir un peu rêvé, il s'écria comme lui: *Le Rubicon est passé; à tout perdre, il n'y a qu'un coup périlleux.* (2) Il sort là-dessus avec une émotion extrême, sans regarder Boncœur, sans regarder *le petit Henri* (3); sachant bien que la vue des femmes & des enfans peut amolir les plus fiers courages; sans rien dire à pas un de ses amis, il va trouver le Duc de Longueville, & lui tenir ce discours: *J'ai toûjours été vôtre Serviteur, mais non pas avec un attachement si particulier, que cela m'obligeât de vous servir en cette rencontre; aujourd'hui je veux entrer dans vos interêts, & viens assurer Vôtre Altesse que je me donne entierement à Elle.*

La

repente apparuit, arundine canens: ad quem audiendum, cum præter pastores, plurimi etiam ex stationibus milites concurrissent, interque eos & æneatores, rapta ab uno tuba prosiluit ad flumen; & ingenti spiritu classicum exorsus, pertendit ad alteram ripam. Tunc Cæsar, eatur, *inquit,* quo deorum ostenta, & inimicorum iniquitas vocat: Jacta alea est. SUETONIUS *in* Julio Cæsare, *cap.* 31, 32.

(3) Fils de Franquetot.

La joie de ce Duc fut grande, & de celles, qui ne pouvant être renfermées dans le cœur, font d'ordinaire quelque impreſſion ſur le viſage ; mais elle fut modérée, lorsque Barberouſſe ſe fut expliqué de cette ſorte : *La déclaration que je fais, n'eſt pas ſi générale, que je n'y mette encore une condition: je prétens demeurer ici, quand vous irez à la guerre ; ce qu'on ne doit point attribuer à faute de courage, mais à une malheureuſe rétention d'urine, qui m'empêche de monter à cheval. Ce n'eſt pas que je veuille être inutile dans le Parti: je négocierai avec Madame de Matignon, pour laquelle j'ai toûjours conſervé quelque eſpece de galanterie; & de plus, comme vous n'avez ici perſonne qui ſache faire de Relations, je prendrai le ſoin de publier vos Exploits.* Ces dernieres paroles remirent entiérement l'eſprit du Prince; car, à dire vrai, la néceſſité du *Gazetier* étoit grande, & il fut bien aiſe d'en trouver un ſi entendu dans la Narration.

Fontrailles arriva tout à propos pour voir

(1) La Bouille eſt un Bourg à trois lieuës de Rouën. Mr. de St. Evremond donne ici plaiſamment le nom d'occaſion à la retraite précipitée du Duc

voir la grande occaſion de la Bouille (1). Durant ſon ſéjour en Normandie, le Duc de Longueville lui communiqua toutes choſes, auſſi-bien qu'à Varicarville, & au Comte de Fieſque: mais Fontrailles ne pouvoit goûter cette confiance; ayant peur de s'engager trop avant dans les intérêts du Prince, & de devenir le confident d'une ſeconde entrepriſe ſur Pontoiſe. Une ſi juſte appréhenſion l'obligea de quitter, & d'emmener avec lui le Comte de Fieſque, auquel il repréſenta, qu'au point qu'ils gouvernoient leur Général, on leur imputeroit tous les deſordres qui arriveroient, s'ils portoient les choſes à l'extrémité.

Le Duc de Retz, dont on avoit attendu de ſi grands ſecours, vint accompagné ſeulement du Page, qui portoit ſes armes, & de ſes deux fideles Ecuyers (2). Quelques-uns trouvérent à dire de le voir arriver ſans troupes; mais ils furent bien tôt ſatisfaits, quand il leur montra une longue liſte des Barons qui demandoient de l'emploi.

Duc de Longueville, dont j'ai parlé dans la VIE de Mr. de St. Evremond ſur l'année 1649.

(2) En Flandre, il avoit toûjours deux Ecuyers à ſes côtés & un Page qui portoit ſes armes.

ploi. Il ne tint qu'à deux cens mille écus qu'il ne mît les Bretons en campagne, & manque de ce peu d'argent, le crédit d'un si grand Seigneur ne servit de rien. Il est vrai qu'il promit de payer de sa personne; & de servir de Duc & Pair dans l'armée de Rouën, avec la même assiduité qu'il avoit fait dans celle de Flandre. Il assura de plus que Montplaisir viendroit bien-tôt; & donna même quelque esperance du Tapinois (1). Au reste Belle-Isle étoit en fort bon état; il y avoit garnison dans Machecoul; & l'on faisoit bonne garde à Montmirel. Sa façon de vivre avec les Officiers fut tout-à-fait obligeante; & quiconque étoit assez heureux pour avoir un Busle, ou une Hongreline de velours noir, pouvoit s'assurer de son amitié.

Vous voyez les différens emplois des plus considérables personnes du parti. Si quelqu'un s'étonne que je ne dise rien de leurs Actions, c'est que je suis exactement véritable; & comme je n'ai vu autre

(1) Aubeterre étant à l'Armée, se déroboit quelquefois de table, ou d'ailleurs, pour aller essuyer quelques coups de mousquet à la Tranchée; & ses

autre chose, je n'ai rien dit davantage. Cependant, je me tiens heureux d'avoir aquis la haine de ces mouvemens-là, plus par observation, que par ma propre expérience. C'est un métier pour les sots & pour les malheureux, dont les honnêtes gens, & ceux qui se trouvent bien, ne se doivent point mêler.

Les dupes viennent-là tous les jours en foule : les proscrits, les miserables s'y rendent des deux bouts du monde : jamais tant d'entretiens de générosité sans honneur : jamais tant de beaux discours, & si peu de bon sens : jamais tant de desseins sans actions; tant d'entreprises sans effets; toutes imaginations, toutes chiméres; rien de véritable, rien d'essentiel, que la néceffité & la misére. De là vient que les particuliers se plaignent des Grands, qui les trompent; & les Grands des particuliers, qui les abandonnent. Les sots se desabusent par l'experience, & se retirent: les malheureux, qui ne voyent aucun changement dans leur condition, vont cher-

ses amis, qui s'attendoient à toute autre chose, étoient surpris de le voir revenir bléssé. Cela lui fit donner le nom de *Tapinois*.

chercher ailleurs quelque autre méchante affaire; aussi mécontens du Chef de parti, que des Favoris.

LETTRE

A MADAME***.

JE me souviens qu'allant à l'Armée, je vous priai d'aimer le Chevalier de Grammont, si j'étois assez malheureux pour y mourir, en quoi je suis si bien obéï, que vous ne le haïssez pas durant ma vie, pour apprendre à le bien aimer après ma mort. Vous êtes ponctuelle à garder mes ordres; & si je continue à vous donner la même commission, il y a de l'apparence que vous l'exécuterez avec un grand soin.

Vous croyez que je veux cacher sous un faux ridicule une véritable douleur; & dans la connoissance que vous avez de ma passion, vous aurez de la peine à vous persuader que je souffre un Rival sans jalousie. Mais peut-être ne savez-vous pas, que si je n'ose me plaindre de vous, pour vous aimer trop; je n'oserois me plaindre

de lui, pour ne l'aimer gueres moins: & s'il faut de nécessité me mettre en colére, apprenez-moi contre qui je me dois fâcher davantage; ou contre lui, qui m'enleve une maîtresse; ou contre vous, qui me volez un ami.

Quoi qu'il en soit, ne vous mettez pas en peine de m'appaiser. J'ai trop de passion, pour donner rien au ressentiment; ma tendresse l'emportera toûjours sur vos outrages. J'aime la perfide, j'aime l'infidéle; & crains seulement qu'un ami sincere ne soit mal avec tous les deux. Adieu. Faisons, je vous prie, une maniére de liaison inconnuë; & par un mystere assez nouveau, que son amitié, la vôtre, & la mienne ne soient plus qu'une même chose.

A LA MEME.

JE pensois que vous m'aviez oublié; mais par une conduite plus fine, & plus ingénieuse, vous me traitez comme si vous commenciez à me connoître.

A vous dire le vrai, je n'ai jamais

vu Lettre si civile, qui oblige si peu que la vôtre : vous avez trouvé une indifference si délicate, que je ne puis me plaindre de vous sans chagrin, ni m'en loüer sans sottise. *Générosité*, *gratitude*, *obligation*, sont les moindres mots de vôtre Lettre. Vous avez appris pour moi tous les termes qui entrent dans les complimens, & oublié tous ceux qui expriment quelque sentiment d'amour.

Il faut avoüer que vous imitez parfaitement le stile de Madame vôtre mere. Je pensois d'abord recevoir une marque de son souvenir. Outre cela, Madame, ce jargon pitoyable de *l'accablement de vos malheurs* ne vous convient point ; il sent tout-à-fait le genie d'une personne mystérieusement désolée.

Pour vous, qui n'avez jamais fait la comédienne d'affliction, d'où vient que vous me choisissez, pour me donner les apparences d'une si belle misére ? Ne suis-je plus au monde, que pour être le confident de vos chagrins concertés, & de vos douleurs étudiées ?

Comme vous ne me serez jamais indifférente, j'ai demandé de vos nouvelles à M***. qui m'a dit que vous dansiez depuis le matin jusqu'au soir, & qu'on ne

pouvoit pas se divertir plus agréablement que vous faisiez.

Adieu, *miserable* personne; *accablée* d'une *longue suite de malheurs*; pleine de *gratitude* pour ceux qui *prennent quelque part* à vos *miséres*. Adieu, plus tendrement mille fois que vous ne m'écrivez civilement. Je vous prie de croire que vous n'avez pas assez de civilité pour me rebuter; & que je serai plûtôt toute ma vie le confident de vos malheurs, que de ne vous être rien du tout.

LETTRE

A MADAME***.

VOus étes sur le point de faire un méchant galant d'un fort bon ami; & je m'apperçois que ce que je nommois satisfaction avec vous, devient insensiblement quelque charme. Je ne parle plus de *tourner en ridicule*; & la même personne, qui faisoit tant de cas de vos imaginations malicieuses, trouve en vous des qualités plus touchantes, qui la dégoûtent de ces premiers agrémens.

Vous

Vous m'aviez toûjours paru fort aimable; mais je commence de sentir avec émotion ce que je voyois avec plaisir. Pour vous parler nettement, j'ai bien peur que je ne vous aime, si vous souffrez que j'aye de l'amour: car je suis encore en état de n'en point avoir, si vous le trouvez mauvais.

N'attendez de moi ni les beaux sentimens, ni les belles passions. J'en suis tout-à-fait incapable, & les laisse volontiers aux amoureux de Mademoiselle C***. Que les ruelles en fassent leur profit. Permettez à Madame de *** de définir l'*Amour* à sa fantaisie; & n'enviez point les imaginations à ces misérables, qui dans les ruines de leur beauté, font valoir l'esprit qui leur reste, aux dépens du visage qu'elles n'ont plus.

Peut-être croyez-vous, me voyant si brutal à mépriser les beaux sentimens, que pour les exercices du corps, je suis un des plus déterminés hommes du monde; écoutez ce qui en est: je suis médiocre en toutes choses, & la nature ni la fortune n'ont rien fait pour moi que de fort commun.

Comme je ne puis voir sans envie les gens somptueux & magnifiques dans leurs dé-

dépenſes, je ne puis ſouffrir qu'avec chagrin ceux qui ſont trop adonnés à leurs plaiſirs; & ſi j'oſe le dire, je hais en quelque ſorte les Vivonnes & les Saucours, pour ne leur pouvoir reſſembler.

Mes affaires vont toûjours un même train. Jamais le déréglement ne m'eſt permis; & il me faut un peu d'économie pour arriver au bout de l'année, & paſſer une nuit d'hiver. Ce n'eſt pas que je ſois réduit à la néceſſité, ou à la foibleſſe; mais ſi je veux dire les choſes nettement, ma dépenſe eſt petite, & mes efforts médiocres.

Dites-moi ſi avec ces qualitez-là je puis devenir vôtre amant, ou ſi je dois demeurer vôtre ami. Pour moi, je ſuis reſolu de prendre le parti qu'il vous plaira. Et ſi je paſſe de l'amitié à l'amour ſans emportement, je puis revenir de l'amour à l'amitié avec auſſi peu de violence.



MADRIGAL.

QU'aves-vous fait de mon amour,
Bonheur fatal, funeste jouïssance?
Etoit-ce pour le perdre, ô trop malheureux jour!
Que je vous attendois avec impatience?
Rendez, trompeur, rendez-moi mes desirs,
Et je vous rendrai vos plaisirs.

A MAD ***.

ELEGIE.

AIMABLE Iris; si vous voulez apprendre
Les maux secrets, dont ne se peut defendre
Le plus fidéle & le plus triste Amant,
Lisez ces Vers, pour savoir mon tourment;
Et s'il restoit encore dans vôtre ame
Un sentiment favorable à ma flâme;
S'il vous restoit encor quelque amitié,
Ne voyez pas ma douleur sans pitié.
Depuis le jour que mon malheur extrême
Me contraignit de me laisser moi-même,
Quand la rigueur d'un juste courroux
Me contraignit de m'éloigner de vous;

De-

Depuis le jour que j'ai quitté vos charmes,
J'ai tout quitté, ſinon mes triſtes larmes:
J'ai tout quitté, mon repos, mes plaiſirs;
Quitté l'eſpoir, & gardé les déſirs.
Soit dans la foule, ou dans la ſolitude,
Je m'entretiens en mon inquiétude:
Le ſouvenir de vos beaux yeux abſens
Fait mon dégoût pour les objets préſens.
Je croirois être infidéle à ma flâme,
Si je voyois ſans horreur quelque femme:
Je trahirois mon innocent amour,
Si je paſſois ſans ennui quelque jour.
Les grands repas, & toutes leurs délices,
Sont devenus comme autant de ſupplices,
Et la douceur de cette volupté
Cede au chagrin dont je ſuis tourmenté.
Triſte, réveur, ſans goût, & ſans parole;
J'y repreſente un mort, ou quelque idole,
Mes yeux ouverts ſans aucun mouvement,
Ma bouche ouverte aux ſoûpirs ſeulement,
Le pâle teint d'un languiſſant viſage,
Sont de ma mort un aſſuré préſage;
Et ſi mon cœur montre par un ſoûpir
Qu'il vit encore, il eſt prêt de mourir.
Dans les plaiſirs que donne l'harmonie,
Je m'abandonne à mon triſte genie,
Et la douceur des plus tendres accens,
Si delicate autrefois à mes ſens,

Ne

Ne fait plus rien qu'exciter ma foibleffe,
Au fouvenir de l'objet qui me bleffe :
Ne fait plus rien qu'exciter dans mon cœur
Les mouvemens fecrets de ma langueur.
Ces chers amis, dont l'efprit agréable,
Dont l'entretien me fut toûjours aimable,
Ne fauroient voir le chagrin où je fuis,
Sans demander ce qui fait mes ennuis:
Ce qui me donne une mélancolie,
Où mon humeur eft comme enfevelie:
Ce que j'ai fait de cette liberté,
Dont fi long-tems on me vit enchanté.
„ Mes chers amis, n'en foyez plus en peine,
„ Depuis qu'Iris me retient dans fa chaine,
„ Depuis qu'Iris a voulu me charmer,
„ Pour mon malheur je ne fai plus qu'aimer:
„ Mon pauvre cœur dans fa douce moleffe,
„ N'eft rien qu'amour, que langueur, que trifteffe;
„ Et quand il a de plus vifs fentimens,
„ C'eft lors qu'Iris excite fes tourmens;
„ Que fa rigueur, ou fon ingratitude
„ Lui vient donner une peine plus rude.
Trifte fujet de mon reffouvenir,
Dernier malheur, qui viens m'entretenir,
Ordre fâcheux de quitter tant de charmes,
Combien de fois, m'as-tu coûté des larmes!
Combien de fois aux lieux les plus fecrets
En ai-je fait ma plainte & mes regrets!
O! vous que j'aime! ô vous pour qui j'endure!
Vous qui caufez ma funefte avanture, Au

Au lieu de prendre un si cruel dessein,
Vous deviez mettre un poignard dans mon sein;
Et par la mort que vous m'eussiez donnée,
Mettre en repos mon ame infortunée.
Mais c'en est fait, je cede au desespoir:
De tant de biens que j'eus en mon pouvoir;
Je n'ai plus rien pour flater mon envie,
Que le dessein de terminer ma vie.
Tous mes regrets ont été superflus.
J'obéïrai, je ne vous verrai plus.
Ma perte, Iris, est une perte entiére;
En vous perdant, je perdrai la lumiére,
Et j'aime mieux avancer mon trépas,
Que d'être en vie, & de ne vous voir pas.

A LA MEME.

ELEGIE.

IRIS, si vous savez les peines que j'endure
Depuis le jour fatal de ma triste avanture;
Si vous avez appris tous les maux que je sens
Depuis que j'ai perdu vos charmes innocens;
Apprenez aujourd'hui qu'en cet état funeste,
M'entretenir de vous est tout ce qui me reste;
Et qu'un cher souvenir de mon bonheur passé,
Fait l'unique plaisir que vous m'avez laissé.
En ce téms bienheureux, où sans peine & sans crainte.

Je vous parlois du mal dont mon ame est atteinte;
En ce tems bienheureux, j'aimois, j'étois aimé,
Je flattois vôtre esprit, le mien étoit charmé.
Touchés également, nous sentions en nos ames
Comme un secret rapport de nos communes flâmes:
Un soûpir vous disoit l'excès de mon tourment,
Vous m'en disiez autant d'un regard seulement;
Et nos yeux concertés dans un si doux silence,
Exprimoient de nos feux l'aimable violence.
Mais si je suis encore en l'état où j'étois,
Si je soûpire encor soumis aux mêmes loix,
Vous forcez aujourd'hui vôtre amoureux génie,
Et travaillez vous-même à vôtre tyrannie;
Vous prenez malgré vous l'infidéle dessein
D'étouffer l'amitié qui reste en vôtre sein;
Et vôtre esprit confus s'entendant mal soi-même,
Recherche les moyens d'oublier ce qu'il aime.
Pour moi, de qui l'amour ne doit jamais finir,
Je veux jusqu'à la mort aimer un souvenir;
Je veux jusqu'à la mort conserver une idée,
Que mon ame fidele a cherement gardée:
Mon cœur entretiendra d'inutiles desirs,
Touché du sentiment de quelques vieux plaisirs;
Et jamais sa langueur, & jamais son envie,
Ne trouveront de fin qu'en celle de ma vie.
Qu'on ne me parle point de vôtre cruauté,
J'aimerai vos rigueurs, aimant vôtre beauté;
Et vous n'aurez jamais assez d'ingratitude,
Pour pouvoir dégager ma longue servitude.
Endurer vôtre orgueil, souffrir vôtre courroux,
C'est

C'eſt par quelque moyen tenir encore à vous;
Et j'aime mieux, Iris, reſſentir vôtre haine,
Que d'être ſans amour, & de vivre ſans peine.

A LA MEME.

STANCES.

IRIS, je vous aime toûjours:
Soyez ou trompeuſe ou fidelle,
Rien ne peut finir mes amours,
Si vous ne ceſſez d'être belle.

Ce n'eſt pas vôtre fermeté,
Qui fera ma perſeverance;
Ayez toûjours de la beauté,
J'aurai toûjours de la conſtance.

Et quand vous n'auriez plus la foi,
Que vous m'avez cent fois promiſe,
Ce charme, qui peut tout ſur moi,
Ne conſent pas à ma franchiſe.

Les avis me ſont odieux:
Qui me conſeille d'être ſage,
Devroit, ou m'arracher les yeux,
Ou gâter vôtre beau viſage.

Encore, Iris, ne ſai-je pas
Quand vos beautés ſeroient paſſées,
Si je ne verrois point d'appas

Par-

Parmi leurs traces effacées.

Peut-être ces mêmes desirs,
De qui j'ai l'ame possedée,
S'amuseroient aux faux plaisirs,
Que leur offriroit une idée.

Je pourrois m'en entretenir;
Et trouverois mille artifices,
Pour tirer de mon souvenir
Le sujet de quelques délices.

Mon esprit toûjours enchanté
Auroit chez lui sa complaisance;
Et j'aimerois vôtre beauté,
Comme on vous aime en vôtre absence.

Mais je suis trop ingenieux
A me faire une amour nouvelle:
Je n'ai besoin que de mes yeux,
Iris, vous serez toûjours belle.

A LA MEME.

STANCES.

PUis qu'il vous faut quitter en ces funestes lieux
Afin que mon départ ait moins de violence,
J'emporte avecque moi les traits de vos beaux yeux,
Et vous laisse mon cœur dans cette longue absence.

Vôtre

Vôtre image fera mon plaiſir le plus doux ;
A toute heure, en tous lieux, j'aurai ſa compagnie,
Et mon fidele eſprit, qui demeure avec vous,
Entretiendra ſouvent vôtre aimable génie.

Foibles amuſemens d'un eſprit amoureux !
Je trompe ainſi les maux dont mon ame eſt bleſſée;
Mais ah ! qu'on eſt à plaindre, & qu'on eſt malheureux,
Quand on ſe fait des biens par la ſeule penſée.

Adieu, charme ſecret, dont vous touchez les cœurs;
Adieu, chers entretiens, adorable viſage;
Adieu, je laiſſe tout, excepté mes langueurs,
Qui me ſuivront toûjours en ce fâcheux voyage.

Helas! je vais quitter l'objet de mon amour;
Je me quitte moi-même, & ſi ma triſte envie
Ne ſe flattoit encor de l'eſpoir du retour,
En vous laiſſant, Iris, je laiſſerois la vie.

A LA MEME.

STANCES.

Je n'entens plus parler de vous;
Vous cachez à mes yeux vôtre aimable viſage;
Vôtre eſprit même eſt en courroux,

Que le mien garde encor les traits de vôtre image:
Vous haïssez en moi jusqu'à mon souvenir,
Dont jamais vos beautés ne seront effacées;
Pour achever de me punir,
Il ne vous reste plus qu'à m'ôter les pensées.

Mais donnons à nos sentimens
L'agréable douceur qu'apporte la vangeance:
Pensons à tous momens
A l'ingrate beauté qui m'en fait la défence:
Tirons d'Iris un bien qu'elle ne sache pas;
N'appellons point ses yeux à faire nos délices,
Et jouïssons de ses appas,
Bien loin des cruautez qui causent nos supplices.

Ah! que d'inutiles desirs,
Que de vains mouvemens excitent ma colere!
N'ai-je pas perdu mes plaisirs,
Depuis que ma langueur commence à lui déplaire?
Iris, contentez-vous aux depens de mon sort,
Je veux vous satisfaire une fois en ma vie;
Je vous garde encore ma mort,
C'est là le dernier charme à toucher vôtre envie.



A LA

A LA MEME.

STANCES.

SI vous favez que je vous aime,
Sachez auffi le mal extrême
Que je fens loin de vos appas:
Iris, la douleur de l'abfence
Eft un mal qu'on ne connoît pas,
Si l'on n'en fait l'expérience.

Mon tourment ne fe peut dépeindre;
J'ai beau foûpirer & me plaindre,
Beau pouffer de triftes accens:
Helas! j'ai des langueurs fecretes,
Qui ne s'expliquent pas aux fens
Par de fi foibles interpretes.

Il faut fouffrir ce que j'endure,
Pour favoir la peine fi dure,
Dont je fuis fans cette agité:
Une ame contente & paifible
Ne conçoit pas la vérité
Des maux où je me voi fenfible.

Je n'ai pas l'humeur affez vaine,
Pour croire qu'une même peine

Soit commune à nos ſentimens;
J'en ſouffre ſeul la violence,
Et connois bien que mes tourmens
Troublent peu vôtre indifference.

Tandis que la mélancolie,
Où mon ame eſt enſevelie,
M'ôte l'uſage des plaiſirs;
Tandis que parmi les délices,
Pour qui j'avois tant de deſirs,
J'entretiens mes ſecrets ſupplices:

Vous n'avez rien qui vous tourmente;
Toûjours tranquille, indifferente,
Vous poſſedez le bien préſent;
Et ces délicates triſteſſes,
Que l'on conçoit pour un abſent,
Vous ſemblent de ſottes tendreſſes.

A LA MEME.

STANCES.

MEs yeux, mes inutiles yeux!
Vous ſavez bien que dans ces lieux
Iris fait toûjours ſa demeure;
Et ſi proche de ſes appas,

Ingrats! vous ſouffrez que je meure
Du chagrin de ne la voir pas.

Vous avez donc mis en mon cœur
La triſte & ſecrete langueur,
Qui conſume aujourd'hui ma vie,
Pour ſervir ſi mal mes deſirs,
Et refuſer à mon envie,
Vôtre ſecours, & mes plaiſirs.

Mes yeux, cauſe de mes ennuis,
Puis que dans ces lieux où je ſuis,
Pour vous ſeuls Iris eſt abſente;
Mon eſprit plus ingenieux,
Qui toujours me la repréſente,
Fera vôtre office, mes yeux.

A LA MEME.

CHANSON.

VOus avez trompé mes deſirs
Par des eſperances bien vaines;
Et ſans goûter de vos plaiſirs,
J'ai reſſenti toutes vos peines:
Amour, c'eſt trop long-tems ſouffrir,
Je veux me plaindre, & puis mourir.

Ecoutez mes derniers accens,
Soyez un moment favorable;
Iris, laissez toucher vos sens
A la douleur d'un miserable:
Un mot, une larme, un soûpir,
Et je suis tout prêt de mourir.

CHARACTERE
DE MADAME
LA COMTESSE D'OLONNE (1).

Je ne pense pas être plus heureux à vôtre Caractère, que nos Peintres à vôtre Portrait, où je puis dire que les meilleurs ont perdu leur réputation. Jusqu'ici nous n'avons point vu de beautés si achevées, qui ne soient allées chez eux, pour y chercher de certaines graces; ou pour s'y défaire de quelques dé-

(1) Catherine Henriette d'Angennes, Comtesse d'Olonne, fille de Charles d'Angennes, Seigneur de la

défauts. Vous ſeule, Madame, êtes au-deſſus des Arts qui ſavent flatter & embellir. Ils n'ont jamais travaillé pour vous que malheureuſement ; jamais, ſans vous avoir beaucoup intereſſée, & fait perdre autant d'avantages à une perſonne accomplie, qu'ils ont accoutumé d'en donner à celles qui ne le ſont pas.

Si vous n'êtes guerre obligée à la peinture, vous l'êtes encore moins à la curioſité des ajuſtemens. Vous ne devez rien ni à la ſcience d'autrui, ni à vôtre propre induſtrie ; & pouvez en repos vous remettre à la nature des ſoins qu'elle prend pour vous. Comme il y a peu de negligences heureuſes, je ne conſeillerois pas aux autres de s'y fier.

En effet, la plûpart des femmes ne ſont agréables que par les agrémens qu'elles ſe font. Tout ce qu'elles mettent pour ſe parer, cache des défauts. Tout ce que l'on vous ôte de vôtre parure, vous rend quelque grace ; & vous avez autant d'interêt à revenir purement au

la Loupe, Baron d'Amberville ; & de Marie du Raynier.

au naturel, qu'il leur eſt avantageux de s'en éloigner.

Je ne m'amuſerai point à des loüanges générales, auſſi vieilles que les ſiécles. Le *Soleil* ne me fournira point de comparaiſon pour vos yeux, ni les *Fleurs* pour vôtre teint. Je pourrois parler de la régularité du viſage, de la délicateſſe des traits, des agrémens de la bouche, de ce cou ſi poli & ſi bien tourné, de cette gorge ſi bien formée. Mais au delà des plus curieuſes obſervations; il y a mille choſes en vous à penſer; qu'on ne peut bien dire; & mille choſes, qu'on ſent mieux qu'on ne les penſe.

Croyez-moi, Madame, ne confiez le ſoin de vôtre gloire à perſonne: car aſſurément vous n'êtes jamais ſi bien qu'en vous même. Paroiſſez au milieu des Portraits & des Caractéres, & vous déferez toutes les images qu'on ſauroit donner de vous.

Après vous avoir bien admirée, ce que je trouve de plus extraordinaire, c'eſt que vous ayiez comme ramaſſé en vous les charmes divers des differentes beautés; ce qui ſurprend, ce qui plaît, ce qui flatte, ce qui touche.

Vô-

Vôtre Carctère proprement n'eſt point un Caractère particulier; c'eſt celui de toutes les belles perſonnes. Tel a réſiſté à bes beautés fiéres, qui s'eſt laiſſé gagner à des beautés délicates. La délicateſſe a donné du dégoût à un autre, qui a bien voulu ſe ſoûmettre à la fierté.

Vous ſeule êtes le foible de tout le monde. Les emportés y trouvent le ſujet de leurs tranſports: les ames paſſionnées reprennent leur tendreſſe & leur langueur. Eſprits differens, diverſes humeurs, tempéramens contraires; tout eſt ſujet à votre empire.

Ceux qui n'étoient nés ni pour donner, ni pour recevoir de l'amour, conſervent la premiere de ces qualités, & perdent malheureuſement l'autre. De-là vient qu'il y a quelque reſſemblance entre la chaleur de vos amis, & la paſſion de vos amans; qu'on ne ſauroit vous admirer ſans interêt; que le jugement des ſimples ſpectateurs n'eſt pas libre. De là vient enfin que tout aime où vous êtes, excepté vous, qui demeurez ſeule inſenſible.

Juſqu'ici j'ai rendu une partie de ce que je devois à vôtre beauté, & ce n'eſt

 pas

pas une de vos moindres loüanges, que j'aye pû vous louër si long-tems. Présentement il est juste que je me donne quelque chose, & qu'en parlant de vôtre esprit & de vôtre humeur, je me laisse aller à la mienne.

Je ne dirai que des veritez; & de peur que vous ne croyiez qu'elles vous soient toutes désavantageuses, je commencerai par les charmes de vôtre Conversation, qui ne cedent en rien à ceux de vôtre visage.

Oui, Madame, on n'est pas moins touché de vous entendre, que de vous voir. Vous pourriez donner de l'amour toute voilée, & faire voir en France, comme on a vu en Espagne, quelque avanture de *la belle invisible*.

On n'a jamais remarqué tant de politesse qu'en vos discours: ce qui est surprenant; rien de si vif & de si juste; des choses si heureuses & si bien pensées.

Mais finissons des loüanges, dont la longueur est toujours ennuyeuse, quelque veritables qu'elles soient, & préparez-vous à souffrir patiemment ce que j'ai trouvé à redire en vous. Si vous avez de la peine à l'entendre, je n'en ai pas moins eu à le découvrir. Il m'a fallu faire des re-

recherches profondes; & après une étude fort difficile, voici les défauts que j'ai remarqués.

Je vous ai vû ſouvent eſtimer trop des gens médiocres; & dans certaines docilités, ſoûmettre vôtre jugement à celui de beaucoup de perſonnes qui n'en avoient point.

Il me ſemble auſſi que vous vous laiſſez trop aller à l'habitude. Ce que d'abord vous avez jugé groſſier fort ſainement, vous paroît à la fin délicat ſans raiſon; & quand vous venez à guérir de ces erreurs, c'eſt plûtôt par un retour de vôtre humeur, que par les reflexions de vôtre eſprit.

Quelquefois, Madame, par un mouvement contraire, pour penſer trop, vous paſſez la verité du ſujet; & les opinions que vous formez, ſont des choſes plus fortement imaignées, que ſolidement connues.

Pour vos actions, elles ſont également innocentes & agréables. Mais comme vous pouvez négliger de petites formalités, qui ſont de véritables gênes dans la vie, vous avez à craindre l'opinion des ſots, & le chagrin de ceux que vôtre mérite fait vos ennemis.

Les femmes, vos ennemies déclarées, sont contraintes de nous avoüer mille avantages que vous avez reçu de la nature. Il y a des occasions, où nous sommes obligés de leur confesser qu'on n'en pourroit les ménager mieux, & que vous n'en faites pas toûjours ce que d'autres en sauroient faire.

Je finirai par vos inégalités, dont vous faites vous-même une agréable peinture. Elles sont fâcheuses a ceux qui les souffrent. Pour moi, j'y trouve quelque chose de piquant; & je voi, quand on se plaint le plus de l'humeur, que c'est alors qu'on s'interesse le plus pour la personne.

Quoiqu'il en soit, tant s'en faut qu'on puisse prendre avantage sur vous, qu'on n'y sauroit prendre de mesure. On vous désoblige aisément, sans penser; & même le dessein de vous plaire a produit plus d'une fois le malheur de vous avoir déplu. Croyez-moi, Madame, il faudroit être bien heureux pour trouver de bons momens avec vous, & bien juste pour les prendre. Ce qu'on peut dire veritablement, après vous avoir examinée, c'est qu'il n'y a rien de si malheureux, que de

vous

vous aimer; mais rien de ſi difficile, que de ne vous aimer pas.

Voilà, Madame, les obſervations d'un ſpectateur, qui pour juger de vous plus ſainement, a pris ſoin de demeurer libre. Le moyen qu'il a tenu pour ſe garantir, a été de vous éviter autant qu'il a pu: encore n'eſt-ce pas aſſez de ne vous voir point, quand on vous a vûë; & ce remede ailleurs infaillible, n'apporte pas une ſureté entiére ſur vôtre ſujet.

Peut-être, me direz-vous, qu'un homme qui a des ſentimens un peu tendres, n'a pas ordinaire un jugement ſi rigoureux. Mais quand vous prendrez la peine de me dire ce qui vous déplaît, je n'en aurai point à me démentir. Un diſcernement qui ne vous ſemble pas être avantageux, ne ſauroit ſubſiſter qu'en vôtre abſcence: car, pour repéter ce que j'ai déja dit *parciſſez, Madame, au milieu des Portraits & des Caractéres, & vous déferez toutes les images qu'on ſauroit donner de vous.*



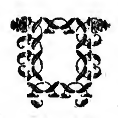
LETTRE
A MADAME
LA COMTESSE D'OLONNE,
en lui envoyant son Caractére.

JE vous envoye vôtre *Caractére*, qui vous explique le ſentiment général; & vous apprend, qu'il n'y a rien en France de beau que vous. Ne ſoyez pas aſſez rigoureuſe à vous-même, pour vous dénier une juſtice que tout le monde vous rend. La plûpart des Dames ſe laiſſent perſuader aiſément, & reçoivent avec plaiſir de douces erreurs. Il ſeroit bien étrange que vous ne vouluſſiez pas croire une verité agréable.

Outre l'opinion publique, le jugement de Madame de Longueville eſt pour vous. Rendez-vous y ſans ſcrupule, & vous croyez hardiment, puiſqu'elle le croit, la plus belle choſe qu'on ait vûë.

De vôtre beauté, Madame, je paſſe aux maux qu'elle cauſe; je paſſe aux ma-

madales, aux mourans, qu'on voit pour vous. Ce n'eſt pas à deſſein de vous rendre pitoyable: au contraire, ſi vous ſuivez mon conſeil, il en coûtera la vie à quelque malheureux. Il y a trop long-tems que les Poëtes, & les faiſeurs de Romans nous entretiennent de fauſſes morts. Je vous en demande une veritable; & ce vous ſera un fort beau titre qu'un trépas dont on ne puiſſe douter. De cinq ou ſix malades que je connois, choiſiſſez celui que vous voudrez honorer de vos derniers rigueurs; vous n'aurez pas beaucoup à faire, pour le conduire de la maladie à la mort. Faites-le mourir promtement pour vôtre ſatisfaction, & celle de Vôtre, &c.



A MA-

A MADAME ***

SONNET.

QUE vous faites languir un pauvre malheureux !
Je ne trouve avec vous ni douceur, ni colére,
Et vôtre esprit adroit ménage un amoureux ;
Evitant de fâcher, aussi-bien que de plaire.

Si vous voulez m'aimer, je ferai trop heureux ;
Et si vous voulez prendre un sentiment contraire,
Quand il faudra souffrir un mal si rigoureux,
Les reproches au moins pourront me satisfaire.

J'ai beau par ma tendresse exciter vos soûpirs ;
Beau tenter vos chagrins par de fâcheux desirs,
Vous ne répondez rien à ce pressant langage.

Puisqu'il ne vous plaît pas que mon sort soit plus
doux,
Eh ! de grace, Philis, faites-moi quelque outrage,
Pour avoir le plaisir de me plaindre de vous.

DIXAIN.

VOus faites la spirituelle,
Nous laissant tout à deviner,

Ainsi

Ainſi que vous faites la belle
Avec vôtre art de façonner.
Il ne ſort rien de vôtre bouche,
Vieille Caliſte, qui nous touche;
Tout vôtre eſprit dépend de nous;
Et quiconque auroit la malice
De penſer auſſi peu que vous,
Vous rendroit un méchant office.

A MAD***.

STANCES.

LAISSEZ-LA nos jeunes deſirs
Où vôtre vertu s'intereſſe;
Cette rigueur pour les plaiſirs
Sent le chagrin de la vieilleſſe.

Autrefois vous avez été
De ces belles que l'on renomme,
Et jamais vôtre cruauté
N'a fait mourir un honnête homme.

Vous fûtes jeune comme nous;
Pour conſoler vôtre triſteſſe,
Nous aurons enfin comme vous
Tous les dégouts de la vieilleſſe.

He-

Helas! nous y viendrons un jour;
Nous verrons ce triste passage,
Et laisserons là nôtre amour
Comme vous vôtre beau visage.

Nos traits devenus odieux,
Nos beautés toutes effacées,
Seront la honte de nos yeux,
Et la douleur de nos pensées.

Mais aujourd'hui que nos appas
Respirent l'amour & la joye,
Pourquoi ne jouïrons-nous pas
Des biens que le Ciel nous envoye?

Lorsque vos esprits languissans
Perdent des douceurs légitimes,
Des moindres plaisirs de nos sens
Vôtre chagrin se fait des crimes.

Toûjours vôtre séverité
S'oppose à nôtre jeune envie,
Et d'une sotte antiquité
Tire une régle à nôtre vie.

Ou laissez nous vivre en ces lieux
Comme il plaît à nos destinées;
Ou veuille la bonté des Cieux
Borner le cours de vos années.

A M.



A MADAME ***

STANCES.

BIENHEUREUX qui vit sans chimére,
Qui pour un bien imaginaire
N'a point d'inutiles desirs;
Heureux, dont l'esprit se contente
De vrais & solides plaisirs,
Sans languir d'une vaine attente.

Oh! qu'une femme est aveuglée,
Quand sa passion dereglée
Trouble le repos de ses jours;
Qui se met un heros en tête,
Et fait l'objet de ses amours
De quelque faiseur de conquête.

Philis, en vain une maîtresse
Par quelque obligeante caresse
Flate leurs inclinations;
La violence du génie,
Qui fait le joug des nations,
Fait aussi vôtre tyrannie.

I*

Jamais nos soûpirs & nos larmes,
Ces tendres effets de vos charmes,
Qui font nos plaisirs les plus doux;
Jamais l'aimable violence
De nos douleurs & de vos coups,
N'ont troublé leur indifférence.

Un orgueil chagrin & sévére
Aux soins de servir & de plaire
Ne peut soûmettre leurs desirs,
Et ces fiers tyrans de la vie
Vous regardent dans leurs plaisirs
Comme esclave de leur envie.

Je perds d'inutiles paroles;
Mes raisons sont raisons frivoles,
Pour guerir un esprit gâté;
Philis, la grandeur & la pompe
Ont surpris vôtre vanité
Par un faux éclat qui vous trompe.

Si les Dieux venoient sur la terre
Avec leur foudre, leur tonnerre,
Et tout l'équipage des Cieux;
Vos heros quitteroient la place,
Et d'un esprit si glorieux
N'obtiendroient pas la moindre grace.

Après une telle avanture,
Je penſe qu'une créature
N'oſeroit pas vous approcher;
Et les amours de race humaine
Pourroient bien alors ſe cacher
Auprès d'une femme ſi vaine.

Philis, je ſerois téméraire,
Si j'eſperois de pouvoir plaire
A vos deſirs ambitieux:
Un pauvre mortel ſe retire;
Parmi les heros ou les Dieux
Cherchez un amant qui ſoûpire.

A LA MEME.

STANCES.

JE ne viens point devant vos charmes
Avec des ſoûpirs & des larmes,
Pour adoucir vôtre fierté;
Je viens irriter vôtre haine,
Et chercher dans ſa cruauté
Vôtre dernier outrage, & ma derniere peine.

Soyez, ſoyez impitoyable,
Le deſeſpoir d'un miſerable
N'a beſoin que de vos rigueurs:

La

La plus aimable complaisance
Flateroit en vain mes langueurs,
Aujourd'hui le trépas fait ma seule esperance.

O Dieux, vous écoutez ma plainte,
Et déja je ressens l'atteinte
Qui va finir mon triste sort!
Adieu, trop ingrate maîtresse:
Adieu; le soûpir de la mort
Est l'unique soûpir qu'un malheureux vous laisse.

EPIGRAMME.

ETRE sans vertu précieuse,
Faire la belle sans beauté,
Par une adresse ingenieuse
Qui soûtient vôtre vanité;
Ne rien devoir à la nature,
Mais par une heureuse imposture,
Abuser l'esprit & les yeux;
Mettre la laideur en usage;
N'est-ce pas vous vanger des Dieux,
Qui formerent vôtre visage,
Pour être un objet odieux?

EPI-

(1) Mr. Tambonneau, President au Parlement de Paris, étoit un homme sans goût, qui vouloit faire le difficile



EPIGRAMME.

TRE's-difficile, & fort peu délicat,
Le Préſident (1) condamne chaque plat,
Quand à dîner un ami le convie:
Les mets d'un autre il blâme ſans raiſon,
Et ſans raiſon, il paſſeroit ſa vie
A louër tout en ſa propre maiſon.

STANCES.

PHILIS en tournant ſes beaux yeux,
Semble n'en vouloir rien qu'aux Dieux,
Et n'en veut qu'à la créature:
Je voi dans ſa triſte langueur,
Que le Ciel moins que la nature,
Fait le mouvement de ſon cœur.

Les

ficile ſur la bonne chere. Mr. de St. Evremond ſe trouvant avec lui à un grand repas, que donnoit le Commandeur de Souvré, fit cette EPIGRAMME.

Les plus dévots, les plus grands Saints,
Tiennent pour miracles certains
Des langueurs toutes naturelles;
Et l'excès de sa passion
Fait ces extases infideles,
Qu'on donne à sa dévotion.

Mais, grands Dieux! y pensez-vous bien?
Un cœur brûlant comme le sien,
Vit-il d'encens & de fumée?
Et croyez-vous avec raison
Contenter une ame enflammée
Par le jeûne & par l'oraison?

Dussai-je vous mettre en courroux,
Je connois Philis mieux que vous,
Je connois ce qui la contente,
Philis cherche dans les saints lieux
Une amour bien plus succulente
Que celle de vous autres Dieux.

Philis fait se mettre à genoux,
Philis levant les yeux vers vous,
Vous fait sa petite requête;
Et l'on peut dire sans mentir,
Que parfois il entre en sa tête
Quelque sorte de repentir.

Si

Si Philis Perdoit un amant,
Je croi qu'au fort de ſon tourment,
Elle auroit recours à vous autres;
Mais au premier objet d'amour,
Ma foi, bons Dieux, elle eſt des nôtres,
Et vous fait une fauſſe cour.

Senſible à de nouveaux deſſeins,
Dans les entretiens les plus ſaints
Vous croyez Philis occupée;
Et la grimace de ſes vœux,
Dont vôtre ſageſſe eſt dupée,
Cache ſes veritables feux.

Pour conſerver nôtre repos,
Il ſeroit aſſez à propos
Que nous fiſſions quelque partage:
Prenez ſes craintes & ſes pleurs,
Et n'eſperez rien davantage,
Que de jouïr de ſes douleurs.

Par tout où la rage du ſort,
De l'effroi que donne la mort,
Trouble les plaiſirs de la terre;
Et par tout où vôtre courroux
S'arme d'éclairs & de tonnerre,
Que Philis ſe mette à genoux:

Que dans la tristesse & le deuil
Qu'apporte l'horreur du cercueil,
Philis se couvre de tenebres;
Et que ses esprits languissans
Se flatent dans vos chants funébres
De leurs pitoyables accens.

Mais aussi pour l'amour de vous,
Que son cœur ne soit pas moins doux,
Quand nous la tiendrons en ruëlle;
Et que d'un langage odieux
Faisant sottement la pucelle,
Philis n'allegue pas les Cieux.

Par tout où l'on se divertit,
Par tout où l'on chante, où l'on rit,
Vous n'entrerez point avec elle;
Et son Ange avec le suivant
Entretiendra sa demoiselle
Derriere quelque paravant.

Nous retenons tous ses desirs,
Nous retenons ses vrais soûpirs,
Témoins du pouvoir de nos charmes;
Et nôtre empire le plus doux
Est de voir répandre des larmes,
Qu'amour fait couler devant nous.

Phi-

Philis dans nôtre éloignement
Cache ſon amoureux tourment
Sous une feinte pénitence;
Et les pauvres Dieux ſont touchés
De la douleur de nôtre abſence,
Et du déſir de ſes péchés.

Ce n'eſt pas qu'en des voluptés
Où les ſens ſont plus emportés,
Elle ne ſoit inquietée:
Parmi des mouvemens divers,
Les retours d'une ame agitée
M'ont été ſouvent découverts.

O vous! qui regnez dans les Cieux,
Goûtez en repos de ces lieux
Les felicités éternelles;
Laiſſant à nos yeux, à nos mains,
Chercher ces douceurs naturelles;
Qui ſe trouvent chez les humains.

Vous avez chez vous vos attraits;
Et comme vous êtes parfaits,
Tout vôtre bien eſt en vous-mêmes:
Helas! nous n'avons rien de nous!
T'aimer, Philis, que tu nous aimes,
C'eſt nôtre plaiſir le plus doux.

Jouïssons de nôtre printems;
Il faut au plus beau de nos ans
Cueillir les fleurs de la jeunesse:
C'est le partage des mortels;
Et ce qu'un autre âge nous laisse,
Doit suffire pour les Autels.

LETTRE

A MADAME ***.

QUELQUE violente que soit mon amitié, elle me laisse assez d'esprit pour vous écrire avec moins d'emportement que de coûtume. Et à vous dire vrai, j'ai quasi honte de vous envoyer des soûpirs de campagne, qui n'ont ni la douceur, ni la délicatesse de ceux que vous entendez. Mais tels qu'ils sont, il faut de néceſſité que je les hazarde; & que je vous fasse souvenir de moi dans un tems, où tout le monde travaille à me faire oublier.

Je ne doute point que l'entrevûë de vôtre sainte mere, & de toute vôtre pieuse famille n'ait été accompagnée de beaucoup de pleurs. Vous aurez donné aux lar-

larmes de cette mere des larmes civiles & respectueuses, comme une fille bien née: mais vous savez trop le monde, pour donner de véritables tendresses aux chagrins des prudes, dont la vertu n'est qu'un artifice pour vous priver des plaisirs qu'elles regrettent.

C'est assez d'avoir obéi une fois, & sacrifié vôtre repos à une complaisance, que peut-être vous ne lui deviez pas. Elle est injuste après avoir exigé de vous une si dure obéissance, de vouloir régler vos inclinations, & de contraindre la seule chose qu'elle vous a laissée.

On aime ce qui plaît, & non point ce qui est permis: & si pour aimer, il faut demander congé à vos parens; de l'humeur que je les connois, vos amours seront rares dans vôtre vie.

Mais peut-être que je vous fais un discours fort inutile, & qu'en l'état où vous êtes, je dois plus craindre ceux qui vous conseillent d'aimer, que ceux qui vous le défendent. Peut-être que vous suivez les avis que je vous donne, en vous moquant des réprimandes d'une mere. Mais que sai je si la pauvre mere, à qui je veux tant de mal, n'est pas dans mes interêts;

& si pour empêcher une amitié naissante, elle ne vous laisse pas la liberté d'aimer une personne éloignée?

J'ai sujet de me loüer de vôtre fermeté jusqu'ici: je doute néanmoins qu'une idée le puisse disputer long-tems contre un visage, & un souvenir contre des conversations. J'ai trop d'inquiétude, pour laisser plus long-tems l'avantage de la présence à ceux qui vous voyent. Il n'y a point d'affaires qui m'empêchent de me rendre bientôt auprès de vous. En attendant que je vous entretienne de ma passion, souvenez-vous des fermens que vous m'avez faits, de m'aimer toute vôtre vie.

A Mr. le Marquis de ***.

STANCES.

MARQUIS, on dit par tout que vous êtes aimable;
Mais vôtre serviteur ne vous déguise rien:
Vôtre entretien galant, vôtre esprit agréable,
Ne sauroit contenter que des femmes de bien.

Vous

(1) Il couroit dans ce tems-là des Vaudevilles sur l'avanture d'une Dame, que son mari avoit fait mettre au con-

Vous êtes en horreur à nos voluptueuses;
Et celles qui n'ont pas un chaste sentiment,
Laissent très-volontiers jouïr les vertueuses
Des steriles discours d'un inutile amant.

Vous demandez toûjours lorsque l'on vous refuse;
Mais si le prude objet long tems sollicité,
Ne vous oppose plus qu'une legere excuse,
Vous quittez le logis en homme rebuté.

Celle qui vainement le plaisir se propose,
Qui pour vous contenter, n'ose rien à demi;
En vous accordant tout, que fait-elle autre chose
Que chasser un galant, & faire un ennemi?

Tant que vous gouvernez les belles créatures,
Vous ne souhaitez rien que d'innocens plaisirs;
Et jamais entre vous on ne voit de rupture,
Si ces belles n'ont eu quelques vilains desirs.

Vous pouvez rétablir la vertu d'une Dame:
Je connus autrefois un soupçonneux mari,
Qui se tint assuré de l'honneur de sa femme,
Dès lors que l'on vous crut être son favori.

Si vous aviez aimé cette humeur libertine,
Sur qui toute la France a fait tant de chansons,
Nous n'aurions eu jamais la moindre Feuillantine (1)
A réjouïr le peuple & les jeunes garçons.

Ja-

convent des Feuillantines; ce qui fit qu'on appella *Feuillantines* les Chansons galantes, qui furent faites sur le même air.

Jaloux, il ne faudroit ni de murs, ni de grilles,
Si vous n'aviez à craindre autre amour que le sien:
Vous auriez de l'honneur, Cocus, dans vos familles,
Si vous aviez à faire à d'aussi gens de bien.

Bons Dieux! que de bonheur en des maisons honnêtes,
De trouver un amant & si sage & si doux!
Un amant, qui ne sert qu'à troubler les conquêtes
De quelqu'autre galant moins retenu que vous!

Si l'on faisoit raison à vôtre continence,
Vous seriez le sujet de mille beaux discours,
Et Monsieur du Bellay feroit voir à la France
Quelque pieux Roman de vos chastes amours (1).

Quand le Pere Caussin nous donna la Cour Sainte (2),
Vous pouviez y prétendre une assez bonne part;
Et vous avez de lui juste sujet de plainte
D'y voir plûtôt que vous le Chevalier Bayart (3).

Je sai bien que d'ailleurs vous avez quelque vice,
Que vous avez encor de mauvais sentimens;

Et

(1) *Jean Pierre Camus*, Evêque du *Bellay* a composé quelques Romans pleins d'onction & de pieté.

(2) Le Pere *Caussin*, Jesuite, a fait un Livre de dévotion, intitulé: La Cour Sainte. Voyez le Dictionaire de Mr. Bayle, Article, Caussin (*Nicolas*).

(3) C'étoit un si brave, & si galant homme, qu'il mérita d'être appellé *le Chevalier sans reproche.*

On

Et s'il eſt vrai qu'un jour le grand Dieu nous puniſſe,
Vous devez redouter ſes juſtes châtimens.

Vous vous laiſſez ſouvent emporter au blaſphême:
Vous ne ſauriez ſouffrir l'affront d'un démenti;
Vous ne faites jamais Vendredi, ni Carême,
Mais vous baiſez bien moins que Monſieur de Renti (4).

A MAD***.

SONNET.

VOus m'ordonnéz de vous voir rarement,
Et pour ſouffrir l'extrême violence
Que peut donner un amoureux tourment,
Vous m'ordonnez de garder le ſilence.

Parler à vous le plus innocemment,
Seroit aller contre vôtre défenſe;
Vous vous fâchez d'un regard ſeulement,

Et

On trouvera une liſte des Auteurs qui ont écrit la VIE du Chevalier *Bayard* dans la BIBLIOTHEQUE *Hiſtorique de France* du Pere LE LONG, numero 13763.* *& ſuiv.*

(4) Le Marquis de *Renti* mourut à l'âge de 37 ans, pour avoir, dit-on, gardé une chaſteté trop rigide. Voyez ſa VIE écrite par ELISABETH BAILLOU, ſon éleve, Religieuſe de l'*Enfant Jeſus*, & publiée par le Pere de St. JURE Jeſuite.

Et les soûpirs sont la derniere offense.

Arrêtez là vos injustes rigueurs;
N'ordonnez rien à mes tristes langueurs,
N'ordonnez rien à ma secrete flâme:

Vous pouvez tout sur ma bouche & mes yeux,
Mais je serai le maître de mon ame,
Et j'aimerai, malgré vous & les Dieux.

A MADAME * * *.

STANCES IRREGULIERES.

MENAGEZ mieux le repos de ma vie:
Auprès de vous je n'ai pas une envie,
Que je ne craigne une faveur.
Lorsque je vous trouvai si belle,
Je m'attendois que vous seriez cruelle;
Vous n'avez cependant ni fierté ni rigueur.

Soyez à mon tourment un peu moins pitoyable;
Vôtre bonté sera sans doute un miserable;
Et sans la grace des refus,
Beaux yeux, je ne vous verrai plus.

Si

Si le noble orgueil de vos charmes
Se payoit de mes humbles larmes,
Je pourrois contenter vos glorieux desirs:
Tant que vous serez inhumaine,
Je ne refuse aucune peine;
Mais je meurs de frayeur au danger des plaisirs.

LETTRE

A MADAME ***.

IL n'y a rien de si honnête qu'une ancienne amitié, & rien de si honteux qu'une vieille passion. Détrompez-vous du faux mérite d'être fidéle, & croyez que la constance est la chose du monde qui fait le plus de tort à la réputation d'une beauté. Qui sait si vous n'avez voulu aimer qu'une seule personne, ou si vous n'avez pu avoir qu'un seul amant? Vous pensez pratiquer une vertu, & vous nous faites soupçonner plusieurs défauts.

Mais que d'ennuis accompagnent toûjours cette miserable vertu: Quelle difference des dégoûts de vôtre attachement à la délicatesse d'une passion naissante?

Dans une paſſion nouvelle, vous trouverez toutes les heures délicieuſes: les jours ſe paſſent à ſentir de moment en moment qu'on aime mieux. Dans une vieille habitude, le tems ſe conſume ennuieuſement à aimer moins. On peut vivre avec des indifferens, ou par bienſéance, ou par la neceſſité du commerce: mais comment paſſer ſa vie avec ceux qu'on a aimés, & qu'on n'aime plus?

Il ne me reſte que quatre mots à vous dire, & je vous prie d'y faire réflexion. Si vous trouvez agréable ce qui doit déplaire, c'eſt méchant goût: ſi vous n'avez pas la réſolution de quitter ce qui vous déplaît, c'eſt foibleſſe. Mais faites ce qu'il vous plaira, vous ſerez aiſément juſtifiée auprès de moi. Il n'y a point de foible que je ne vous pardonne, ſans me croire fort indulgent.

Quand le ſexe fragile a commis une offence,
Il n'a pas beſoin de clémence;
Toute ſorte d'impunité
N'eſt que juſtice dûë à ſon infirmité.



L'homme qui veut connoitre toutes choſes, ne ſe connoit pas lui-même.

A MONSIEUR ***.

VOus n'êtes plus ſi ſociable que vous l'étiez. L'étude a je ne ſai quoi de ſombre, qui gâte vos agrémens naturels; qui vous ôte la facilité du génie, la liberté d'eſprit que demande la converſation des honnêtes-gens. La méditation produit encore de plus méchans effets pour le commerce; & il eſt à craindre que vous ne perdiez avec vos amis, en méditant, ce que vous penſez gagner avec vous-même.

Je ſai que vôtre occupation eſt importante & ſérieuſe. Vous voulez ſavoir ce que vous êtes, & ce que vous ſerez un jour, quand vous ceſſerez d'être ici. Maisdites-moi, je vous prie, vous peut-il tomber dans l'eſprit que ces Philoſophes, dont vous liſez les écrits avec tant de ſoin, ayent trouvé ce que vous cherchez? Ils l'ont cherché comme vous,

Monsieur, & ils l'ont cherché vainement. Vôtre curiosité a été de tous les siécles, aussi-bien que vos réflexions, & l'incertitude de vos connoissances. Le plus dévot ne peut venir à bout de croire toûjours, ni le plus impie de ne croire jamais; & c'est un des malheurs de nôtre vie, de ne pouvoir naturellement nous assûrer, s'il y en a une autre, ou s'il n'y en a point.

L'auteur de la nature n'a pas voulu que nous pûssions bien connoître ce que nous sommes; & parmi des desirs trop curieux de savoir tout, il nous a réduits à la necessité de nous ignorer nous-mêmes. Il anime les ressorts de nôtre ame; mais il nous cache le secret admirable qui les fait mouvoir, & ce savant ouvrier se réserve à lui seul l'intelligence de son ouvrage. Il nous a mis au milieu d'une infinité d'objets avec des sens capables d'en être touchés: il nous a donné un esprit qui fait des efforts continuels pour les connoître. Les cieux, le soleil, les astres, les élemens, toute la nature, celui même dont elle dépend; tout est assujetti à sa spéculation, s'il ne l'est pas à sa connoissance. Mais avons-nous les

moin-

moindres douleurs? nos belles ſpéculations s'évanouïſſent. Sommes-nous en danger de mourir? il y a peu de gens qui ne donnaſſent les avantages & les prétentions de l'eſprit, pour conſerver cette partie baſſe & groſſiere; ce corps terreſtre, dont les ſpéculatifs font ſi peu de cas.

Je reviens à l'opinion que vous n'approuverez point, & que je croi pourtant aſſez véritable: c'eſt que *jamais homme n'a été bien perſuadé par ſa Raiſon, ou que l'ame fût certainement immortelle, ou qu'elle s'anéantit effectivement avec le corps.*

On ne doute point que Socrate n'ait cru l'immortalité de l'ame: ſon hiſtoire le dit, & les ſentimens que Platon lui attribuë, ſemblent nous en aſſurer. Mais Socrate ne nous en aſſure pas lui-même; car quand il eſt devant ſes Juges, il en parle comme un homme qui la ſouhaite, & traite l'anéantiſſement comme un Philoſophe qui ne le craint point.

Voilà, Monſieur, la belle aſſurance que nous donne Socrate de l'éternité de nos eſprits; voyons quelle certitude nous donnera Epicure de leur anéantiſſement.

Tout

Tout eſt corps pour Epicure, ame, eſprit, intelligence; tout eſt matiere, tout ſe corrompt, tout finit. Mais ne dément-il pas à ſa mort les maximes qu'il a enſeignées durant ſa vie? La poſterité le touche; ſa mémoire lui devient chere; il ſe flate de la réputation de ſes écrits, qu'il recommande à ſon diſciple Hermachus: ſon eſprit qui s'étoit ſi fort engagé dans l'opinion de l'anéantiſſement, eſt touché de quelque tendreſſe pour lui-même, ſe réſervant des honneurs & des plaiſirs pour un autre état que pour celui qu'il va quitter.

D'où penſez-vous que viennent les contradictions d'Ariſtote & de Seneque ſur ce ſujet, que de l'incertitude d'une opinion qu'ils ne pouvoient fixer dans la matiere la plus importante pour l'intérêt, & la plus obſcure pour la connoiſſance? D'où vient cette variation ordinaire? C'eſt qu'ils ſont troublés par les différentes idées de la mort préſente, & de la vie future. Leur ame incertaine d'elle-même, établit ou renverſe ſes opinions, à meſure qu'elle eſt ſéduite par les diverſes apparences de la vérité.

Salomon, qui fut le plus grand des

Rois, & le plus ſage des hommes, fournit aux impies de quoi ſoutenir leurs erreurs, & inſtruit les gens-de bien à demeurer fermes dans l'amour de la vérité. Si quelqu'un a dû être exemt d'erreur, de doute, de changement, ç'a été Salomon: cependant nous voyons dans l'inégalité de ſa conduite, qu'il s'eſt laſſé de ſa ſageſſe, qu'il s'eſt laſſé de ſa folie; que ſes vertus & ſes vices lui ont donné tour à tour de nouveaux dégouts; qu'il a penſé quelquefois que toutes choſes alloient à l'avanture; qu'il a tout rapporté quelquefois à la Providence.

Que les Philoſophes, que les Savans s'étudient, ils trouveront non ſeulement de l'altération, mais de la contrarieté même dans leurs ſentimens. A moins que la Foi n'aſſujetiſſe nôtre Raiſon, nous paſſons la vie à croire & à ne croire point; à nous vouloir perſuader, & à ne pouvoir nous convaincre.

Je ſai bien qu'on peut apporter des exemples, qui paroiſſent contraires à ce que je dis. Un diſcours de l'immortalité de l'ame a pouſſé des hommes à chercher la mort, pour jouïr plutôt des félicités

licités dont on leur parloit (1). Mais quand on en vient à ces termes, ce n'eſt plus la raiſon qui nous conduit, c'eſt la paſſion qui nous entraîne; ce n'eſt plus le diſcours qui agit en nous, c'eſt la vanité d'une belle mort, qu'on aime ſottement plus que la vie; c'eſt la laſſitude des maux préſens; c'eſt l'eſperance des biens futurs; c'eſt une amour aveugle de la gloire; une maladie; enfin, une fureur qui violente l'inſtinct naturel, & qui nous transporte hors de nous-mêmes.

Cro-

(1) Le Philoſophe Cleombrotus, homme d'une probité reconnuë, ſe précipita dans la Mer, après la lecture du PHÆDON de Platon: ce qui a fourni à Callimaque le ſujet d'une EPIGRAMME, (c'eſt la XXIV.) dont je rapporterai ſeulement la Verſion Latine, qui n'eſt pas fort exacte:

Phœbe vale, dicens, de rupe Cleombrotus alta
Ambraciota, Stygis vivus adivit aquas.
Funere nil dignum paſſus: ſolumque Platonis
De vita mentis perpete legit opus.

Et Ciceron nous aprend que le Roi Ptolemée défendit à Hegeſias de traiter cette matiere dans ſes leçons publiques, parce que ce Philoſophe y faiſoit une peinture ſi vive des miſeres de cette Vie, qu'il avoit porté pluſieurs perſonnes à ſe donner volontairement la mort. *A malis igitur*, dit-il, dans ſes

Croyez-moi, Monsieur, une ame qui est bien tranquillement dans son assiette, n'en sort guere par la lecture de Platon.

Il n'appartient qu'à Dieu de faire des Martyrs, & de nous obliger sur sa parole à quitter la vie dont nous jouïssons, pour en trouver une que nous ne connoissons point. Vouloir se persuader l'Immortalité de l'ame par la Raison, c'est entrer en défiance de la parole que Dieu nous en a donnée, & renoncer en quelque façon à la seule chose, par qui nous pouvons en être assurés.

Qu'à

ses *Tusculanes*, Livre I. chap. 34, *mors abducit, non à bonis, verum si quærimus. Hoc quidem à Cyrenaïco Hegesia sic copiose disputatur, ut is à rege Ptolemæo prohibitus esse dicatur illa in Scholis dicere, quod multi, his auditis, mortem sibi ipsi consciscerent.* Il parle ensuite de Cleombrotus. *Callimachi quidem epigramma in Ambraciotam Cleombrotum est: quem ait, cum nihil ei accidisset adversi, è muro se in mare abjecisse lecto Platonis libro.* Valere Maxime rapporte l'histoire d'Hegesias, comme une preuve de la force de l'Eloquence. *Quantum*, dit-il, *eloquentia valuisse Hegesiam Cyrenaicum Philosophum arbitramur? qui sic mala vitae repraesentabat; ut eorum miseranda imagine audientium pectoribus inserta, multis voluntaria mortis oppetendæ cupiditatem ingeneraret? Ideoque à Rege Ptolemæo ulterius hac de re differere prohibitus est.* MEMORABIL. Lib. VIII. cap. 9. §. 4.

Qu'a fait Descartes par sa démonstration prétenduë d'une substance purement spirituelle; d'une substance qui doit penser éternellement? Qu'a-t-il fait par des spéculations si épurées? Il a fait croire que la Religion ne le persuadoit pas, sans pouvoir persuader ni lui, ni les autres par ses raisons.

Lisez, Monsieur, pensez, méditez; vous trouverez au bout de vôtre lecture, de vos pensées, de vos méditations, que c'est à la Religion d'en décider, & à la Raison de se soûmettre.

OBSERVATIONS

Sur la MAXIME

Qu'il faut mépriser la Fortune, & ne se point soucier de la Cour.

IL est plus difficile de persuader cette Maxime-ci, que les autres (1). Ceux qui

(1) C'est à dire, la Maxime qui fait le sujet du discours précedent; & celle-ci, *Qu'il ne faut jamais man-*

qui reçoivent des graces; ceux même qui n'ont que de ſimples prétentions, ſe moquent d'un ſentiment ſi contraire au leur.

J'avouë qu'il y a de la peine à ſe perſuader que des gens raiſonnables ayent voulu rendre cette opinion-là univerſelle: je penſe qu'ils n'ont eu d'autre deſſein que de parler aux malheureux, pour guerir des eſprits malades d'une inquiétude qui ne ſert de rien. En ce cas-là, je ne ſaurois les condamner. S'il eſt permis d'appeller une Maîtreſſe ingrate & cruelle, quand on l'a ſervie ſans aucun fruit; à plus forte raiſon, ceux qui croyent avoir reçû des outrages de la fortune, ont droit de la quitter, & de chercher loin d'elle un repos qui leur tienne lieu des biens qu'elle leur refuſe. Quel tort lui fait-on de lui rendre mépris pour mépris? Je ne trouve donc pas étrange qu'un honnête-homme mépriſe la Cour; mais je trouve ridicule qu'il veuille ſe faire honneur de la mépriſer.

Il y en a d'autres qui ne me déplaiſent

manquer à ſes Amis, ſur laquelle Mr. de St. Evremond avoit auſſi fait des Obſervations. Voyez ſa VIE ſur l'année 1647.

ſent pas moins : des gens qui ne peuvent quitter la Cour, & ſe chagrinent de tout ce qui s'y paſſe ; qui s'intereſſent dans la diſgrace des perſonnes les plus indifferentes, & qui trouvent à redire à l'élevation de leurs propres amis. Ils regardent comme une injuſtice tout le bien & le mal qu'on fait aux autres : la grace la mieux méritée, la punition la plus juſte, les irritent également. Cependant ſi vous les écoutez, ils ne vous parleront que de *conſtance*, que de *généroſité*, que d'*honneur* : dans tout ce qu'ils vous diront, il y aura toûjours un air lugubre, qui vous attriſte, au lieu de vous conſoler. Ils rencontrent une certaine volupté dans les plaintes, qui fait qu'on ne leur eſt jamais obligé d'en être plaint.

En quelque lieu qu'on aille, on trouve le monde compoſé de deux ſortes de gens : les uns penſent à leurs affaires ; les autres ſongent à leurs plaiſirs.

Les premiers fuyent l'abord des miſérables, craignant de devenir malheureux par contagion. Pour entrer dans leur commerce, il faut cacher ſon mal-

heur,

heur, & tâcher de leur être bon à quelque chose.

Les autres, pour se donner tout entiers à leur divertissement, ont je ne sai quoi de plus humain; ils sont accessibles par plus d'endroits. Leurs maîtresses, leurs confidens profitent des folies qui les occupent. Leur ame est plus ouverte; mais leur conduite est plus incertaine. La passion l'emporte toûjours sur l'amitié: ils regardent les devoirs de la vie comme des gênes. Ainsi pour vivre avec eux, il faut suivre le cours de leurs plaisirs, leur confier peu de chose, & en tirer ce qu'on peut.

La grande habileté consiste à bien connoître ces deux sortes de gens. Tant qu'on est engagé dans le monde, il faut s'assujettir à ses maximes; parce qu'il n'y a rien de plus inutile que la sagesse de ces gens, qui s'érigent d'eux-mêmes en Réformateurs. C'est un personnage qu'on ne peut soûtenir longtems, sans offenser ses amis, & se rendre ridicule.

Cependant la plûpart de ces Réformateurs ont leur vûës, leurs interêts, leurs cabales. On a beau les décrier; tout ce qu'on en dit à la Cour & sur le théâtre,

tre, ne les rebute point. Ecoutez leurs remontrances, vous les aurez bien-tôt pour maîtres; ne les écoutez pas, vous les aurez pour ennemis. Tant que la fortune leur a été favorable, ils ont joüi de ses faveurs: sont-ils tombés dans quelque disgrace, ils cherchent à s'en relever, & à se faire valoir par une réputation d'integrité. A quoi bon haïr en autrui la fortune, qu'ils ne négligent pas pour eux-mêmes? Leur aversion s'attache à ceux qui prétendent des graces; leur envie à ceux qui les obtiennent; leur animosité aux personnes qui les distribuent. Pour avoir leur estime ou leur amitié, il faut être mort, ou pour le moins misérable.

Je sai qu'un honnête-homme est à plaindre dans le malheur; & qu'un fat est à mépriser, quelque fortune qu'il ait: mais haïr les favoris par la seule haine de la faveur, & aimer les malheureux par la seule consideration de la disgrace; c'est une conduite, à mon avis, fort bizarre, incommode à soi-même, & insupportable à ses amis. Néanmoins la diversité des esprits fait voir tous ces differens effets dans la vie des Courtisans.

Nous

Nous avons dit qu'il ſe trouve aſſez de gens à la Cour, qui rompent avec leurs amis, du moment qu'il leur arrive quelque déſordre; qui n'ont ni amitié, ni averſion, qui ne ſoit meſurée par l'interêt. Quiconque leur eſt inutile, ne manque jamais de défauts; & qui eſt en état de les ſervir, a toutes les perfections. Il s'en trouve d'autres, qui ne ſe contentent pas d'abandonner les malheurenx; ils les inſultent même dans le malheur. Plus ils témoignent de baſſeſſe à flater les favoris, plus ils montrent de chaleur à outrager ceux qui ſont tombés dans l'infortune.

A dire vrai, ſi le chagrin de ceux qui peſtent toûjours contre la Cour, eſt extravagant; la proſtitution de ceux qui lui ſacrifient juſqu'à leurs amis, eſt infame. Il y a une juſte ſituation entre la baſſeſſe & la fauſſe générofité : il y a un véritable honneur, qui régle la conduite des perſonnes raiſonnables. Il n'eſt pas défendu a un honnête-homme d'avoir ſon ambition & ſon interêt; mais il ne lui eſt permis de les ſuivre que par des voies légitimes. Il peut avoir de l'habileté, ſans fineſſe; de la dextérité, ſans

fourbe ; & de la complaifance fans flatterie.

Quand il fe trouve ami des favoris, il entre agréablement dans leurs plaifirs, & fidelement dans leurs fécrets : s'ils viennent à tomber, il prend part à leur malheur, felon qu'il en a pris à leur fortune. Le même efprit qui favoit leur plaire, fait les confoler : il rend leurs maux moins fâcheux, comme il rendoit leurs plaifirs plus agréables : il ménage fes offices avec adreffe, fans bleffer fa fidelité, ni nuire à fa fortune ; il fert plus commodément pour lui, & plus utilement pour fes amis. Bien fouvent il fe rebute moins que ceux qui cherchent leur propre gloire en fecourant les autres; qui ne fongent qu'à fe rendre recommendables par des marques de fermeté, & qui préférent l'éclat d'une belle action au bien de ceux qu'ils veulent obliger.

De ces deux fortes de gens, les uns font femblant de s'éloigner des malheureux, afin de les mieux fervir : les autres courent après, pour les gouverner. Tandis que ceux là fe cachent, & ne penfent qu'à foulager les affligés ; ceux-ci n'aiment rien tant qu'à exercer une géné-

néroiſité farouche & impérieuſe, qu'à gourmander les miſérables qui ont beſoin de leur crédit.

C'eſt trop pouſſer ce Diſcours: je vais le finir par le ſentiment qu'on doit avoir pour les favoris.

Il me ſemble que leur grandeur ne doit jamais éblouïr; qu'en ſon ame on peut juger d'eux comme du reſte des hommes; les eſtimer ou les mépriſer ſelon leur mérite ou leurs défauts; les aimer ou les haïr ſelon le bien ou le mal qu'ils nous font; ne manquer en aucun tems à la reconnoiſſance qu'on leur doit; cacher ſoigneuſement les déplaiſirs qu'ils nous donnent; & quand l'honneur ou l'intérêt nous veulent porter à la vengeance, reſpecter l'inclination du maître dans la perſonne de l'ennemi; ne confondre pas le bien public avec le nôtre; & ne faire jamais une guerre civile d'une querelle particuliere.

Qu'on les mépriſe, qu'on les haïſſe; ce ſont des mouvémens libres, tant qu'ils ſont ſecrets: mais du moment qu'ils nous portent à des choſes où l'Etat ſe trouve interêſſé, nous lui devons compte de nos actions, & ſa juſtice a ſes

 droits

droits sur des entreprises criminelles.

LETTRE

A MONSIEUR

LE COMTE D'OLONNE (1).

VOus me laissâtes hier dans une conversation, qui divint insensiblement une furieuse dispute. On y dit tout ce que l'on peut dire à la honte & à l'avantage des Lettres. Vous divinez les acteurs, & savez qu'ils étoient tous deux fort interessez à maintenir leur parti: Bautru (2) ayant peu d'obligation à la nature, de son génie; & le Commandeur (3) pouvant dire sans être ingrat, qu'il

(1) Le Comte d'Olonne étoit de la maison de la Tremoille.

(2) Guillaume Bautru, Comte de Serrant. Voyez le DICTIONAIRE de Mr. Bayle, Article BAUTRU (*Guillaume*).

(3) Le

qu'il ne doit ſon talent ni aux Arts ni aux Sciences.

La diſpute vint ſur le ſujet de la Reine de Suede (4), qu'on loüoit de la connoiſſance qu'elle a de tant de choſes. Tout d'un coup le Commandeur ſe leva ; & ôtant ſon chapeau d'un air tout particulier : *Meſſieurs*, dit-il, *ſi la Reine de Suede n'avoit ſu que les coûtumes de ſon païs, elle y ſeroit encore : pour avoir appris nôtre langue & nos manieres ; pour s'être miſe en état de réüſſir huit jours en France, elle a perdu ſon Royaume. Voilà ce qu'ont produit ſa ſcience, & ſes belles lumieres, que vous nous vantez.*

Bautru voyant choquer la Reine de Suede, qu'il eſtime tant, & les bonnes Lettres, qui lui ſont ſi cheres, perdit toute conſideration ; & commençant par un ſerment : „ Il faut être bien in„ juſte, *reprit-il*, d'imputer à la Rei„ ne de Suede comme un crime, la plus „ belle action de ſa vie. Pour vôtre a„ ver-

(3) Le Commandeur de Jars, de la maiſon de Rochechoüart.

(4) La Reine Chriſtine étoit alors (1656.) en France.

„ version aux Sciences, je ne m'en étonne point : ce n'est pas d'aujourd'hui que vous les avez méprisées. Si vous aviez lu les histoires les plus communes, vous sauriez que sa conduite n'est pas sans exemple. Charles-Quint n'a pas été moins admirable par la renonciation de ses Etats, que par ses conquêtes. Diocletien n'a-t-il pas quitté l'Empire, & Sylla le pouvoir souverain ? Mais toutes ces choses vous sont inconnuës, & c'est folie de disputer avec un ignorant. Au reste, où me trouverez-vous un homme extraordinaire, qui n'ait eu des lumieres, & des connoissances aquises?

A commencer par Monsieur le Prince, il alla jusqu'à César ; de César, au Grand Alexandre : & l'affaire eût été plus loin, si le Commandeur ne l'eût interrompu avec tant d'impotuosité, qu'il fut contraint de se taire. *Vous nous en contez bien*, dit-il, *avec vôtre César & vôtre Alexandre. Je ne sai s'ils étoient savans*

(1) Paul de la Barthe, Maréchal de Thermes.
(2) Le Duc de Bellegarde, grand Ecuyer. Voyez

vans ou ignorans ; il ne m'importe gueres : mais je sai que de mon tems on ne faisoit étudier les Gentilshommes, que pour être d'Eglise ; encore se contentoient-ils le plus souvent du Latin de leur Bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la Cour ou à l'Armée, alloient honnêtement à l'Académie. Ils apprenoient à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à jouer du luth, à voltiger, un peu de mathématique ; & c'étoit tout. Vous aviez en France mille beaux gens-d'armes, galans hommes. C'est ainsi que se formoient les Thermes (1) *& les Bellegardes* (2). *Du Latin! de mon tems, du Latin! un Gentilhomme en eût été deshonoré. Je connois les grandes qualités de Monsieur le Prince, & suis son serviteur : mais je vous dirai que le dernier Connêtable de Montmorency a su maintenir son crédit dans les Provinces, & sa considération à la Cour, sans savoir lire. Peu de Latin, vous dis-je, & de bon François.*

Il fut avantageux au Commandeur que le bon-homme eût la goute ; autrement il

yez les MEMOIRES *des hommes illustres, de Brantome*, Tom. III.

il eût vangé le Latin par quelque chose de plus pressant que la colere & les injures. La contestation s'échauffa tout de nouveau: celui-ci resolu, comme Sidias (1), de mourir sur son opinion; celui-là soutenant le parti de l'ignorance avec beaucoup d'honneur & de fermeté.

Tel étoit l'état de la dispute, quand un Prélat charitable (2) voulut accommoder le different; ravi de trouver une si belle occasion de faire paroître son savoir & son esprit. Il toussa trois fois avec méthode, se tournant vers le docteur; trois fois il soûrit en homme du monde à nôtre agréable ignorant: & lorsqu'il crut avoir assez bien composé sa contenance, *digitis gubernantibus vocem* (3), il parla de cette sorte:

„ Je vous dirai, Messieurs, je vous „ dirai, que la Science fortifie la beauté du naturel; & que l'agrément & la „ fa-

(1) Le Heros d'un petit ouvrage de Theophile, où un Pedant est fort bien caracterisé. Cet écrit de Theophile est à la tête de la seconde partie de ses OEUVRES de l'Edition de Lyon en 1677.

(2) Mr. de Lavardin, Evêque du Mans.

(3) Ex-

„ facilité de l'eſprit, donnent des gra-
„ ces à l'érudition. Ce génie ſeul, ſans
„ art, eſt comme un torrent, qui ſe pré-
„ cipite avec impetuoſité. La Science
„ ſans naturel, reſſemble à ces campa-
„ gnes ſeches & arides, qui ſont déſagréa-
„ bles à la vûë. Or, Meſſieurs, il eſt
„ queſtion de concilier ce que vous avez
„ diviſé mal-à-propos ; de rétablir l'u-
„ nion où vous avez jetté le divorce. La
„ *Science* n'eſt autre choſe qu'une parfai-
„ te connoiſſance : l'*Art* n'eſt rien qu'u-
„ ne regle qui conduit le naturel. Eſt-
„ ce, Monſieur, (*s'adreſſant au Com-
„ mandeur*) que vous voulez ignorer les
„ choſes dont vous parlez ; & faire va-
„ nité d'un naturel qui ſe dérégle, qui
„ s'éloigne de la perfection ? Et vous,
„ Monſieur de Bautru, renoncez-vous à
„ la beauté naturelle de l'eſprit, pour
„ vous rendre eſclave de préceptes im-
„ portuns, & de connoiſſances emprun-
„ tées.

III

(3) Expreſſion de PETRONE, parlant de Circé, *chap.* 127. Suetone remarque que Tibere parloit avec des geſtes moûs & effeminés : *nec ſine molli quadam digitorum geſticulatione.* In *Tiberio*, cap. 68.

Il faut finir la converſation, reprit bruſquement le Commandeur : *j'aime encore mieux ſa Science & ſon Latin*, *que le grand diſcours que vous nous faites.*

Le bon-homme, qui n'étoit pas irréconciliable, s'adoucit auſſi-tôt : & pour rendre la pareille au Commandeur, il préfera ſon ignorance agréable aux paroles magnifiques du Prélat. Pour le Prélat, il ſe retira avec un grand mepris de tous les deux, & une grande ſatisfaction de lui-même.

LE CERCLE.

A MONSIEUR ***.

ON parle depuis peu de certaine ruelle,
Où la laide ſe rend, auſſi bien que la belle;
Où tout âge, tout ſexe; où la ville & la Cour,
Viennent prendre ſéance en l'école de l'Amour.
A la Prude, ſoûmiſe au devoir légitime,
On inſpire l'amour ſous le beau nom d'eſtime;
Et ſon eſprit ſévére enſeigne la vertu,
Quand ſon cœur tout facile au charme qu'elle a vû,
Reçoit un feu ſecret, qui n'oſeroit paroître,
Et qu'elle aime à ſentir ſans le vouloir connoître.

L'autre toute occupée à discourir des Cieux,
Sur un simple mortel daigne abaisser les yeux;
Et trouve le moyen de partager son ame
Entre des feux humains, & la divine flâme.
Celles que la nature abandonne à leur art,
Y viennent apporter l'étude d'un regard,
Et chercher vainement leur premier avantage
Dans les traits composés de leur nouveau visage.
Telle qui fut jadis le plaisir de nos yeux,
Et qui n'est aujourd'hui qu'un objet odieux,
S'expose comme elle est, pour flatter sa mémoire
D'un mot, qu'on lui dira de cette vieille gloire.
Ton visage, Cloris, du monde respecté,
Laisse au bruit de ton nom l'effet de la beauté;
Il change, il dépérit, & longtems le plus sage
Séduit par ce grand nom, révére ce visage.
Son éclat tout terni, ses traits tout languissans,
Trouvent chez nous encor le respect de nos sens,
Et l'œuil assujetti n'oseroit reconnoître
Le tems où ta beauté commence à disparoître.
L'orgueilleuse Caliste, où se portent ses pas,
Triomphe également des cœurs, & des appas;
Elle confond son sexe, où le nôtre soûpire,
Et dispense à son gré la honte, & le martyre.
Une jeune Coquette avec peu d'interêt,
Va chercher à qui plaire, & non pas qui lui plaît.
Elle a mille galans, sans être bien aimée,
Contente de l'éclat que fait la renommée.

La Solide, oppofée à tous ces vains dehors,
Se veut inftruire à fond des interêts du corps.
L'Intrigueufe vient là par un efprit d'affaire;
Ecoute avec deffein, propofe avec myftére,
Et tandis qu'on s'amufe à difcourir d'amour,
Ramaffe quelque chofe à porter à la Cour.
Dans un lieu plus fecret, on tient la Précieufe,
Occupée aux leçons de morale amoureufe.
Là, fe font diftinguer les fiertés des rigueurs;
Les dédains des mépris, les tourmens des langueurs:
On y fait démêler la crainte, & les allarmes;
Difcerner les attraits, les appas, & les charmes:
On y parle du tems qu'on forme le defir;
(Mouvement incertain de Peine, ou de plaifir:)
Des premiers maux d'amour on connoît la naiffance,
On a de leur progrès une entiere fcience,
Et toûjours on ajufte à l'ordre des douleurs,
Et le tems de la plainte, & la faifon des pleurs.
Par un arrêt du ciel toute chofe a fon terme,
Et c'eft ici le tems où l'Ecole fe ferme:
Mais avant que fortir, on déclare le jour,
Où l'on viendra traiter un autre point d'Amour.
Là, Philis affectée en graves bienféances,
Dédaigneufe & civile, y fait fes réverences;
Compofant un maintien de douce autorité,
Qui ferve à la grandeur, fans nuire à la beauté.
On voit à l'autre bout une Dame engageante

Em-

(1) *Une Claire*, c'eft une Précieufe.

Employer tout ſon art à paroître obligeante:
Careſſes, complimens, civilités, honneurs,
Sont les moyens adroits, qui lui gagnent les cœurs.
Loin de ces vanités, ainſi parle une Chere (1):
Pourquoi finir ſi-tôt? mon Dieu, quelle miſere!
J'avois à propoſer un nouveau ſentiment
Du mérite parfait que ſe donne un amant.
Mais, dit l'autre, ma ſœur, n'êtes-vous point troublée
Du tumulte confus d'une grande aſſemblée?
Sauroit-on rien ſentir de tendre, délicat,
En des lieux où ſe fait tant de bruit & d'éclat?
Cherchons, cherchons, ma ſœur, de tranquiles retraites,
Propre aux mouvemens des paſſions ſecretes.
Le monde ſait bien peu ce que c'eſt que d'aimer,
Et l'on voit peu de gens qu'il nous faille eſtimer.

Après la lecture de mes Vers, vous me demanderez avec raiſon ce que c'eſt qu'une *Precieuſe*, & je vais tâcher autant qu'il m'eſt poſſible, de vous l'expliquer. On dit (2) un jour à la Reine de Suede que *les Précieuſes étoient les Janſeniſtes de l'Amour*; & la définition ne lui déplut pas. L'Amour eſt encore un Dieu pour les Précieuſes. Il n'excite pas de paſſion en leurs ames;

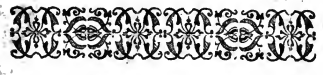
(2) Mademoiſelle de l'Enclos.

ames, il y forme une eſpece de religion. Mais à parler moins myſterieuſement, le corps des Précieuſes n'eſt autre choſe, que l'union d'un petit nombre de perſonnes, où quelques-unes véritablement délicates ont jetté les autres dans une affectation de délicateſſe ridicule.

Ces fauſſes délicates ont ôté à l'Amour ce qu'il a de plus naturel, penſant lui donner quelque choſe de plus précieux. Elles ont tiré une paſſion toute ſenſible du cœur à l'eſprit, & converti des mouvemens en idées. Cet épurement ſi grand a eu ſon principe d'un dégoût honnête de la ſenſualité; mais elles ne ſe ſont pas moins éloignées de la véritable nature de l'amour que les plus Voluptueuſes; car l'amour eſt auſſi peu de la ſpéculation de l'entendement, que de la brutalité de l'apetit. Si vous voulez ſavoir en quoi les Précieuſes font conſiſter leur plus grand mérite, je vous dirai que c'eſt à aimer tendrement leurs amans ſans jouïſſance, & à jouïr ſolidement de leurs maris avec averſion.

A MA-

(1) Le Marquis de Villarceaux l'avoit menée à ſa maiſon de Campagne.



A MADEMOISELLE DE L'ENCLOS.

ELEGIE.

CHERE Philis, qu'êtes-vous devenuë?
Cet enchanteur qui vous a retenuë
Depuis trois ans, par un charme nouveau,
Vous retient-il en quelque vieux château (1)?
S'il eſt ainſi, je cherche une avanture,
En Chevalier de la triſte figure;
Et dût Roland ici reſſuſciter,
Contre Roland j'oſerai tout tenter.
Mais non, Philis, délivrez-vous vous-même;
Vous en avez ſouvent uſé de même.
Ces enchanteurs cent fois plus renommés,
Malgré leur art, ſe trouverent charmés;
Et vôtre eſprit dégagé de leurs charmes,
Ne leur laiſſa que la plainte & les larmes.
Pour relever un courage abaiſſé;
Songez, Philis, ſongez au tems paſſé.
Ce beau garçon, dont vous futes épriſe (2);
Mit en vos mains ſon aimable franchiſe.
Il étoit jeune, il n'avoit point ſenti
Ce que reſſent un cœur aſſujetti:

Et

(1) Le Duc de Chatillon.

Et jeune encor, vous ignoriez l'usage
Des mouvemens qu'excite un beau visage;
Vous ignoriez la peine & le plaisir,
Qu'ont su donner l'amour & le désir.
Dans les transports d'une premiere flâme,
Vous vous nommiez & *mon cœur* & *mon ame*;
Noms vains & chers, que les jeunes amans
Savent mêler dans leurs contentemens!
Jamais les nœuds d'une chaîne si sainte
N'eurent pour vous ni force ni contrainte;
Une si douce & si tendre amitié
Ne vit jamais un tourment sans pitié.
Les seuls soûpirs que l'Amour nous envoye,
Eurent mêlés à l'excès de la joye;
Et des plaisirs sans cesse renaissans,
Remplirent l'ame, & comblerent les sens:
Doux fruits d'amour, cueillis en abondance.
Ah! qu'aujourd'hui l'on fait bien pénitence!
Loin des appas de toute volupté,
Philis languit dans l'inutilité;
Et pour flater sa languissante vie,
Philis n'a pas le plaisir d'une envie.
Philis à peine oseroit desirer,
Que sa raison lui défend d'esperer.
Vous, qui trouviez autrefois favorable
Ce même Dieu qui vous rend miserable,
Pour relever un courage abaissé,
Songez helas! songez au temps passé.

Un

(1) Le Maréchal d'Albret.

Un Maréchal, l'ornement de la France (1),
Rare en esprit, magnifique en dépence,
Devint sensible à tous vos agrémens,
Et fit son bien d'être de vos amans.
Ce jeune Duc, qui gagnoit des batailles (2),
Qui sut couvrir de tant de funerailles
Les champs fameux de Norlingue & Rocroi;
Qui sut remplir nos ennemis d'effroi;
Las de fournir les sujets de l'histoire,
Voulant jouïr quelquefois de sa gloire,
De fier & grand, rendu civil & doux,
Ce même Duc alloit souper chez vous.
Comme un heros jamais ne se repose,
Après souper il faisoit autre chose;
Et sans savoir s'il poussoit des soupirs,
Je sais au moins qu'il aimoit ses plaisirs.
L'air délicat d'une exquise peinture,
Cette fraîcheur qu'inspire la nature,
Ce teint uni qui paroît sur les fleurs,
Le vif éclat des plus riches couleurs,
N'ont rien d'égal à ces belles jeunesses,
Qui vous donnoient leurs plus molles caresses;
N'ont rien d'égal à de tendres beautés,
Charmans sujets de mille voluptés,
Que leur Amour, aux dépens de leurs larmes,
Assujettit autrefois à vos charmes;

Que

(2) Le Duc d'Enguien.

Que leur amour, par des désirs pressans,
Assujettit au pouvoir de vos sens.
Dis-je bien vrai, n'est-ce point un mensonge?
Las! il fut vrai: mais ce n'est plus qu'un songe.
Quand un plaisir une fois est goûté,
Ce n'est plus rien que songe & vanité.

Des vieux amans si la gloire passée
Vient quelquefois s'offrir à la pensée,
Le souvenir de leurs traits les plus beaux
Donne un désir pour des objets nouveaux;
Et rappellant cette premiere image,
Touche le cœur pour un autre visage.
Les bien-aimés, les heureux Successeurs
Doivent jouïr, & perdre leurs douceurs:
Une paisible & longue jouïssance
Fait les dégoûts & détruit la constance:
Car s'attacher toûjours au même bien,
C'est posseder, & ne sentir plus rien.
Ainsi, Philis, il faut être inconstante.
Vous passerez pour une vieille Amante
En prévenant cette triste saison,
Où la constance est jointe à la raison.
Moins de chagrin en de si longs ménages,
A fait souvent rompre des mariages:
Et vôtre esprit mille fois dégoûté,
Se pique encor de sa fidelité?
Avoir toûjours son ame accoûtumée
Aux vieux plaisirs dont elle fut charmée;

Avoir

Avoir toûjours les mêmes ſentimens;
Toûjours ſentir les mêmes mouvemens;
Vivre toûjours ſans deſſein, ſans envie;
C'eſt être morte au milieu de la vie.
Laiſſez toucher vôtre inclination,
Cherchez ailleurs quelqu'autre paſſion.

Quoi! vous parlez, en Coriſque (1) ſavante,
Et vous aimez en bergere innocente!
Si vous aimiez comme une Amarillis,
D'un jeune amant les roſes & les lys,
J'aprouverois que vôtre ame bleſſée
Gardât toûjours cette chere penſée;
Mais vous n'aimez que certaine langueur,
Qui ne vient pas des mouvemens du cœur.
Coriſque, helas! agréable infidéle,
Vous, que j'ai vûë & perfide & ſi belle;
Laiſſerez-vous périr vôtre beauté,
Pour démentir vôtre légereté?
Dans vos plaiſirs l'une & l'autre enchaînées,
Ont toûjours eu les mêmes deſtinées;
Et la rigueur d'un ſemblable deſtin
Leur va donner une pareille fin.
Vos yeux mourans reprochent à vôtre ame
Qu'ils vont s'éteindre en cette vieille flâme;
Et que l'amour de quelque objet nouveau
Rendroit leur feu plus brillant & plus beau.

Tous

(1) *Voyez le* PASTOR FIDO *de* Guarini, *Acte III.* *Sc.* 5.

Tous vos attraits s'adressent à la bouche,
Pour vous parler de l'ennui qui les touche,
Mais elle même aujourd'hui sans couleur,
N'ose parler de sa propre douleur.
Ses doux appas exposés au pillage,
Endurent seuls une impuissante rage.
Tant de beautés qui regnoient autrefois,
Pour leur salut ont recours à ma voix.
Leur mal est grand, sensible à qui vous aime:
En les plaignant, c'est vous plaindre vous-même
Et si je cherche un remede à ce mal,
Au vôtre, au leur, le remede est égal.
Ecoutez donc un avis salutaire;
Sachez de moi ce que vous devez faire:
Un Dieu chagrin s'irrite contre vous;
Tâchez, Philis, d'appaiser son courroux.
Vous reprenant vôtre premier visage,
En reprendrez vôtre premier usage;
Et le retour de vos légeretés
Nous fera voir celui de vos beautés.
Il faut brûler d'une flâme légere,
Vive, brillante, & toujours passagere;
Etre inconstante aussi longtems qu'on peut;
Car un tems vient que ne l'est pas qui veut.



LET-



LETTRE

A MONSIEUR ***.

VOus m'écrivez que vous êtes amoureux d'une Demoiſelle Proteſtante, & que ſans la difference de Religion, vous pourriez vous réſoudre à l'épouſer. Si vous êtes d'humeur à ne pouvoir ſouffrir l'imagination d'etre ſéparés en l'autre monde vôtre femme & vous, je vous conſeille d'épouſer une Catholique: mais ſi j'avois à me marier, j'épouſerois volontiers une perſonne d'une autre Religion que la mienne. Je craindrois qu'une Catholique ſe croyant ſure de poſſéder ſon mari en l'autre vie, ne s'aviſât de vouloir jouïr d'un galant en celle-ci.

D'ailleurs, j'ai une opinion, qui n'eſt pas commune, & que je croi pourtant véritable; c'eſt que la Religion Réformée eſt auſſi avantageuſe aux maris, que la Catholique eſt favorable aux amans.

Cette liberté chrétienne, dont on voit la Proteſtante ſe vanter, forme un certain

esprit de résistance, qui défend mieux les femmes des insinuations de ceux qui les aiment. La soumission qu'exige la Catholicité, les dispose en quelque façon à se laisser vaincre; & en effet une ame, qui peut se soumettre à ce qu'on lui ordonne de fâcheux, ne doit pas être fort difficile à se laisser persuader ce qui lui plaît.

La Religion Réformée ne cherche qu'à établir de la régularité dans la vie; & de la régularité, il se fait sans peine de la vertu. La Catholique rend les femmes beaucoup plus dévotes, & la dévotion se convertit facilement en amour.

L'une va seulement à s'abstenir de ce qui est défendu: l'autre, qui admet le mérite des bonnes œuvres, se permet de faire un peu de mal qu'on lui défend, sur ce qu'elle fait beaucoup de bien qu'on ne lui commande pas.

Dans celle-là, les Temples sont la sureté des maris: dans celle-ci, leur plus grand danger est aux Eglises. En effet, les objets de mortification en nos Eglises, inspirent assez souvent de l'amour. Dans un Tableau de la Madelaine, l'expression de sa pénitence sera pour les vieilles une image de l'austerité de sa vie; les jeunes

la

la prendront pour une langueur de passion ; & tandis qu'une bonne mere veut imiter la Sainte dans ses souffrances, la douce fille songe à la pécheresse, & médite amoureusement sur le sujet de son repentir.

Ces Pénitentes, qui pleurent dans le couvent les péchés qu'elles ont fait dans le monde, servent d'exemple pour la joye, aussi-bien que pour les larmes : peut être même qu'elles donnent la confiance de pécher, pour laisser en vûë la ressource de la pénitence Une femme ne regarde point séparément quelque partie de leurs jours ; elle s'attache à l'imitation de la vie entiere, & se donnant à l'amour quand elle est jeune, elle se réserve à pleurer pour la consolation de sa vieillesse. Dans cet âge triste, & si sujet aux douleurs, c'est un plaisir de pleurer ses péchés ; ou pour le moins une diversion des larmes, que l'on donneroit à ses maux.

Je suis donc à couvert de tout, me direz-vous, *avec une Protestante.* Je vous répondrai ce que dit le bon Pere Hippothadée à Panurge : *Oui, si Dieu plaît* (1). Le plus sage s'en remet à la Providence ; il

(1) Voyez RABELAIS, Livre III. chap. 30.

il attend d'elle sa sureté, & de lui-même le repos de son esprit.

SUR LES PLAISIRS.

A MONSIEUR

LE COMTE D'OLONNE.

VOus me demandez ce que je fais à la campagne? je parle à toutes sortes de gens, je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun. Les vérités que je cherche n'ont pas besoin d'être approfondies; d'ailleurs je ne veux avoir sur rien un commerce trop long & trop sérieux avec moi-même. La solitude nous imprime je ne sai quoi de funeste, par la pensée ordinaire de nôtre condition, où elle nous fait tomber.

Pour vivre heureux, il faut faire peu de réflexions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de soi, & parmi les plaisirs que fournissent les choses étrangeres, se dérober la connoissance de ses propres maux. Les *Divertissemens* ont tiré leur

nom

nom de la *diverſion* qu'ils font faire des objets fâcheux & triſtes, ſur les choſes plaiſantes & agréables: ce qui montre aſſez, qu'il eſt difficile de venir à bout de la dureté de nôtre condition par aucune force d'eſprit; mais que par adreſſe on peut ingénieuſement s'en détourner.

Il n'appartient qu'à DIEU de ſe conſidérer, & de trouver en lui-même ſa félicité & ſon repos. A peine ſaurions-nous jetter les yeux ſur nous, ſans rencontrer mille défauts, qui nous obligent à chercher ailleurs ce qui nous manque.

La gloire, les fortunes, les amours, les voluptés bien entenduës & bien ménagées, ſont de grands ſecours contre les rigueurs de la nature, contre les miſeres attachées à nôtre vie. Auſſi la ſageſſe nous a été donnée principalement pour ménager nos plaiſirs. Toute conſidérable qu'eſt la ſageſſe, on la trouve d'un foible uſage parmi les douleurs, & dans les approches de la mort.

La Philoſophie de Poſſidonius lui fit dire au fort de ſa goutte, que la goutte n'étoit pas un mal; mais il n'en ſouffroit pas moins. La ſageſſe de Socrate le fit raiſonner beaucoup à ſa mort; mais

ſes raiſonnemens incertains ne perſuaderent ni ſes amis, ni lui-même, de ce qu'il diſoit.

Je connois des gens, qui troublent la joye de leurs plus beaux jours par la méditation d'une mort concertée; & comme s'ils n'étoient pas nés pour vivre au monde, ils ne ſongent qu'à la maniére d'en ſortir. Cependant il arrive que la douleur renverſe leurs belles réſolutions au beſoin; qu'une fiévre les jette dans l'extravagance; ou que faiſant toutes choſes hors de ſaiſon, ils ont des tendreſſes pour la lumiére, quand il faut ſe réſoudre à la quitter:

Oculiſque errantibus, alto
Quæſivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ (1).

Pour moi, qui ai toûjours vêcu à l'avanture, il me ſuffira de mourir de même. Puis que la prudence a eu ſi peu de part aux actions de ma vie, il me fâcheroit qu'elle ſe mêlât d'en regler la fin.

A par-

(1) VIRGILE au IV. Livre de l'ENEIDE, vers 691, & 692, parlant de Dion expirante ſur le bucher.

A parler de bon ſens, toutes les circonſtances de la mort ne regardent que ceux qui reſtent. La foibleſſe, la réſolution; tout eſt égal au dernier moment; & il eſt ridicule de penſer que cela doive être quelque choſe à des gens qui vont n'être plus. Il n'y a rien qui puiſſe effacer l'horreur du paſſage, que la perſuaſion d'une autre vie attenduë avec confiance, dans une aſſiette à tout eſperer & à ne rien craindre. Du reſte, il faut aller inſenſiblement où tant d'honnêtes-gens ſont allés devant nous, & où nous ſerons ſuivis de tant d'autres.

Si je fais un long diſcours ſur la Mort, après avoir dit que la méditation en étoit fâcheuſe, c'eſt qu'il eſt comme impoſſible de ne faire pas quelque reflexion ſur une choſe ſi naturelle: il y auroit même de la moleſſe à n'oſer jamais y penſer. Mais quoi qu'on diſe, je ne puis en approuver l'étude particuliere; c'eſt une occupation trop contraire à l'uſage de la vie. Il en eſt ainſi de la triſteſſe, & de toutes ſortes de chagrins; on ne ſauroit s'en défaire abſolument; d'ailleurs ils ſont quel-

quefois légitimes. Je trouve raiſonnable qu'on s'y laiſſe aller en certaines occaſions : l'indifference eſt honteuſe en quelques diſgraces ; la douleur ſied bien dans les malheurs de nos vrais amis. Mais l'affliction doit être rare, & bien-tôt finie ; la joye fréquente, & curieuſement entretenuë.

On ne ſauroit donc avoir trop d'adreſſe à ménager ſes plaiſirs : encore les plus entendus ont-ils de la peine à les bien goûter. La longue préparation, en nous ôtant la ſurpriſe, nous ôte ce qu'ils ont de plus vif. Si nous n'en avons aucun ſoin, nous le prendrons mal-à-propos, dans un déſordre ennemi de la politeſſe, ennemi des goûts véritablement délicats.

Une jouïſſance imparfaite laiſſe du regret : quand elle eſt trop pouſſée, elle apporte le dégoût. Il y a un certain tems à prendre, une juſteſſe à garder, qui n'eſt pas connuë de tout le monde. Il faut jouïr des plaiſirs préſens, ſans intereſſer les voluptés à venir (1).

Il ne faut pas auſſi que l'imagination des biens ſouhaités faſſe tort à l'uſage de ceux [illegible] qu'on

(1) Voyez les Reflexions SUR LA MORALE D'EPICURE, dans le IV. Tom.

qu'on poſſéde. C'eſt ce qui obligeoit les plus honnêtes-gens de l'antiquité à faire tant de cas d'une modération, qu'on pouvoit nommer œconomie, dans les choſes déſirées ou obtenuës.

Comme vous n'exigez pas de vos amis une régularité qui les contraigne, je vous dis les réflexions que j'ai faites ſans aucun ordre, ſelon qu'elles viennent dans mon eſprit.

La nature porte tous les hommes à rechercher leurs plaiſirs; mais ils les recherchent differemment ſelon la difference des humeurs & des génies. Les Senſuels s'abandonnent groſſiérement à leurs appetits, ne ſe refuſant rien de ce que les animaux demandent à la nature.

Les Voluptueux reçoivent une impreſſion ſur les ſens, qui va juſqu'à l'ame. Je ne parle pas de cette ame purement intelligente, d'où viennent les lumieres les plus exquiſes de la Raiſon; je parle d'une ame plus mêlée avec le corps, qui entre dans toutes les choſes ſenſibles; qui connoît & goûte les voluptés.

L'eſprit a plus de part au goût des Délicats qu'à celui des autres: ſans les délicats, la galanterie ſeroit inconnuë, la mu-

ſique rude, les repas mal-propres & groſſiers. C'eſt à eux qu'on doit l'*eruditio luxu* de Petrone, & tout ce que le rafinement de nôtre ſiécle a trouvé de plus curieux dans les plaiſirs.

J'ai fait d'autres obſervations ſur les objets qui nous plaiſent, & il me ſemble avoir remarqué des différences aſſez particuliéres dans les impreſſions qu'ils font ſur nous.

Il y a des impreſſions légeres, qui ne ſont qu'effleurer l'ame, pour le dire ainſi, éveiller ſon ſentiment, la tenir préſente aux objets agréables, où elle s'arrête avec complaiſance, ſans ſoin, ſans beaucoup d'attention.

Il y en a de molles & voluptueuſes, qui viennent comme à ſe fondre, & à ſe répandre délicieuſement ſur l'ame; d'où naît cette douce & dangereuſe nonchalance, qui fait perdre à l'eſprit ſa vivacité & ſa vigueur.

Il y a des objets touchans, qui font leur impreſſion ſur le cœur, & y remuent ce qu'il a de ſenſible. Il y en a qui par un charme ſecret, difficile à exprimer, tiennent l'ame dans une eſpece d'enchantement. Il y en a de piquants, dont elle reçoit une atteinte qui lui plaît, une

une bleſſure qui lui eſt chere. Au delà, ce ſont les tranſports & les défaillances, qui arrivent manque de proportion entre le ſentiment de l'ame, & l'impreſſion de l'objet. Aux premiers, l'ame eſt enlevée par une eſpece de raviſſement: aux autres, elle ſuccombe ſous le poids de ſon plaiſir, ſi on peut parler de la ſorte.

Voilà ce que j'avois à vous dire ſur les plaiſirs: il me reſte à toucher quelque choſe de l'eſprit revenu chez ſoi, & remis, comme on dit, dans ſon aſſiette.

Comme il n'y a que les perſonnes légeres & diſſipées, qui ne le poſſédent jamais, il n'y a que les réveurs, les eſprits ſombres, qui demeurent toûjours avec eux-mêmes; & il eſt à craindre qu'au lieu de goûter la douceur d'un véritable repos, l'inutilité de ce grand attachement ne les jette dans l'ennui. Cependant, le tems qu'on ſe rend ennuyeux par ſon chagrin, ne ſe compte pas moins que le plus doux de la vie. Ces heures triſtes, que nous voudrions paſſer avec précipitation, contribuënt autant à remplir le nombre de nos jours, que celles qui nous échapent à regret. Je ne ſuis point de ceux qui

s'amusent à se plaindre de leur condition; au lieu de songer à l'adoucir:

Fâcheux entendement, tu nous fais toûjours craindre,
Malheureux sentiment, tu nous fais toûjours plaindre;
Funeste souvenir, dont je me sens blessé,
Pourquoi rappelles-tu le mal déja passé?
Faut-il rendre aux malheurs ce pitoyable hommage,
De sentir leur atteinte, ou garder leur image;
De nourrir ses douleurs, & toûjours se puni
D'une peine passée, ou d'un mal à venir?

Je laisse volontiers ces Messieurs dans leurs murmures, & tâche à tirer quelque douceur des mêmes choses dont ils se plaignent. Je cherche dans le passé des souvenirs agréables, & des idées plaisantes dans l'avenir.

Si je suis obligé de regretter quelque chose, mes regrets sont plûtôt des sentimens de tendresse, que de douleur. Si pour éviter le mal, il faut le prevoir, ma prévoyance ne va point jusqu'à la crainte. Je veux que la connoissance de ne rien sentir qui m'importune; que la réflexion de me voir libre & maître de moi,

moi, me donne la volupté ſpirituelle du bon Epicure; j'entens cette agreable indolence: qui n'eſt pas un état ſans douleur & ſans plaiſir; c'eſt le ſentiment délicat d'une joye pure, qui vient du repos de la conſcience, & de la tranquillité de l'eſprit.

Après tout, quelque douceur que nous trouvions chez nous-mêmes, prenons garde d'y demeurer trop longtemps. Nous paſſons aiſément de ces joyes ſecretes à des chagrins intérieurs; ce qui fait que nous avons beſoin d'œconomie dans la jouïſſance de nos propres biens, comme dans l'uſage des étrangers.

Qui ne ſait que l'ame s'ennuye d'être toûjours dans la même aſſiette, & qu'elle perdroit à la fin toute ſa force, ſi elle n'étoit réveillée par les paſſions?

Pour vivre heureux, il faut faire peu de reflexions ſur la vie, mais ſortir ſouvent comme hors de ſoi; & parmi les plaiſirs que fourniſſent les choſes étrangéres, ſe dérober la connoiſſance de ſes propres maux.

Voilà ce que la Philoſophie d'Epicure, & celle d'Ariſtippe peuvent donner à leurs ſectateurs: Mais

Les vrais Chrétiens, plus heureux mille fois,
Dans la pureté de leurs loix:
Goûteront les douceurs d'une innocente vie,
Qui d'une plus heureuse encor sera suivie

SONNET.

NATURE, enseigne-moi par quel bizarre effort
Notre ame hors de nous est quelquefois ravie?
Di-nous comme à nos corps elle-même asservie,
S'agite, s'assoupit, se reveille, s'endort.

Les moindres animaux, plus heureux dans leur sort,
Vivent innocemment sans crainte & sans envie;
Exemts de mille soins qui traversent la vie;
Et de mille frayeurs que nous donne la mort.

Un mêlange incertain d'esprit & de matiere,
Nous fait vivre avec trop, ou trop peu de lumiére,
Pour savoir justement & nos biens & nos maux.

Change l'état douteux dans lequel tu nous ranges,
Nature, éleve-nous à la clarté des Anges,
Ou nous abbaisse au sens des simples animaux.



A MON-

A MONSIEUR

LE COMTE D'OLONNE.

STANCES.

TIRCIS, que l'avenir trouble moins tes beaux jours;
Qui fait vivre ici bas, qui suit ses destinées;
Se laisse aller au tems insensible en son cours,
Et compte ses plaisirs, plûtôt que ses années.

Il goûte en liberté tous les biens qu'il ressent:
Un malheur éloigné fait rarement ses craintes;
Et son esprit charmé d'un repos innocent,
Connoît peu de douleurs qui méritent ses plaintes.

Le passé n'a pour lui qu'un tendre souvenir,
Il se fait du présent un agreable usage,
Se dérobe aux chagrins que donne l'avenir,
Et n'en reçoit jamais qu'une plaisante image.

Il sait quand il lui plaît moderer ses désirs,
Tenir ses passions sous la loi la plus dure;
Et tantôt la Raison facile à ses plaisirs,
Seconde le penchant qu'inspire la nature.

La faveur eſt un bien qui lui ſemble aſſez doux :
La gloire a des appas, qui touchent ſon envie :
Cependant il les voit ſans en être jaloux,
Et les aſſujettit au repos de ſa vie.

Il vit loin du ſcrupule & de l'impieté,
Sans craindre ou mériter les éclats du tonnerre :
Il mêle l'innocence avec la volupté,
Et regarde les cieux ſans dédaigner la terre.

Quand il faut obéïr à la rigueur du ſort,
Il ne murmure point contre une loi ſi rude ;
Mais de ces vains diſcours qui combattent la mort,
Il ne s'eſt jamais fait une fâcheuſe étude.

EPITAPHE.

A Brouiller les humains, Boudet fut ſans ſeconde,
A les vouloir ſervir rien ne lui fut égal :
Elle auroit fait du bien, Boudet, à tout le monde ;
Pourvu qu'on lui permît d'en dire un peu de mal.

Je crains, pauvre Boudet, je crains de vous déplaire,
Vous ſouhaitant au Ciel une éternelle paix :
Diſputer contre nous ſeroit mieux vôtre affaire,
Que jouïr de la gloire, & ne parler jamais.

N'eſt-ce pas là, Boudet, un étrange martyre
De trouver malgré vous tout parfait dans les Cieux?

He-

Helas! quelle pitié de n'avoir rien à dire
Sur aucun des objets que l'on voit en ces lieux.

Etre toûjours en muettes loüanges,
Admirer éternellement;
C'eſt acheter le commerce des Anges
A la Boudet bien cherement.

❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁

DIXAIN.

QU'UNE Paſſion délicate,
Pleine d'amour & de langueur,
Dans la moleſſe qui nous flatte,
Conſume doucement un cœur!
Mais lors qu'une ſi chere flâme
A paſſé le tems des ſoûpirs;
Ah! que le corps d'une belle ame
Inſtruit ſeulement aux deſirs,
Dégoûte bien la bonne Dame,
Qui s'étoit attenduë aux ſolides plaiſirs.



CHANSON.

IL faut pour vôtre honneur, Silvie,
Mettre fin à tant de langueurs:
Défendre si longtems ma vie,
Est une honte à vos rigueurs.
Je vais mourir, & dans le mal extrême
Où je ne veux, & ne puis résister;
J'ai moins de peine à me quitter,
Qu'à quitter l'ingrate que j'aime.

ELEGIE
SUR LA MORT
DU DUC DE CANDALE (1).

On fait parler la Comtesse d'Olonne.

Silence; cher Damon: laisse une misérable
En l'état où l'a mise un sort si déplorable.

Eh!

(1) Mr. le Duc de Candale mourut à Lion en 1658 âgé

Eh! quel plaisir prens-tu, cruel, à me troubler,
En me parlant d'un mal que tu fais redoubler?
Cherche pour me combattre encore d'autres armes;
Je ferai disputer mes soupirs & mes larmes:
Je veux, mon cher Damon confondre tes discours
Avec des pleurs secrets que je répans toûjours.
Que s'il faut malgré moi pousser quelque parole,
Et répondre à celui dont le soin me console;
Pour te faire sentir combien tu me fais tort,
Je dirai seulement: Damon, LISIS *est mort*.
Lisis ne fera plus les douceurs de ma vie:
Lisis est dans le Ciel, & toute son envie,
Au milieu des plaisirs qui regnent en ces lieux,
N'est que de me revoir, à la honte des Dieux.
Là toutes leurs grandeurs, là toutes leurs délices
Ne lui font loin de moi qu'horreur, gênes, supplices.
Astres toûjours brillans, éternelle clarté,
Séjour plein de repos & de felicité,
Helas! n'est-il pas vrai que Lisis à toute heure
Vous déteste, ou se plaint qu'après lui je demeure?
Oui, Lisis ne voit rien des merveilles des Cieux,
En ne me voyant pas, qu'il ne trouve odieux.
Cher esprit, cher Lisis, qu'en vain ici j'appelle,
Tu connois bien aussi que je te suis fidéle:
Tu connois mes ennuis; tu connois la pitié
Que me fournit sans cesse une triste amitié.

La

âgé de 27 ans. Voyez la VIE de Mr. de St. Evremond sur l'année 1658.

La voix ne me sert plus qu'à former une plainte,
Dont les cœurs les plus durs pourroient sentir l'atteinte;
Et cessant de parler, je remets à mes pleurs
Le soin de faire voir l'excès de mes douleurs.
Dans un lieu fréquenté, dans un lieu solitaire,
Le plus aimable objet ne fait que me déplaire;
Insensible toûjours aux clartés du Soleil,
Plus insensible encore aux douceurs du sommeil.
Destins, dont la riguer m'est toûjours si fatale,
Rompez-vous pour moi seule une loi générale?
Cruels, permettez-vous qu'à la faveur des nuits,
Toute chose s'endorme, excepté mes ennuis?
C'est alors que je sens de plus vives allarmes:
Mes yeux y sont ouverts pour répandre des larmes;
Ma bouche, qui s'entend avec mes déplaisirs,
Laisse toûjours passage à de tristes soupirs:
Mon esprit embrouillé se forme à son dommage
De confuses vapeurs une effroyable image,
Qui troublant mon repos avec beaucoup d'effort,
M'éveille, & me fait dire, Helas! Lisis *est mort.*
O vous, qui m'affligez, triste & fidéle idée,
Vous serez dans mon cœur bien cherement gardée!
Venez avec les traits d'un si parfait Amant;
Venez avec l'horreur du pâle monument;
Venez à moi funeste, ou venez agréable,
Représentant Lisis, vous me serez aimable;
Et puisqu'il ne vit plus qu'en mes seules douleurs,

J'au-

J'aurai, j'aurai pur lui des soupirs & des pleurs:
Mon cœur, qui fut toûjours si sensible à ses charmes,
Gardera pour jamais le sujet de mes larmes.

AVERTISSEMENT.

La LETTRE A MR. LE MARQUIS DE CREQUI SUR LA PAIX DES PIRENE'ES, *qui étoit placée ici, se trouve entiére dans la* VIE *de Mr. de St. Evremond, sur l'année* 1649.

JUGEMENT SUR LES SCIENCES,

Où peut s'appliquer un honnête-homme.

VOUS me demandez mon opinion sur les Sciences où peut s'appliquer un honnête-homme: je vous le dirai de bonne

ne foi, ſans que perſonne y doive aſſujettir ſon jugement. Je n'ai jamais eu de grands attachemens à la lecture. Si j'y employe quelques heures, ce ſont les plus inutiles; ſans deſſein, ſans ordre, quand je ne puis avoir la converſation des honnêtes-gens, & que je me trouve éloigné du commerce des plaiſirs. Ne vous imaginez donc pas que je vous parle profondément des choſes que je n'ai étudiées qu'en paſſant, & ſur leſquelles j'ai fait ſeulement de legeres reflexions.

La *Théologie* me ſemble fort conſidérable, comme une Science qui regarde le ſalut: mais à mon avis, elle devient trop commune; & il eſt ridicule que les femmes mêmes oſent agiter des queſtions, qu'on devroit traiter avec beaucoup de myſtére & de ſecret. Ce ſeroit aſſez pour nous d'avoir de la docilité & de la ſoumiſſion. Laiſſons cette doctrine toute entiere à nos ſuperieurs, & ſuivons avec reſpect ceux qui ont le ſoin de nous conduire. Ce n'eſt pas que nos Docteurs ne ſoient les premiers à ruiner cette déference; & qu'ils ne contribuent à donner des curioſités, qui menent inſenſiblement à l'erreur. Il n'y a rien de ſi bien établi

bli chez les nations, qu'ils ne ſoumettent à l'extravagance du raiſonnement. On brûle un homme aſſez malheureux pour ne croire pas un DIEU, & cependant on demande publiquement dans les Ecoles, *s'il y en a un*. Par-là vous ébranlez les eſprits foibles; vous jettez le ſoupçon dans les défians: par-là vous armez les furieux, & leur permettez de chercher des raiſons pernicieuſes, dont ils combattent leurs propres ſentimens, & les veritables impreſſions de la nature.

Hobbes, le plus grand génie d'Angleterre (1) depuis Bacon, ne ſauroit ſouffrir qu'Ariſtote ait tant de crédit dans la Théologie: il ſe prend à ſes ſubtilités de la diviſion de l'Egliſe.

C'eſt peut-être par ces ſortes de raiſonnemens, que les Théologiens ne ſont pas quelquefois les plus dociles: d'où eſt venu le proverbe; que *le Medecin & le Théologal croyent rarement aux Remedes & à la Religion*. Je n'en dirai pas davantage. Je ſouhaiterois ſeulement que nos Doc-

(1) Voyez dans le DICTIONNAIRE de Mr. Bayle, l'Article de HOBBES (Thomas). Mr. de St. Evremond le voyoit ſouvent.

Docteurs traitassent les matieres de Religion avec plus de retenuë, & que ceux qui doivent y être assujettis, eussent moins de curiosité.

Comme la *Philosophie* laisse plus de liberté à l'esprit, je l'ai cultivée un peu plus. Dans ce tems, où l'entendement s'ouvre aux connoissances, j'eus un desir curieux de comprendre la nature des choses ; & la présomption me persuada bien-tôt que je l'avois connuë : la moindre preuve me sembloit une certitude, une vraisemblance m'étoit une verité ; & je ne vous saurois dire avec quel mépris je regardois ceux que je croyois ignorer ce que je pensois bien savoir. A la fin, quand l'âge, & l'experience, qui malheureusement ne vient qu'avec lui, m'eurent fait faire de serieuses reflexions, je commençai à me défaire d'une science toûjours contestée, & sur laquelle les plus grands hommes avoient eu de differens sentimens. Je savois par le consentement universel des nations, que Platon, Aristote, Zenon, Epicure, avoient été les lumieres de leurs siecles ; cependant on ne voyoit rien de si contraire que leurs opinions. Trois mille ans après, je les trouvois également disputées ;

putées; des partiſans de tous les côtés; de certitude & de ſureté nulle-part. Au milieu de ces méditations, qui me déſabuſoient inſenſiblement, j'eus la curioſité de voir Gaſſendi, le plus éclairé des Philoſophes, & le moins préſomtueux. Après de longs entretiens, où il me fit voir tout ce que peut inſpirer la Raiſon, il ſe plaignit „ que la nature eût don-„ né tant d'étenduë à la curioſité, & „ des bornes ſi étroites à la connoiſſan-„ ce: qu'il ne le diſoit point pour mor-„ tifier la préſomption des autres, ou „ par une fauſſe humilité de ſoi-même, „ qui ſent tout-à-fait l'hypocriſie: que „ peut-être il n'ignoroit pas ce que l'on „ pouvoit penſer ſur beaucoup de cho-„ ſes; mais de bien connoître les moin-„ dres, qu'il n'oſoit s'en aſſurer.“ Alors une Science, qui m'étoit déja ſuſpecte, me parut trop vaine, pour m'y aſſujettir plus longtems: je rompis tout commerce avec elle, & commençai d'admirer comme il étoit poſſible à un homme ſage de paſſer ſa vie à des recherches inutiles.

Les *Mathématiques*, à la verité, ont beaucoup plus de certitude: mais quand je ſonge aux profondes méditations qu'elles

les exigent, comme elles vous tirent de l'action & des plaisirs, pour vous occuper tout entier; ses démonstrations me semblent bien cheres, & il faut être fort amoureux d'une vérité, pour la chercher à ce prix-là. Vous me direz que nous avons peu de commodités dans la vie; peu d'embellissemens, dont nous ne leur soyïons obligés. Je vous l'avoûerai ingenûement: il n'y a point de loüanges que je ne donne aux grands Mathématiciens, pourvu que je ne le sois pas. J'admire leurs inventions, & les ouvrages qu'ils produisent: mais je pense que c'est assez aux personnes de bon-sens de les savoir bien employer; car à parler sagement, nous avons plus d'interêt à jouïr du monde, qu'à le connoître.

Je ne trouve point de Sciences qui touchent particulierement les honnêtes-gens, que *la Morale*, *la Politique*, & la connoissance des *Belles-Lettres*.

La premiere regarde la Raison. La seconde, la Societé. La troisiéme, la Conversation. L'une vous apprend à gouverner vos passions: par l'autre, vous vous instruisez des affaires de l'Etat, & réglez vôtre conduite dans la fortune: la

der-

derniére polit l'eſprit, inſpire la délicateſſe & l'agrément.

Les gens de qualité chez les anciens, avoient un ſoin particulier de s'inſtruire de toutes ces choſes. Chacun ſait que la Grece a donné au monde les plus grands Philoſophes & les plus grands Legiſlateurs; & on ne ſauroit nier que les autres nations n'ayent tiré d'elle toute la politeſſe qu'elles ont euë.

Rome a eu des commencemens rudes & ſauvages; & cette vertu farouche, qui ne pardonnoit pas a ſes enfans, fut avantageuſe à la République, pour ſe former. Comme les eſprits ſe rendirent plus raiſonnables, ils trouverent moyen d'accommoder les mouvemens de la nature, avec l'amour de la patrie. A la fin, ils joignirent les graces & l'ornement à la juſtice & à la raiſon. On a donc vu dans les derniers tems qu'il n'y avoit perſonne de conſidération, qui ne fût attaché à quelque Secte de Philoſophie; non pas à deſſein de comprendre les principes & la nature des choſes; mais pour ſe fortifier l'eſprit par l'étude de la ſageſſe.

Touchant la politique, il n'eſt pas croyable combien les Romains s'inſtruiſoient

de

de bonne heure de tous les interêts de l'Etat, comme ils s'appliquoient à la connoiſſance de la police & des loix, juſqu'à ſe rendre capables des affaires de la paix & de la guerre, ſans experience.

Les moins curieux ſavent de quelle ſorte ils étoient touchés des Belles-Lettres. Il eſt certain qu'on voyoit peu de Grands à Rome, qui n'euſſent chez eux quelques Grecs ſpirituels, pour s'entretenir des choſes qui regardent l'agrément. Parmi cent exemples que je pourrois apporter, je me contenterai de celui de Céſar; & ce ſera aſſez faire pour mon opinion, que de l'appuyer de ſon autorité.

De toutes les Sectes qui étoient alors en réputation, il choiſit celle d'Epicure, comme la plus douce, & la plus conforme à ſon naturel & à ſes plaiſirs. Car il y avoit de deux ſortes d'Epicuriens: les uns, philoſophant à l'ombre, & *cachant leur vie* ſelon le Précepte (1): les autres, qui ne pouvant approuver l'auſtérité des Phi-

(1) CACHE TA VIE, *Λάθε βιώσας.* Plutarque a fait un Traité contre cette Maxime, qu'il n'a, peut-être, pas bien compriſe. *C'étoit*, dit Amiot à la tête de ce Traité, *un precepte fort commun & fort*

Philoſophes, ſe laiſſoient aller à des opinions plus naturelles. De ces derniers ont été la plûpart des honnêtes-gens de ce tems-là, qui ſavoient ſéparer la perſonne du Magiſtrat; & donner leurs ſoins à la République en telle ſorte, qu'il leur en reſtoit & pour leurs amis, & pour eux-mêmes. Il ſeroit inutile de vous expliquer la connoiſſance qu'avoit Céſar des affaires de l'Etat, non plus que la politeſſe & la netteté de ſon eſprit: je vous dirai ſeulement qu'il pouvoit diſputer de l'éloquence avec Ciceron; & s'il n'en affecta pas la réputation, perſonne ne ſauroit nier qu'il n'écrivît & ne parlât beaucoup plus en homme de qualité que cet Orateur.

ſort eſtimé entre les Epicuriens, mis en avant par Neocles le frere d'Epicurus, ainſi que dit Suidas, par lequel il conſeilloit à qui vouloit eſtre heureux, de ne s'entremettre d'affaire quelconque publique.

Fin du premier Tome.



TABLE

des Matieres principales contenuës dans ce premier Tome.

Les Articles precedez d'une * apartiennent à la *Vie de Mr. de St. Evremond*: & on a mis une *n.* pour marquer que le chifre suivant se rapporte aux Notes, & non pas à l'Ouvrage même.

A.

* *Anne*

C. *Cadeau*

C.

D.

E.

Cour,

* For-

H.

I.

L.

R. Ra-

R.

S.

* So-

FIN.

